



- **Was soll eine Lok im Kreisel?**
- **Le loup attaque l'homme**
- **Die "Tonkinlinie" feiert ihre Wiedergeburt**
- **Vendre une école peut rapporter gros**
- **Ist Loretan nach drei Monaten wieder frei?**
- **Le Palladium, dossier humanitaire**
- **Vernunft vor Heimatschutz**
- **Mon arnaque au Canada**
- **Parlaments-Splitter**
- **Le Haut-Valais ne pourra pas faire bande à part**
- **Bundesrat zweifelt an Oberwalliser Fernsehen**
- **La gauche joue avec le feu...**

La santé valaisanne au chevet des élections fédérales 2007?

SANTÉ ► Si les initiants maintiennent l'initiative «Soins pour tous», le conseiller d'Etat Thomas Burgener propose de la soumettre au peuple en même temps que les élections fédérales. De quoi pimenter la campagne...

VINCENT FRAGNIÈRE

Il y a quelques jours, la commission «santé» du Parlement, présidée par le d.c. Pascal Moulin, a rejeté, sans surprise, l'initiative «Soins pour tous» lancée en octobre 2004. Celle-ci propose une autre variante de restructuration hospitalière «pour lutter contre la surcapacité, faire diminuer les coûts et maintenir la qualité»: à savoir la réaffectation des hôpitaux de Sierre et de Viège pour d'autres tâches hospitalières que les soins aigus. Retour sur les dessous d'un dossier qui sera débattu au Parlement lors de sa session de juin.

► Thomas Burgener répond à Jean-Marie Schmid

Si, dans le Valais romand, les leaders de l'initiative «Soins pour tous» que sont la radicale Fabienne Bernard ou le d.c. Gabriel Luisier avouent attendre l'issue du débat parlementaire avant de se prononcer sur son maintien, le Brigois Jean-Marie Schmid a déjà annoncé la couleur dans le «Walliser Bote». «C'est décidé. Le peuple aura le dernier mot sur le sujet.»

Son adversaire politique, le Viégeois Thomas Burgener, se montre lui aussi catégorique dans sa réponse. «Si l'initiative est maintenue, il faut la soumettre le plus rapidement possible au peuple. Je proposerais de le faire en même temps que les élections fédérales d'octobre. Comme cela, la campagne sera vraiment animée...»

► Onze non et deux abstentions à la commission «santé»

Si le résultat des délibérations de la commission «santé» ne surprend pas (onze non et deux abstentions), l'absence de vote en faveur de l'initiative laisse songeur.

Personne ne l'a soutenue malgré la présence, dans cette commission, de la remplaçante de Sonia Métrailler, l'une des initiantes

et du député UDC Jean-Luc Addor, coauteur du rapport «Une santé valaisanne aux urgences». «Oui, je me suis abstenu, car mon parti, comme tous les autres, n'a pas encore pris position sur ce sujet délicat.» Si, en 2006, l'UDC avait proposé des amendements à la loi sur la santé qui allaient dans le sens de l'initiative, Jean-Luc Addor reconnaît qu'«aujourd'hui, une nouvelle approche politique doit être faite par tous sur la base de la loi votée par le Parlement fin 2006».

► L'ombre de Rennaz plane sur l'initiative

Soutenu par le Conseil d'Etat et tous les députés du Chablais, la construction du nouvel hôpital de Rennaz, prévu pour un bassin de population de 150 000 personnes, irrite les initiants de «Soins pour tous».

«D'un côté, on nous dit que nous allons trop vite avec la volonté affirmée de réaffecter rapidement deux des six hôpitaux. De l'autre, on soutient la création de Rennaz qui laisse envisager le scénario futur, à savoir l'existence de deux seuls hôpitaux de soins aigus pour le Valais romand», affirme le d.c. Gabriel Luisier, l'un des députés les plus actifs du côté des initiants.

Thomas Burgener réfute cette affirmation. «Un hôpital multisite comme celui du centre du Valais est tout à fait viable qualitativement et financièrement si l'on crée de vrais centres de compétence et que l'on gère le plus rationnellement possible le transfert de patients. De plus, dire ce que sera le réseau hospitalier valaisan dans plus de dix ans est tout simplement impossible.»

► Trois ans pour voter, c'est trop?

Les initiants reprochent entre autres au gouvernement la lenteur du traitement de ce dossier. Déposée en octobre 2004, l'initiative pourrait être soumise au peuple trois



L'initiative «Soins pour tous» prévoit une autre affectation pour l'hôpital de Sierre, peut-être plus axé sur la gériatrie. BITTEL

ans plus tard le 21 octobre 2007. «On sent bien lorsque l'on discute avec les membres de la commission santé que, pour eux, la messe est dite...» estime Gabriel Luisier.

Thomas Burgener et le Conseil d'Etat ont toutefois des arguments à faire valoir. «Comme le décret sur le RSV arrivait à échéance fin 2006, notre priorité a été de mettre en place une loi pour le remplacer. Dans ce cadre-là, l'initiative était déjà connue et a pu ainsi intégrer les débats au Parlement.»

Si celui de juin 2007 débouche sur le maintien de «Soins pour tous», le conseiller d'Etat répète qu'«il faut à tout prix que la votation se fasse le plus rapidement possible. Par souci de crédibilité.»

► Des partis bien silencieux sur le sujet

En trois ans, aucun des partis politiques valaisans n'a utilisé cette initiative à ses fins. «Ça montre bien que le dossier est politiquement délicat», note l'UDC Jean-Luc Addor.

D'ici au mois de juin, ils devront pourtant tous prendre position sur celle-ci pour clarifier le débat au Parlement. «Dès que surgit un problème régionaliste, les partis, sans exception, ont tendance à le cacher sous le tapis en espérant que personne ne le soulèvera», critique Gabriel Luisier.

Cette fois-ci, ce ne sera, malheureusement pour eux, pas le cas...

Demain: le médecin libéral Pierre-Christian de Roten et le directeur du RSV Dietmar Michlig s'affrontent sur les chiffres 2006 du Réseau.



«Le maintien de notre initiative dépend du débat parlementaire et des promesses du gouvernement»

GABRIEL LUISIER
DÉPUTÉ D.C.



«Si elle est maintenue, l'initiative doit passer le plus rapidement possible devant le peuple»

THOMAS BURGNER
CONSEILLER D'ÉTAT



«La campagne d'autosatisfaction narcissique est en cours»

PIERRE-CHRISTIAN DE ROTEN,
MÉDECIN LIBÉRAL,
MEMBRE DE L'INITIATIVE «SOINS POUR TOUS»



«Il n'y a pas eu d'augmentation sensible de l'ambulatorie au RSV en 2006»

DIETMAR MICHLIG,
DIRECTEUR
DU RÉSEAU SANTÉ VALAIS

BITTEL

BITTEL

Les chiffres s'entrechoquent

RSV ► Le médecin sédunois Pierre-Christian de Roten émet plusieurs critiques sur les comptes 2006 du Réseau. Son directeur Dietmar Michlig lui répond.

VINCENT FRAGNIÈRE

Médecin sédunois, député libéral et membre de l'initiative «Soins pour tous», Pierre Christian de Roten n'a pas vraiment digéré les comptes 2006 du Réseau Santé Valais (RSV) présenté il y a quelques semaines avec un scoop à la clé: le premier exercice du RSV bouclé avec un bénéfice (voir encadré). «La campagne d'autosatisfaction narcissique est en cours. Tout doit être fait pour rassurer le citoyen. Tout doit être entrepris pour convaincre celles et ceux que l'initiative «Soins pour tous» pourrait séduire.»

A chacun ses statistiques

Le médecin Pierre Christian de Roten soulève deux problèmes majeurs selon lui liés aux comptes 2006 du RSV: l'absence d'une statistique de mesures essentielles et l'augmentation des consultations ambulatoires plus onéreuses pour le système de santé valaisan.

Pour lui, le baromètre le plus fiable pour évaluer les coûts réels des hôpitaux demeure le coût par cas d'hospitalisation stationnaire.

«Ce coût est l'étalon absolu lorsqu'il s'agit de juger de l'évolution des dépenses. Or, cette donnée est tout simplement absente des comptes 2006», affirme Pierre-Christian de Roten. Une critique que n'admet pas Dietmar Michlig, directeur du RSV. «Aujourd'hui, presque plus personne n'utilise cette donnée brute, car il faut à tout prix tenir compte de la lourdeur des cas. Ce nouveau mode de calcul se retrouve dans ce qu'on appelle les tarifs «APDRG» mis en place chez nous dès 2003 et dont 97% de la codification est jugée excellente par les experts suisses.»

«Le coût par cas est l'étalon absolu»

PIERRE-CHRISTIAN DE ROTEN

En matière de coûts, Dietmar Michlig se réfère donc toujours aux deux mêmes chiffres déjà évoqués à plusieurs reprises, soit une situation inférieure de 17% à la moyenne suisse 2006 pour ce qui

est de l'hospitalier ambulatoire et de 10% pour le stationnaire.

Les ambiguïtés de l'ambulatorie

L'autre problème soulevé par Pierre Christian de Roten concerne l'augmentation des consultations ambulatoires. Les comptes 2006 donnent le chiffre de plus de 200 000 consultations dans les six hôpitaux de soins aigus du Valais.

«Quand on sait que les consultations sont beaucoup mieux rémunérées à l'hôpital que dans les cabinets de praticiens indépendants, quand on sait que ces consultations sont totalement prises en charge par les caisses-maladie alors que les stationnaires sont assumés à 50% au moins par l'Etat, on comprend beaucoup mieux l'intérêt pour le RSV à multiplier les consultations et les examens coûteux. Qu'important les coûts de la santé, il faut que l'argent rentre et que les finances jouent.»

Là encore, Dietmar Michlig n'admet pas les propos du médecin sédunois. «Il n'y a pas eu d'augmentation sensible de l'ambula-

toire au sein du RSV entre 2005 et 2006. C'est simplement la première fois que nous divulguons, à travers nos comptes, les chiffres des consultations ambulatoires du RSV. Toutefois, comme nous sommes 17% moins cher que la moyenne suisse dans ce domaine, il sera effectivement bon pour tout le système que ces statistiques liées à l'ambulatorie augmentent.»

A quelques semaines de l'important débat parlementaire au sujet de l'initiative «Soins pour tous», la bataille des chiffres de la santé valaisanne se poursuit.

«Il faut à tout prix tenir compte de la lourdeur des cas»

DIETMAR MICHSLIG

Depuis 2003, elle n'a jamais réussi, ou presque, à mettre d'accord partisans et opposants du RSV. Il n'y a pas de raison que cela change...

COMPTES 2006

4 MILLIONS DE BÉNÉFICE

► Les comptes 2006 du RSV laissent apparaître un bénéfice de 4 millions de francs. Les recettes – 421 millions – ont augmenté de 3,5%, tandis que les dépenses – 417 millions – n'ont crû que de 1,6%.

► Les trois centres hospitaliers ont tous bouclé dans les chiffres noirs. Le centre du Valais central enregistre un excédent de 400 000 francs, celui du Chablais de 2,9 millions et celui du Haut-Valais un bénéfice de 460 000 francs.

► Le RSV a atteint ces chiffres tout en négociant avec les syndicats une augmentation de rétribution de 2,3%. La masse salariale s'inscrit ainsi aux alentours de 300 millions, soit cinq de plus qu'en 2005.

► Du côté des patients, le RSV a pris en charge, en 2006, 685 patients par jour. L'écrasante majorité – 207 928 – ressort de la catégorie ambulatoire contre 40 183 en stationnaire. La durée moyenne d'un séjour est, elle, en baisse: 6,58 jours contre 6,68 en 2005.

Was soll eine Lok im Kreisel?

Im Kreisel beim Killerhof soll eine kleine, alte Lokomotive aufgestellt werden; es werden Bedenken laut

Stalden. – Dienen Kreisel als Werbeflächen? Diese Frage ist letzte Woche im Walliser Grossen Rat vom CVPO-Abgeordneten Stefan Zurbriggen aufgeworfen worden. Grund: Im Kreisel beim Killerhof in Stalden soll eine Lokomotive der Gornergrat Bahn aufgestellt werden. «Zur Zierde», betont die Matterhorn Gotthard Bahn (MGB).

Die kleine, alte Lokomotive stand bisher in einem Depot der Gornergrat Bahn. Für diese Bahngesellschaft war die längst schon ausrangierte Lok während Jahrzehnten im Einsatz geblieben. «Wir hatten eine Idee – und die haben wir auch umgesetzt», präzisiert der Vorsitzende der Geschäftsleitung der Matterhorn Gotthard Bahn, Hans-Rudolf Mooser. Grossratssuppleant Stefan Zurbriggen hingegen ist der Meinung, dass es hier um Werbung gehe und um die Verkehrssicherheit.

Im Grossen Rat zur Sprache gebracht

«Ich will keine Polemik vom Zaun reissen. Aber es stellen sich schon ein paar Fragen im Zusammenhang mit dieser Aktion», meint der CVPO-Ersatzmann Stefan Zurbriggen aus Saas-Fee. Und er hat denn auch der kleinen GGB-Lokomotive bereits vor ihrem ersten öffentlichen Auftritt im Kreisel zu einer gewissen Publizität verholfen – in der Fragestunde des Walliser Kantonsparlamentes während der letzten Woche immerhin.

Werbung im Kreisel erlaubt oder nicht?

Für Stefan Zurbriggen geht es nicht sosehr um den Einzelfall, sondern auch um einen Grundsatz und um die Gleichbehandlung aller: «Es stellt sich nämlich die Frage, ob denn in einer öffentlichen Anlage wie in Kreiseln für eine private Unternehmung wie die Matterhorn Gotthard Bahn Werbung getrieben werden kann oder nicht. Sonst ist ja Werbung auf solchen Flächen grundsätzlich nicht erlaubt», fragt sich Zurbriggen.



Die Plattform für die Lokomotive im Kreisel steht schon. Die alte, kleine Lok der GGB soll hier Ende Mai/Anfang Juni ihren festen Platz bekommen. Doch schon vor ihrem ersten Auftritt im Kreisel hat es zu einer Intervention im Walliser Grossen Rat gereicht. Foto wb

Und die Verkehrssicherheit?

Abgesehen davon findet Stefan Zurbriggen, dass sich auch Fragen im Zusammenhang mit der Verkehrssicherheit stellen. Durch solche und ähnliche Nutzungsformen werde doch die Übersicht auf einem Kreisel beeinträchtigt. «Da stellt sich zumindest die Frage, ob dies aus der Optik der Sicherheit heraus zu verantworten ist oder nicht.» Staatsrat Jean-Jacques Rey-Bellet blieb in seiner Antwort in der parlamentarischen Fragestunde völlig vage. Er ging auf die beiden konkreten Frage gar nicht ein, sondern führte einzig aus, dass man bei der Bewilligung an die MGB (die inzwischen erteilt worden ist) alle Formalitäten und Vorschriften eingehalten habe.

Sonst ziemlich strenge Regelungen

Abseits von den offiziellen Werbeflächen sind Plakate und Werbung entlang der Strassen nicht erlaubt. Zwar werden meist die Plakate von öffentlichen Veranstaltungen wie etwa Musikfesten oder Disco- und Tanzveranstaltungen toleriert, wenn sie sich nicht allzu breitmachen. Doch es werden Grenzen gesetzt. Dies nicht zuletzt aus Gründen der Verkehrssicherheit. In aller Regel ist dieser öffentliche Raum mit Ausnahme der an Werbegesellschaften vermieteten Flächen nicht für «wilde» Werbung bestimmt. Sonst könnten ja auch Sportgeschäfte ein paar alte Skier aufstellen und dann Werbung machen, sagt Zurbriggen.

Eine kleine, alte Lokomotive der GGB

«Wir hatten einfach eine Idee – und eine kleine, alte Lokomotive der Gornergrat Bahn im Depot. Da haben wir uns gedacht, das sei doch etwas Schönes und stelle auf einem Kreisel so et-

was wie eine Attraktion und auch ein wenig einen Widerspruch dar», erklärte der Vorsitzende der Geschäftsleitung der Matterhorn Gotthard Bahn, Hans-Rudolf Mooser, gestern auf Anfrage hin. «Die Lok ist nicht als Werbung gedacht, sondern höchstens als ein kleiner Hinweis auf den öffentlichen Verkehr. Sie soll dort in erster Linie der Zierde dienen.» Auch andere Kreisel würden schliesslich auf die eine oder andere Art geschmückt und benützt.

In wenigen Wochen wird sie aufgestellt

Nachdem nun das recht aufwändige Bewilligungsverfahren durchgestanden ist, will die MGB die Lokomotive in den nächsten Wochen auf der bereits erstellten Plattform auf dem Kreisel beim Killerhof aufstellen. Mit Werbung aber für die Bahn habe diese Aktion nichts zu tun. Die alte Lok werde auch keinen auffälligen Schriftzug der Matterhorn Gotthard Bahn oder der Gornergrat Bahn tragen. «Um zu sehen, woher die Lok kommt, muss man ja schon fast aus

dem Auto aussteigen. Wir als Eisenbähler finden die Lok im Kreisel originell, weil sich alle fragen werden, was sie denn ausgerechnet dort soll», führt Hans-Rudolf Mooser abschliessend aus. Eines hat die alte Zugmaschine bereits erreicht, noch bevor sie aufgestellt werden konnte: Sie ist durch die Frage im Grossen Rat ein wenig – zum Politikum geraten.

Kulturelle Farbtupfer werden toleriert

Die Kreisel-Landschaft im Wallis ist besonders «reich»: Es gibt Kreisel mit Wasserfontänen, Kreisel mit Biotopen, Kreisel mit Blumenbeeten, Kreisel mit Altholz und Überbleibseln von den Hochwassern. Dazu kommt: In einzelnen Kreiseln und auch entlang Strassen sind bisher etwa kulturelle Farbtupfer toleriert worden. So zieren Steinplastiken den Kreisel ausgangs Eyholz in Richtung Visp. Doch die Beschlagnehmung durch die Kultur ist meist eher diskret und oft auch nur vorübergehend. lth

«Rebelle»

nicht am «Kantonalen»

Die letztjährige Siegerin soll Alpkönigin werden

Aus der Tagesform ab und zu...

Face aux Maisons de Biarritz, le WWF plaide la mesure

CHAMPÉRY

L'association écologiste s'oppose à l'implantation d'un des quatre hôtels du groupe français dans le secteur hors agglomération de Chavalet. Les autorités calment le jeu.

SÉBASTIEN JORDAN

Va pour l'implantation d'un complexe hôtelier en station, mais pas d'accord avec son extension dans le secteur de Chavalet, «sur du terrain agricole entouré de forêt». Tel est en substance le message délivré par le WWF Valais à la Municipalité de Champéry et aux promoteurs des Maisons de Biarritz... L'association écologiste, qui s'oppose à la réalisation d'un plan de quartier *ad hoc* dans le secteur de Chavalet, estime qu'il s'agit «d'un étalement urbain qui n'est pas conforme aux objectifs de l'aménagement du territoire». Elle déplore en outre que le dossier mis à l'enquête début mai occulte les questions relatives à l'équipement du site.

Dans la foulée, la section valaisanne du WWF met le vœu que le groupe français s'en tienne à la réalisation des trois hôtels prévus dans le village afin de faire la preuve du succès économique de ce concept. «Les projets sur la parcelle de Chavalet (*n.d.l.r.: hors de l'agglomération*) nécessiteront que la clause du besoin soit clairement établie pour envisager la suite», poursuit la secrétaire régionale du WWF Marie-Thérèse Sangra.

Dévoilé en décembre dernier, le dossier des Maisons de Biarritz consiste en la construction et l'exploitation de quatre hôtels 4 étoiles articulés autour du



ARNOLD BURGHERR

CHAVALET

Le WWF s'oppose à la réalisation d'un plan de quartier dans ce secteur situé hors agglomération. Le groupe français des Maisons de Biarritz projette d'y construire une partie de son complexe multisite quatre étoiles.

Palladium: deux à proximité du centre sportif susmentionné, un troisième sur la place des Dents-du-Midi et le dernier au lieu-dit Chavalet. Ce complexe multisite de 950 lits, estimé à environ 100 millions de francs, verrait la capacité hôtelière de Champéry passer du simple au triple...

Fort du soutien de la population - 76% des citoyens se sont prononcés en faveur de la vente

de terrains communaux au groupe français (*24 heures* du 5 avril) - Georges Mariétan se réjouit que le WWF Valais n'ait aucun grief à faire valoir contre «les projets qui sont situés en agglomération. C'est plutôt positif.»

Un plan encore inachevé

Pour le surplus, le président de Champéry insiste sur le ca-

ractère inachevé du plan de quartier contesté: «C'est un ballon d'essai afin de nous permettre d'identifier les problèmes. A ce stade de son élaboration, ce plan nécessite encore des discussions avec les propriétaires des parcelles voisines.» Outre le WWF Valais, quatre particuliers ont également émis des réserves au terme de la consultation.

Envisagée pour la saison d'hi-

ver 2009-2010, l'ouverture d'un tel complexe dépend encore de nombreux paramètres. Prochaine étape, et non des moindres, la mise à l'enquête de la modification du plan d'affectation des zones et du règlement des constructions. Une procédure qui devra aussi obtenir le feu vert de l'assemblée primaire, «convoquée à la fin de cet été», espère Georges Mariétan. ■



Freitag 18. Mai 2007



Brig / Das Tourismusgesetz bewegt die Gemüter. Nach Staatsrat Jean-Michel Cina vergangene Woche kommt nun der schärfste Kritiker, Peter Bodenmann, zu Wort.

Sie sind der schärfste Kritiker des Tourismusgesetzes. Was stört Sie am meisten?

Falsch. Viel weiter in ihrer Kritik geht die Gemeinde Zermatt. Art Furrer und ich vertreten nur den Standpunkt: Ein neues Gesetz muss warme und kalte Betten gleich behandeln. Betten in Hotels sollen nicht acht Mal mehr bezahlen müssen als Betten in Zweitwohnungen. Und in den Destinationen dürfen Lokalpolitiker nicht die Aktienmehrheit bekommen.

Was schlagen Sie konkret vor?

Das Gesetz sieht für die Zweitwohnungen eine gute Lösung vor. Diese muss für alle touristischen Anlagen gelten.

Staatsrat Cina sagt, man könne mit ihm über die Ausgestaltung reden. Sie verlangen aber einen Modellwechsel?

Nicht ich, sondern alle, die von Tourismus etwas verstehen. Der Walliser Hotelierverein, Gastro Wallis und Camping Wallis fordern gemeinsam: Alle Betten müssen gleich behandelt werden. Die Zermatter – die ein Viertel der Walliser Hotelübernachtungen generieren – wollen die kalten Betten sogar zusätzlich belasten. Und die Tourismusförderungstaxe, die nur das einheimische Gewerbe belastet, abschaffen. Staatsrat Cina zeigt unter Druck Beweglichkeit. Er braucht noch etwas Zeit, bis er das richtige Loch findet.

Käme über Ihr Modell genügend Geld zusammen?

Der Steuerwert der Ferienwohnungen, Hotels und Bergbahnen beträgt gemäss Staatsrat rund 27 Milliarden Franken. Wenn man darauf zwei Promille Tourismussteuer erhebt, stehen 54 Millionen Franken zur Verfügung. Das ist mehr als genug. Der Staatsrat schlägt Belastungen von gesamthaft bis zu 6 Promille des Steuerwertes von Zweitwohnungen vor. Das ist eindeutig zu viel. Vorab für Walliser, die ein eigenes Chalet besitzen.

Staatsrat Cina sagt, Sie würden nur Ihre Eigeninteressen vertreten.

Der Tourismus ist die wichtigste Industrie des Wallis. Die Hotellerie ist – nach Meinung aller Fachleute – das Rückgrat eines erfolgreichen Tourismus. Kurtaxen sind Steuern. Wer wie Cina glaubt, im Wettbewerb der Standorte würde der Gast und nicht der Hotelier die künftigen Kurtaxen von bis zu 8.50 Franken pro Person und Nacht bezahlen, ist ein wandelnder touristischer Standortnachteil. In Crans-Montana und Zermatt gab es vor 20 Jahren in etwa gleich viel Hotelbetten. In Zermatt ist die Zahl seither gestiegen. In Crans-Montana sank die Zahl der Hotelbetten von 5000 auf 2000. In Crans-Montana sind die Bergbahnen nicht rentabel. Die Zermatter Bergbahnen florieren. Wer hilft wem? Gute Bahnen und gute Hotels einander. Wir Walliser Hoteliers wollen keine Extra-Würste, aber auch keine Strafsteuern.

Wer letztlich mehr profitiert, ist unklar.

Warme Betten sollen profitieren, kalte Betten weniger. In unserer Region hat man noch nicht begriffen, dass in Andermatt das

erste Ferienresort in den Schweizer Alpen gebaut wird. Dadurch entstehen völlig neue Formen der Bewirtschaftung und der Konkurrenz. Darauf braucht es neue Antworten.

Zermatt will eine Lenkungsabgabe. Sie setzen auf GA-Kaufzwang: Warum?

Zermatt will kalte Betten zusätzlich belasten. Das ist gut für Zermatt. Art Furrer und ich sagen: Das neue Gesetz muss den Destinationen mehrere Möglichkeiten, mehrere Instrumente zur Verfügung stellen. Wenn – wie in unserem Modell – alle Zweitwohnungen und alle Hotels künftig übertragbare Generalabos übernehmen müssen, entsteht Dynamik. Dann werden fast alle ein Interesse daran haben, ihre Hotelzimmer, ihre Wohnung erfolgreich zu vermarkten. Wer will, kann seine Generalabos auch günstig auf den digitalen Markt bringen – ähnlich dem Modell von Easy Jet: Wenn die Nachfrage gross ist, sind die Preise höher. Bei tiefer Nachfrage sinken auch die Preise. So kämen auch Tagesgäste, die sich heute Skifahren kaum mehr erlauben können, wieder auf die Pisten. Und im Sommer wäre die Region Aletsch ein attraktives und umweltfreundliches Coaster-Bähnli-Paradise für den Grossraum Milano.

Dazu braucht's Tourismusstrukturen, die extrem nahe am Markt sind?

Niemandem käme es in den Sinn, die chemischen Produkte der Lonza durch Oberwalliser Lokalpolitiker vermarkten zu lassen. Gemeinderäte verstehen per se vom Tourismus genauso viel wie von der Chemie. Wer touristische Anlagen besitzt, soll zur Finanzierung der Destinationen beitragen und im Umfang seiner Beiträge auch mitreden können.

Nur drei von neun Tourismusregionen sind im Oberwallis vorgesehen. Keine Angst, dass Gelder ins Welschwallis abfliessen?

Jede Region soll mit ihren eigenen Mitteln arbeiten. Quersubventionierungen sind falsch. Nur so stimmt die Destinations-Idee. Am Beispiel Zermatt wird allerdings klar, dass diese Weltstation keine Destination mit Saas-Fee und Bürchen bilden will. Östlich der Kehrlichtverbrennungsanlage lässt sich umgekehrt eine vernünftige Destination aufbauen.

Die Destination Aletsch-Goms wurde nicht zuletzt durch Ihre Kritik zu Fall gebracht. Ist das kein Widerspruch?

Die Destination Aletsch ging unter, weil der Vorstand überfordert war und zu allem Unglück den unfähigen Geschäftsführer zu spät entlassen hat. Art Furrer und ich waren leider nicht im Vorstand. Wir waren aber bereit, bei einem Neustart unter dem Präsidium des politisch unverdächtigen Herbert Volken mitzuarbeiten. Aus Angst vor uns drei – und um die gemachten Fehler zu vertuschen – hat man dann die Destination überstürzt und gegen unseren Willen aufgelöst.

Aber diese Bedenken sind geblieben. Warum soll ein zweiter Anlauf erfolgreicher sein?

Destinationen müssen offenbar – wie Verkehrsvereine – von direkt Interessierten und nicht von touristischen Nichtschwimmern geführt werden. Langlaufen im Goms, Skifahren im Aletschgebiet und Bustourismus in Brig sind zudem komplementäre touristische Angebote. Wir können und müssen auf diesen drei Feldern schneller und besser werden. Anders sieht es aus, wenn Saas-Fee und Zermatt fusionieren sollen. Die stehen in direkter Konkurrenz zueinander.

Braucht es lokale Verkehrsbüros noch?

Logo. Der Gast will vor Ort kompetent informiert und beraten werden. Es braucht pragmatische Lösungen. Nehmen wir das Gebiet von BBT. In Blatten können und müssen die Büros der Bergbahn und des Tourismus kostensparend zusammengelegt werden. Am Bahnhof Brig braucht es ein gemeinsames, kompetentes Informationszentrum, das von der SBB betrieben wird. So werden Mittel frei. Wir haben heute das Problem, dass sich die Tourismus-Verantwortlichen lieber in der Lokalzeitung abbilden lassen, statt auf den Märkten zu arbeiten.

Sie kritisieren öffentlich BBT. Schadet dieser Machtkampf nicht der eigentlichen Arbeit?

Öffentlich haben sich andere geäussert. Mit mir hat der Walliser Bote nicht einmal gesprochen. In der Sache gilt: Praktisch alle BBT-Projekte, die halbwegs funktionieren, habe ich konzipiert und mit auf das Geleis geschoben. An der GV des Hoteliervereins Brig und Umgebung wurde letzte Woche einstimmig beschlossen, dass Armand Imhof und ich das Marketing-Konzept weiter betreuen. Und dafür zu sorgen haben, dass dieses auch umgesetzt wird.

Haben Sie an den Rücktritt als BBT-Vorstandsmitglied gedacht oder streben Sie das Vereinspräsidium an?

Es gibt andere, die zurücktreten, wenn in ihrer Abwesenheit ein kleinerer Putsch stattfindet. Das ist nicht meine Art. Ich will als grösster Kurtaxenzahler auch nicht unbedingt BBT-Präsident werden. Ich will, dass BBT lernt, professionelle Tourismusarbeit zu leisten. Gemeinsam mit anderen Hoteliers werden wir dieses Ziel innert relativ kurzer Zeit durchsetzen.

Sie haben den Ruf, ein cleverer Schnelldenker, aber kein Diplomat zu sein. Stehen Sie sich nicht oft selber im Weg?

Tourismus ist Ökonomie und nicht Diplomatie. Dem wichtigsten Wirtschaftszweig des Oberwallis stehen jene im Weg, die glauben, Tourismus sei die Fortsetzung von Lokalpolitik mit Fotos im Walliser Boten. Der Tourismus muss marktorientierter werden. Das ist ein schmerzhafter Prozess für jene, die weiter machen wollen wie bisher. Konflikte schaden nicht, im Gegenteil. Sonst bewegt sich nichts. Sonst gäbe es nicht einmal den äusserst erfolgreichen kleinen Treno Dotto.

» **TERREUR** Faut-il avoir peur du grand méchant loup? On diabolise volontiers le carnassier, de retour partout dans les Alpes.

» **ÉTUDE** L'historien français Jean-Marc Moriceau a recensé les attaques du prédateur contre l'homme, du XV^e au XX^e siècle.

» **BIOLOGIE** Selon le chercheur Patrick Durand, le risque existe, mais la cohabitation est possible entre l'homme et le loup.

Le loup attaque l'homme. Une étude historique va relancer la polémique

PASCALLE ZIMMERMANN

Un léger frisson sur la nuque, c'est ce que suscite souvent l'évocation du loup. La faute au Petit Chaperon rouge, aux récits de carnages dans les bois, aux images de sang innocent répandu sur la neige. Le carnassier fait peur.

A cela il y a bien quelques raisons, comme le démontre magistralement l'historien français Jean-Marc Moriceau, dans son livre *Histoire du méchant loup**. Ce professeur d'histoire moderne à l'Université de Caen a recensé plus de 3000 attaques du prédateur sur l'homme, dans 85 départements français, de la guerre de Cent Ans à celle de 1914-1918.

Son ouvrage destiné au grand public voudrait dédramatiser le conflit entre partisans et détracteurs du quadrupède, y compris en Suisse où le loup a beaucoup fait parler de lui cet hiver.

Mi-mars, on aurait aperçu un individu à 1,5 kilomètre seulement d'un village fribourgeois. En novembre, le gouvernement valaisan a ordonné l'abattage d'un prédateur qui avait aiguisé ses crocs sur plus de trente moutons. Eleveurs et défenseurs de la nature se sont affrontés. La bête empaillée trône aujourd'hui dans le bureau du conseiller d'Etat Jean-René Fournier comme un trophée. Pourquoi ce besoin de revanche à prendre sur le loup? Les explications de Jean-Marc Moriceau.

- Comment voit-on le loup aujourd'hui en France et dans les pays voisins?

- Depuis son retour naturel en 1993 et ses premières attaques sur le bétail un an plus tard, l'image du carnassier a été revalorisée. La conception de la place de l'homme dans l'univers a changé. On se soucie désormais de préserver la biodiversité. Le loup en bénéficie. Du coup, des tensions apparaissent entre les éleveurs de moutons, qui gèrent au quotidien les problèmes que pose la présence du prédateur, et les autorités chargées de préserver l'environnement.

- Il est devenu politiquement correct de faire du loup un animal inoffensif. A tort?

- Oui, dans une certaine mesure. Pour l'heure, j'ai recensé 3050 agressions ayant entraîné presque toujours mort d'hommes,



Jean-Marc Moriceau, professeur d'histoire à Caen, voudrait dédramatiser le conflit entre partisans et détracteurs du loup.

du XV^e au XX^e siècle. En étudiant les dépôts d'archives de 85 départements français, à travers, notamment, les registres des paroisses consignants les décès où l'extrême-onction n'avait

«On a vu parfois la main du diable, dans ces agressions, encore que l'Eglise soit restée très prudente sur ce thème»

JEAN-MARC MORICEAU

pu être administrée. Et grâce à l'aide de généalogistes dans toute la France, j'ai pu dresser un portrait scientifique des attaques du loup contre l'homme.



DAVID A. NORTH/CORBIS - A

TERRIFIANT Depuis toujours, le carnassier fait peur. Et il y a bien quelques raisons à cela, comme le démontre magistralement l'auteur de l'étude à paraître *Histoire du méchant loup*: Jean-Marc Moriceau a en effet pu recenser plus de 3000 attaques du prédateur sur l'homme entre le XV^e et le XX^e siècle dans 85 départements français.

- Y a-t-il eu beaucoup plus de victimes?

- Oui. J'estime que pour le XVII^e siècle, on ne peut avoir connaissance pour l'instant que d'une très petite partie du total (5% environ). Cela va en augmentant jusqu'au XIX^e, où j'arrive à saisir peut-être entre 15 et 35% de la réalité.

Mon étude s'arrête en 1918, avec la dernière agression supposée. Si l'on examine les chiffres, le risque que représente ce carnassier est très faible statistiquement. Il cause beaucoup moins de décès que les chutes ou la noyade. A l'échelle nationale, c'est insignifiant. Mais à l'échelle d'une région, ces carnages étaient bien plus sensibles et terrifiants. Ils marquaient les esprits pendant des générations.

* Jean-Marc Moriceau, *Histoire du méchant loup. 3000 attaques sur l'homme en France. XV^e-XX^e siècle*, Editions Fayard, 627 pages, 30 euros, à paraître le 6 juin.

«Il choisit des proies faciles: les enfants»

- Pourquoi le loup s'attaque-t-il à l'homme?

- Il faut distinguer deux types d'agressions: celles qui sont dues au loup anthropophage et celles qui sont causées par l'animal enragé. Le mangeur d'hommes est particulièrement terrifiant, car il s'attaque aux enfants de 5 à 14 ans gardant les troupeaux ou employés autrement dans les campagnes. Il sévit seul ou en couple, entre mai et septembre, lorsqu'il peut approcher sans être vu dans les hautes céréales.

- Et ce loup anthropophage aurait commencé par dévorer des cadavres...

- Le passage de la nécrophagie à l'anthropophagie est assez probable, oui. Selon l'hypothèse la plus plausible, le loup commun, qu'on trouve partout et qui mange du bétail, s'est mis à dévorer les cadavres laissés derrière elles par les armées. Avoir goûté la chair humaine

incite sans doute le loup à s'en prendre ensuite aux vivants. Il choisit des proies petites, légères et faciles à emporter: les enfants.

- D'où l'horreur que ces carnages inspirent.

- En effet, ces attaques ont souvent des témoins - d'autres enfants - qui racontent comment leur ami ou frère s'est fait dévorer vivant sous leurs yeux. Leur terreur amplifie encore l'horreur et ils racontent le drame durant toute leur vie. On a vu parfois la main du diable, dans ces agressions, encore que l'Eglise soit restée très prudente sur ce thème.

- Le loup mangeur d'hommes disparaît vers 1820, en raison de l'absence de charniers à ciel ouvert et des protections dont l'homme s'entoure. Le loup enragé prend le relais?

- On les confond en effet, alors que leurs modes d'agression sont radicalement différents. Le loup enragé n'a pas de «terri-

» **Mangeur d'hommes**

ATTAQUES LES PLUS SPECTACULAIRES DU LOUP MANGEUR DE CHAIR HUMAINE

EN 1598-99, on recense 79 décès. Généralement, le territoire de chasse est de 150 à 200 kilomètres carrés, couvrant une quinzaine de villages.

EN 1693-94, 152 agressions sont dénombrées entre le Val de Loire, l'Orléanais et la Touraine.

ENTRE 1713 ET 1715, 95 personnes sont dévorées.

DE 1764 À 1767, la «Bête du Gévaudan» fait 129 victimes. On pense qu'il s'agit de deux ou trois couples, et non d'une meute, opérant sur des zones et à des périodes qui se chevauchent.

ET CELLES DU LOUP ENRAGÉ

A BELFORT, dans le Jura, en 1590, une louve fait 12 victimes en quelques heures.

EN 1775, à Cluny, un loup dévore 30 personnes entre 15 heures et 18 heures le lendemain.

PRÈS D'UZÈS, en 1850, un animal tue 25 personnes entre 20 heures et 3 heures 30 du matin.

toire»: il opère en suivant une trajectoire. Il s'attaque aux personnes qu'il trouve sur son chemin, donc surtout des hommes adultes: bûcherons, forestiers, charbonniers. Il ne les mange pas, puisque la rage paralyse son larynx; il les déchiquette avec une férocité impressionnante. Il fait des dizaines de victimes en quelques heures, souvent durant l'hiver. C'est pourquoi l'imaginaire a retenu des scènes de carnages dans les bois, sous la neige.

- Faut-il avoir peur du retour du loup dans les Alpes?

- Les conditions environnementales sont complètement différentes: plus d'armées en marche, plus de cadavres à l'abandon. Pour ce qui est de la rage, le risque n'existe à l'évidence, statistiquement, que si l'on commence à avoir une population de plusieurs milliers de carnassiers.

P. Z.

» **Le «Concept loup»**

En Suisse, le loup a été éradiqué au XIX^e siècle. Pendant longtemps ses apparitions n'ont été que sporadiques. En 1979, la Suisse a signé la Convention de Berne, qui «protège strictement cette espèce». Mais depuis que l'animal réapparaît régulièrement dans notre pays, la Confédération adopte des mesures pour minimiser les conflits avec les éleveurs de bétail. En 2004, elle a mis en place le «Concept loup», qui stipule que le carnivore est protégé et qu'il ne peut être abattu que lorsqu'un individu cause des dégâts importants. Enfin, la Confédération soutient les mesures de prévention des dégâts causés aux animaux de rente et, en cas d'attaque contre les animaux de rente, participe aux coûts d'indemnisation à raison de 80%. **N. H.**

«Il n'y a strictement aucune raison de diaboliser le loup»

Le loup s'en est pris à l'homme par le passé. «Et alors?» lance Patrick Durand. Pour le biologiste, directeur du bureau d'études environnementales ECOTEC, le débat, pour passionnant qu'il soit sur le plan historique, n'a aucun intérêt du point de vue biologique. «Il est plus que probable que le loup ait consommé de la chair humaine. C'est banal. Regardez ce qui se passe avec des chiens domestiques dévorant des enfants. Un pitbull et un maître névrosé sont plus redoutables qu'un loup. Dans la nature, il existe un petit pourcentage d'animaux différents et potentiellement dangereux du point de vue comportemental. Des loups se sont certainement adaptés aux circonstances en se nour-

issant de cadavres. Certains ont probablement franchi le pas en attaquant des hommes vivants.»

Pour Patrick Durand, le vrai débat doit se faire en examinant la situation dans les pays où les populations de loups sont actuellement présentes: l'Italie, l'Espagne, la Suède, les pays de l'Est, notamment la Slovaquie et la Pologne. «Il ne s'est produit aucun accident grave vérifié depuis des décennies. Pourtant, les loups se promènent en totale liberté. C'est du reste pour cela que certains quadrupèdes italiens qui traversent les Alpes s'installent en Suisse.»

Ce processus de colonisation ne s'arrêtera pas, car les proies sont très nombreuses en Suisse (cerfs,

sangliers, chamois, chevreuils). Il convient de le gérer grâce à un «concept loup». Selon le biologiste, le vrai danger concernant la rage viendra bien davantage du renard que du loup. Quant à la consommation de chair humaine, «si le risque existe intellectuellement, il n'y a strictement aucune raison de diaboliser le loup.»

Reste que le prédateur traumatise les éleveurs car, au milieu d'un troupeau, il tue tout ce qui bouge, bien au-delà de ce qu'il peut consommer. «Par le biais des subventions, il convient de donner aux moutonniers les moyens de modifier leurs méthodes de pastoralisme et de protéger davantage leurs troupeaux.»



Le loup empaillé, ici dans le bureau du conseiller d'Etat Jean-René Fournier, à Sion, avait été abattu en Valais.

P. Z.

Landsgemeinde der Älteren

Am kommenden Donnerstag findet in Martinach die zweite Landsgemeinde der älteren Menschen statt

Martinach. – Im Wallis leben heute 53982 Personen von 60 Jahren und älter. Ihr Anteil an der Walliser Bevölkerung beträgt demnach mehr als 20 Prozent. An diese Menschen richtet sich die «Landsgemeinde der Älteren», die am kommenden Donnerstag, dem 24. Mai 2007, in Martinach stattfindet.

Das grosse Treffen der älteren Menschen, zu dem gegen 2000 Personen erwartet werden, findet zum zweiten Mal statt. Im Jahr 2003 hatten sich 1500 ältere Menschen zur ersten Ausgabe der Landsgemeinde in Savièse getroffen. Der Anlass im Tagungszentrum im Messegebäude von Martinach (CERM) steht unter dem Patronat der Walliser Regierung. Das OK wird von Präfekt Bernard Monnet geleitet.

So lange wie möglich daheim bleiben

Die von der Vereinigung der Rentnerinnen und Rentner getragene Veranstaltung, die unter dem Motto «Kraft der Solidarität» steht, soll sich vorrangig eines wichtigen Themenkreises für ältere Menschen annehmen, nämlich dem Thema «Hilfe für die Helfenden». Dies ergibt sich daraus, dass ein Drittel der Menschen, die

älter sind als 80 Jahre, Hilfe brauchen. Drei Viertel von ihnen leben daheim dank der Unterstützung und der Pflegeleistungen der eigenen Familienmitglieder.

Das wichtigste Anliegen der Älteren

An der ersten Landsgemeinde von Savièse wurde ein Fragebogen aufgelegt, der ergründen sollte, welche Bedürfnisse und Erwartungen die älteren Menschen an die Gesellschaft und die Gemeinschaft haben. Innerhalb der zahlreichen eingegangenen Antworten kristallisierte sich vor allem ein Punkt heraus: Die Angst, auf die alten Tage hin seine vertraute Umgebung und damit die eigene Wohnstätte verlassen zu müssen. Als erster Wunsch ist darum von den Älteren formuliert worden, so lange wie irgend möglich daheim zu bleiben.

Grosse Herausforderung für Helfende

Darum sollen die Netzwerke ausgebaut werden, die den möglichst langen Verbleib in der gewohnten Umgebung gestatten. Aber es gibt auch die Seite der Helfenden. Einen zunehmend abhängigen Menschen daheim zu pflegen, stellt Angehörige wie Ehegatten oder auch Kinder vor grosse Herausforderungen. Das kann

in Stress, in Spannungen und auch in Erschöpfung ausmünden. Dennoch stellt die Hilfe der Nächsten den wichtigsten Pfeiler dar, damit ältere Menschen möglichst lange daheim bleiben können.

Viermal billiger als in einer Institution

«Die Pflegekosten für eine ältere Person, die daheim gepflegt wird, belaufen sich im Jahr auf rund 16000 Franken in einem Heim muss man vom vierfachen Betrag ausgehen», sagt Bernadette Roten, Präsidentin der Walliser Rentnervereinigung, die als Trägerin auftritt. Die Forderung, ältere Menschen so lange wie möglich zu Hause zu behalten, entspricht also neben einer sozial- und gesellschaftspolitischen durchaus auch einer ökonomischen Notwendigkeit.

Anerkennung für die Helfenden

«Angesichts der vielen Vorteile des bewundernswerten Engagements der Nächsten verlangen wir eine Anerkennung und eine Aufwertung ihres Beitrages», fordert Bernadette Roten. Es gehe auch darum, wichtige Werte in unserer Gesellschaft wie gegenseitige Hilfe, Solidarität und Respekt gegenüber den anderen zum

Tragen zu bringen, und dies gerade im Falle der Krankheit und des Alters. In diesem Sinne wird sich die Landsgemeinde von Martinach in einem Appell an die Behörden, aber auch an die Gesellschaft richten, um die Lage der Helfenden zu verbessern. Als zweiter Themenkreis sollen Fragen im immer aktuellen Zusammenhang mit der Diskriminierung von älteren Menschen und der älteren Generation zur Sprache kommen. Es ist auch dies ein aktueller Problemkreis, der viele Betagte anspricht.

Aber auch ein gemütlicher Teil

Das Tagesprogramm erschöpft sich aber keineswegs in Sachdiskussionen und in der Verabschiedung von Resolutionen zu den beiden Themenkreisen der Landsgemeinde von Martinach. Auch der gemütliche Teil soll nicht zu kurz kommen: So nehmen die Debatten auf dem Podium nur gerade gut anderthalb Stunden in Anspruch. Dann folgt ein Apéro mit musikalischen Einlagen, weiter ein Mittagessen mit Ansprachen. Die Veranstaltung beginnt um 09.00 Uhr und endet um 16.00 Uhr. Die Kosten belaufen sich auf 35 Franken pro Person, 65 Franken pro Person inklusive Carfahrt nach Martinach.

«Des éléments intéressants, mais...», selon l'UDI



L'UDI, qui se déclare favorable au principe du regroupement des forces touristiques en régions – ici la station de Verbier –, trouve le chiffre de 9 défini dans le projet de loi «totalement arbitraire». LDD/A

CHARLES MÉROZ/C

L'Union des indépendants (UDI) prend position sur la future loi sur le tourisme, actuellement en consultation. Dans un communiqué diffusé ce week-end, le président Gérard Godel et le secrétaire général Jean-Yves Gabbud estiment que le projet de loi apporte «quelques éléments intéressants, comme la disparition de Valais Tourisme et l'instauration d'une promotion commune sur la marque Valais du tourisme, de l'agriculture et de l'économie à travers la mise en place de Promo Valais dans laquelle les différents acteurs seront représentés».

En revanche, l'UDI émet quelques doutes sur la loi telle

le projet de loi paraît «totalement arbitraire». Il en va de même, selon le communiqué, du nombre de nuitées nécessaires (1,5 million) et du chiffre d'affaires à réaliser (5 millions): «Ces chiffres peuvent être des objectifs à atteindre, mais ne devraient pas figurer de manière aussi impérative dans la loi. Ils ne reposent sur aucune conception stratégique. Pour l'heure, personne n'est d'ailleurs capable de donner les contours de ces régions.»

L'UDI rompt une lance en faveur de la préservation des sociétés de développement locales: «Les comités des SD, constitués en général de bénévoles, mettent sur pied à peu de frais des manifestations intéres-



«Pour l'heure, personne n'est capable de donner les contours de ces régions»

JEAN-YVES GABBUD

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UDI

qu'elle sera proposée au Parlement «en raison de la multiplication du nombre de taxes et d'impôts». L'organisation se déclare ainsi pour la suppression des taxes de séjour pour l'ensemble des acteurs touristiques, taxes qui pénalisent la branche hôtelière. Selon l'UDI, «afin de simplifier l'encaissement et pour décharger les hôteliers des charges administratives, la taxe de séjour devrait être remplacée par une taxe sur la valeur cadastrale des hôtels, comme la loi le prévoit pour la parahôtellerie».

Si l'UDI se déclare favorable au principe du regroupement des forces touristiques en régions, le chiffre de 9 défini dans

santes. Il ne faudrait pas remplacer ces personnes par de nouveaux fonctionnaires du tourisme qui augmenteraient les frais de la promotion touristique sans apporter ni supplément d'âme ni efficacité supplémentaire.» En outre, selon l'UDI, «un mode de financement direct pour les acteurs locaux doit figurer dans la loi». A noter enfin que l'organisation juge «excellent» le principe de constitution des régions en sociétés anonymes (S.A.). Un bémol cependant: «Le pouvoir de décision doit toutefois se retrouver non pas entre les mains des communes, comme le prévoit la loi, mais entre celles des acteurs du tourisme.»

Le loup divise les moutons pour régner

PARADOXE ► Seuls les moutons blancs se laissent parquer la nuit. Cette tendance marque la fin du mouton nez-noir, race antique et exclusive du Haut-Valais.

Le Parlement du côté des éleveurs



Jürgen Rohmeder prend la tête de l'Association de défense contre les grands prédateurs.

LE NOUVELLISTE

En 2002 Jürgen Rohmeder, qui est également pharmacien et spécialiste AOC du safran de Mund, éditait un pamphlet intitulé «Un loup contre 50 moutons» («Ein Wolf gegen 50 Schafe», chez Rotten Verlag à Viège). Depuis, la limite «en moutons», pour abattre un loup, est tombée à 25 dans notre canton. Pour les éleveurs, contraints à une sinistre comptabilité, c'est encore beaucoup trop (voir ci-contre).

Vendredi passé, nous avons essayé d'atteindre les représentants du WWF pour une prise de position à ce sujet, Marie-Thérèse Sangra, secrétaire du Valais romand, et Ralph Manz, secrétaire du Haut-Valais, malheureusement en vain.

L'affaire des grands prédateurs a pris une nouvelle tournure devant le Grand Conseil valaisan. Le 11 mai passé, les députés ont décidé à une forte majorité d'accepter une motion demandant une disposition légale supprimant l'effet suspensif en cas de décision de tir de loup. Dans la foulée, le même groupe de députés a défendu un postulat souhaitant limiter, voire supprimer, la protection du prédateur.

La gauche, aidée par les radicaux, a tenté de combattre ce postulat, en vain. Les défenseurs du loup ont argué que la limitation ou la suppression de la protection du prédateur n'était pas du ressort de Sion, mais de celui de Berne. En tout cas, cette suppression d'impunité apporte de l'eau au moulin de l'association contre les grands prédateurs, dont Jürgen Rohmeder est le secrétaire. PC

PASCAL CLAIVAZ

Dans son illustration de l'Association de défense contre les grands prédateurs, son secrétaire Jürgen Rohmeder attaque une grande organisation environnementale: «Dès 1995, les éleveurs de moutons et de chèvres en Valais se sont vite rendu compte que le WWF poursuivait une politique active de repeuplement de nos espaces alpins par le grand prédateur.» En 2002, le comité contre le loup démarrait donc: «La décision fut prise à la vue de l'atroce spectacle de douzaines de moutons blessés à mort ou tués par un seul loup.»

Nez-noirs et blanches et noires

Pour en savoir davantage, nous avons rencontré Toni Imstepf, président de l'association locale des éleveurs de Bitsch près de Naters et possesseur de 56 moutons nez-noir, qui sont la race originale du Haut-Valais. A son côté, Martin Schmid, éleveur du coteau de Naters, est détenteur de 120 moutons nez-noir et de 15 chèvres blanches et noires, autre exclusivité haut-valaisanne. C'est bientôt la montée à l'alpage et les deux éleveurs ont la gorge nouée. Car tous deux vont laisser leurs moutons à l'air libre et sans garde, soit sur les alpages de Belalp au bord du glacier d'Aletsch, soit sur ceux de Reckingen dans la vallée de Conches ou encore au Sim-



«Sans notre labour quotidien, ce bucolique paysage deviendrait sinistre et rebutant»

MARTIN SCHMID

ÉLEVEUR

plon. Reckingen et le Simplon ont été des hauts lieux de l'intervention du loup, l'été passé.

Passion principale, occupation secondaire

Tous deux exercent une autre profession qu'éleveur. Toni Imstepf est mécanicien et Martin Schmid est employé des CFF. Le premier a dix hectares entre Naters et Blatten, le deuxième 16 hectares et 10 écuries dispersées dans la même région.

A Bitsch, commune de 800 habitants, il y a une petite dizaine d'éleveurs qui sont rattachés à l'association. «Mais beaucoup n'en font pas partie», précise son président. Quant à la septantaine d'éleveurs de Naters, ils le font pratiquement tous en occupation secondaire.

La passion et la tradition du nez-noir ou de la chèvre blanche et noire les anime. Après le travail le soir, en toutes saisons,



Chèvres de la race blanche et noire sur des rochers au-dessus de Naters. LE NOUVELLISTE

il faut aller voir les bêtes. «L'été, je vais les visiter deux à trois fois par semaine sur l'alpage, jusqu'à minuit. L'année passée j'ai eu de la chance, aucun pré-



Jürgen Rohmeder, Toni Imstepf et Martin Schmid unis dans la défense des moutons nez-noirs contre les grands prédateurs. LE NOUVELLISTE



Un superbe spécimen de la race blanche et noire. LE NOUVELLISTE

dateur n'est venu les attaquer.» Ni Toni Imstepf ni Martin Schmid n'ont encore eu affaire au loup. Le premier a eu affaire aux avalanches: il y a dix ans, il a perdu 26 moutons dans une coulée.

Ou bien le loup, ou bien le nez-noir

Le deuxième ajoute: «Vous voyez ce paysage de prairies et de bocages. Tous les soirs jusque dans la nuit, il faut l'irriguer. Nous avons chacun notre bisse, chacun nos heures, nous devons entretenir les rigoles. Tout cela prend un temps et une énergie énormes, tout cela se fait à pied, y compris les foins. C'est de l'agriculture biologique que nous pratiquons. Nous sommes des dizaines à entretenir les hectares de ce coteau bocager de Naters. Si nous n'étions plus là, ces magnifiques prairies arborisées se transformeraient en un affreux bush couleur rouille et

plein de vernes. Pour le tourisme, ce ne serait pas bon non plus.» Et Toni Imstepf de mettre le doigt sur une contradiction de la politique actuelle du loup: «Vous vous rendez compte de l'amour que nous portons à nos races haut-valaisannes. A la fin de la saison, nous sommes

contents lorsque nous arrivons à équilibrer nos comptes. Or il existe, à l'alpe Pontimia du Simplon, une politique destinée à favoriser la garde et la mise en enclos des troupeaux. Nos nez-noir mangent le soir et la nuit, il est donc impossible de les parquer lorsqu'il fait noir. Pour

cela, il faut les remplacer par des moutons beige qui mangent le jour. Les défenseurs du loup nous poussent donc à abandonner notre élevage traditionnel. Or je puis vous assurer que sans la stimulation de cet élevage, nous laisserons en friche nos prairies du coteau de Naters.»

PUBLICITÉ

puissance Mac

Administration
1992 Les Agettes
Tél. 027 207 23 23
Fax 027 207 23 09
Dépannage
0900 907 907
2.-appel + 2.50/min.

Magasin
Ch. de la Veyre-d'En-Haut
1806 St-Légier (VD)
Tél. 021 921 77 07
www.puissancemac.ch

Apple Authorized Reseller

- Formation
- Vente
- Installation
- Maintenance
- Internet
- Réseau
- Prépresse
- Base de données

info@puissancemac.ch

VOTRE COACH «MINCEUR»

UN ÉTÉ SANS CELLULITE

027 322 33 00

newBODYLINE

Traitements aminçissants et anticellulite
Cellu M6 - Bodysculptor

POUR VOTRE BIEN-ÊTRE

Massages relaxants aux pierres chaudes

Passage des Remparts 25 1950 Sion www.newbodyline.ch

Le Valais lève la matze pour le Tonkin

LIGNE SUD-LÉMANIQUE ► Vingt-quatre millions de francs ont été investis pour moderniser la ligne du Tonkin. En marge de l'inauguration officielle, les regards se tournent désormais vers la France.

NICOLAS MAURY

«De nombreux clous ont été plantés dans les années 1980 et 1990 pour la cause du Tonkin, alors menacé de fermeture. Aujourd'hui, on y plante à nouveau des clous, mais dorés», explique, levant la matze, Nicolas Mayor, chef du Service des transports de l'Etat du Valais. «Nous célébrons en effet une étape importante de modernisation côté suisse. De l'autre côté de la frontière, le dessouchage est un premier pas vers la réhabilitation.»

Hier à Saint-Gingolph, tout le Chablais politique était réuni pour inaugurer les nouvelles structures d'accueil des gares, les passages à niveau modernisés et le block de ligne automatisé de la ligne du Tonkin (voir encadré). «Grâce à la collaboration du canton, de la région des communes et des CFF, la voie a pu être sauvée. Mais la bataille n'est pas encore gagnée», enchaîne Jean-Jacques Rey-Bellet, chef du Département des



En juin 1989, la matze était levée pour sauver le Tonkin, menacé de fermeture. Hier, Antoine Lattion (à gauche), Georges Mariétan et Jean-Jacques Rey-Bellet l'ont à nouveau brandie à l'occasion de la modernisation de la ligne. MAILLARD



«Les clous dorés symbolisent le ralliement réussi et la volonté de poursuivre l'action»

JEAN-JACQUES REY-BELLET

PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT VALAISAN

transports, de l'équipement et de l'environnement. «Le trafic relativement stable demeure modeste en dehors des heures de pointe. La garantie d'exploitation sera renforcée par la continuité planifiée du réseau sur sol français.» Et le président du Gouvernement valaisan rappelle les pas déterminants encore à faire: lancer les études et réaliser les aménagements de la réhabilitation. «La première étape consistera en une exploitation touristique et occasionnelle dès 2010. L'exploitation commerciale suivra à partir de 2013-2015.»

Si 24 millions de francs furent nécessaires pour moderniser le tracé helvétique, «40 à 50 millions d'euros seront à déboursier côté hexagonal», détaille Nicolas Mayor. «La France pilotera les opérations. Notre canton sera vraisemblablement partenaire dans le cadre des études de projet.»

Ces propos ne peuvent que satisfaire Marie-Françoise Favre, présidente gingolaise: «Pourvu que les résolutions prises à tous les niveaux ne restent

SÉCURITÉ PRIORITAIRE

Huit gares et haltes entre Saint-Maurice et Saint-Gingolph bénéficient d'installations neuves: quais de 55 cm de hauteur, locaux d'attente conviviaux, éclairage sécurisant. La modernisation et l'automatisation des passages à niveau et du bloc de ligne est par ailleurs en voie d'achèvement. «Tout sera fini pour novembre. Il reste quelques mises au point à faire», détaille Patrick Vianin, chef du management des projets CFF pour la Suisse romande. «Pour des raisons techniques, la mise en service s'effectuera en une seule fois. Aussi, les usagers distingueront encore pendant quelques mois des installations de sécurité encore en construction.» NM

pas un vœu pieux. Saint-Gingolph ne doit plus être un cul-de-sac. Le Chablais et le Valais méritent une ouverture sur la



A l'image de la halte de Collombey, les gares se veulent désormais conviviales et pratiques. MAILLARD



La construction de nouveaux quais à hauteur de 55 cm permet un accès au train facilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite. MAILLARD

France. Les travaux entrepris par les CFF ne doivent pas s'arrêter à la frontière, mais profiter au développement de la ligne

jusqu'à Evian.» Et si les choses traînent, tout le monde était d'avis, hier, de lever à nouveau la matze.

Le Valais «lève la Matze» en l'honneur du Tonkin



RITUEL Les présidents du Conseil d'Etat, Jean-Jacques Rey-Bellet, (à g.) et du Grand Conseil, Georges Mariétan, ont planté un clou dans la massue en bois. SAINT-GINGOLPH, LE 22 MAI 2007

SAINT-GINGOLPH

La modernisation de la ligne ferroviaire est en voie d'achèvement du côté suisse. Près de 24 millions de francs ont été investis en deux ans. L'inauguration des nouvelles gares s'est déroulée hier, à deux pas de la frontière.

SÉBASTIEN JORDAN

Au XV^e siècle, le petit peuple «levait la Matze» pour signifier son insubordination envers l'ordre établi. Si l'heure n'est plus à la «jacquerie», le rituel est devenu un symbole de ralliement... Il y a bientôt deux décennies, les Valaisans plantaient ainsi des clous dans la célèbre massue en bois, afin de protester contre la décision des

CFF de cesser ses activités sur la ligne ferroviaire du Tonkin entre Saint-Maurice et Saint-Gingolph.

Cette mobilisation a porté ses fruits... Mais plus sûrement encore, les efforts financiers consentis par les communes du Chablais et du canton, qui ont débouché en décembre 1993 sur la signature d'une convention entre l'ex-régie fédérale et le Conseil d'Etat.

La plate-forme était sauvée? Mieux que ça... Depuis octobre 2005, les CFF ont investi près de 24 millions de francs - dont 2 millions à la charge du canton et des collectivités locales - pour la moderniser et la sécuriser. Les huit gares et haltes de la ligne ont été rénovées et les quais rehaussés pour un surcroît de confort. En voie d'achèvement, l'automatisation d'une trentaine de passages à niveau et du block



PHOTOS ARNOLD BURCHER

CONFORT A l'instar de la gare de Vouvry, huit structures d'accueil ont été rénovées. Les passages à niveau seront, sous peu, tous sécurisés. VOUVRY, LE 22 MAI 2007

de ligne contribuera par ailleurs à augmenter la capacité de la ligne exploitée par la compagnie RegionAlps et à améliorer la stabilité des horaires: «Cet équipement est le moins visible, mais il est le meilleur garant de la pérennité de l'exploitation de la ligne», s'est félicité Jean-Jacques Rey-Bellet, le président du Gouvernement valaisan.

«La bataille du Tonkin» se poursuit côté français

Dans le cadre de l'inauguration des nouvelles infrastructures, les autorités du canton ont refait hier le coup de la Matze devant la gare de Saint-Gingolph. Histoire de célébrer «le ralliement réussi», certes, mais aussi pour rappeler que la «bataille du Tonkin» n'est pas encore gagnée: «La garantie de l'avenir passe encore par la con-

tinuité planifiée du réseau sur sol français», a notamment expliqué le chef du Département des transports valaisan (DTEE).

Désaffecté depuis 1999, le tronçon sud lémanique entre Saint-Gingolph et Evian - d'une longueur de 18 km - est en effet toujours en attente d'une réhabilitation. Un premier pas a été réalisé avec le récent dessouchage de la voie (24 heures du 1er mars). Mais des études doivent encore être entreprises, sous l'égide de la Région Rhône-Alpes, en prévision d'une hypothétique réouverture de la ligne au trafic touristique d'ici à 2010.

Quant à sa réhabilitation complète, qui permettrait notamment d'assurer la liaison avec le grand projet ferroviaire «CEVA» - entre Genève et Annemasse - elle est attendue à l'horizon 2013-2015. ■

Die «Tonkinlinie» feiert ihre Wiedergeburt

Bahnlinie «Tonkin» St-Maurice–St-Gingolph

St-Maurice. – (I-VS) Weniger als zwei Jahre nach Beginn der Umbauarbeiten können die acht Bahnhöfe und Haltestellen der «Tonkinlinie» sichere und freundliche Einrichtungen vorweisen.

Die vor dem Abschluss stehende Modernisierung und Automatisierung der Bahnübergänge und des Blocksystems ermöglichen ausserdem eine gesteigerte Leistungsfähigkeit der Strecke und eine Optimierung des Fahrplans. Die Kosten belaufen sich auf rund 24 Millionen Franken. Rund 50 Vertreter der Behörden, Unternehmen und Ingenieurbüros haben gestern Dienstag in St-Maurice der Eröffnung der Empfangsschalter in den Bahnhöfen und Haltestellen auf der «Tonkinlinie» beigewohnt. Von nun an verfügen die acht Haltestellen der Linie über moderne, sichere und freundliche Einrichtungen: Bahnsteige von 55 cm Höhe,

neue Überdachungen für die Informations- und Warteräume, zweckmässige und moderne Beleuchtungen.

Einmalig – sogar in Europa

Die Modernisierung der Linie wurde von der SBB in Partnerschaft mit dem Kanton Wallis und den Gemeinden realisiert und beinhaltet auch die Automatisierung der Bahnübergänge und des Blocksystems. Anlässlich der Eröffnungsfeierlichkeiten wies Patrick Vianin, Chef Region Westschweiz Management der SBB Projekte, auf die Einmaligkeit der «Tonkinlinie» in der Schweiz, sogar in Europa hin: «Nach Abschluss der Arbeiten wird es nun nicht mehr der Zug sein, der im unüberwachten Bahnübergang in Evouettes anhält, um den Autos den Vortritt zu gewähren. Es werden die Autos sein, die ihrerseits vor den Schranken anhalten müssen, was der Logik des Bahnverkehrs entspricht.»

Modernisiert und integriert

Staatsratspräsident Jean-Jacques Rey-Bellet, Vorsteher des Departements für Verkehr, Bau und Umwelt (DVBU) betonte die Bedeutung dieses Kampfs um die Wiedereröffnung einer Linie des öffentlichen Verkehrs, die bis vor kurzem noch von der Schliessung bedroht war. Die «Tonkinlinie» präsentiert sich heute modernisiert und ist insbesondere mit der bevorstehenden Eröffnung des Lötschbergs in ein immer leistungsfähigeres Walliser Verkehrsnetz integriert. Eine Erweiterung Richtung Evian, Thonon und Genf des Betriebs der «Tonkinlinie» könnte schon morgen Wirklichkeit werden. Die Modernisierung der «Tonkinlinie», deren Betrieb der RegionAlps anvertraut wird, bedeutet für die Fahrgäste eine gesteigerte Leistungsfähigkeit und eine Optimierung des Fahrplans.

Die Linke vor einer Zerreissprobe?

Am SPO-Nominierungskongress für die Nationalratswahlen 2007 zeichnet sich ein Machtkampf ab

Naters / Agarn. – Die Nominierung der SP des Bezirks Brig von Hans-Josef Jossen, Vizepräsident von Naters, für die Nationalratswahlen im Herbst stösst parteiintern nicht nur auf Gegenliebe. Die von einem kantonalen Wahlgremium abgesprochene Strategie ist durch seine Kandidatur ins Wanken geraten.

Hans-Jörg Fehr, Präsident der Sozialdemokratischen Partei der Schweiz, könnte am Freitagabend Zeuge eines interessanten Nominierungskongresses der SPO werden. Der oberste Sozi ist im «Simplon» in Naters als Gastredner eingeladen. So wie sich die Dinge gestern Nachmittag präsentierten, könnte es bei der Kandidatenkür zu einer interessanten basisdemokratischen Auseinandersetzung kommen, die zwar grundsätzlich als normal und wünschenswert zu bezeichnen ist, in diesem Falle aber partei- und personalpolitische Opfer fordern könnte. Und das nicht nur im üblichen Sinne von unterlegenen Kandidaten, die allenfalls über die Klinge springen müssen. Unter Umständen wird die Oberwalliser Linke nach dem Kongress führungslos dastehen.

Präsidentiale Fragezeichen

Parteipräsidentin und Grossrätin Susanne Hugo-Lötscher (Agarn) macht nämlich keinen

Hehl daraus, dass ihr die von der SP des Bezirks Brig seit Montagabend festgenagelte Kandidatur von Hans-Josef Jossen Kopfzerbrechen bereitet. Dabei sei nichts gegen den Kandidaten an sich gesagt. Viel dagegen übers Prinzip. Ein kantonales Wahlkomitee, dem aus dem Oberwallis neben der Präsidentin auch Staatsrat Thomas Burgener, Ständeratskandidat Peter Jossen und Grossrat German Eyer angehörten, einigte sich mit den welschen Parteikollegen nämlich auf die Strategie, neben den beiden amtierenden Nationalräten Jean-Noël Rey und Stéphane Rossini auf die Karte «Frau» zu setzen. Ausgemacht wurde eine Sechserliste mit vier Kandidatinnen hinter den beiden Mandatsinhabern.



Die Frauen-Option

Dies mit der Option, den Frauen eine realistische Perspektive auf ein Amt zu eröffnen. Und zwar für den Zeitpunkt, wenn einer der beiden heutigen Nationalräte, denen man intern zutraut, ihre Sitze zu verteidigen, als Nachfolger von Thomas Burgener in den Staatsrat überwechselt. Wird nun Hans-Josef Jossen ein Listenplatz zugestanden, sind dessen Chancen auf den dritten Platz durchaus intakt, womit die Frauen-Aussichten zur Alibi-Übung verkämen.

Frage des Vertrauens

Susanne Hugo-Lötscher sagt das so freilich nicht. Ihr geht es um Grundsätzliches. «Wenn ein Gremium eine Strategie ab spricht, gehe ich davon aus,



dass die Parteibasis diese stützt. Das ist letztlich eine Frage des Vertrauens in die Führung.» Für sie ist nach dem Entscheid des Bezirks Brig für Freitag klar: «Ich stelle die beiden offenen Wege zur Diskussion und die Mitglieder werden entscheiden.» Mit dem Verdikt werde sie als Demokratin keine Mühe haben. Sie behalte sich aber vor, daraus die persönlichen Konsequenzen zu ziehen. Wie diese aussehen, darüber mochte die Parteipräsidentin gestern nichts sagen. Intern sei ihre Strategie aber kommuniziert worden und aus den Zwischentönen lässt sich leicht herauslesen: Wird Jossen von der SPO für die kantonale Einheitsliste portiert, ist Susanne Hugo-Lötscher nicht mehr Kandidatin. Und auch die Parteiführung wird sie höchstwahrscheinlich abgeben.



Taktisches Problem

Mit einer gewissen Solidarität wird sie seitens der zweiten potenziellen Oberwalliser Kandidatin, der Visper Gemeinderätin Helene Mooser Theler, rechnen können. «Für mich ist wichtig, was Susanne machen wird», sagt Mooser, deren Nominierung im Bezirk Visp gestern Abend anstand. «Ich werde am Freitag auch aus dem Bauch heraus entscheiden», sagt sie. Bis dorthin will sie noch diverse klärende Gespräche führen. Persönlich habe sie mit der Kandidatur Jossen kein Problem. «Er ist mir recht und wertvoll.» Sie sei in einer anderen Situation als die Parteipräsidentin und auch zu wenig absolutistisch, hält Mooser fest. Es gebe aber durch die Nomination Jossens in der Tat «ein Problem eher taktischer Natur».

Kein Fehlverhalten

Dieses Problem sieht auch German Eyer. Aber im positiven Sinne. Er liebt den offenen Wettstreit. «Das macht doch den Kongress erst interessant.» Die grösste Oberwalliser Bezirkspartei habe nun mal einen legitimen Anspruch, einen Kandidaten zu stellen, zumal dieser breit anerkannt sei. Das habe die Basis praktisch einstimmig so entschieden und dem gelte es sich zu beugen, auch wenn die Vorgespräche anders verlaufen seien. Dass er sich damit persönlich in einem unmöglichen Spagat befindet, nachdem er zuvor den Entscheid «Mandatsträ-

ger plus Frauen» mitgetragen hat, sieht er nicht. «Ich habe an der Bezirksversammlung beide Möglichkeiten offen und fair dargelegt. Danach wurde entschieden. Und die Basis hat nun mal das letzte Wort.»

Konstellation offen

Unbestritten ist, dass die SP-Liste durch eine Kandidatur von Hans-Josef Jossen im Oberwallis deutlich gewinnt. Verständlich sind nach den gelaufenen Strategiegesprächen die weiblichen Vorbehalte. Ob es freilich im Unterwallis überhaupt zu einer zweiten Kandidatur hinter der gesetzten Francine Cutruzzola, alt Grossrätin und Gemeinderätin in Monthey, reicht, ist noch offen. Die umschwärmte Lieblingskandidatin Anne-Christine Bagnoud zielt sich standhaft. Aus dem von den Strategen geplanten 2 (Nationalräte) plus 4 (Frauen) mit dem selben Kandidatenverhältnis Ober-/Unterwallis könnte deshalb leicht eine andere Formel werden.

Angespannte Situation

Sicher ist, dass sich die SP, respektive einige ihrer Spitzenrepräsentanten, im Vorfeld ihrer Nominierungskongresse in einer ungemütlichen Situation befinden. Die Situation wird als angespannt bezeichnet. Gefragt wäre angesichts des keineswegs gesicherten zweiten Nationalrats-Sitzes statt dessen interne Einigkeit. Entscheiden wird über die definitiven Listenplätze die Kantonalpartei am 2. Juni in Siders. **tr**

Unerwünschte (?) Konkurrenz aus dem Bezirk Brig durch Hans-Josef Jossen für die beiden SP-Nationalrats-Kandidatinnen Susanne Hugo-Lötscher und Helene Mooser Theler.

Fotos zvg

Les candidats au Conseil national du Parti démocrate-chrétien du Haut-Valais (CVPO): Niklaus Furger, Markus Truffer, Viola Amherd, Erno Grand, Thomas Lehner, Felix Ruppen. WB ▶



Les candidats au Conseil national du Parti chrétien-social du Haut-Valais (CSPO): Hans Schwestermann, Daniel Troger, Graziella Walker, Andreas Biner, Roberto Schmidt. RRO ▶



ÉLECTIONS FÉDÉRALES ▶

Les chrétiens sociaux et les démocrates chrétiens haut-valaisans ont décidé de proposer des listes apparentées pour le National.

Les «Noirs» veulent élire la femme, les «Jaunes» reconquérir leur siège

PASCAL CLAIVAZ ET VINCENT FRAGNIÈRE

Dans le Haut-Valais, toute élection politique doit tenir d'une réalité qui date: Les «Noirs» (CVPO) et les «Jaunes» (CSPO) pèsent plus de 80% de l'électorat.

En 2003, pourtant, en l'absence d'apparementement, le Haut-Valais avait réussi à perdre un siège au National, celui du «Jaune» Odilo Schmid au profit de l'UDC Oskar Freysinger. Cette année, ils comptent bien le reconquérir, puisqu'ils sont solidement apparentés aux noirs et au PDCv.

Même si finalement René Imoberdorf, président de Viège, a choisi d'être candidat au Conseil des Etats (voir encadré), le comité des «Jaunes» estime la liste pour le National suffisamment forte pour reconquérir le siège perdu.

Les «Jaunes»: 10% de suffrages en plus

Selon lui, la large distribution de personnalités reconnues contribuerait à animer cette campagne pour le National. Hans Schwestermann est un populaire vice-président de Brigue. Daniel Troger fait autorité en tant que président du chef-lieu du district de Rarogne occidentale et Graziella Walker est l'atout féminin de la liste, avocate, ancienne syndicaliste et présidente de la commune fusionnée de Riederalp (ex-Ried-Mörel, Greich et Goppisberg). Roberto Schmidt, ancien porte-parole du parti durant des années, avait brillamment remporté la présidence de Loèche.

Enfin, malgré l'âpre lutte qui l'avait opposé à l'ancien chef de groupe et di-

recteur de la Chambre valaisanne de commerce et d'industrie Thomas Gspöner, Andreas Biner est, grâce à sa présidence de la bourgeoisie de Zermatt, l'un des hommes forts de la riche vallée touristique du Cervin. Au surplus, il est aussi le président du CSPO.

Toutes ces personnalités, de poids égal, se retrouveront en forte concurrence, ce qui devrait permettre une forte mobilisation de leurs électeurs respectifs et faire progresser le parti.

Les stratèges comptent là-dessus pour augmenter le total des suffrages de 10% par rapport à 2003 (un peu plus de 62 000 voix avec la liste des jeunes CSPO). Les «Jaunes» visent donc les 68 000 voix nécessaires à arracher le siège.

Les «Noirs»: Viola Amherd mise en valeur

Du côté des «Noirs», la liste concoctée poursuit l'objectif de mise en valeur de la seule femme valaisanne présente à Berne, la présidente de Brigue Viola Amherd. Un concurrent aurait pu lui faire de l'ombre, le populaire Marcel Mangisch de Bitsch, ex-président du Grand Conseil, mais il a préféré renoncer. Bien des «Noirs» des districts de Brigue, Rarogne oriental et Conches auraient aimé le voir figurer sur la liste du Conseil national.

L'actuelle liste est donc, en plus de la sortante, formée du vice-président de Viège Niklaus Furger et des députés Markus Truffer ex-directeur des écoles de Saint-Nicolas, Erno Grand vice-président de Loèche, Thomas Lehner de Bärchen et Felix Ruppen de Naters.

DEUXIÈME TOUR



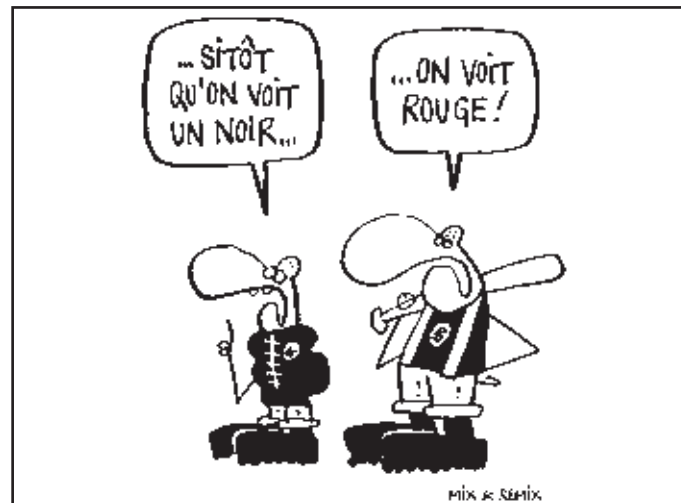
René Imoberdorf PRÉSIDENT DE VIÈGE

L'inconnue Imoberdorf

Selon un tournus «programmé» entre Jaunes et Noirs, le mandat du Conseil des Etats revient au Parti chrétien-social du Haut-Valais (CSPO) pour huit ans. L'ancien conseiller d'Etat Wilhelm Schnyder, populaire dans tout le canton, semblait tout désigné pour une candidature au côté de Jean-René Fournier. Mais vu l'hostilité des quadragénaires du parti et l'obstination de René Imoberdorf président de Viège, il a préféré renoncer, au tour de Noël. Beaucoup cependant, estimaient qu'un ticket Schnyder aux Etats et Imoberdorf au National aurait permis, sans trop de difficultés, aux jaunes de conquérir les Etats et de reconquérir le National. Il n'en a pas été ainsi et René Imoberdorf risque peut-être de se lancer dans un deuxième tour disputé face à l'autre candidat haut-valaisan déjà en lice pour les Etats, le socialiste Peter Jossen.

ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DE LA LICRA VALAIS

Lutter contre l'intolérance



PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTINE SCHMIDT

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme en Valais peut mettre un terme à son absence. Dissoute en 2004, la section valaisanne de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, la LICRA-Valais, sera en effet reconstituée ce soir à Sion. Gérard Tchedry est à l'origine de cette renaissance. Domicilié à Monthey, où il a installé son cabinet, ce psychologue et psychothérapeute FSP évoque les raisons qui l'ont motivé à remettre sur les rails cette section valaisanne, mais aussi et surtout les objectifs qu'il propose à la nouvelle LICRA-Valais.

rejet. A mon sens, il faut s'inspirer des comportements antisémites pour éviter aujourd'hui des réactions non justifiées contre l'islam. Il ne faudrait pas que les musulmans deviennent les juifs de demain... C'est donc avant tout contre l'intolérance que nous devons nous attacher à lutter.

Outre la lutte contre l'intolérance, quels sont les objectifs de la nouvelle LICRA-Valais?

Nos buts doivent s'inscrire dans la lignée de la LICRA-Suisse, active, elle, depuis 1971. Notre priorité sera d'en faire une plate-forme d'échanges et de débats pour mieux comprendre le sens et



«Les musulmans ne doivent pas devenir les parias de demain»

GÉRARD TCHEDRY

CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIE DE LA LICRA-VALAIS

Comment êtes-vous devenu responsable du projet de la nouvelle LICRA-Valais?

Tout simplement parce que mon épouse est membre de la LICRA-Suisse et qu'elle m'a motivé à reprendre le flambeau. Plus concrètement, voilà plusieurs mois que le comité central suisse a invité les anciens membres de la LICRA-Valais à remettre le pied à l'étrier. J'ai donc accepté de devenir membre du futur comité pour proposer ensuite ma candidature à la présidence de cette nouvelle section.

Sur l'appui de combien de personnes pouvez-vous compter aujourd'hui, à quelques heures de l'assemblée constitutive?

Nous comptons à ce jour une trentaine de sympathisants, dont le tiers environ est composé d'anciens membres de la LICRA-Valais. Ceux-ci sont issus de tous les milieux sociaux. Mais nous espérons rapidement augmenter ce nombre. Nous souhaitons en outre pouvoir intégrer à notre section des représentants des différentes communautés et confessions. Car, trop souvent, l'étranger est caricaturé. Parce que méconnu, il suscite de la méfiance, si ce n'est du

les conséquences de la xénophobie. Pour mieux comprendre ce qu'est réellement le racisme, mais aussi pour prévenir toutes les manifestations de discrimination et d'incitation à la haine raciale.

Existe-t-il, selon vous, un remède contre le racisme?

Le fait de moins politiser la chose pourrait déjà constituer un remède, car il s'agit ici d'un problème social provoqué par un manque de compréhension mutuel et un souci de préserver des valeurs traditionnelles de part et d'autre. Si nous pouvons toutefois apprécier ce que l'étranger nous apporte dans ses différences, celui-ci doit aussi se montrer sensible à nos propres valeurs.

Vous qui avez vécu votre jeunesse en Algérie et qui êtes de confession juive, comment percevez-vous les Valaisans? Ont-ils tendance à être racistes?

Le Valaisan n'est pas raciste. Il est toutefois très attaché à la relation interpersonnelle. Il y a en effet un sentiment d'appartenance très marqué en Valais. D'abord méfiant, le Valaisan peut devenir votre ami et vous convier à trinquer avec lui dans un carnetset... (sourire). Voir aussi le site www.licra.ch

UNE PRÉSENCE «INDISPENSABLE» CE SOIR À SION

C'est ce soir 24 mai que la nouvelle section valaisanne de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme sera constituée. «La présence de la population est beaucoup plus que souhaitable: elle est indispensable!», lance Gérard Tchedry, candidat à la présidence de la LICRA-Valais. Chacun est invité à se retrouver à 19 h 30 à la Ferme-Asile à Sion pour assister à la partie récréative qui suivra l'assemblée constitutive. Une fête qui sera animée par différents artistes, dont les humoristes Yann Lambiel, le duo Cuhe et Barbezat, ou encore le dessinateur de presse Mix & Remix. Les places étant limitées, s'inscrire au 027 327 20 20. CHS



Kommentar - German Escher, Chefredaktor

DIE SP STEHT AM SCHEIDEWEG

Vor vier Jahren sprach die SP von einer Richtungswahl. In der Tat kam es zum Wechsel – aber anders als erwartet: Die Oberwalliser Linke hat 2003 den Zenit überschritten und den SP-Nationalratssitz an die Unterwalliser Genossen verloren.

Jetzt nimmt die Walliser Linke einen neuen Anlauf – und setzt auf eine Einheitsliste. Nebst den Amtsinhabern Rossini und Rey sähen die Parteiobere am liebsten je zwei Oberwalliser und Unterwalliser Frauen. Eine Strategie, die von der SP im Bezirk Brig nicht mitgetragen wird. Sie will mit dem Natischer Vizepräsident Hans-Josef Jossen ins Rennen steigen.

Das Kalkül der Parteistrategen: Bei den Staatsratswahlen 2009 könnte einer der beiden SP-Nationalräte in die Kantonsregierung gewählt werden und voraussichtlich eine Oberwalliser SP-Frau in Bern nachrutschen. Schwachpunkt dieser Strategie: Mit einer Einheitsliste mit lediglich zwei Oberwalliser Bewerberinnen wird die SP den zweiten Sitz nur schwer verteidigen können. Die rund 38 000 Parteistimmen, welche die Linke 2003 mit einer eigenen Liste im Oberwallis erkämpft hat, werden mit einer Einheitsliste kaum zu holen sein. Die SP steht am Scheideweg. Verliert die Linke den zweiten Sitz, kann dies zu einer Erosion der SP-Wählerschaft im Oberwallis führen, welche bereits bei den Gemeinderatswahlen 2008 und den kantonalen Wahlen 2009 fatale Folgen haben könnte. Einziger Hoffnungsträger der Oberwalliser Linken ist der 2003 abgewählte Nationalrat Peter Jossen, dem in Bern hohe Fachkompetenz attestiert wurde. Er wird als einziger Ständeratskandidat der SP Wallis antreten und könnte aufgrund seines Bekanntheitsgrades im Unterwallis dem CSP-Kandidaten René Imoberdorf sehr gefährlich werden.

Aber eines ist auch klar: Wenn der CVP-CSP-Ständeratssturnus auch diese Wahlen überlebt und die SP bei den Nationalratswahlen verliert, wird die Linke im Oberwallis künftig hartes Brot essen.

Résidants pas si secondaires

CHAMPÉRY ► Après des décisions importantes, la commune aperçoit le bout du tunnel. Sa situation financière s'améliore. Les processus initiés grâce aux résidants secondaires ne sont pas totalement étrangers à cette embellie.

NICOLAS MAURY

Assemblée primaire de décembre 2005. Compte tenu d'un endettement qualifié d'excessif, Georges Mariétan annonce plusieurs années de rigueur financière et des investissements réduits au strict nécessaire.

Présentation des comptes 2006 (voir ci-dessous), le refrain a changé: «*Nous avons pu désendetter un maximum. L'horizon s'éclaircit.*»

Si la vigilance reste de mise, la situation s'est notablement améliorée. Pour le chef de l'exécutif, ce retournement de situation n'est pas à chercher uniquement dans des conditions économiques favorables, mais aussi dans un effort particulier: tirer parti des propriétaires de résidences secondaires.

D'un groupe à l'autre

Tout commence en 2003, lorsque, sous l'impulsion du président de commune, plusieurs résidants secondaires se réunissent pour poser un regard critique et constructif sur le village. «*Dans nos institutions, il n'y a guère de moyens d'intégrer les gens qui ne sont pas citoyens à la bonne marche de la cité*», indique M. Mariétan. «*Pourtant, certains disposent de compétences très utiles. Il fallait trouver un moyen d'établir le dialogue, de voir comment ils percevaient la station, ses qualités, ses défauts et son potentiel.*» C'est ainsi que s'est créé un groupe de sept personnes baptisé Champéry 2020. «*Au départ tout fut très informel, mais j'ai rapidement mis le conseil au courant. Ces personnes ont donné leur vision de ce que pouvait devenir le village en 2020.*»

L'exercice était d'autant plus intéressant, qu'il se déroulait à un tournant de la vie de la commune. A l'époque, le Centre sportif était menacé de faillite. Membre de Champéry 2020, Jean-Marie de Charrière se souvient: «*Tout tournait autour de la reprise de ce complexe. Le président entrevoyait la possibilité d'accueillir le Centre national de sports de glace. Il m'avait demandé si j'étais disposé à donner un peu de mon temps. J'ai accepté et participé aux discussions préliminaires avec le canton et la Confédération.*» Actif dans le monde de la finance, il a intégré par la suite le Conseil de Fondation du



Champéry a récemment tenté de lutter contre la prolifération de résidences secondaires. Mais les compétences de certains de leurs propriétaires lui ont été fort utiles. LE NOUVELLISTE.



«Nous avons amené des compétences complémentaires»

JEAN-MARIE DE CHARRIÈRE

PROPRIÉTAIRE DE RÉSIDENCE SECONDAIRE



«Les citoyens ont été tenus informés de ces démarches»

GEORGES MARIÉTAN

PRÉSIDENT DE CHAMPÉRY

CNSG. «*Avec le recul, je suis sûr que la commune a fait le bon choix en rachetant et modernisant ces infrastructures, même s'il a fallu serrer les dents*», note Georges Mariétan.

Champéry redécouvre ses atouts

Mais le Palladium terminé, des problèmes de liquidités apparaissent rapidement. «*Comme la région, la station réfléchissait à l'avenir de son tourisme. Le salut passait par l'établissement de lits chauds.*» Dans

la foulée des élections communales de 2004, le conseil adopte la politique locale du tourisme. Une nouvelle cellule de travail voit le jour – le Groupe des quatre – réunissant Martin Gyax (consultant pour Chablais Tourisme), Steve Theytaz (directeur de l'OT), Henri-Pierre Galletti (directeur du Palladium) et Louis Moix (ancien directeur de TéléVerbier).

Plusieurs d'entre eux feront par la suite le lien avec les Maisons de Biarritz. «*Tout ce processus nous a permis de mettre*

en avant nos atouts. En termes de tourisme, je pense avant tout au côté chic, convivial, et respectueux de l'environnement. Et c'est justement ça qui a plu aux Maisons de Biarritz et a incité le groupe à s'intéresser à nous», plaide M. Mariétan.

«La preuve par l'acte»

Quand on lui objecte que ce système n'est guère démocratique, il ne se démonte guère: «*Les élus sont là pour gérer l'immédiat. Ici, la portée n'était pas la même.*» «*Nous amenions des compétences complémentaires*», enchaîne Jean-Marie de Charrière. «*Les résidants secondaires ont aussi des intérêts à Champéry, ne serait-ce que pour protéger leurs investissements. Si l'on peut y parvenir en rendant service à la collectivité entière, tant mieux*» Même si certaines voix se sont élevées pour stigmatiser une certaine forme de lobbyisme, le président estime que le principe a été accepté par les citoyens: «*Ils en ont régulièrement été tenus informés.*» Et Jean-Marie de Charrière de conclure: «*Lors du vote du 4 avril, la population a montré qu'elle soutenait le projet des Maisons de Biarritz à près de 80%. Ça me semble valider a posteriori le travail que nous avons effectué.*»

MARGE D'AUTOFINANCEMENT RECORD EN 2006

«*La couleur est de circonstance*», note Georges Mariétan, faisant référence à la brochure présentant les comptes 2006 de la commune. «*On voit la vie en rose.*» Avec une marge d'autofinancement de 2,4 millions de francs, ceux-ci bouclent sur un résultat très nettement supérieur aux années précédentes.

Le cash-flow est même le double des prévisions budgétaires. «*La conjoncture générale est particulièrement bonne. On le remarque dans les transactions, dans les constructions et via l'impôt à la*

source.» Corollaire de ce résultat, la commune a pu réduire sa dette de 2,1 millions de francs. «*Cela dépasse nos meilleures espérances. D'entente avec le canton, nous avons mis sur pied un plan financier assorti de mesures d'assainissement sorti de plusieurs années. On peut dire qu'en un exercice, nous avons déjà fait une bonne partie du travail.*» Si la dette nette de 12 millions de francs est toujours qualifiée d'excessive, la dette par habitant est repassée sous la barrière des 10 000 francs. «*Mais surtout, le découvert au bilan n'est plus que*

de 564 000 francs.» Fort modestes en 2006 325 000 francs les investissements nets ne prendront guère l'ascenseur dans l'immédiat. «*En dépit de la situation réjouissante, le conseil est d'avis que l'effort de rationalisation et de frein aux dépenses doit être maintenu, en tout cas pour 2008. Ensuite, on y verra plus clair.*» Le président évoque toutefois la possibilité d'une réduction du coefficient d'impôt pour compenser l'introduction de la taxe sur les eaux usées. «*Tout cela doit encore être discuté d'entente avec le canton.*» NM

CHIFFRES CLÉS

► **Recettes:** 9,04 millions

► **Dépenses:** 6,64 millions

► **Marge d'autofinancement:** 2,4 millions

► **Investissements nets:** 325 000 francs

► **Endettement net:** 12,3 millions

Vendre une école peut rapporter gros

COMPTES DE LA VILLE DE SION ► En vendant l'école de la Planta, la ville réalise une belle opération comptable. Les comptes affichent un excédent de 3,5 millions. Baisse d'impôt proposée.

LAURENT SAVARY

«Avec la croissance positive de l'économie, les comptes des collectivités publiques ne peuvent que suivre cette tendance. Ceux de Sion aussi.» Le président de la ville, François Mudry, ne manquait pas d'entrain au moment de présenter les comptes 2006 de la ville qui sont «bons» (voir ci-dessous).

Parmi les opérations comptables qui laissent une coquette somme du côté positif, il y a la vente de l'école de la Planta à l'Etat du Valais. Le bénéfice est rondet puisqu'il dépasse les 7,8 millions. L'école faisait partie d'un échange de bons procédés avec le canton qui en avait besoin pour accueillir les élèves du collège voisin. La ville se voyait proposer l'ancienne école normale appartenant aux ursulines. «Ce bénéfice est purement comptable», explique Dominique Bertholet, chef du service des finances de la ville, comme pour s'excuser. «L'école était entièrement amortie dans nos comptes.» Elle figurait dans le patrimoine communal à hauteur de 500 000 francs. Le canton versant 8,3 millions, le bénéfice de l'opération est vite compté.

Double satisfaction du président

L'achat de l'ancienne école normale aux ursulines – désormais Centre scolaire de Gravelone – pour un montant de 20,7 millions n'a pas pour autant péjoré les comptes de la ville en 2006. «L'Etat du Valais nous a fait longtemps attendre dans ce dossier», reconnaît le président de la ville. «Mais au final, ce n'est pas si mal que cela.»

Deux raisons expliquent la satisfaction de François Mudry. La première est comptable. L'amortissement de cet achat était déjà passé dans les comptes 2005 pour 7 millions de francs. Si l'on y ajoute le bénéfice de la transaction, le subventionnement de 3,1 millions de francs à venir pour 2008 et 2009, il ne reste plus beaucoup à déboursier. «Au bilan, on pourra se retrouver en 2009 avec une situation identique à celle d'avant la transaction, à savoir un bâtiment scolaire entièrement amorti», précise Dominique Bertholet. Sauf que cette fois c'est le centre scolaire de Gravelone et plus celui de la Planta. Et que



La vente de l'école de la Planta à l'Etat du Valais débouche sur un bénéfice comptable de 7,8 millions pour la ville de Sion. MAMIN

sa valeur est de 20 millions et non de 8. La seconde raison de satisfaction du président est politique. «Ma crainte dans cet échange était de devoir justifier au Conseil général un investissement de 20 millions sans qu'aucun montant ne revienne à l'économie locale. Mais comme la construction vit une période de surchauffe, cela nous arrange bien.»

Le déménagement des écoles enfantines et primaires de l'école de la Planta se fera pour la rentrée scolaire 2008. Pourtant l'ancienne école normale n'hébergera pas tout de suite l'ensemble des classes bilingues et germanophones de la ville. Cela devrait intervenir dans deux ou trois ans. «Le canton pourrait encore en avoir besoin pendant les transformations de l'école qu'il vient d'acheter.» Une location qui pourrait rapporter gros.

Pour une baisse des impôts

Tous les indicateurs sont au vert pour les comptes 2006. Ils affichent un excédent de revenus de 3,5 millions, alors que les investissements sont couverts à plus de 82%, malgré l'achat hors budget du centre scolaire de Gravelone. La marge d'autofinancement explose à 32,6 millions, soit le double que celle budgétisée.

«Cela s'explique par les rentrées fiscales supérieures de plus de

10 millions», affirme le président François Mudry. «Ces entrées sont principalement dues à l'impôt des personnes morales.» Principalement les grandes banques et des entreprises comme ETA.

Avec de tels chiffres, le président souhaiterait proposer une baisse d'impôts sous la forme de l'augmentation du taux d'indexation qui pourrait passer de 150 à 160. «Si le Conseil général le veut bien...»



Non renouvelé



Thomas Burgener faisait partie des courageux politiciens qui ont affronté la tempête jeudi pour assister à la finale cantonale.

Muni d'un superbe canotier, le socialiste a même eu les honneurs de la TSR. Où il s'est d'ailleurs fendu d'une blague: «J'adore la finale cantonale parce qu'on y voit plein de noirs se battre entre eux.» Très drôle. C'est juste dommage qu'il ait déjà fait la même l'an passé... Allez Thomas, il te reste maintenant une année pour en trouver une nouvelle.

Photo Georges-André Cretton

Non équipé



Dans la gadoue des arènes d'Aproz il y avait deux sortes de politiciens: ceux qui s'étaient habillés pour voir les combats et ceux qui,

visiblement, n'avaient aucune intention de quitter la tente VIP.

Jean-Luc Addor, en petits mocassins de cuir, avait apparemment décidé le matin d'être de la deuxième catégorie, avant de se raviser. On retiendra donc comme image cette année le député UDC planté dans la boue jusqu'aux chevilles aux abords de l'arène. Eh oui Jean-Luc, pas facile d'essayer d'être populaire.

Photo Isabelle Favre

Non invité



Georges Mariétan, tout nouveau président du Grand Conseil, n'était pas présent à Aproz, pourtant passage obligé

de sa nouvelle fonction. Nous voyons deux explications à son absence: soit la vexation, soit la honte. La vexation parce que d'après le carnet de fête, le président du Grand Conseil invité était... Albert Bétrisey, l'ancien président! La honte parce qu'il se murmure en effet depuis dix jours que le vin servi à Champéry pour sa réception de nouveau président était le plus mauvais depuis vingt ans!

Photo Chantal Dervey

LETEMPS

Sur les coteaux valaisans, la guerre du vin est déclarée

Valais. La nouvelle ordonnance sur la vigne et le vin concoctée par les services de Jean-Michel Cina provoque une levée de boucliers dans les milieux viticoles, qui la jugent beaucoup trop contraignante

Laurent Nicolet

«Pénalisantes, économiquement mal venues, trop contraignantes, déconnectées de la réalité.» Relayant les milieux de la viticulture, trois grappes de parlementaires PDC, radicaux et UDC – souvent eux-mêmes vigneron ou professionnels de la filière –, n’avaient pas eu de mots assez forts, il y a deux semaines devant le Grand Conseil, pour fustiger la nouvelle ordonnance sur la vigne et le vin (OVV).

Un texte mis en consultation et devant entrer en vigueur le 7 juillet prochain pour s’adapter à la nouvelle loi sur l’agriculture. Les députés parlaient également «d’aberrations», de «maladresse», d’«ukase», de «méconnaissance totale des réalités du terrain» et exigeaient que cette épouvantable nouvelle OVV soit retirée au profit d’une simple adaptation de l’ordonnance actuelle, datant de 2004.

C’est donc sans surprise qu’hier, dans un communiqué confirmant une information de Rhône FM, l’Interprofession de la vigne et du vin (IVV) condamnait officiellement l’OVV. Une IVV qui estime que les dispositions de la nouvelle ordonnance font courir le risque de voir une grande partie de la production viticole valaisanne exclue de l’AOC. En allant notamment bien au-delà des dispositions prévues dans la législation sur l’agriculture adoptée par le Grand Conseil en février dernier.

Hier matin, le directeur de l’IVV, Pierre Devanthéry, expliquait prudemment que l’ordonnance concoctée par les services du conseiller d’Etat Jean-Michel Cina contenait «trop de dispositions contraires aux intérêts d’une partie de la profession».

Et spécialement des encaveurs, dont l’un des représentants, Gilles Besse, résumait les griefs principaux: «On se base sur les cancre pour élaborer des lois qui s’appliquent à tout le monde. Un mauvais producteur tirera d’une vigne très bien située, en plein coteau, un vin indigne de l’appellation, tandis qu’un bon vigneron est capable d’arriver à un bon produit à partir d’une parcelle moins favorisée.»

Reste que Jean-Michel Cina recevra cette semaine encore les députés frondeurs et a promis que rien ne se ferait sans l’aval de la profession. En précisant tout de même que ladite profession «devra assumer. Sans commettre les mêmes erreurs qu’il y a quelques années avec le fendant».

Selon lui, en refusant de placer la barre plus haut, les vigneron risquent de se retrouver avec une surproduction et une perte de qualité des spécialités. Et de signaler, déjà, le cas d’une bouteille de Petite Arvine en vente dans un supermarché «pour moins de onze francs».

L'interprofession a, elle, le souci inverse: que la nouvelle réglementation, plus contraignante, force les vigneron valaisans à abandonner le vin de classe moyenne et le bas de gamme aux producteurs étrangers. Et de dénoncer, en rafale, «des nouvelles obligations jamais envisagées à ce jour par les différents acteurs de la branche».

Les députés du lobby viticole rappellent ainsi que «les professionnels de la vigne et du vin sont avant tout des entrepreneurs responsables. Ils n'ont pas à être assimilés à des quémandeurs assistés, à qui des technocrates imposent des règles difficilement applicables et contrôlables. Aujourd'hui, les résultats qualitatifs sont là et il n'y a aucune nécessité de rajouter de nouvelles dispositions plus sévères.»

Les effets pervers de la nouvelle OVV sont froidement énumérés: «La promotion de produits haut de gamme et de spécialités ne doit pas se faire au détriment des vins de masse. Le but de l'OVV est de mettre un garde-fou dans la production et non de pousser tout le vignoble valaisan vers la production grand cru, en laissant la gamme moyenne aux vins étrangers.»

Les articles contestés de l'OVV, au nombre d'une trentaine, concernent des domaines aussi divers que le cadastre viticole, la culture de la vigne, les cépages et porte-greffes, les vendanges, les droits de production, la vinification, les dénominations traditionnelles et désignations spécifiques, l'étiquetage, les contrats de vignes, etc.

Après, donc, s'être mis à dos les professionnels du tourisme et de la construction avec son moratoire sur les résidences secondaires, puis les hôteliers avec la nouvelle loi sur le tourisme, Jean-Michel Cina braque contre lui les vigneron. Il faut dire que son volontarisme, que certains qualifient de courage politique et les autres d'entêtement technocratique, heurte de front le laisser-aller goguenard de milieux terriens ayant toujours revendiqué, au nom de la liberté d'entreprendre et de la sagesse paysanne, le droit de faire ce que bon leur semble. Y compris n'importe quoi.

Loretan trat Haftstrafe an

Prominenter Insasse für das Gefängnis in Crêtelongue

Sitten. – Otto G. Loretan, der Hauptverantwortliche für das Finanzdebakel von Leukerbad, hat seine Haftstrafe in Crêtelongue angetreten.

Gemäss richterlichem Urteil, das mehrfach angefochten wurde, im Februar 2007 vom Bundesgericht aber letztinstanzlich bestätigt wurde, hat er eine Zuchthausstrafe von viereinhalb Jahren abzusitzen. Er büsst damit für strafrechtliche Verfehlungen wie Betrug, ungetreue Geschäfts- und Amtsführung sowie Urkundenfälschung.

Drei Jahre oder ...

Bei guter Führung kann der vormalige Gemeindepräsident von Leukerbad und CVP-Nationalrat damit rechnen, nach zwei Drittel der verbüsst Strafe (also im Mai 2010) bedingt entlassen zu werden. Die 1999 abgessene Untersuchungshaft von einem Monat wird dem verhängten Strafmass angerechnet.

...drei Monate?

Womöglich ergibt sich für den prominenten Insassen jedoch ein juristisches Hintertürchen, das seine Haftzeit drastisch reduzieren könnte.

Laut neuem Strafgesetzbuch, das seit dem 1. Januar 2007 in



Otto G. Loretan. Die Zeit der Haftstrafe hat begonnen.

Foto Keystone

Kraft ist, heisst es in Artikel 86, Absatz 4: «Hat der Gefangene die Hälfte seiner Strafe, mindestens aber drei Monate verbüsst, so kann er ausnahmsweise bedingt entlassen werden, wenn ausserordentliche, in der Person des Gefangenen liegende Umstände dies recht-

fertigen», was immer das heissen mag.

«Durchgezogen»

Die Meldung über den Haftantritt Loretans kam über «Umwege» zustande. Obwohl diesbezüglich zweifellos ein öffentliches Interesse besteht,

zierten sich die offiziellen Stellen um ein klares Statement. Über die entsprechende Kommunikation herrschte offenbar Uneinigkeit. Jetzt steht es trotzdem in der Zeitung. Verwiesen wurde bei den Nachfragen unter anderem auf Amtsgeheimnis und Persönlichkeits-

schutz. Bestätigt wurde immerhin, «dass die Strafvollzugsbehörde ihre Fristen eingehalten und die Pflichten durchgezogen hat und es dabei keine Probleme gab». Nach dem Bundesgerichtsurteil im Februar 2007 war klar, dass Loretan die Haftstrafe noch in der ersten Jahreshälfte 2007 würde antreten müssen. Dass Loretan nun «sitzt», bestätigt nicht zuletzt die unabhängige Arbeit von Ermittlung, Rechtsprechung und Vollzug. Jahrelang mussten sich die zuständigen Behörden den Vorwurf anhören, sie würden es nicht fertigbringen, einen solch einflussreichen und prominenten Mann tatsächlich hinter Gitter zu bringen.

Wie jeder andere

Unter welchen Bedingungen Loretan im Detail einsitzt, liegt im Zuständigkeitsbereich der Anstaltsleitung. Klar ist, dass er im Normalvollzug seine ganze Arbeits-, Ruhe- und Freizeit in der Anstalt zu vollbringen hat. Mit irgendwelchen Sonderbehandlungen bezüglich Zellenausstattung, Besuchszeit, Urlaub usw. könne der prominente Häftling nicht rechnen, ergaben entsprechende Nachfragen.

Er werde nicht besser oder schlechter behandelt als jeder andere Insasse auch. **tr**

On se prépare à l'arrivée de loups en «meutes»

OFFICE FÉDÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT ▶ La présence du loup en Suisse évolue et nécessite des mesures d'anticipation. Un nouveau Plan Loup est mis en consultation, en attendant une révision de la loi sur la chasse et la pêche.

FRANÇOIS NUSSBAUM

«Des populations groupées de loups finiront, tôt ou tard, par s'établir en Suisse, dans les Alpes, les Préalpes et le Jura», indiquait hier l'Office fédéral de l'environnement (Ofev). Comme la présence de cet animal protégé entre en conflit avec d'autres secteurs (élevage, chasse, tourisme), les mesures actuelles organisant la coexistence doivent être renforcées.

L'Ofev rappelle que la colonisation naturelle par le loup (lâchers et transferts sont interdits) se fait en trois phases. De jeunes mâles explorent d'abord une région pour évaluer son potentiel en nourriture. L'arrivée de jeunes femelles permet ensuite la reproduction, souvent en zones protégées. Enfin, la population augmente de 20 à 30% par an et s'étend géographiquement.

Selon le Plan Loup mis hier en consultation jusqu'à fin juin, une commission intercantonale est constituée dès que le loup fait son apparition dans une des huit régions définies: Arc jurassien, Nord-Est de la Suisse, Est et Ouest de la Suisse centrale, Grisons, Nord-Ouest des Alpes (Fribourg, Alpes bernoises et vaudoises), Valais et Tessin.

Cette commission est composée d'un représentant de l'Ofev et de chacun des cantons concernés. C'est elle qui coordonne la délimitation des zones de protection des troupeaux, où sont prises les mesures comme les enclos électriques, la présence de bergers et de chiens. Des mesures qui peuvent être soutenues par l'Ofev, là où la présence du loup est attestée.

Une révision de la loi

C'est aussi cette commission qui donne les autorisations de tir, lorsque les dégâts sont jugés intolérables. Comme aujourd'hui, un loup peut être abattu lorsqu'il a tué 25 moutons en un mois ou 35 durant



Ce loup est seul. Pour combien de temps encore? PHOTOMONTAGE LE NOUVELLISTE

les quatre mois d'été. Mais le périmètre de tir englobera l'endroit où se trouve le troupeau durant la période de tir, et pas seulement là où les dégâts ont été constatés.

Et l'on protégera les louves portantes ou accompagnées de leurs petits (d'avril à juillet/août). Ce qui restreint les possibilités de tir, dans la mesure où les «meutes» dont parle l'Ofev sont souvent constituées d'un couple de loups et de leurs petits (un à trois). Mais l'objectif, à moyen terme, est d'organiser de manière plus globale la coexistence avec le loup.

Dans ce but, une révision de la loi sur la chasse et la pêche est prévue. Elle pourrait

introduire la notion d'«espèce protégée conflictuelle», qui s'appliquerait au loup, au lynx, à l'ours ou à des oiseaux mangeurs de poissons (cormorans).

La nouvelle catégorie s'intégrerait à la gestion durable des espèces et des effectifs: régulation naturelle, par la chasse, par la pêche.

Ces dernières années, une révision de la loi (qui date de 1988) a été régulièrement réclamée, tant par les chasseurs et pêcheurs que par les organisations écologistes ou les cantons.

Plusieurs motions et postulats ont également été déposés à ce sujet au Parlement.

RÉACTION



«Ce projet ne peut pas être accepté»

JEAN-RENÉ FOURNIER

CONSEILLER D'ÉTAT EN CHARGE
DU DOSSIER «LOUP»

«Il y a, dans ce projet mis en consultation, plusieurs éléments qui ne nous plaisent pas du tout. Déjà, dans la version française, le mot «plan» a remplacé le terme de «concept». L'état d'esprit du texte a changé dans le sens d'une volonté de planification du retour du loup en Suisse. Déjà, dans le préambule, on se permet de citer en exemple la France et l'Italie où soi-disant la présence du loup ne pose plus de gros problèmes. Il faudrait que les auteurs de ce texte se rendent dans certaines vallées de ces deux pays et discutent avec les éleveurs pour s'apercevoir que leurs propos sont quasiment des mensonges. Ensuite, plusieurs mesures dans ce nouveau plan posent problème. Il est dit que le tir du loup ne sera pratiquement pas permis entre avril et août en raison de la période de reproduction. Or, les moutons ne sont pas sur nos alpages en hiver, mais bien durant cette même période. Ensuite, dans le cadre d'un ordre de tir, on ne pourrait pas tenir compte des dégâts du loup dans les zones appelées «districts francs fédéraux» qui sont des sortes de réserves choisies par la Confédération. Le Valais en possède plusieurs dont notamment Derborence. Si, dans cette zone, le loup peut s'attacher à notre gibier sans être dérangé, en cinq ans, une région comme Derborence sera complètement vidée de gibier. Nous n'aimons pas non plus la manière d'évoquer la gestion de meutes de loups, comme si leur présence sur notre sol est inéluctable, alors que ça ne doit pas être le cas. Avec ce nouveau plan, on va retrouver le même scénario que pour le lynx. Il y a quelques années, nos voisins vaudois et bernois nous traitaient presque de fous lorsque l'on autorisait le tir du lynx. Aujourd'hui, non seulement ces cantons entament la même démarche, mais ont fait la demande au Valais de pouvoir y capturer des chevreuils pour les réintégrer sur leur territoire. Ce sera la même chose avec le loup si ce projet n'est pas modifié. Je regrette beaucoup son côté doctrinaire.» VINCENT FRAGNIÈRE

LETEMPS

Le «Plan loup» déçoit le WWF et fait hurler le Valais



Valais. Le WWF juge que les dispositions en consultation laissent trop de latitude aux autorités locales, tandis que Jean-René Fournier les trouve trop favorables au canidé

Laurent Nicolet

«La reproduction des animaux indigènes protégés doit être possible.» C'est avec cette lapalissade que le chef du service de la chasse à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), le Haut-Valaisan Werner Schnidrig, commente le nouveau «Plan loup», en consultation auprès des cantons et des organisations écologistes. Un plan qui pourrait remplacer le très décrié «concept loup». Avec comme nouveaux objectifs de «renforcer la protection des troupeaux puisque c'est l'instrument clé», ou encore de «délimiter le périmètre de tir autorisé des loups en fonction des dommages qu'ils pourraient causer» et, enfin, de «prendre en compte la période de reproduction en cas de tir d'individus causant des dommages». En clair, le périmètre de tir pourra être élargi en fonction des nuisances de l'animal, mais il devrait être en revanche impossible de tirer une louve portante ou avec des petits.

Les critères comptables définis dans le concept loup, par contre, ne changent pas: pour être abattable, un loup devra toujours au préalable avoir bouloché son quota de 25 moutons en un mois ou 35 au cours des quatre mois d'été.

L'OFEV justifie ce nouveau plan par l'arrivée attendue de «meutes». Ou plus exactement de couples avec petits (entre un et trois). Cette expansion des loups «aura des conséquences sur le bétail et sur la faune sauvage. Il faut d'autres instruments et de nouvelles conditions légales pour que ces conséquences restent limitées et que la population accepte la présence du loup.» A cet effet, une révision de la loi sur la chasse est envisagée, qui pourrait notamment porter sur des concepts comme «l'intervention, à des fins de régulation, dans les effectifs d'espèces protégées qui entrent en conflit avec la chasse ou la pêche». Un assouplissement est donc probable des conditions permettant le tir du loup.

Du côté du WWF, par son responsable «Alpes» Walter Vetterli, on se dit «extrêmement déçu», en reconnaissant toutefois que «l'analyse de départ de l'OFEV est juste: on va passer de loups isolés à des familles». Mais pour le WWF, «les nouveautés proposées sont largement laissées à la compétence et à l'appréciation des autorités locales et des commissions intercantionales qui restent maîtres de la décision d'autoriser ou non le tir d'un loup. On risque de se retrouver à nouveau avec des conflits juridiques alors que tout cela aurait pu être mieux précisé dans le plan.» Autre grief, les mesures de protection des troupeaux: «On n'explique pas assez clairement à partir de quelles mesures un troupeau est protégé, et on n'oblige pas les éleveurs à prendre de telles mesures.»

L'accueil n'est pas meilleur dans le canton du Valais, qui a procédé l'an dernier à l'abattage de deux loups. Le Conseiller d'Etat Jean-René Fournier qualifie même le nouveau plan de «summum d'hypocrisie». On passe d'un concept dont la philosophie était de limiter les dégâts commis par le loup à un plan de facilitation de l'expansion du loup sur notre territoire. On décrète noir sur blanc que nos régions sont suffisamment giboyeuses pour que le loup puisse se servir comme dans un garde-manger. Mais si elles sont giboyeuses, c'est parce que nous les avons entretenues, que nous avons veillé à l'équilibre des espèces, ce que la présence du loup, animal ne connaissant pas de prédateur, va rompre.» L'interdiction de tir en période de reproduction ne trouve pas d'avantage grâce aux yeux du magistrat valaisan: «Cette période court d'avril à août. Or, comme on sait, les moutons pâturent rarement en janvier.»

LOUP. L'arrivée massive du carnassier inquiète les moutonniers malgré l'aide de la Confédération

«Notre vie sera infernale»

BERNE

Avec l'arrivée de meutes de loups, la Confédération a décidé de renforcer les mesures de protection des troupeaux. Mais les moutonniers, à l'image de Florian Volluz, sont loin d'être convaincus

■ **Anne Dousse**

anne.dousse@edipresse.ch

«Notre vie va devenir infernale dès que des meutes de loups se formeront en Suisse. Nous allons encore perdre des moutons. Car nous ne pouvons pas être derrière les bêtes 24 h sur 24. D'autant plus que ces prédateurs attaquent partout», raconte consterné Florian Volluz. Cet éleveur d'Orsières et président des moutonniers valaisans ne croit pas à la stratégie mise en place par l'Office fédéral de l'environnement (OFE).

Les services de Moritz Leuenberger ont en effet décidé d'adapter le «Plan Loup» – concept qui a été mis en consultation hier –, en vue de l'arrivée prochaine de meutes dans les Alpes, Préalpes et le Jura. L'accent a été mis sur le renforcement des mesures de protection des troupeaux. A savoir la présence de bergers, de chiens et de la pose

«A l'avenir, on pourra tirer à l'endroit où le troupeau a été déplacé après avoir subi les attaques du prédateur»

Reinhard Schnidrig, de l'OFEV

de clôture électrique. La Confédération participe financièrement à ces moyens préventifs dans les régions où la présence du loup a été détectée.

Car le scénario envisageant l'arrivée des loups n'a rien de folklorique. Mais il faut



Florian Volluz, président des moutonniers valaisans, ne se fait guère d'illusions: «Nos autorités vont dépenser beaucoup d'argent pour des mesures qui seront insuffisantes pour la protection des troupeaux.» Isabelle Favre

faire attention: il ne s'agit pas de bandes de loups comme on en voit dans l'est et le nord de l'Europe, mais de familles. C'est-à-dire les parents accompagnés de deux ou trois petits louveteaux.

«Nous n'avons pas d'indice précis. Mais c'est une question de temps. Nous savons que deux femelles et trois mâles vivent en Suisse dans les cantons du Valais, des Grisons, du Tessin et dans l'Oberland bernois. Il y en a peut-être même plus», explique Reinhard Schnidrig de l'OFE.

Aujourd'hui, le loup est un animal protégé, par la Convention de Berne. Néanmoins des dérogations peuvent intervenir, si 2 moutons ont été tués en un mois ou

au cours des quatre mois de l'été. L'autorisation est alors donnée de tirer là où les dommages ont été constatés. «A l'avenir, on pourra tirer à l'endroit où le troupeau a été déplacé, après avoir subi les attaques du prédateur, précise Reinhard Schnidrig. Il faudra tenir compte de la période de reproduction, en particulier en avril et mai.»

Chez les moutonniers, on ne se fait guère d'illusions. «Nos autorités vont dépenser beaucoup d'argent pour des mesures qui seront insuffisantes pour la protection des troupeaux. En France, 4000 moutons sont morts malgré la présence des chiens», fait remarquer Florian Volluz. Pour lui, la seule parade est la régulation du loup.

Le WWF estime, lui, que ce plan d'action va dans la bonne direction. «Mais tout dépendra de sa mise en application»,



Des familles de loups vivent déjà en Valais, aux Grisons, au Tessin et dans l'Oberland bernois. Corbis/Dillc

commente Walter Etterli. Il regrette l'absence de volontarisme dans la démarche de l'OFE. Il aurait aussi souhaité une information plus offensive à l'intention de la population. ■

Bund wappnet sich für die ersten Wolfsrudel

Herdenschutzbestimmungen im Wolfskonzept sollen verschärft werden – Naturschutzorganisationen geht Revision zu wenig weit

Bern / Wallis. – (AP) Der Bund bereitet sich auf die ersten Wolfsrudel im Lande vor. Er hat am Donnerstag eine Änderung des Konzepts zum Umgang mit Wölfen in die Vernehmlassung gegeben. So sollen die Herdenschutzbestimmungen verschärft werden. Für Pro Natura und WWF löst die Revision die Probleme nicht.

«In der Schweiz könnten sich bald erste Wolfsrudel bilden, wobei ein Rudel in den Alpen meist aus einem Elternpaar sowie ein bis drei Jungtieren besteht», teilte das Bundesamt für Umwelt (BAFU) mit. Eine Überprüfung des Wolfskonzepts habe zwar ergeben, dass dieses akzeptiert werde und sich grundsätzlich auch für den Umgang mit sich fortpflanzenden Wölfen taue. Dennoch wollen die Behörden das Konzept in einzelnen Punkten überarbeiten, namentlich in Bezug auf den Herdenschutz. Dieser soll weiter gestärkt werden, weil ihm auch in Zukunft eine zentrale Bedeutung zu-

komme. Gemäss Reinhard Schnidrig, Chef Sektion Jagd im BAFU, sollen Abschlussbewilligungen restriktiver erteilt werden, wenn die von Wölfen gerissenen Nutztiere nicht geschützt waren. Zudem soll das Gebiet für die Gültigkeit einer Abschlussbewilligung für einen Wolf, der einen übermässigen Schaden anrichtet, künftig «nach dem Schadenpotenzial ausgerichtet» werden. Die Vernehmlassungsfrist für die neu vorgeschlagenen Bestimmungen läuft bis Ende Juni.

Die Naturschutzorganisation Pro Natura zeigte sich in einer ersten Stellungnahme enttäuscht und sprach von einer «Alibi-Revision». Obwohl der Wolf streng geschützt sei, werde heute faktisch fast jedes Tier abgeschossen. «An diesem Missstand wird das heute in Vernehmlassung geschickte neue Konzept nichts ändern und eine Vorbereitung auf künftige Wolfsfamilien in der Schweiz ist es schon gar nicht», wird Artenschutzexperte Urs Tester zitiert. Auch Kurt Eichenberger vom WWF be-

dauerte in einem Beitrag im «Rendezvous» von Radio DRS, dass die Chance nicht genutzt wurde, um Unklarheiten zu beseitigen. Moritz Schveri vom Schweizerischen Schafzüchterverband gab hingegen zu bedenken, dass die Schafhalter bei weiterem Mehraufwand die Schafhaltung aufgeben könnten.

Jagdgesetz soll überarbeitet werden

Weiter bereiten die Behörden eine Überarbeitung des bestehenden Jagdgesetzes vor. Sie wollen damit erreichen, dass neben einem pragmatischen Umgang mit Wolf, Luchs und fleischfressenden Vögeln auch die Nachhaltigkeit der Jagd für die Zukunft besser umschrieben wird. Weitere Themen, die mit der Revision zur Sprache kommen sollen, betreffen ein Verbot der Einfuhr von Tieren für Jagd Zwecke, eine vermehrte Berücksichtigung von Tierschutzaspekten bei der Jagd sowie die Schonzeit für alle Wildtiere und Ruhe zonen zum Schutz der Wildtiere.



Der Bund hat am Donnerstag eine Änderung des Konzepts zum Umgang mit Wölfen in die Vernehmlassung gegeben. Foto wb

Wölfe bald im Rudel unterwegs

Wölfe sind Rudeltiere. Entsprechend dürften sie auch in der Schweiz bald in Gruppen unterwegs sein, sollte sich die Population vergrössern. Entsprechend plant der Bund eine Anpassung des Jagdgesetzes.



Dem Herdenschutz wird vermehrte Bedeutung zukommen, wenn Wölfe in Rudel unterwegs sind. (Bild key)

In der Schweiz dürften Wölfe schon bald im Rudel unterwegs sein. Auf Grund dieser Veränderungen will der Bund sein Wolfskonzept anpassen. Bundesrat Moritz Leuenberger hat zudem einen Entwurf zur Teilrevision des Jagdgesetzes in Auftrag gegeben.

«In den Schweizer Alpen, Voralpen und im Jura wird sich früher oder später eine zusammenhängende Wolfspopulation etablieren», teilte das Bundesamt für Umwelt (BAFU) am Donnerstag mit. Ein Wolfsrudel bestehe meist aus einem Elternpaar sowie ein bis zwei Jungtieren.

Die weitere Ausbreitung der Wölfe wird laut BAFU Auswirkungen auf Nutztiere und Wildtiere haben. Um diese Auswirkungen zu begrenzen und die Akzeptanz des Wolfes in der Gesellschaft zu erhalten, soll zunächst das Konzept «Wolf» der neuen Situation angepasst werden.

Dabei komme dem Herdenschutz eine zentrale Bedeutung zu, der noch weiter zu stärken sei. Zu den Änderungen an Wolfskonzept können sich die Interessengruppen bis Ende Juni äussern. Zugleich arbeitet das BAFU im Auftrag von Umweltminister Leuenberger einen Entwurf zur Teilrevision des Jagdgesetzes aus.

DÉBÂCLE FINANCIÈRE DE LOÈCHE-LES-BAINS

Otto G. Loretan a entamé sa peine



Otto G. Loretan, condamné à quatre ans et demi de prison dans le cadre de la débâcle financière de

Loèche-les-Bains, a entamé sa peine de prison. L'ancien président de la commune et conseiller national PDC peut espérer en sortir en mai 2010.

Un mois de préventive datant de 1999 lui est décompté. Personne en Valais n'a souhaité officiellement confirmer l'information donnée jeudi par le «Walliser Bote». Les autorités cantonales ont invoqué la protection de la personnalité et le secret de fonction.

Le service d'exécution des peines a seulement laissé entendre qu'il avait fait son travail, que les délais avaient été respectés et qu'il n'y avait pas eu de problème. De plus, toutes les autorités contactées ont fait transparaître indépendamment les unes des autres que M. Loretan est effectivement en prison. Otto G. Loretan a été condamné en février pour escroquerie, fraude fiscale, gestion déloyale des intérêts publics et gestion déloyale. Une bataille juridique de huit ans a précédé le verdict, avec plusieurs interventions du Tribunal fédéral.

La débâcle financière de Loèche-les-Bains remonte au début des années 1990. Sous la présidence d'Otto G. Loretan, la commune, détentrice de participations dans diverses sociétés touristiques, s'est endettée à hauteur de 346,5 millions de francs. Le surendettement dévoilé au printemps 1998 a obligé l'Etat à mettre la commune sous régie partielle.

L'enquête pénale a été ouverte fin 1998. Conseiller national à l'époque, M. Loretan s'est retrouvé en détention préventive. Le procès en première instance s'est tenu en octobre 2003. Six personnes ont comparu, quatre ont été condamnées à des peines de huit mois à deux ans et demi de prison.

Ist Loretan nach drei Monaten wieder frei?

Mindestens 27 Monate Haft werden es sein

Sitten. – Es gibt kein juristisches Hintertürchen für Otto G. Loretan, bereits nach drei Monaten frei zu werden. Auch nicht nach den Bestimmungen des neuen Strafgesetzbuches.

In unserem gestrigen Bericht zum erfolgten Strafantritt des ehemaligen Gemeindepräsidenten von Leukerbad wurde der Artikel 86, Absatz 4, des neuen Strafgesetzbuches zitiert, das seit 1. Januar 2007 in Kraft ist. Dort heisst es: «Hat der Gefangene die Hälfte seiner Strafe, mindestens aber drei Monate, verbüsst, so kann er ausnahmsweise bedingt entlassen werden, wenn ausserordentliche, in der Person des Gefangenen liegende Umstände dies rechtfertigen.» Nach dem alten Strafgesetzbuch war eine Entlassung frühestens nach zwei Dritteln der verbüsst Strafe, frühestens nach drei Monaten, möglich.

Die Interpretation, dass ein Gefangener demnach unter ausserordentlichen Umständen schon nach drei Monaten entlassen werden könnte, trifft in keinem Fall zu.

Kein Hintertürchen

Der Absatz ist kumulativ zu verstehen. Das heisst, dass die Hälfte des ausgesprochenen Strafmasses in jedem Fall abzusitzen ist. Im Falle Loretan wären das bei viereinhalb Jahren also mindestens 27 Monate, respektive 26 Monate, weil ihm die einmonatige Untersuchungshaft angerechnet wird. Die besagten drei Monate kämen bei einer Gefängnisstrafe von beispielsweise fünf Monaten ins Spiel. Ein Verurteilter könnte in diesem Fall nicht schon nach der Hälfte der Strafzeit seine Entlassung beantragen.

Offen ist im Fall Loretan dagegen die Frage, ob für ihn, der vom Walliser Kantonsge-

richt noch nach alter Rechtsgrundlage verurteilt wurde (mindestens zwei Drittel der Strafe sind abzusitzen), diese auch bezüglich Haftentlassung gilt. Oder ob die neue StGB-Fassung geltend gemacht werden kann, was die Strafdauer, wie dargelegt, reduzieren könnte. Hier wird früher oder später mit einem entsprechenden Bundesgerichtsurteil zu rechnen sein.

Altes oder neues StGB anwendbar?

Für solche Fragen ist gemäss neuem StGB seit Jahresbeginn eigens der sogenannte Straf- und Massnahmenvollzugsrichter installiert worden. Dieses Amt wird im Kanton Wallis von drei Richtern ausgefüllt, die in den Regionen jeweils einem Bezirksgericht zugeteilt wurden. Im Oberwallis führt diese neue Funktion Hans-Peter Kuonen aus. **tr**

La force tranquille des

MARTIGNY ► Enorme succès populaire de la 2^e Landsgemeinde des aînés. Et mise en orbite d'une opération

BERNARD-OLIVIER SCHNEIDER

Les seniors ont déferlé hier sur Octodure. Dans une solide bonne humeur, près de deux mille personnes se sont retrouvées au CERM pour vivre la 2^e Landsgemeinde des aînés du Valais. Au menu: des débats très sérieux en matinée, qui ont débouché sur la remise d'un manifeste de résolutions au Conseil d'Etat, puis une partie festive, propice aux retrouvailles et à la rencontre. Le tout entrecoupé d'une belle agape et ponctué, à un jet de pierre des élections fédérales, par les apparitions de nombreuses personnalités de la scène politique.

Le président du comité d'organisation de la Landsgemeinde Bernard Monnet, préfet du district de Martigny, a allumé haut les feux: «*Oui, le vieillissement est un défi pour le système social. Mais c'est aussi un privilège. Il faut nous faire entendre pour trouver des solutions neuves et pragmatiques.*»

Une balle que le président d'Octodure Olivier Dumas a reprise au bond: «*Seniors, votre engagement dans la société est essentiel: il comble le fossé tant redouté entre les générations.*»

Les débats ont bien sûr constitué un moment fort. Le premier a mis aux prises Berna-

dette Roten, présidente de la Fédération valaisanne des retraités, et Simon Darioli, chef de l'Action sociale. Thème: aider les aidants.

Bernadette Roten a relevé que rester à domicile le plus longtemps possible était le souci premier de tous les aînés. «*En majorité, les retraités d'aujourd'hui sont des gens dynamiques, qui veulent rester les acteurs de la vie qui va.*» Plus avant, le maintien au domicile dépend souvent étroitement de l'aide des proches: «*Nous demandons que les pouvoirs publics valorisent cette aide.*»

Réductions fiscales

Simon Darioli s'est étendu sur l'aspect financier de la question: «*Oui, il faut reconnaître le travail des proches. Mais sans éluder son financement.*» Selon lui, on pourrait notamment accorder des réductions fiscales aux aidants. Il conviendrait en outre de revoir le socle des assurances sociales. Leur assise financière date d'un temps où la richesse se construisait sur le travail: tandis qu'aujourd'hui, c'est l'argent qui produit de la plus-value. Bref, pour le patron de l'Action sociale, la crise de trésorerie que traverse l'AVS ne sera plus qu'un mauvais souve-

nir dès lors que l'on ponctionnera à bon escient et surtout au bon endroit.

Le deuxième débat a permis à un «vieux lion» de rugir à nouveau: Vital Darbellay, président du Parlement des aînés, a renoué hier et avec l'avant-scène et avec sa verve des grands jours pour dénoncer les discriminations dont les aînés sont victimes: «*Des communes fixent des limites d'âge pour certains mandats. C'est anticonstitutionnel. Il y a discrimination aussi en matière d'assurance RC auto. J'ai par ailleurs sous les yeux une facture pour une opération où l'on relève deux suppléments à payer par les gens de plus de 70 ans. Il faut des esprits retors, voire pervers pour créer de tels systèmes. La vieillesse n'est pas un facteur de coût, c'est la maladie qui en est un! Je ne réclame pas une multiplication d'instances spéciales. C'est en dialoguant avec nos autorités et en veillant à ce que les lois à écrire ne soient pas dès le départ injustes que nous arriverons à supprimer les discriminations.*»

Le président du Conseil d'Etat Jean-Jacques Rey-Bellet l'a entendu: «*Je vous comprends tellement que j'ai voté pour vos résolutions, bien que, vu ma fonction, j'aurais dû m'abstenir!*»



C'est à une unanimité quasi stalinienne que les seniors ont voté des résolutions pour aider les aidants et pour



Bernadette Roten, Bernard Monnet et Jean-Jacques Rey-Bellet à l'heure de la remise des résolutions. MAMIN

RÉSOLUTIONS REMISES AU PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT

Ce que nos seniors souhaitent...

Les aînés valaisans ont profité de cette 2^e Landsgemeinde pour remettre au président du gouvernement Jean-Jacques Rey-Bellet une série de résolutions. Hier à Martigny, nos retraités ont ainsi demandé au Conseil d'Etat, aux associations de communes et aux partis politiques:

- Que soient développés différents types de soutien permettant de soulager les aidants qui assument le maintien à domicile d'un proche.
- Que les services aux personnes âgées soient regroupés et qu'un guichet d'information et d'orientation sur toutes les prestations sociales

possibles soit mis au service de la population.

- Que les groupements de personnes concernées soient consultés régulièrement sur les projets de développement de la politique en faveur des personnes âgées ainsi que sur l'évolution des actions entreprises.
- Que tout calcul différencié concernant les personnes âgées, quel qu'en soit la nature, soit interdit.
- Que pour améliorer et garantir l'harmonie sociale, des concepts de collaboration entre jeunes et aînés soient créés et développés. PG

aînés solidaires

de lobbyisme pour tuer dans l'œuf les discriminations frappant les gens âgés.



prévenir toute forme de discrimination. MAMIN

Constat de carences...

Avant de dresser cette liste des revendications, le texte des résolutions voté à l'unanimité hier à Martigny a permis de se pencher sur le quotidien des seniors de ce pays. Petit tour d'horizon effectué par Vital Darbellay, le président du Parlement des aînés:

- ▶ L'évolution démographique a bouleversé la pyramide des âges et appelle le développement de moyens nouveaux dans la prise en charge des personnes âgées en perte de leur autonomie.
- ▶ Les personnes dépendantes demeurent souvent plusieurs années à domicile avant d'être placées en institution. Proches et familles sont les piliers du maintien à domicile.
- ▶ Sans eux, canton et Confédération sont débordés.
- ▶ L'homme demeure un être humain digne de respect et de justice jusqu'à son dernier jour, malgré ses handicaps.
- ▶ Le principe de solidarité entre les générations demeure le seul garant de l'harmonie sociale et le rempart contre les guerres des générations. PG



Franz et Monique Kuonen veulent bien trinquer... Mais pas pour les autres. MAMIN

Arrêtons de créer des ghettos

PASCAL GUËX

Elle a été la première responsable de l'Association martigneraise d'intégration et d'entraide (AMIE). Entre 1984 et 1992. Aujourd'hui encore, Monique Kuonen donne des coups de main à cette œuvre humanitaire en livrant des repas ou en transportant des malades. Son époux, Franz n'est pas en reste. Président du Club des aînés de Martigny et environs qui regroupe près de 400 membres, cet ancien représentant occupe aussi sa retraite active à jouer les moniteurs de gymnastique ou de ski de fond pour ses amis du troisième âge. Logiquement, les époux Kuonen ne pouvaient faire l'impasse sur une landsgemeinde des aînés organisée dans leur ville. Et ils n'ont pas eu à regretter leur déplacement du côté du CERM. Confidences.

Quel regard portez-vous sur ce grand rassemblement populaire?

FRANZ: Au niveau des débats, j'ai trouvé cette édition plus intéressante que celle d'il y a quatre ans à Savièse. Les intervenants

étaient de qualité et, surtout, les thèmes retenus étaient plus pertinents et mieux définis. Ils nous ont fourni d'intéressantes pistes pour préparer le futur des seniors valaisans.

MONIQUE: Cette journée a aussi été une réussite au niveau populaire. Il est important pour les aînés de pouvoir partager une telle convivialité.

A vos yeux quelles sont les principales difficultés qui minent le quotidien de nos seniors?

FRANZ: Les problèmes financiers. Augmenter la rente AVS de 20 à 30 francs tous les trois ans ne suffit pas à compenser l'explosion des coûts des assurances, par exemple. Tout devient trop cher.

MONIQUE: Pour moi, c'est la propension toujours plus marquée de notre société à séparer les générations. Arrêtons de créer des ghettos, de monter les jeunes contre le troisième âge. Il suffirait que les aînés soient plus patients et les jeunes moins bruyants pour améliorer le dialogue. Cela ne sert à rien non plus

de vouloir multiplier les associations et autres groupements. Sachons déjà utiliser les structures en place et essayons d'y intégrer un peu plus de forces vives.

FRANZ: C'est vrai que les gens ont de plus en plus tendance à solliciter les institutions. Mais pour pouvoir donner des moyens supplémentaires ici, l'Etat devra couper là. Veillons aussi à ce que des groupements comme Pro Senectute ou d'autres ne deviennent pas des «Club Med» pour vieux où tout est programmé, cloisonné. A force de trop vouloir charger les programmes d'occupation, on risque de décourager les bonnes volontés.

Et qu'attendez-vous de cette 2^e landsgemeinde?

MONIQUE: Que ces résolutions et déclarations de bonnes intentions se concrétisent sur le terrain.

FRANZ: Lors des rencontres avec la Fédération des aînés, le gouvernement avait promis des actions. Nous attendons pour voir...



Alt Nationalrat Vital Darbellay beim Vorlesen des Resolutionstextes vor der Landsgemeinde der Walliser Rentner in Martinach. Fotos wb



Alt Landeshauptfrau Marie-Therese Schwery ging auf die Grundwerte jeder Integration ein.

Eine ausgereifte Alterspolitik

Die 2. Landsgemeinde der Walliser Rentnervereinigung setzt Zeichen

Martinach. – Unter dem Stichwort «Die Kraft der Solidarität» thematisierte die 2. Landsgemeinde der Walliser Vereinigung der Rentner nach jener von Savèze vor vier Jahren die Fragen der Unterstützung und Anerkennung der freiwilligen Familienarbeit für die Senioren und die grossen und kleinen Ausgrenzungen der älteren Menschen. Das Organisationskomitee stand unter der Leitung von Präfekt Bernard Mottet und der Präsidentin der Vereinigung, Bernadette Roten.

Eine Umfrage der Stiftung Pro Senectute unter Einbezug der Walliser Tageszeitungen, eine zweisprachige Moderation der Landsgemeinde-Debatte durch WB-Vizechefredaktor Luzius Theler und die Formulierung einer Resolution durch alt Nationalrat Vital Darbellay zeugten von der Professionalität des Vorgehens der Vereinigung der Walliser Rentner.

2000 aktive Senioren

Als die rund 2000 Teilnehmer/innen an der Landsgemeinde im Kongress- und Ausstellungszentrum CERM in Martinach vom Gastredner und Dienstchef des Sozialwesens im Kanton, Simon Darioli, aufgefordert wurden, ihre Freiwilligenarbeit im Dienste jüngerer und älterer Generationen durch Handheben unter Beweis zu

stellen, ergab dies eine gute Mehrheit. Die Präsidentin der Vereinigung, Bernadette Roten, betonte ihrerseits, dass die Behörden und Sozialdienste ohne diese familiäre und freundschaftliche Betreuungsarbeit bald einmal überfordert sein würden.

Damit ist denn auch eines der Tagungsthemen angesprochen, nämlich die Anerkennung und bessere Unterstützung der privaten Dienstleistungen für hilfsbedürftige Senioren. Dass dabei gleichzeitig auch fundamentale Werte unserer Gesellschaft wie Solidarität, Respekt vor dem anderen und gegenseitige Hilfe zur Geltung kommen, wurde im offenen Dialog zwischen den Leuten im Saal und dem Podium klar. Hinter den Rednerpulten standen neben den genannten Bernadette Roten, Simon Darioli und Vital Darbellay auch die alt Parlamentspräsidentin Marie-Therese Schwery und Pro-Senectute-Direktor Jean-Pierre Lugon.

Umfrage mit klaren Aussagen

Folgende Ergebnisse der von 200 Senioren eingesandten Umfrage erhärteten das Tagesthema: Von den Befragten leben 61% in Wohngemeinschaften und 35% in einem Einzelhaushalt. 27% von ihnen erhalten regelmässig Hilfe von Angehörigen und 42% von ihnen helfen und pflegen ihrerseits Angehörige. Befragt über ihre Meinung zu den besten Mitteln,

um die helfenden Angehörigen zu unterstützen, nennen 37% professionelle Hilfe, 19% moralische Unterstützung, 16% punktuelle Aushilfe, 15% finanzielle Hilfe und schliesslich 10% Ausbildung und Informationsbedürfnisse.

Die grosse Frage der Langzeitbetreuung von pflegebedürftigen älteren Personen war ebenfalls Gegenstand der Umfrage. Hier plädierten 48% für eine Förderung der Heimpflege, um die Betroffenen möglichst lange in ihrer Umgebung zu belassen, 33% möchten mehr Alterswohnungen mit sozialmedizinischer Betreuung und 13% sehen die Lösung in einer Aufstockung der Plätze in den Alters- und Pflegeheimen.

Die Zurücksetzung und diskriminierende Behandlung als Bürger und Mensch zweiter Kategorie bezeichnen 52,5% der Befragten als Realität. Auf die Frage, ob die Anliegen der Senioren in der Politik zu ihrem Nennwert wahrgenommen werden, gaben nur 40,5% ein Ja zur Antwort. Eine altersbedingte Erhöhung der Haftpflichtversicherungsprämien und eine Rationierung der Pflegedienste wird von 84% beziehungsweise 88% strikte abgelehnt.

Bis zum letzten Atemzug

Alt Landeshauptfrau Marie-Therese Schwery prägte im zweiten Teil der Diskussion, wo es um die Diskriminierung der älteren Menschen ging, den

Kernsatz: «Es geht der ganzen Gesellschaft besser, wenn die alten Menschen nicht ausgegrenzt werden.» Das Recht, in Würde zu leben und seine eigenen Entscheide zu treffen, müsse bis zum letzten Atemzug gelten. Nur so würden fundamentale Werte und der Zusammenhalt der Gesellschaft garantiert. Dass Altersbeschränkungen für die Ausübung von öffentlichen Ämtern und die Arbeit in ausserparlamentarischen Kommissionen sowie globale finanzielle Benachteiligungen im Versicherungswesen unangebracht seien, müsse immer wieder durchgesetzt werden. Die Rentnervereinigungen müssten hier aufmerksam bleiben und dürften ihre Verantwortung nicht auf Experten und Ombudsstellen oder Sondergesetze abschieben, erklärte der christlich-soziale alt Nationalrat Vital Darbellay dazu.

Er las denn auch die vom Vorstand vorbereitete Erklärung an die Adresse der Politik vor, die unter anderem durch die Nationalräte Oskar Freysinger und Maurice Chevrier sowie durch Staatsrat Jean-Jacques Rey-Bellet vertreten war.

Die Resolution nimmt die Tagesthemen auf und ist sehr präzise formuliert. Sie formuliert folgende Forderungen:

«Wir, die Walliser Senioren...»

«Wir, die Walliser Senioren, vereint an der Landsgemeinde vom 24. Mai 2007 in Mar-

tinach, verlangen vom Staatsrat, von den Vereinigungen der Gemeinden und den politischen Parteien

– dass verschiedene Formen der Unterstützung zu entwickeln sind, um die Angehörigen, die den Verbleib von älteren Menschen in der gewohnten Umgebung ermöglichen, zu entlasten.

– dass die Dienste für ältere Menschen zusammengefasst werden und dass der Bevölkerung ein Schalter für die Information und Orientierung über alle möglichen Sozialleistungen zur Verfügung gestellt wird.

– dass die Gruppierungen von betroffenen Personen regelmässig über die Entwicklung von Projekten für den Verbleib zu Hause sowie über den Verlauf der durchgeführten Aktivitäten informiert und zur Beratung beigezogen werden.

– dass differenzierte Berechnungen für ältere Menschen, welcher Natur auch immer, verboten sind.

– dass zur Verbesserung und Garantie der sozialen Harmonie Projekte für die Zusammenarbeit von jungen und älteren Menschen entwickelt ausgearbeitet werden.»

Mit der Übergabe eines Förderpreises an eine fünfköpfige Gruppe von Jugendlichen, die an der Berufsschule Sitten ein Projekt über die Synergien von Jung und Alt erarbeiten, unterstrich die Landsgemeinde ihr Engagement für den Generationen übergreifenden Dialog. **and**

Der Neubau kommt...

Jahresversammlung des Alters- und Pflegeheims St. Nikolaus

S t. N i k l a u s. – e i n g.) Kürzlich hielt die Stiftung Alters- und Pflegeheim Sankt Nikolaus ihre ordentliche Jahresversammlung ab. Neben den ordentlichen Geschäften konnte der Stiftungsrat die anwesenden Mitstifterinnen und Mitstifter eingehend über die fortgeschrittenen Arbeiten für den Neubau informieren. Zudem wurde in der Person von Marzell Chanton ein neuer Stiftungsrat gewählt.

In seinem Bericht ging der Stiftungsratspräsident Stefan Truffer vor allem auf die Schwergewichtarbeit des letzten Jahres ein. Geprägt war das

vergangene Jahr vor allem durch den notwendig gewordenen Erweiterungsbau. Ausschreibung Projektstudie, Auswahl der besten Studie, Vorarbeiten zur notwendig gewordenen Umzonung und Verhandlungen mit den Einsprechern gegen die Zonenänderung waren die Hauptaufgaben. Am Ende musste der Stiftungsrat aber feststellen, dass mit den Einsprechern keine Einigung erzielt werden konnte und somit in absehbarer Zeit der Neubau auf der stiftungseigenen Parzelle in weite Ferne gerückt war. Wie aus heiterem Himmel tat sich aber am Ende des Jahres eine neue Möglichkeit auf. Wie bekannt, machte der Frävlener-Inhaber Williner Heinz der Stiftung ein Angebot für

den Kauf seines Betriebes. Wie alle wissen, ist die Liegenschaft in der Zwischenzeit gekauft worden. Im Weiteren konnte der Stiftungsratspräsident die Anstellung eines neuen Kochs in der Person von Toni Blatter bekannt geben und die Installation der Anlage für Live-Übertragungen aus der Pfarrkirche ins Altersheim. Wie immer konnte er auch in diesem Bericht darauf hinweisen, wie wichtig es ist, dass die Bevölkerung die Heimsassen nicht vergisst und mit ihr einen engen Kontakt pflegt. In seinem Bericht ging Heimleiter Stefan Fux auf diverse Statistiken, die grosse Warteliste, die vielen Veranstaltungen inner- und ausserhalb des Heims sowie auf die

Personalpolitik ein. Sein Motto und das aller Mitarbeiter/innen lautet: «Man muss das Unmögliche versuchen, um das Mögliche zu erreichen.»

Positive Rechnung

Auch im vergangenen Jahr konnte das Alters- und Pflegeheim wieder eine positive Rechnung vorweisen. Dies ist nicht selbstverständlich, stiegen doch die Unterhaltskosten des Heims auch im vergangenen Jahr an. Immerhin ist das Haus auch schon 17 Jahre alt. Die Summe der Bruttolöhne in der Höhe von 1,8 Millionen zeigt auf, dass das Alters- und Pflegeheim auch ein wichtiger Arbeitgeber in der Gemeinde ist. Auch über das Budget 2007 wurden die Stifter genauestens ins Bild gesetzt. Einstimmig wurden Rechnung wie auch Budget von der Versammlung genehmigt.

Erweiterungsbau

Sehr schnell konnte der Stiftungsrat die Planung auf der neu erworbenen Parzelle vorantreiben. Nächstens wird das Baugebiet bei der Gemeinde hinterlegt. Nachdem die Stiftung eine Finanzkommission ernannt hat, wird diese, in enger Zusammenarbeit mit den Gemeinden St. Nikolaus und Grächen, basierend auf einem Businessplan einen Finanzierungsplan ausarbeiten. Die Marschtabelle sieht vor, dass in diesem Herbst das Gebäude des ehemaligen Rest. Frävlener abgerissen wird und dass mit dem Neubau im Frühjahr 2008 begonnen werden kann. Im Dezember 2008 soll der Neubau bezugsbereit sein. Für den aus dem Stiftungsrat scheidenden Leopold Gruber wählte die Versammlung einstimmig Marzell Chanton, Bosch-Betriebsleiter, in den Stiftungsrat.



Jean-René Fournier maintient sa position: le loup n'a pas sa place en Valais. Sauf lorsqu'il est empaillé, comme le prédateur du Chablais, qui trône dans le bâtiment de son département... Georges-André Cretton

«Peut-on accepter un tel carnage?»

VALAIS

Le conseiller d'Etat s'insurge contre le Plan loup mis en consultation par l'Office fédéral de l'environnement. Le projet, prédit Jean-René Fournier, sera fatal aux moutons, mais aussi aux vaches et aux animaux sauvages

■ **Christine Savioz**
christine.savioz@edipresse.ch

«Ma conception n'est pas de dire: il y a un loup, alors boum, je tire», se défend Jean-René Fournier, le chef du Département valaisan de la sécurité. «Mais quand un loup a tué une trentaine de moutons, il faut le prélever. C'est la seule solution pour protéger les autres espèces animales vivant sur notre territoire!». Le conseiller d'Etat dit par conséquent tout le mal qu'il pense du Plan loup, projet concocté par l'Office

fédéral de l'environnement pour gérer l'arrivée des meutes de loups en Suisse. Ce projet, mis en consultation jusqu'à fin juin, propose de renforcer la protection des troupeaux de moutons, de délimiter le périmètre de tir autorisé des loups en fonction des dommages qu'ils pourraient causer et d'interdire le tir des prédateurs en période de reproduction (soit d'avril à août).

«On veut empêcher de tirer le loup durant sa période de reproduction. C'est exactement le moment où les moutons pâturent!»

Jean-René Fournier, conseiller d'Etat valaisan en charge de la Sécurité

Cette dernière mesure a l'art de faire bondir Jean-René Fournier. «Ce sont exactement les périodes où les moutons pâturent!» Le conseiller d'Etat scande qu'il faut une gestion crédible du prédateur. «Dès qu'il a fait des dégâts, il est clair qu'il faut le prélever. Si des meutes se forment, le loup ne se

contentera plus des moutons, mais il s'attaquera aux veaux, aux vaches, etc. Selon un calcul, pour manger 1 kilos de viande, un loup tue 10 bêtes. Est-on prêt à accepter un carnage en Suisse?»

Selon Jean-René Fournier, un autre risque existe au sein des éleveurs: «Lorsqu'on les aura suffisamment poussés à bout, il se peut que certains prennent eux-mêmes leurs

dispositions pour éliminer le loup. Je ne pense pas forcément au braconnage, mais à l'empoisonnement. Du coup, les dégâts seraient énormes, puisque de nombreux animaux se nourrissent de chair et pourraient être empoisonnés aussi... C'est un

danger sous-estimé par les organes de protection de la nature», poursuit Jean-René Fournier.

L'homme n'a d'ailleurs toujours pas changé d'avis à propos du loup en Valais. «Ce prédateur n'a pas sa place ici. C'est mon opinion personnelle. Je l'ai dit et je le maintiens», conclut-il. ■

Le Palladium, dossier humanitaire

CHAMPERY ► Dans l'urgence, le Conseil d'Etat a puisé 250 000 francs dans son fonds spécial destiné normalement à des projets humanitaires pour venir en aide au Palladium.

VINCENT FRAGNIÈRE

Georges Mariétan, président de Champéry et du Grand Conseil, ne le croira certainement pas. Mais c'est le hasard qui a permis à la commission des finances du Parlement et à son président Philippe Es-Borrot, son voisin de Val-d'Illeliez, de découvrir le pot aux roses.

Le plus grand montant alloué

En 2006, la plus grande dépense du fonds spécial du Conseil d'Etat, soit 250 000 francs, concerne... le Palladium, centre national de glace de Champéry.

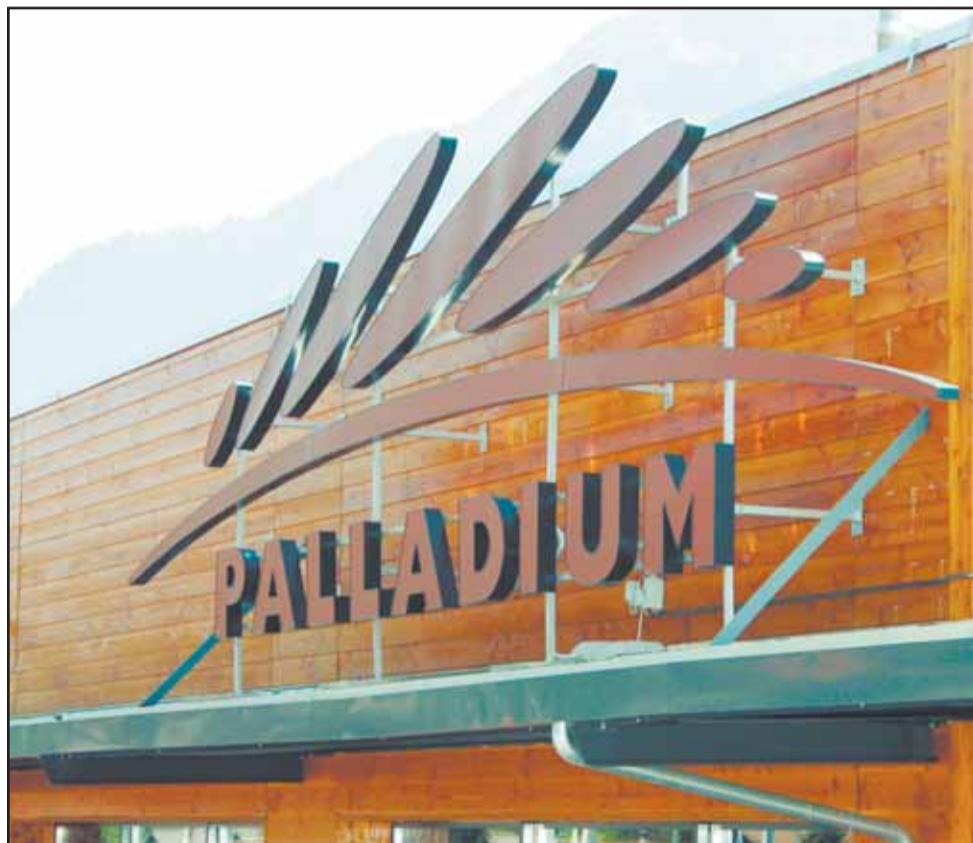
«Au total, le gouvernement a puisé 640 000 francs dans ce fonds. Tous les autres projets sont d'ordre humanitaire et touchent l'étranger. Et les montants oscillent entre 3000 et 100 000 francs», affirme Philippe Es-Borrot qui justifie la démarche de la commission. «Le Conseil d'Etat avait mis à son budget 2006 un montant de 100 000 francs pour cette rubrique qui a donc été dépassée de plus de 500 000 francs. Nous avons voulu en connaître les raisons. Et c'est là que nous sommes tombés sur les 250 000 francs du Palladium.» Pas question toutefois pour la commission de critiquer ni le montant ni l'affectation de cet argent, mais plutôt le choix du Conseil d'Etat de le prendre dans ce fonds destiné à des dossiers humanitaires et sociaux. «Il s'agit typiquement d'un dossier lié à la promotion économique. Pourquoi ne pas prendre l'argent dans le fonds à l'économie?», s'interroge Philippe Es-Borrot.

Rendre la mariée présentable

Contacté, le conseiller d'Etat Jean-René Fournier argumente la décision du gouvernement. «Nous devons agir dans l'urgence et nous avons décidé de prendre l'argent là où il y en avait. Au total, nous avons versé 500 000 francs pour le Palladium au moment des transactions avec les Maisons de Biarritz. 250 000 francs ont été pris dans le fonds pour le sport et 250 000 dans ce fonds spécial géré directement par le gouvernement. C'est vrai que, d'habitude, il est essentiellement utilisé pour des démarches humanitaires et sociales.» S'il accepte la remarque de la commission des finances, le conseiller d'Etat avoue agir de la même manière si c'était à refaire. «Je le répète. Nous devons décider dans l'urgence pour que la «mariée» de Champéry soit présentable devant le repreneur potentiel. Il fallait régler certains débiteurs. Après avoir débloqué 2,6 millions de crédit LIM pour ce projet, l'Etat ne pouvait pas le laisser tomber, tenant compte également de son importance pour la région et le canton.» L'argumentation du «gouverneur» est confirmée par le président de Champéry, Georges Mariétan. «Ces 500 000 francs ont simplement servi à couvrir les frais d'exploitation du Palladium. On ne pouvait tout de même pas laisser fermer le centre au moment de négocier avec d'éventuels repreneurs. De plus, les Maisons de Biarritz ont un projet pour Champéry devisé à 100 millions de francs. Il faut mettre tous les chiffres dans la balance pour se faire une bonne idée du dossier.»

Champéry y investit 425 000 francs par an

La question, taboue au lancement du projet, devient donc aujourd'hui d'une grande actualité à travers cette aide ponctuelle de 500 000 francs. L'exploitation d'un centre national de glace ne semble pas pouvoir se faire sans une aide étatique. «En 2005 et 2006, la commune de Champéry y a injecté 425 000 francs. Mais nous étions seuls et ce n'est pas suffisant pour l'instant», affirme Georges Mariétan. Autrement dit, les 500 000 francs versés d'urgence par le Conseil d'Etat en 2006 pourraient bien



Grâce aux 500 000 francs de l'Etat, le Palladium de Champéry a pu intéresser les repreneurs des Maisons de Biarritz. LE NOUVELLISTE

devenir récurrents tant que les investisseurs français n'ont pas réalisé leur projet.

La «pique» de Mariétan

Georges Mariétan estime que les communes voisines pourraient même jouer un rôle à ce niveau et n'hésite pas à «piquer» son homologue d.c. de Val-d'Illeliez Philippe Es-Borrot. «Comme président de la commission des finances, il pointe du doigt l'aide de l'Etat au Palladium, tandis que Val-d'Illeliez, sa commune, ne veut pas participer aux frais de ce centre.» Si le président de la commission des finances répète «ne pas critiquer le montant alloué, ni l'aide au Palladium», il reconnaît, comme président de commune, préférer voir l'Etat injecter de l'argent dans lce centre plutôt que les communes voisines de Champéry. «Dès le début, nous avons dit que nous ne participerions pas à son financement.» Un Palladium définitivement converti en projet humanitaire par les mauvaises langues de la région et du Parlement.valaisan.

COMMENTAIRE

En douce!

VINCENT FRAGNIÈRE

Utiliser un fonds normalement destiné à des démarches humanitaires pour venir en aide à un projet – le Palladium – qui risquait de fermer ses portes du côté de Champéry. Le gag pouvait difficilement être meilleur.

Si le gouvernement voulait garder cette opération de sauvetage quelque peu secrète, c'est raté.

La faute à une commission des finances, présidée par le président du voisin Val-d'Illeliez, qui a mis en lumière le nouveau projet «humanitaire» de Champéry. En évoquant le hasard...



«Si c'était à refaire, nous utiliserions le même fonds. Il s'agissait d'une situa-

tion d'urgence qui ne fait pas jurisprudence»

JEAN-RENÉ FOURNIER

MINISTRE DES FINANCES



«C'est le hasard qui nous a fait tomber sur ces 250 000 francs pour le

Palladium de Champéry. Et ce n'est pas l'affectation des fonds que nous critiquons»

PHILIPPE ES-BORROT

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES

ET DE VAL-D'ILLELIEZ.



«Philippe Es-Borrot pointe le doigt sur l'aide de l'Etat au Palladium,

mais sa commune de Val-d'Illeliez ne veut même pas participer aux frais du centre»

GEORGES MARIÉTAN

PRÉSIDENT DE CHAMPERY

SPO setzt auf ein Dreierticket!

Parteikongress nominiert Susanne Hugo-Lötscher, Helena Mooser Theler und Hans-Josef Jossen

N a t e r s. – Die SP Oberwallis setzt bei den Nationalratswahlen auf ein Trio. Dazu braucht sie aber noch die Zustimmung der Kantonalpartei.

Die Ausgangslage vor der gestrigen Ausmarchung war brisant und versprach viel Spannung. Für die Aufregung kurz vor Spielschluss sorgte die SP des Bezirks Brig, die stärkste Basis der SPO. Die Nominierung des Natschers Hans-Josef Jossen zu Beginn der Woche entsprach nicht der Strategie der Parteileitung. Die von einem kantonalen Wahlgremium beschlossene Strategie wurde mit Jossens Kandidatur zur Makulatur.

Parteipräsidentin und Grossrätin Susanne Hugo-Lötscher kritisierte die Kandidatur aus dem Bezirk Brig. Dabei spielte sie nicht auf den Mann, sondern bemängelte die Aufstellung. Ein kantonales Wahlkomitee, dem aus dem Oberwallis neben der Präsidentin auch Staatsrat Thomas Burgener, Peter Jossen und Grossrat German Eyer angehören, einigte sich mit den welschen Parteikollegen, dass die SP Wallis die Nationalräte Jean-Noël Rey und Stéphane Rossini sowie je zwei Frauen aus dem Ober- und Unterwallis

ins Rennen schickt und nur sechs (von sieben) Listenplätzen besetzt. Die beiden Amtierenden sollen die Sitze retten und wenn dann entweder Rey oder Rossini im Staatsrat Thomas Burgener beerbt, rückt eine Frau in Bern nach.

«Ein gangbarer Weg»
Mit Hans-Josef Jossen hielten

sich die Briger Sozialdemokraten nicht an die Abmachungen. Und daran störte sich die Parteipräsidentin enorm. Und so musste die Basis gestern Abend erst einmal eine erneute Strategiediskussion führen.

Nach recht intensiven, aber laut Susanne Hugo-Lötscher jederzeit fairen Debatten, entschied sich die SPO für ein Dreier-

ticket. Nebst Susanne Hugo-Lötscher schlägt man Helena Mooser Theler und Hans-Josef Jossen für die kantonale Liste vor. Dieser Vorschlag wurde mit deutlichem Mehr angenommen. Alle drei Kandidierenden zeigten sich mit dieser Kompromisslösung zufrieden. Für Parteipräsidentin Hugo-Lötscher war besonders wichtig, dass

man einen gangbaren Weg gefunden und damit unnötige Spannungen verhindert hat: «Ich bin erleichtert. Jetzt können wir vorwärtsschauen.»

Jossen kündigt Verzicht an

Verhandeln muss man jetzt erneut mit der Kantonalpartei. Kantonalpräsident Jean-Henry Dumont war gestern Abend anwesend, gab sich aber zurückhaltend. Hugo-Lötscher wollte sich auch nicht festlegen, wie gross die Chancen, die Kollegen aus dem Unterwallis noch umzustimmen, sind.

An den Verhandlungen wird die Präsidentin der SPO nicht mehr teilnehmen. Wie angekündigt, trat sie gestern aus dem Wahlausschuss aus. Diesem gehören neu Peter Bodenmann, Esther Waeber-Kalbermatten, Teresa Stoffel Jossen und German Eyer an.

Entscheiden über die definitiven Listenplätze wird die Kantonalpartei am nächsten Samstag in Siders. Falls sich die Unterwalliser Genossen nicht umstimmen lassen und am geplanten Vorgehen festhalten, wird Hans-Josef Jossen verzichten. Das hat er bereits im Vorfeld der gestrigen Ausmarchung betont. **hbi**



Sollen für die SPO ins Nationalratsrennen steigen (von links): Helena Mooser Theler, Susanne Hugo-Lötscher, Hans-Josef Jossen.

Foto wb



PORTRAIT

Bernard Cherix, pionnier du karaté

Double événement pour le karatéka sédunois: il fête ses 80 ans et les 50 ans du Karaté-Club de Sion qu'il a fondé...28

xd - bru

VITICULTURE

► Le député Xavier Bagnoud a vertement attaqué au Grand Conseil le projet d'ordonnance sur la vigne et le vin. Vice-président des vigneron-encaveurs, Axel Maye soutient le texte. Rencontre.



BITTEL

Le projet qui divise

PAUL VETTER

Le projet d'ordonnance sur la vigne et le vin divise le monde vitivinicole valaisan. Récemment, dans les traves du Grand Conseil, le député Xavier Bagnoud rejetait en bloc le texte mis en consultation par le Service de la viticulture. Peu après, Axel Maye, le vice-président de l'Union des vigneron-encaveurs valaisans (UVEV), cosignait dans «Le Nouvelliste» une tribune libre soutenant le texte. Les deux hommes ont accepté de confronter leurs opinions.

«Contrairement à mon impression initiale, ce n'est pas une multitude de détails qui pose problème. Seuls quelques gros sujets ne sont pas acceptables», précise d'emblée Xavier Bagnoud. Plus que le fond, c'est pour lui la procédure qui est dérangeante. «L'ordonnance de 2004, un texte révolutionnaire, a été en consultation durant dix mois alors que cette fois-ci, on va plus loin encore et on n'a droit qu'à six semaines. On n'aura plus le temps de rediscuter les nouvelles propositions. De plus, ce texte a été préparé sans avoir consulté la commission technique de l'interprofession (IVV)», se plaint le député de Leytron. «L'ordonnance a été mise en consultation. Tout peut être modifié. D'autant plus que seuls trois ou quatre points n'ont jamais été discutés à ce jour. Tout le reste a déjà fait l'objet de débats dans le cadre de la loi sur l'agriculture, du règlement grand cru ou de la précédente ordonnance», rétorque Axel Maye. Le débat est lancé!

Presque d'accord

Autre préalable à la discussion: l'AOC doit-elle s'appliquer à l'ensemble du vignoble valaisan ou faut-il l'ériger en critère de qualité? «100% d'AOC, c'est une erreur, même si une grande partie de notre vignoble en a le potentiel. Il faut sortir de l'AOC les 15 ou 20% des vins dont la qualité n'est pas suffisante», recommande le représentant de l'UVEV. Xavier Bagnoud n'y est pas complètement opposé: «Ce sont les grands crus qui doivent dégager une haute valeur ajoutée. Mais je peux être d'accord de vivre avec une AOC restrictive à condition qu'on crée les conditions pour permettre l'élevage de vins de 2e catégorie rentables. Il faut pour cela revoir le problème des appellations pour ces vins.»



«Ce n'est pas une multitude de points mais quelques gros sujets qui ne jouent pas»

XAVIER BAGNOUD
DÉPUTÉ ET CENOLOGUE

«Je crains une banalisation de l'image de l'arvine et du cornalin engendrant une baisse des prix»

AXEL MAYE
VICE-PRÉSIDENT DES VIGNERONS-ENCAVEURS VALAISANS

Vignerons soucieux

Les deux professionnels sont d'accord sur le but général de l'ordonnance, soit assurer la crédibilité des vins AOC Valais, en particulier ceux issus des cépages autochtones et traditionnels. Mais lorsqu'il s'agit de passer à l'action, les avis divergent. «Pourquoi proposer une limitation des rendements qui passeraient pour les cépages autochtones de 1,2 à 1 kg au mètre. Il est difficile de viser juste en matière de dégrappage. C'est un souci pour les vigneron qui ont peur, en visant 1 kg, de se retrouver à 800 grammes», soutient Xavier Bagnoud.

Son interlocuteur estime lui qu'il s'agit «d'une bonne norme, tenant compte qu'elle est de 800 grammes dans les grands crus. D'autant plus qu'on tolère une marge d'erreur de 30% pour le vigneron. Mais je suis prêt à accepter 1,2 kg si on ne permet pas de mettre 15% d'autre chose dans les cépages autochtones. C'est l'ensemble qui me gêne.» La discussion se poursuit, très technique parfois, avant que Xavier Bagnoud n'admette que cette norme à 1 kilo peut être acceptable.

Un million de litres d'arvine

Mais le député revient tout de même à la charge, rappelant que le Valais produit désormais un million de litres d'arvine. «Si l'on arrive à tout vendre hors supermarché, fort

bien. Mais si l'on doit en commercialiser une partie au prix de la grande distribution, il faut le statu quo.» Axel Maye voit des effets pervers à ce raisonnement: «Au niveau des cépages autochtones, on doit avoir un cadre légal suffisamment cohérent pour ne pas répéter les erreurs du passé. L'absence de réglementation a terni l'image de la dôle. Les prix des rouges en ont pâti. Mon souci, c'est qu'on banalise ainsi l'image de l'arvine ou du cornalin et qu'on voie les prix de la vendange baisser durablement pour ces cépages.»

Le rôle de l'Etat

Rapidement, on en arrive à un point crucial: le rôle de l'Etat. «On a laissé planter trop de syrah ou de petite arvine», reproche Xavier Bagnoud. L'Etat ne serait donc pas assez interventionniste? «Les gens qui ont touché des subsides pour le réencépagement sont ceux qui n'ont jamais investi au bon moment dans le vignoble, qui ont attendu que l'Etat leur donne de l'argent pour réparer les casques qu'ils avaient eux-mêmes provoqués par une surproduction. Ils ont été sub-

ventionnés pour déstabiliser les investissements de ceux qui avaient payé de leur poche. Là, on aurait voulu que l'Etat intervienne! Mais cela ne veut pas dire qu'il doit être plus royaliste que le roi», se justifie le député. «Il aurait fallu interdire la syrah ou l'arvine en 2e et 3e zones comme on l'a fait autrefois pour le johannisberg. Ça a été proposé, mais la profession l'a refusé», réplique son collègue chamossard.

Secret de famille

La discussion dévie sur la volonté d'interdire de compenser sur d'autres parcelles les droits de production – les acquests – délivrés sur des vignes totalement ou partiellement improductives.

Actuellement, lorsqu'une parcelle est défoncée, ou touchée par le gel, le vigneron a le droit de compenser le manque à gagner en produisant davantage dans une autre vigne. «Je ne vois aucun inconvénient à cette suppression. C'est un petit pourcentage qui est concerné», lâche d'emblée Axel Maye. Son interlocuteur n'est pas du même avis: «On ne doit pas enlever au vigneron ce moyen de compenser une perte. C'est le 13e salaire du vigneron. Mais il est vrai qu'aucun œnologue ne peut justifier ça.» Finalement, le député explore avant tout que l'on ait porté le débat sur la place publique. «Ça faisait partie des secrets de famille!» Un secret interprété comme illégal par l'Office fédéral de la justice qui, sollicité par l'OFAG, a estimé que «la limitation à l'unité de surface ne peut pas être une moyenne de différentes parcelles.»

POINTS DE FRICTION

► Interdiction des copeaux

Le projet d'ordonnance veut interdire l'usage des copeaux pour les vins AOC Valais.

Xavier Bagnoud (XB): «L'article 16 de l'Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires (ODAL) interdit de fait les copeaux (n.d.l.r.: interprétation que contestent tant le chimiste cantonal Célestin Thétaz que le chef du Service de l'agriculture Gérald Dayer). Ce point n'a donc pas à figurer dans l'Ordonnance valaisanne sinon, il faut aussi mentionner de nombreux autres produits. A cause de ce débat, tout le monde croit qu'on met des copeaux ou qu'on veut en mettre. C'est interdit et c'est bien comme ça!»

Axel Maye (AM): «Les copeaux n'amènent que des éléments indésirables. L'élément négatif de la vinification en barrique, c'est le boisé. Il faut les interdire.»

► Densité de plantation

Pour les AOC, le projet exige un minimum de 7000 cep pour un hectare de vigne.

XB et AM: «C'est inutile de la fixer à 7000 cep à l'hectare. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il vaut mieux parler de surface foliaire au kilo, autrement dit de la quantité de feuilles nécessaire pour chaque kilo de raisin produit.»

► Interdiction de la machine à vendanger

Il est prévu d'interdire les vendanges mécaniques

XB: «Les nouvelles machines coûtent quelque 350 000 francs sont au point. Et il n'y a aucun travail scientifique récent qui démontre que ces machines nuisent à la qualité du raisin récolté.»

AM: «Je demande à voir. Mais si tout est parfait, il ne faut pas les interdire, d'autant plus que les parcelles qu'on peut travailler ainsi ne sont pas nombreuses.»

► Limitation de l'adjonction

On peut actuellement ajouter dans un vin AOC jusqu'à 15% d'un autre vin AOC de même origine, du Chardonnay AOC Leytron dans de l'Arvine AOC Leytron, par exemple. Le projet interdit toute adjonction pour le pendent et l'arvine, limite l'adjonction à 5% pour le johannisberg et les cépages autochtones blancs, et à 10% pour les autres cépages.

AM: «Il est faux de tout interdire. Nous pensons qu'il faut limiter l'adjonction à 5% pour les cépages autochtones. Mais 15%, c'est vraiment énorme.»

XB: «C'est à discuter. Mais pour la dôle je ne suis pas d'accord de passer à 10%. On m'a fait planter du diolinoir et de l'ancellotta pour renforcer la dôle et on veut m'interdire de l'utiliser. C'est inadmissible.» PV

PUBLICITÉ

braderie
GRAND DESTOCKAGE

«Des affaires à faire!»

Plus de 30 commerces cassent les prix
Stock renouvelé tous les jours

Mardi 29 mai de 09h00 à 20h00
Mercredi 30 mai de 09h00 à 19h00
Animations, restauration,
entrée et parking libres.

CERM
Centre d'Expositions et de Relations Martigny
Rue du Levant 91, 1920 Martigny
www.cerm.ch

Tombola gratuite
Participez en déposant ce coupon
avec votre nom et adresse au restaurant du CERM – tirage au sort le me 30 mai à 18h00.

CHF 1500.— de prix

Nom:

Prénom:

Adresse:

CLINIQUE DENTAIRE SDENT

20 000 francs d'amende



La société SDent a décidé de transformer son amende en vecteur publicitaire. HOFMANN

VINCENT FRAGNIÈRE

Président de la société SDent qui gère plusieurs cliniques dentaires en Valais, le Roumain de Sierre Narcis Paul Rosu vient de recevoir une amende de 20 000 francs et un blâme du Département de la santé valaisanne. La raison? Une publicité jugée agressive du nom «SDent» depuis plus d'une année alors que la loi valaisanne l'interdit, contrairement à d'autres législations cantonales.

Sur le blog politique de «l'Hebdo»

Le président de SDent l'a raconté au journaliste de «l'Hebdo» Alain Rebetez, en Valais pour les élections fédérales et le nouveau blog de l'hebdomadaire romand «Blogandbreakfast». «Il a fait un amalgame avec la politique et Thomas Burgener alors qu'il n'y en a pas du



«Je suis chargé de faire respecter la loi. SDent ne peut pas faire de publicité dite agressive.»

THOMAS BURGNER

CONSEILLER D'ÉTAT

tout dans ce dossier», insiste Narcis Paul Rosu, également vice-président de l'UDC cantonale.

Joint hier, le conseiller d'Etat Thomas Burgener confirmait l'information du blog de «l'Hebdo». «Oui, suite à de nombreuses plaintes, le département a infligé une amende de 20 000 francs et un blâme à M. Rosu car il y a plus d'une année qu'il ne respecte pas notre décision dans le cadre de l'utilisation publicitaire de sa société.» Il faut savoir que SDent a injecté plus de 400 000 francs dans le sport valaisan à travers notamment le FC Sion et le club de basket féminin de Sierre racheté par la société. «Pendant cette année et demie, rien ne s'est passé. Et on vient avec cette amende au moment où l'on renégocie certains contrats importants comme celui concernant le FC Sion. Pour éviter la récurrence et une amende encore plus salée de 50 000 ou 100 000 francs, nous devons stopper notre démarche de sponsoring sauf pour le match de Zidane à Saillon car il s'agit d'une action pour une œuvre humanitaire et pour notre club de basket de Sierre racheté il y a quelques mois.»

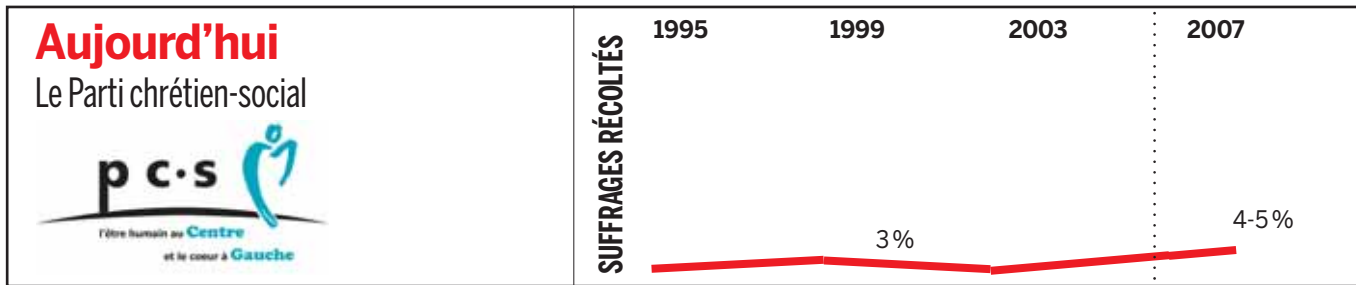
Une amende transformée en publicité

Mais Narcis Paul Rosu et SDent ne veulent pas en rester là. En plus de faire recours – «Nous aurons gain de cause devant le TF» –, ils vont utiliser cette amende à des fins publicitaires. «Effectivement, nous allons payer des encarts pour faire savoir au Valais et à la Suisse romande que cette décision privera le sport et la culture valaisanne de près de 400 000 francs d'aide.»

Le conseiller d'Etat ne cautionne évidemment pas cette attitude. «Le Département de la santé a toujours été un partenaire efficace de SDent dans le cadre de ses activités professionnelles. Les autorisations nécessaires au développement de ses cliniques dentaires ont toujours été données dans un délai plutôt court. Je regrette même qu'il n'y ait pas plus de dentistes qui osent se regrouper pour développer une nouvelle offre à la population. Par contre, je dois aussi faire respecter une loi cantonale en matière de publicité médicale. Et à ce niveau, l'amende infligée est tout à fait normale du fait que SDent n'a pas tenu compte de nos décisions pendant de nombreux mois.»

Une loi qui peut tout changer

Thomas Burgener affirme toutefois que la situation peut changer très rapidement pour la société sierroise. «Le projet de loi sur la santé, prochainement transmis au Grand Conseil, s'appuie fortement sur la nouvelle législation fédérale. En matière de publicité, ces dispositions seront moins restrictives que la loi actuelle.» Ce sera donc au Parlement de trancher pour savoir si à terme SDent pourra investir 400 000 francs par année dans le sponsoring sportif valaisan. Quant à Christian Constantin, président du FC Sion, il devra se trouver un nouveau sponsor pour la prochaine saison.



ÉLECTIONS FÉDÉRALES ►
Créé il y a dix ans, absent en 2003, le Parti chrétien-social veut utiliser cette campagne au National pour se relancer. Avec une seule liste à cinq.



Cinq candidats pour montrer la bonne voie: (de gauche à droite) Benoît Zufferey, Bernard Briguet, Michelle Grandjean, Hervé Roh et Patrice Besse. BITTEL.

LES CANDIDATS

Benoît Zufferey. 29 ans, célibataire, Sierre. Docteur en chimie. Président des jeunes du PCS.

Bernard Briguet. 51 ans, marié, Sierre. Directeur romand de l'Association suisse des cadres (1500 membres). Ancien conseiller communal sierrois PDC

Michelle Grandjean. 43 ans, célibataire, Saxon. Enseignante primaire. Députée au Grand Conseil depuis 2003.

Hervé Roh. 40 ans, marié, Conthey. Chef de l'Inspection cantonale de l'emploi. Pas de mandat politique.

Patrice Besse. 46 ans, marié, Bovernier. Laborantin en chimie chez Syngenta. Conseiller municipal à Bovernier.

ÉTATS

PAS DE CANDIDAT

Contrairement aux Verts, également apparentés avec le Parti socialiste, le PCS ne présentera pas de candidat au Conseil des Etats. «*Même si nous savons que la campagne aux Etats permet une plus grande visibilité, nous respectons le choix de nos candidats de ne pas cumuler deux élections et nous ne voulons surtout pas proposer une candidature prétexte.*»

Pour son retour aux élections fédérales, le PCS se contera donc d'une seule liste. «*Nous n'aurons pas non plus de liste jeune*», affirme Robert Métrailler.

Le nouveau départ du PCS

VINCENT FRAGNIÈRE

Combien le Valais compte-t-il de partisans du Parti chrétien-social? Difficile d'y répondre puisque ce parti n'a pas participé aux dernières élections fédérales, parfait baromètre pour savoir son potentiel électoral. «*En 1999, nous avons atteint 3% des suffrages. Comme je suis persuadé que l'on peut faire mieux, l'objectif a été fixé entre 4 et 5%*», précise d'emblée Robert Métrailler, nouveau président du PCS après le règne de Norbert Zufferey.

Dix ans pour se distancier du PDC

Avec une députée et une suppléante au Grand Conseil et quelques élus communaux, le PCS n'est évidemment pas un poids lourd de la politique valaisanne. «*C'est tout à fait logique. N'oubliez pas que nous sommes un parti jeune. Nous n'avons que 10 ans.*» Dix ans

pour effectuer une mue importante. En effet, le PCS a choisi de quitter le PDC suisse pour s'affilier au PCS national et surtout, sur le plan cantonal, pour participer très régulièrement à une alliance de gauche avec le PS et les Verts. «*Ce sera évidemment le cas pour ces élections fédérales où nos trois listes seront apparentées*», précise Robert Métrailler qui reconnaît, aussi, n'avoir aucun contact avec les chrétiens-sociaux du Haut. «*Il ne faut jamais dire jamais, mais consolidons déjà ce que nous construisons depuis plus d'une année avec le PS et les Verts.*»

Quatre hommes et une femme

Le PCS présentera donc une liste au national composée de cinq candidats. «*Une sixième personne doit encore nous rendre réponse.*» En attendant, le parti propose une femme et quatre hommes.

Députée au Parlement, Michelle Grandjean, de Saxon est peut-être la plus connue avec l'ancien municipal sierrois et directeur romand de l'Association suisse des cadres Bernard Briguet. Ils seront accompagnés par Hervé Roh, Monsieur «*travail au noir*» à l'Etat du Valais, Patrick Besse, élu chrétien-social de Bovernier, et le jeune Sierrois Benoît Zufferey, secrétaire politique du parti.

«*Nous ne voulions surtout pas de candidats alibi. Je crois que ce n'est pas le cas. De plus, ces cinq candidatures représentent bien l'ensemble des sensibilités existantes au sein de notre parti.*»

En dix ans, le PCS aura donc aussi réussi à «*faire le deuil*» de Christophe Darbellay, candidat aux Etats chez eux en 1999 «*avec un score impressionnant*» contre Simon Epiney au 1er tour. «*Je suis persuadé qu'en 2003, s'il avait toujours été chez nous, il aurait aussi été élu. Mais aujourd'hui, nous n'avons plus envie*

non plus de ne dépendre que d'une seule personnalité.»

Opportunisme politique critiqué

Pour décrocher les 4 ou 5% espérés, Robert Métrailler compte plutôt sur l'honnêteté et la cohérence du parti. «*Souvent, dans ces campagnes, on trouve de grands thèmes qui ne sont pas appliqués par les partis lors de vote aux Chambres. Comment, par exemple, peut-on affirmer vouloir favoriser des personnes âgées en campagne et démanteler lors de votation sur l'AVS ou l'AI?*»

«*Ce genre de politique ne nous intéresse pas, même si les citoyens ont malheureusement la mémoire courte*», s'insurge un président qui parie sur la progression de son parti, malgré son absence de 2003.

www.chretiensocial.ch

TEST FUMÉE PASSIVE

► **365 badges «nicotine»** et échantillons de salive analysés auprès de
324 Non-fumeurs
41 Fumeurs

Le moins

► **0,5 cigarette** par jour, soit 14 500 cigarettes en 79 ans

Le plus

► **37,8 cigarettes** par jour soit deux paquets

Etablissement public

► **10 cigarettes** en huit heures

DEUX EXEMPLES

Une hôtelière

23 cigarettes en 12 heures

Une serveuse

12 cigarettes en 9 heures

Ce badge «nicotine» a permis de calculer le nombre de cigarettes inhalées quotidiennement par 365 personnes dans un lieu fermé

Photomontage CIPRET-Infoclaiva

La fumée passive est des plus actives

PRÉVENTION ► La Ligue valaisanne conte les maladies pulmonaires dévoile les résultats d'une étude et d'un sondage pour favoriser l'interdiction de fumer dans les établissements publics.

VINCENT FRAGNIÈRE

Jusqu'à aujourd'hui, un employé non fumeur d'un établissement public ne pouvait concrètement pas prouver combien il avale, chaque jour, de fumée de cigarettes contre son gré.

Désormais, les défenseurs de l'interdiction de fumer dans ces établissements peuvent avancer des chiffres. Ceux d'une étude menée par le CIPRET valaisan et l'Institut universitaire romand de santé au travail à travers un badge détecteur de nicotine et un échantillon de salive. «Je peux affirmer qu'il s'agit d'un indice fiable pour les non-fumeurs», indique le chimiste C. Huynh, de l'Institut de santé au travail, qui a analysé les 365 premiers badges avec des échantillons de salive utilisés en très grande majorité par des Romands.

Entre une demi-cigarette et deux paquets par jour

Les résultats sont édifiants. Sur les badges de 324 non-fumeurs et 41 fumeurs âgés entre 3 mois et 82 ans, absolument aucun n'était dépourvu de trace de nicotine. «Cela signifie qu'aujourd'hui, personne n'est en mesure d'échapper aux méfaits du tabac. Selon ces premiers résultats, on peut dire que chaque Suisse est contraint de fumer entre une demi-cigarette et 38 cigarettes par jour», commente le directeur de la Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires (LVP), Jean-Bernard Moix, à la base de cette étude. Evidemment, la différence entre lieux fermés et ou-

verts est patente. «Par exemple, une hôtelière a inhalé l'équivalent de 23 cigarettes en douze heures et une serveuse de Martigny 12 cigarettes en neuf heures», poursuit le chimiste Huynh. Comme prévu, les bars et les discothèques sont le cadre des situations les plus catastrophiques. «Une personne non fumeur, employée dans une discothèque, qui nous a fait parvenir son badge, est contrainte, dans le cadre de son activité professionnelle, à inhaler la fumée de 37,8 cigarettes par jour, soit deux paquets.»

1000 citoyens sondés

En plus de ces constatations, l'étude de ces premiers 365 échantillons – il y en aura 2000 au total – permet aussi, selon la LVP, de contredire un argument trop souvent utilisé par les promoteurs de la cigarette. «Ils analysent essentiellement la cotinine qui ne montre effectivement aucun résultat constant. Notre analyse de la nicotine est claire et permet justement de démontrer qu'en règle générale, travailler durant huit heures dans un établissement enfumé correspond à une consommation d'environ dix cigarettes.» Mais, dans son action de lobbying pour faire interdire la fumée de tous les établissements publics fermés du Valais, la LVP n'en est pas restée là. Elle a aussi commandé un sondage traitant du tabagisme passif. Réalisé par l'institut M.I.S. Trend auprès de 1000 citoyens de ce canton entre le 25 avril et le 5 mai 2007, il démontre la volonté des Valaisans d'interdire

la fumée dans les lieux publics (voir encadré). «L'opinion publique, fumeurs compris, est donc prête à accepter cette interdiction et de faire supprimer toute forme de publicité et de sponsoring liés au tabac», affirme Jean-Bernard Moix qui attend avec impatience le mois d'octobre et la première lecture de la nouvelle loi sur la santé qui prévoit justement ces deux interdictions. «Les milieux touristiques ne sont pas favorables à ces mesures. Pourtant, ils doivent se rendre compte que le futur client est aujourd'hui demandeur de cette interdiction. Partout en Europe ou presque, le train est en marche. Ils ne comprendraient pas que cette situation ne soit pas la même en Suisse et en Valais.»

Pour la LVP, il n'est en tout cas pas question de faire des exceptions pour les bars, discothèques ou autre cafés comme le proposent certains milieux touristiques. «Sur le plan de la santé publique, c'est justement là que la fumée passive est la plus dangereuse. Ça n'aurait aucun sens.»

Une loi spécifique?

Fort de ce test et de ce sondage, la ligue est parée pour affronter un éventuel référendum tout à fait possible si le Conseil d'Etat décidait, comme le demande le député radical et patron des hôteliers valaisans Patrick Béro, de faire une loi spécifique pour le tabagisme. La balle est donc dans le camp du gouvernement en cette journée internationale contre le tabac...

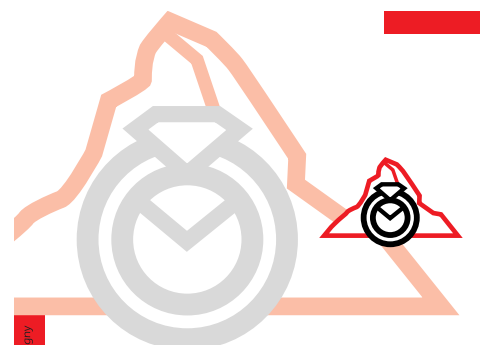
SONDAGE

Les Valaisans disent oui à l'interdiction de fumer

► au resto **77%**  ► dans les discos **55%**
 ► dans les bars/café **63%** ► à la pub pro tabac **69%**

En moyenne, les 1000 citoyens valaisans sondés sont à 77% favorables à une interdiction de fumer dans les restaurants: 79% chez les femmes, 74% chez les hommes et même 61% chez les fumeurs. Si ce pourcentage diminue pour les bars, cafés et discothèques, il reste supérieur aux 50%. Concernant les opinions défavorables, elles s'élèvent au maximum à 35% et concernent les discothèques. Le sondage démontre aussi que 76% des Valaisans sont pour une interdiction de fumer sur le lieu de travail, dont 62% de fumeurs eux-mêmes. VF

PUBLICITÉ



Association valaisanne des horlogers et bijoutiers
 Verband der Walliser Uhrmacher und Goldschmiede



La présence du loup en Valais suscite bien des interrogations. Les spécialistes tentent d'y répondre. Christophe Forest

LOUP. Certains doutent de l'arrivée naturelle du prédateur

Y a-t-il des lâchers de loups?

VALAIS

Depuis quelques mois, des loups sont observés en Suisse, notamment dans le Chablais valaisan. Certains, dont le conseiller d'Etat Jean-René Fournier, trouvent «bizarres» ces soudaines apparitions

■ **Christine Savioz**
christine.savioz@edipresse.ch

L'arrivée des loups en Valais est-elle vraiment naturelle? Certains avouent émettre des doutes; parmi eux, quelques moutonniers et même le conseiller d'Etat Jean-René Fournier. Le chef du Département valaisan de la sécurité nous a en effet avoué

trouver «bizarre» cette soudaine apparition de loups en Valais. «Lorsque nous avons eu les problèmes avec le loup du Chablais (ndlr: en septembre 2006, 30 moutons ont été tués), j'ai discuté avec les autorités des pays voisins de notre canton, à savoir la France et l'Italie; elles m'ont signalé qu'elles n'avaient plus vu de dégâts provoqués par le prédateur sur leur territoire depuis des mois! Or, tout d'un coup, des loups se retrouvent en Valais... C'est quand même étrange. Cela voudrait dire que des loups ont traversé des terres pendant des mois sans manger? Il y a quand même des points d'interrogation qui restent ouverts», a souligné Jean-René Fournier.

Le biologiste Jean-Marc Weber, responsable du suivi des loups en Suisse, se

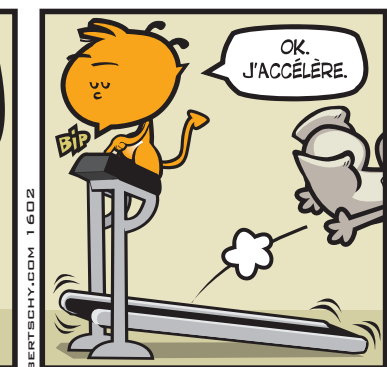
dit «habitué à ce genre de rumeurs». Pour lui, cette idée que les prédateurs ont été lâchés par des hommes est totalement improbable. «Nous disposons d'assez de données pour dire que les loups présents chez nous sont venus naturellement. Nous connaissons leur génotype (profil génétique) et nous pouvons les comparer au niveau alpin», explique-t-il. Pour ce

«Capturer un loup, c'est une sacrée paire de manches!»

Eric Marboutin,
biologiste chargé du suivi du loup en France

spécialiste, le prédateur peut jeûner facilement pendant une dizaine de jours et parcourir au moins 100 kilomètres au quotidien. «Pour un loup, 100 kilomètres, ce n'est rien! La preuve: un loup avait été identifié génétiquement en Lombardie, puis observé en Suisse et retrouvé écrasé par un véhicule en Bavière. Les kilomètres n'effraient pas l'animal!» Même son de cloche auprès d'Eric Marboutin, biologiste chargé du suivi du loup en France. «Un jeune loup peut faire 1000 kilomètres pour s'éloigner de sa meute... On ne sait pas expliquer pourquoi il s'arrêtera à tel ou tel endroit. De plus, sa présence est difficile à détecter s'il se nourrit d'animaux sauvages. Il peut se passer un an sans qu'on s'aperçoive de sa présence», affirme-t-il. «Eh puis, capturer un loup, c'est une sacrée paire de manches! Quant aux loups qui se trouvent dans les zoos, ils sont tous dotés d'une puce, et il n'en manque pas un seul!» ■

DIABLOTIN À DOMICILE
WWW.BERTSCHY.COM



Le neuf de Cœur du Valais

LOI SUR LE TOURISME ► Après quelques remous, le budget de Sion Région Tourisme a été accepté hier. La région va se positionner pour être l'une des futures zones touristiques du canton.

LAURENT SAVARY

Les choses sont rentrées dans l'ordre à Sion Région Tourisme (SRT). Pour plusieurs raisons. Suite au refus d'accepter le budget imposé par les communes du val d'Hérens lors de l'assemblée ordinaire au mois de février, les communes du Valais central qui ne participent pas à

Maintenant, c'est SAT qui a un budget de retard.»

Ce budget n'a suscité que peu de discussions. Seul Henri-Bernard Fragnière, le président de Veysonnaz, s'est exprimé. «La clé de répartition reste la même, mais suite à la dissolution d'une réserve, le montant versé par chaque commune sera



«Dans le centre du Valais, il faudra encore mener une longue réflexion»

JEAN-MICHEL CINA

CONSEILLER D'ÉTAT

cette structure ont accepté d'apporter une contribution de 70 000 francs complétée par les 80 000 de l'Association Sion Région.

De plus, cette décision a permis hier aux membres de SRT réunis hier à Uvrier pour une assemblée extraordinaire, d'accepter le budget 2006/2007 à l'unanimité.

Regards vers l'avenir

Gilles Martin et le directeur Manu Brocard en ont profité pour présenter le budget 2007/2008, ce qui a fait dire à Claude Buchs, président de Cœur du Valais et de Sierre Anniviers Tourisme (SAT), qui se réunissait dans la foulée pour une question formelle, qu'«il se réjouissait de cette décision.

plus important. Tout cela, parce qu'on veut à tout prix maintenir le budget à 950 000 francs.» Raison pour laquelle il s'est abstenu au moment du vote.

A la fin des deux assemblées, Jean-Michel Cina est venu présenter le projet de loi sur le tourisme. A la question d'un Annivier inquiet de savoir comment seront définis les neuf régions touristiques, le conseiller d'Etat en charge de l'Economie ne l'a pas forcément rassuré. «Rapprocher la vallée de Conches, le plateau d'Aletsch, le parc naturel du Binntal avec Brigade comme porte d'entrée semble évident. Dans le centre du Valais, il faudra encore mener une longue réflexion. Par exemple Nendaz se tournera-t-elle vers les 4 Vallées,



Gilles Martin (à gauche) et Claude Buchs défendent le point de vue de Cœur du Valais lors de l'établissement de la nouvelle loi sur le tourisme.

LE NOUVELLSITE

même si Cœur du Valais aimerait bien l'avoir?»

L'une des neuf

La détermination de neuf régions touristiques animera les discussions des prochains mois, c'est certain. L'occasion pour Cœur du Valais de se profiler comme l'une d'elles? «Le

travail que nous faisons aujourd'hui parle en faveur de cette région. Même sans la mise en place d'une nouvelle loi, on pourrait très bien imaginer qu'elle existe», reconnaît Claude Buchs. Son collègue Gilles Martin ajoute même que «Cœur du Valais est déjà une destination au sens de la loi qui

n'existe pas encore. Mais il ne faut pas mélanger promotion et produit touristique. Que Nendaz fasse partie ou non de notre entité, nous allons vendre la proximité des 4 Vallées et de Cœur du Valais.»

Tous deux estiment qu'il est encore trop tôt pour lancer tous ses atouts dans la campagne

pour décrocher l'un des neuf tickets. Les rapprochements successifs ne sont pas encore digérés. Le refus du budget de SRT a donné pas mal de grains à moudre aux opposants de ce processus. «La structure mise en place, son efficacité parle en notre faveur», conclut Gilles Martin.



Aujourd'hui Le Valais

Sportif, mais...



Casque sur la tête, pantalon cargo beige et veste assortie: **Georges Mariétan**, le président du Grand Conseil

valaisan, avait le look sportif dimanche, lors du premier Slow Up organisé dans le Vieux-Pays.

Pourtant, cette tenue de cycliste populaire n'était qu'un leurre. Le politicien n'a en effet pédalé que quelques mètres, soulignant qu'il devait ensuite se rendre dans d'autres manifestations festives, pour faire de la représentation.

Changer de veste rapidement, serait-ce l'atout d'un président de Parlement? Photo Chantal Dervey

En tenue



Egalement présent au départ du Slow Up dimanche à Sion, **Maurice Chevrier** ne s'était pourtant pas départi de

son costard-cravate. Il n'avait pas l'intention de monter sur un vélo, même pour quelques mètres, vu qu'il devait (aussi) se rendre dans d'autres manifestations ce même dimanche. Ben oui... Pourquoi se serait-il mis en tenue sportive pour devoir rechanger de vêtement après dix minutes?

Maurice Chevrier sait économiser son temps ou alors, il ne veut pas retourner sa veste. Photo Georges-André Cretton

Malin



François Mudry, le président de Sion, a manié avec aisance l'ironie lors de la dernière séance du Conseil général. Attaqué

sur son choix d'attribuer le mandat de décorer le nouveau mur de la place des Remparts à une artiste non domiciliée à Sion, François Mudry a répliqué: «J'assume le fait d'avoir donné ce mandat à une étrangère (ndlr: une artiste de Martigny!), qui plus est à une femme!» Du coup, il a gagné la sympathie des électrices féministes et des dames de Martigny. Bon, d'accord, pour ces dernières, ça ne lui sert à rien. Disons donc qu'il est à moitié malin. Photo Isabelle Favre



La réforme des cycles d'orientation prévoit une uniformisation des structures. Finies les sections: place aux niveaux pour tous. KEYSTONE

Le nouveau CO divise la profession

ENSEIGNEMENT ► Le cycle d'orientation nouveau se profile à l'horizon. Si plusieurs améliorations sensibles sont saluées par tous, le durcissement perceptible des exigences oppose les enseignants.

PAUL VETTER

L'art du compromis n'est pas chose aisée. Le «cycle d'orientation nouveau» déchire les enseignants avant même qu'il ne soit clairement défini. Le projet donne globalement satisfaction, mais certains points provoquent aujourd'hui de virulentes critiques émanant des représentants de chaque ordre d'enseignement à la commission chargée de définir le nouveau CO.

Président des enseignants du primaire (SPVal), Jean-Claude Savoy n'est pas le plus tendre face au renforcement des exigences qu'il perçoit dans le projet en cours. «On avait parlé d'un CO qui oriente. Or, l'idée de tronc commun a été abandonnée sous la pression des professeurs des CO du Haut-Valais. Les élèves seront donc répartis dès la première année en deux niveaux pour le français et les mathématiques.»

Autrement dit, peu de choses changeront puisque l'orientation initiale incombera comme aujourd'hui aux enseignants de 6e primaire. «Faux!», rétorque Alain Grandjean, le président des directeurs de CO du Valais romand. «Il n'est prévu que deux branches à niveaux en 1re année. Pour l'allemand, la sélection est retardée d'un an, et l'on y ajoutera alors les sciences.» L'argument laisse de marbre Jean-Claude Savoy qui juge absurde d'exclure l'allemand au moment où en primaire on introduit des notes dans cette branche.

Parents moins influents

Mais là où le durcissement est le plus net, c'est dans la di-

minution des compétences accordées aux parents. Actuellement, entre 4,7 et 4,9, ceux-ci ont le pouvoir de choisir pour leur enfant la filière la mieux adaptée. Le projet prévoit de ramener la limite inférieure à 4,8 et de tenir compte de trois critères: l'avis du maître, celui des parents et le résultat des examens finaux. «Deux de ces points devront être positifs. Plusieurs critères valent mieux qu'un», estime Alain Grandjean.

Pour Jean-Claude Savoy, les dés sont pipés: «L'enseignant qui a mis un 4,9 ne voudra pas se contredire. L'examen de fin d'année sera donc décisif.» C'est dire qu'on pourra demander à ses concepteurs de le rendre plus ou moins sélectif!

Voilà pour l'entrée! La sortie n'est pas moins contestée. Là, ce sont les enseignants des collèges qui sont fâchés. Dans un communiqué, leur association (l'AVPES), par son président Marcel Bayard et sa vice-présidente Marylène Volpi-Fournier, s'inquiète de voir le CO devenir «une machine à exclure».

Etonnant, quand on sait que l'AVPES a toujours réclamé davantage de sévérité pour éviter les nombreux échecs vécus en 1re année de collège! Mais pourquoi tant d'inquiétude? Parce qu'il est prévu, pour pouvoir rejoindre la voie gymnasiale à la fin de la 2e année de cycle déjà, d'exiger une moyenne de 5 dans les branches principales de niveau I.

La grande majorité des élèves de niveau I devront ainsi effectuer une 3e année de CO avant de rejoindre la gymnase. «Il suffirait d'exiger une

moyenne dans une fourchette de 4,3 à 4,5 en fin de 2e année pour éliminer la plupart de ceux qui échouent en 1re année du collège», estime Marcel Bayard.

«Ils doivent assumer»

Dire que cette lutte contre l'élitisme menée par les enseignants des collèges fait sourire leurs collègues des autres degrés tient de l'euphémisme. «Ça leur pose un problème de fermetures de classes. Ils sont en train de calculer la moyenne à exiger pour ne pas trop en perdre», estime Jean-Claude Savoy. «Cette exigence correspond à une demande du collège», renchérit Alain Grandjean. Les parents d'élèves, représentés par Claude Barras Paris, ne sont pas en reste: «Ils expliquent partout que les études gymnasiales sont destinées à une élite intellectuelle. Il faut assumer!», lâche-t-elle. A l'AVPES, on conteste naturellement toute défense syndicale. «L'élève est au centre de nos préoccupations», clame Marcel Bayard, reprenant à son compte un slogan autrefois honni! Sa vice-présidente est beaucoup plus incisive. «On entre en matière même si l'on va fermer quelques classes, mais il ne faut pas exagérer. Pragmatiquement, on peut dire qu'au CO il y a un problème dans l'évaluation», lâche-t-elle, laissant entendre que si le 4 avait toute sa valeur, on n'aurait pas besoin de demander 4,3. Et Marylène Volpi Fournier n'en reste pas là: «Il ne faut pas vouloir résoudre les problèmes de reconnaissance dont souffrent les enseignants du CO sur le dos des autres.» Bonjour l'ambiance!

CALENDRIER

SUR LA BONNE VOIE

Jean-François Lovey, chef du Service de l'enseignement, l'affirme: globalement, le projet actuel fait une quasi-unanimité chez les professionnels. La SPVal (enseignants primaires du Valais romand), dont les délégués se réuniront samedi à Monthey, semble la plus critique. Quelques points font encore problème (voir ci-contre), d'autres restent en suspens. Parmi ceux-là, les conditions de sortie à la fin de la 3e année et l'enseignement spécialisé.

Le projet de loi sur le cycle d'orientation sera présenté en septembre à Claude Roch, le patron du DECS. On passera ensuite à la rédaction du texte de loi et des règlements. Le projet final pourrait être discuté au Parlement en automne 2008. Si les députés le souhaitent, il pourrait encore devoir passer en votation populaire. PV

PUBLICITÉ



Administration
1992 Les Agettes
Tél. 027 207 23 23
Fax 027 207 23 09
Dépannage
0900 907 907
2.-appel + 2.50/min.

Magasin
Ch. de la Veyre-d'En-Haut
1806 St-Légier (VD)
Tél. 021 921 77 07
www.puissancemac.ch

Apple Authorized Reseller

- Formation
- Vente
- Installation
- Maintenance
- Internet
- Réseau
- Prépresse
- Base de données

info@puissancemac.ch

L'AVIS DE CLAUDE ROCH

«Une voie propre»

VINCENT FRAGNIÈRE

Le conseiller d'Etat Claude Roch s'exprime sur les principaux enjeux de cette révision. «Un maximum d'élèves doivent sortir du futur nouveau CO avec un vrai projet professionnel. Nous voulons durcir le départ au collège après la 2e année du CO pour diminuer le nombre d'échecs, trop nombreux aujourd'hui. Les exigences finales se feront en fonction de l'élève et non pas du nombre de classes dans les collèges. La diminution probable de ces classes peut être digérée sur le plan de gestion du personnel enseignant grâce à plusieurs facteurs comme la démographie ou le temps partiel. Le professeur du CO aura un rôle d'orienteur qu'il n'a pas vraiment actuellement. Le compromis de la 1re année avec un tronc commun partout sauf en français et math ne me paraît pas contradictoire, même s'il s'agit des deux branches les plus importantes. L'enseignant de 6e primaire jouera ainsi toujours un rôle important dans la première orientation et les parents apprendront, dès cet instant, à collaborer avec le milieu enseignant pour créer un vrai projet pour son enfant. En aucun cas la loi ne veut isoler les parents de l'avenir de leur enfant.



La 3e année devra être beaucoup plus orientante. Aujourd'hui, il faut savoir que la moyenne d'âge d'un apprenant de 1re année est de 17,3 ans sur le plan valaisan, tandis que l'école obligatoire se termine à 16 ans. La dernière année du CO et la suivante sont donc vitales pour réaliser ce projet professionnel. Par exemple, faire une quatrième année de CO avec comme objectif d'aller dans une école de commerce ne sert pas à grand-chose. Un séjour linguistique serait nettement plus judicieux. Le nouveau CO doit permettre cette voie propre à chacun et non pas amener un maximum d'indécis vers le collège ou les écoles de commerces.»

Principales innovations

- Un système cantonal unique. Le système à sections générale et secondaire disparaît.
- La 1re année est séparée en niveaux I et II pour le français et les mathématiques, tronc commun pour les autres branches.
- Passage en niveau I conditionné à l'obtention de la note 5 en 6e primaire. Entre 4,8 et 5, la décision est prise en fonction de la note obtenue à l'examen de fin d'année et de l'avis de l'enseignant et des parents. Deux points sur trois doivent être favorables.
- 2e et 3e années à niveaux pour le français, les mathématiques, l'allemand et les sciences. Tronc commun pour les autres branches.
- Possibilité de rejoindre la voie gymnasiale dès la fin de la 2e année pour les élèves ayant une moyenne de 5 pour les 4 branches à niveaux, et aucune note inférieure à 4 dans ces branches.
- Cours d'appui introduits dès la 1re année pour les élèves de niveau II en difficulté.
- Etudes dirigées comprises dans l'horaire des enseignants.
- Développement du rôle de titulaire.
- Existence de passerelles entre niveaux.
- Redéfinition possible des branches principales et des branches d'enseignement à retenir dans la grille horaire.
- Orientation professionnelle renforcée (deux heures en 1re et 2e année). Cours donnés par les titulaires.
- Stages de 3 jours obligatoire pour tous en 2e année.

SE CHAUFFERAU MAZOUZ

Votre partenaire en Valais et dans le Chablais

PETROLE DISTRIBUTION S.A.

- Huiles de chauffage
- Benzine-Diesel

1964 Conthey
Tél. 027 346 52 00
serge.ramuz@tamoil.ch




Il n'a pas tenu parole

BASE MILITAIRE ▶ Samuel Schmid avait dit aux autorités que le plan sectoriel serait publié en même temps que le cadastre du bruit pour tenir compte notamment des nouveaux PC-21. Ce ne sera pas le cas.



Le patron du DDPS Samuel Schmid a entamé la confiance de ses interlocuteurs valaisans. KEYSTONE/MAMIN

LAURENT SAVARY

Si les militaires voulaient se trouver des ennemis en Valais, ils n'auraient pas fait autrement. On peut même dire qu'en un seul coup, ils ont réussi à focaliser contre eux les responsables du canton, des communes et de l'Association des riverains de l'aéroport de Sion (ARAS). En effet, le Département fédéral de la défense, de la population et des sports (DDPS) met en consultation, dès lundi et jusqu'au 3 juillet, le plan sectoriel militaire (voir ci-dessous) qui détermine le nombre de mouvements d'avions sur la base aérienne.

Or, lors de sa venue à Sion le 27 avril, Samuel Schmid avait laissé entendre que ce plan serait publié en même temps qu'un cadastre du bruit, et après la mise en place d'un groupe de travail. Ce qui n'a pas été respecté.

▶ Quelle est la réaction des différentes parties en présence?

Que ce soit pour le président de la ville de Sion, François Mudry, le président de l'Association des communes valaisannes, Eric Roux, ou celui de l'ARAS, Yves Balet, tous se montrent étonnés, étonnés ou surpris. Et se retournent vers le canton, qui n'a pas attendu pour réagir par l'entremise du conseiller d'Etat Jean-René Fournier. «La mise à l'enquête du plan sectoriel militaire suscite une réaction d'incompréhension. Lorsque j'ai appris que ce plan était publié, j'ai décidé d'adresser une lettre au conseiller fédéral Samuel Schmid pour lui faire part de mon étonnement. Elle sera cosignée par le président de la ville de Sion et le président de la Fédération des communes valaisannes.»

▶ Pourquoi publier le plan sectoriel maintenant?

La réponse se trouve à Berne, dans les bureaux du DDPS.

«Nous ne pouvions pas le retenir plus longtemps», explique Dominique Bugnon, porte-parole du département. «Un calendrier similaire pour l'aviation civile a été publié début mai. De plus, le plan sectoriel ne concerne pas uniquement les vols militaires ou la présence de l'armée en Valais, mais ceux de toute la Suisse.» En d'autres termes, on ne pouvait pas faire attendre cette publication pour les quelques protestations valaisannes.

▶ Pourquoi lier le plan sectoriel et le cadastre du bruit?

Le cadastre du bruit découle du plan sectoriel. Comme ce cadastre déterminera une zone autour de l'aéroport dans laquelle il y aura des restrictions de construction, voire même des interdictions, l'enjeu est de taille. Dans ce cas, il est plus facile de justifier une opposition avec une carte du bruit dans les mains que sur une estimation du nombre de mouvements des avions militaires. «Il nous paraît difficile de nous prononcer sur ce plan sans le cadastre du bruit», reconnaît Yves Balet, qui n'hésite pas à invoquer le vice de procédure. Jean-René Fournier avance d'autres arguments. «Dans ce cadastre, il est important de tenir compte de plusieurs éléments, comme le remplacement des Tiger par les PC-21.»

Le porte-parole du DDPS défend la séparation des deux publications. «Ce n'est pas un oubli des engagements pris le 27 avril.» Et d'apporter des arguments à ces propos. «D'ailleurs, le plan sectoriel contient des remarques qui concernent la base militaire de Sion.» Remarques qui vont dans la direction des propos de Jean-René Fournier. «Le DDPS examine les conséquences de cette modification (ndlr: PC-21 à la place de Tiger) sur le calcul du bruit pour l'année 2010 et apportera les résul-

tats sitôt que possible dans la procédure courante de l'adaptation du plan sectoriel. (...) La résistance de la population s'élève principalement contre les décollages des jets de type F/A-18 avec postcombustion. (...) Le DDPS examine la faisabilité et les conséquences d'une prolongation de la piste actuelle sur la situation du bruit», peut-on lire. «De simples remarques dans ce plan ne me suffisent pas. Il y avait un accord qui a été rompu unilatéralement», estime le conseiller d'Etat.

▶ La confiance entre les militaires et les autorités est-elle rompue?

Si un rapport de confiance semblait exister entre autorités civiles et militaires, cette affaire pourrait bien l'écorner. «Même si cela relève de la Confédération, le Gouvernement cantonal et les communes concernées peuvent s'attendre à ce que les engagements pris dans une rencontre officielle soient respectés. Nous y veillerons», affirme très diplomatiquement Jean-René Fournier. François Mudry est beaucoup plus direct. «A titre personnel, je ne vois pas comment on pourrait encore avoir confiance.» Eric Roux trouve cette manière de faire au plan fédéral «inadmissible». Malgré cela il garde entière confiance en Samuel Schmid, «mais pas forcément en ses services». Un sentiment que beaucoup partagent.

Pour calmer le jeu, Dominique Bugnon précise que les responsables du DDPS feront tout pour que le groupe de travail promis par Samuel Schmid puisse se réunir durant le mois de juin. «Et nous ferons tout ce qui est possible pour que le cadastre du bruit puisse être sur la table des négociations.» La rencontre avec Samuel Schmid aura au moins servi à accélérer les choses.



SI VOUS AVEZ MANQUÉ LE DÉBUT...

▶ **Début 2002:** Les premiers F/A-18 atterrissent à Sion.

▶ **Avril 2004:** Franz Weber lance l'idée d'une initiative fédérale qui interdit les vols militaires dans les zones touristiques. Elle sera déposée le 3 novembre 2005 avec 113 000 signatures dont 5773 en Valais.

▶ **Été 2004:** Les mesures passives de lutte contre le bruit par l'installation de fenêtres spéciales dans les environs de l'aéroport débutent. Elles ne sont pas encore terminées à ce jour.

▶ **Octobre 2005:** Les militaires présentent une première ébauche du plan sectoriel. En 2010, le nombre de mouvements devraient atteindre 2000 par an contre 576 en 2001. Surtout 80% des décollages se feront avec la postcombustion.

▶ **Novembre 2005:** Gilbert Eggimann dévoile son étude économique qui tend à démontrer que si l'armée quitte l'aéroport de Sion, il suffi-

rait d'injecter 10 millions supplémentaires pour le conserver.

▶ **Décembre 2005:** Le groupe Ras-le-bol est constitué. Il durcit le ton contre les avions militaires et organise une première manifestation sur la place de la Planta quelques semaines plus tard.

▶ **Janvier 2006:** Avec Armée XXI, plusieurs aérodromes militaires sont fermés. Il n'en reste plus que trois, à savoir Sion, Meiringen et Payerne. Au même moment, les F/A-18 qui assurent la couverture du World Economic Forum de Davos sont basés à Sion.

▶ **Mai 2006:** Les communes voisines de l'aéroport se réunissent autour d'une étude réalisée par Olivier Delaloye, conseiller communal à Ardon.

▶ **27 avril 2007:** Samuel Schmid rencontre les représentants du canton, des communes et des associations de riverains.

Un plan sectoriel, c'est quoi?

Le plan sectoriel militaire, qui sera mis en consultation lundi, ne concerne pas uniquement l'aéroport de Sion ou même le seul canton du Valais. Il touche en effet l'ensemble du pays. Il concrétise en fait le concept de stationnement de l'armée au niveau de l'aménagement du territoire.

Dans ce document figure aussi bien le temps d'occupation de la caserne de Sion, de la place de tir de Ferpècle, de l'arsenal de Saint-Maurice et surtout des mouvements d'avions prévus à l'aéroport de Sion. Ce nombre de décolla-

ges et d'atterrissages prévus pour plusieurs années va évidemment influencer le cadastre du bruit qui aura une influence sur les terrains aux alentours de l'aéroport. Il tient compte pour le moment des mouvements de Tiger qui seront remplacés par des PC-21.

Son élaboration a pris beaucoup plus de temps que prévu par les stratégies militaires. La consultation publique qui débute lundi aurait dû se dérouler selon les premiers plans en janvier 2006. Ls

PUBLICITÉ

LASER BEAUTE **BON**

CONSEILS SANS ENGAGEMENT

- ~ Taches de vieillesse
- ~ Varicosités
- ~ Epilation
- ~ Traitements des rides
- ~ Relissage fractionnel par Fraxel
- ~ Réduction des bourrelets gras

de **100.-** offert pour les **10** premiers (non cumulable)

Prix exceptionnel

Visitez notre site: www.laserbeaute.ch

4, rue du Scex - SION
Tél. 027 323 7000

Couperose
Visage APRÈS

Visage AVANT

F/A-18. Les Valaisans sont furieux contre le ministre de la Défense

«Samuel Schmid a menti»

SION

Alors que Samuel Schmid a promis aux Valaisans d'établir le cadastre du bruit avant de déterminer le nombre de mouvements d'avions militaires, c'est l'inverse qui se produit. Colère des riverains de l'aéroport

■ Christine Savioz

christine.savioz@edipresse.ch

«Samuel Schmid n'a pas respecté les promesses faites lors de sa venue à Sion le 27 avril. Il a menti. Dans de telles conditions, c'est difficile de maintenir un dialogue!» déclare, furieux, Yves Balet, le président de l'Association des riverains de l'aéroport de Sion (A AS). La raison de sa colère: la publication, dans le *Bulletin officiel* d'hier, de l'annonce de la mise en consultation du plan sectoriel militaire par le Département fédéral de la défense.

«Ce plan détermine le nombre de mouvements d'avions militaires. Il est nécessaire, avant de l'établir, de connaître le cadastre du bruit (*ndlr: les zones concernées par les nuisances des F/A-18, qui sortiront de la zone à bâtir*). Car, dès que le plan est admis par le Conseil

«J'ose penser que Samuel Schmid a été dépassé par son administration»

Jean-René Fournier, conseiller d'Etat valaisan

fédéral, on ne peut plus revenir en arrière», explique Yves Balet. En avril, il avait été convenu que le cadastre du

bruit serait établi avant le plan sectoriel. «M. Schmid nous l'avait promis. Or, c'est l'inverse qui se passe. C'est inacceptable!» s'insurge Yves Balet.

Le conseiller d'Etat Jean-René Fournier partage ce mécontentement. «Cette manière de procéder n'est pas conforme aux discussions menées avec M. Schmid. Nous demandons officiellement que ce plan sectoriel soit retiré et que le

cadastre du bruit soit publié avant», précise le conseiller d'Etat. Une lettre signée par le chef du Département valaisan de la sécurité et le président de Sion a été envoyée au conseiller fédéral. Jean-René Fournier refuse pourtant de tirer à boulets rouges sur Samuel Schmid. «Je ne crois pas qu'il nous ait menti. J'ose penser qu'il a été dépassé par son administration.»

Du côté de Samuel Schmid, on relativise. Son porte-parole, Dominique Bugnon, note que le plan sectoriel est

valable pour toute la Suisse, et pas uniquement pour Sion. «Le plan avait été promis pour tous à cette date. De plus, cela doit se faire en parallèle avec l'aviation civile», explique-t-il. Il ajoute qu'une remarque a cependant été émise concernant Sion «où l'on met le doigt sur cette question du cadastre du bruit. Dans les prochaines semaines, le groupe de travail se penchera là-dessus et le Gouvernement valaisan aura trois mois pour prendre une décision sur le plan sectoriel», affirme-t-il. ■



Le nombre de mouvements d'avions militaires à Sion dépend du plan sectoriel. Or ce plan a été mis en consultation par les services de Samuel Schmid (à dr.) alors que l'étude sur les zones concernées par les nuisances sonores n'a pas encore été réalisée. Ce qui provoque l'ire d'Yves Balet (à g.) représentant des riverains. Photos Keystone/Olivier Maire, Laurent Crottet

Le Raspillegraben de la gauche valaisanne

ÉLECTIONS AU NATIONAL ► Les socialistes du Valais romand ne veulent pas d'une liste à sept candidats réclamée par leurs camarades du Haut. Mission a été donnée au comité directeur de dégager une stratégie commune.

PASCAL GUEX

96 oui, 0 non et 8 abstentions: samedi, les socialistes du Valais romand se sont clairement prononcés pour une liste à six candidats en vue des prochaines élections au Conseil national.

Rejetant de facto la proposition de leurs camarades du Haut-Valais de présenter non pas six, mais sept prétendants! Une idée lancée par la fédération de Brigue et son président German Eyer ainsi que par Peter Bodenmann. Il y a dix jours, l'hôtelier de Brigue avait plaidé avec succès pour une liste étoffée par rapport à celle prônée par la direction du parti.

Aux candidats officiels, le bouillant Bodenmann voulait adjoindre le nom de Hans-Josef Jossen. «*Histoire de ne pas laisser sans représentant toute une région qui pèse la moitié des voix socialistes du Haut-Valais.*» Un argumentaire qui avait eu donc l'heur de convaincre une majorité de membres du SPO. A l'heure du vote, la liste à 7 candidats avait en effet recueilli 32 votes favorables contre 12 et 1 abstention.

«A Hans-Josef Jossen de réfléchir à la pertinence de sa candidature»

Changement de décor samedi à Muraz-sur-Sierre où les socialistes du Valais romand ont réservé un enterrement de première classe à une proposition défendue pour l'occasion par le député German Eyer.

Au terme d'un long débat, il ne s'est pas trouvé un seul délégué francophone pour dire non à une liste à six, composée des deux conseillers nationaux sortants (Stéphane Rossini et Jean-Noël Rey), de deux femmes du Bas (Francine Cutruzzola et Elisabeth Di Blasi) et deux femmes du Haut (Helena Mooser-Theler et Suzanne Hugo-Lötcher).

Plus de trace donc sur ce ticket que la gauche du Valais romand veut croire gagnant de Hans-Josef Jossen. Est-ce dire que l'élu de Naters doit faire son deuil de ses ambitions fédérales? Le président du PS Jean-Henri Dumont se refuse à lui demander de renoncer. «*Ce n'est pas notre rôle. Nous voulons que le débat reste démocratique et n'avons pas l'intention d'imiter d'autres partis qui règlent tout en coulisses, avant même leur congrès. Maintenant, le score sans appel de ce dernier samedi doit inciter les socialistes du Haut - et Hans-Jo-*



La gauche est entrée en campagne, c'est sûr. Preuve en est le discours musclé de son président Jean-Henri Dumont ce samedi. LE NOUVELLISTE

sef Jossen en particulier - à réfléchir sur la pertinence de vouloir maintenir cette 7e candidature.» En dernier recours, il appartiendra au comité directeur du Parti socialiste valaisan de définir la procédure qui permettra de choisir entre une liste à six et une autre à sept noms.

Ecrasante majorité

Samedi, les délégués du Valais romand ont en effet abandonné l'idée de convoquer un congrès unitaire qui aurait été chargé d'arrêter la stratégie définitive de la gauche valaisanne en vue des prochaines échéances fédérales. Une écrasante majorité a en effet choisi de confier cette mission au bureau exécutif et au comité directeur. Lequel est composé de huit représentants du Valais romand et de quatre du Haut.

Et comme le règlement de ce comité directeur stipule qu'une décision doit être soutenue par les deux tiers des membres pour être avalisée, on peut imaginer que les huit dirigeants francophones feront corps en faveur de la liste à six, à l'occasion d'une assemblée extraordinaire qui devrait se tenir avant les prochaines vacances scolaires.

LES PIQUES DU PRÉSIDENT

La gauche valaisanne n'a peut-être pas encore défini sa stratégie en vue des prochaines échéances fédérales, elle n'en est pas moins entrée en campagne. A preuve le discours «musclé» du président Jean-Henri Dumont ce dernier samedi. Morceaux choisis:

- Ayant embarqué le PRD et le PL sur son porte-bagages, la majorité PDC continue de gouverner en maître et seigneur.
- Le copinage affairiste continue de manière insolente au mépris des règles élémentaires de la démocratie. On voit, dans la capitale du canton, un conseiller municipal radical intervenir sur un crédit d'engagement, d'abord à titre privé comme membre de l'association Sion en Lumières, puis, dans le même débat, sur demande du président démocrate-chrétien, défendre la position de la Municipalité. Il s'agissait d'un crédit d'engagement de 1,5 million de francs, pour sauver l'association et ses petits copains de la faillite.
- Avis aux affairistes: dorénavant les partis bourgeois veulent que les collectivités publiques subventionnent les entreprises mal gérées et menacées de faillite.
- Le Conseil d'Etat à majorité PDC sauve la mise d'un président PDC de la commune de Champéry, président du Grand Conseil, en piquant 250 000 francs dans un fonds spécial humanitaire. Veuillez me pardonner: j'ignorais que Champéry était au Darfour.
- Scandaleux! Le Valais a-t-il besoin de Berne d'un écrivain rappeur vulgaire, représentant d'un parti qui ne pense qu'à démanteler les services publics et les institutions sociales, si importantes pour les régions périphériques?

PG

Frauenfrage spaltet die SP!

SP Unterwallis will eine Sechserliste mit den zwei Amtierenden und vier Frauen

Siders. – Die SP Unterwallis will mit den zwei Amtierenden und vier Frauen die beiden Nationalratssitze verteidigen. Damit geht sie auf Konfrontation mit der SPO, die eine Siebenerliste mit vier Frauen und drei Männern will.

Die Idee der SP Wallis war es, dass beide Sektionen, also das Ober- und das Unterwallis, eigene Listen für die kommenden Nationalratswahlen aufstellen. Seitens des Oberwallis wurde jedoch eine gemeinsame Liste gewünscht, weil man befürchtete, nicht genügend Kandidatinnen und Kandidaten zu finden. Für die gemeinsame Liste legte man fest, dass neben Stéphane Rossini und Jean-Noël Rey je zwei Frauen aus dem Unter- und Oberwallis die Liste komplettieren. Diese Strategie wurde dann mit der Nomination von Hans-Josef Jossen durch die SP des Bezirks Brig nicht befolgt. Der Bezirk Brig, als stärkste Oberwalliser SP-Basis, meldete seinen Anspruch an. Und so nominierte man am vorletzten Freitag entgegen der kantonalen Strategie Susanne Hugo-Lötscher, Helena Mooser Theler und Hans-Josef Jossen. Die SPO sprach sich mit 32 Ja für eine Änderung aus, 12 waren dagegen.

«Riskieren, einen Sitz zu verlieren»

Die Oberwalliser Delegierten im kantonalen Wahlausschuss versuchten in der vergangenen Woche, auch die Unterwalliser davon zu überzeugen. Allerdings vergeblich. Präsident Paul-Henry Dumont machte bereits einleitend klar, dass man den demokratischen Entscheid der SPO akzeptiere, aber dennoch an der Strategie festhalten möchte. SP-Grossrat German Eyer warnte die Unterwalliser am Samstag vor den möglichen Folgen. Es sei gefährlich, wenn man sich seiner Sache zu sicher sei: «So riskieren wir, einen Sitz zu verlieren.» Er erinnerte, dass man den zweiten Sitz vor vier Jahren nur dank der nicht zustande gekommenen Listenver-



Klares Votum: Mit 96 zu null entschied die SP Unterwallis, nebst den zwei Amtierenden vier Frauen zu nominieren.

Foto wb

bindung CSPO/CVPO holte. Und er betonte auch, dass die SVP diesmal im Oberwallis nicht mehr mit einer Liste von ein paar «Guignols», sondern mit starken Kandidaten antrete: «Ich war auch für eine 6er-Liste, aber jetzt hat sich die Ausgangslage geändert.» Die 6er-Liste sei eine intelligente Variante, aber es sei ja nicht verboten intelligenter zu werden, bemerkte Eyer. Ein Seitenhieb, der nicht gut ankam in der Turnhalle von Muraz. Entscheidend, so Eyer, sei, dass man beide Sitze halten könne: «Wenn wir einen Sitz verlieren, dann wird ganz sicher nie eine Frau nach Bern gehen.»

«Klassisches Eigentor»

Doch Eyers Antrag war chancenlos. Rund ein Dutzend Rednerinnen und Redner meldete sich, alle unterstützten den Vorschlag des Kantonausschusses. Zentral für das Unterwallis

ist, dass man sich vor zwei Jahren an einem Kongress in Vionnaz klar für eine bessere Förderung der Frauen ausgesprochen hat. Und dazu gehöre auch, dass Wahllisten so zusammengestellt würden, dass Frauen auch eine echte Wahlchance haben. Eine Rednerin zeigte sich zudem überrascht, dass man bei der Nachfolge von Thomas Burgener nur von Männern spreche. Man könne nicht immer von Frauenförderung sprechen und wenn es dann ernst werde, wieder anders entscheiden. Für die Unterwalliser wäre ein Wechsel der Strategie ein «klassisches Eigentor». Mit einer Siebenerliste könnte man mehr Wähler mobilisieren. Doch eine Siebenerliste lehnt man ab, weil man befürchtet, dass diese zu unnötigen «Streichkonzerten» führen würde.

Vor der Abstimmung versuchte auch Staatsrat Thomas Burge-

ner den Oberwalliser Meinungsumschwung zu erklären. Ebenfalls vergeblich. Mit 96 Ja ohne Neinstimmen und acht Enthaltungen sprach sich die SP Unterwallis eindeutig für eine Sechserliste mit vier Frauen aus.

Jetzt droht eine Zerreihsprobe

Damit droht der SP Wallis nun eine Zerreihsprobe. Einerseits will man unterschiedliche Strategien und andererseits hält man im Unterwallis nichts von einem kantonalen Kongress, der spätestens bis Ende Juni stattfinden müsste. Im Oberwallis tut man dies auch mit einem Hintergedanken. Damit liesse sich im Hinblick auf die Wahlen ohne Zweifel die Basis mobilisieren. Ein Delegierter, der bereits massenweise Leute mit Cars aus dem Oberwallis nach Sitten kommen sah (!), wollte mittels einer Abstimmung einen

solchen Kongress verhindern. Nach einer Intervention von Nationalrat Rey wurde auf eine Abstimmung verzichtet. Das zwölfköpfige Wahlgremium, mit vier Oberwalliser Mitgliedern, muss nun einen Kompromiss finden. Aufgrund des klaren Resultats und der teils doch heftigen Voten eine fast unlösbare Aufgabe.

Nominiert wurde dann auch noch. Nebst den beiden Amtierenden wurden Francine Cutruzzola, Stadträtin in Monthey, und die Gewerkschafterin Elisabeth Di Blasi aus Conthey nominiert. Intern ist die Ausgangslage bei der SPO klar. Beharren die Unterwalliser auf ihrer Position, verzichtet Hans-Josef Jossen. Die Liste würde dann mit Susanne Hugo-Lötscher und Helena Mooser Theler ergänzt. Unbestritten ist die Nomination von Peter Jossen als Kandidat für den Ständerat. **hbi**

Vernunft vor Heimatschutz

Geht es nach dem Willen des Grossen Rates, wird Wandern im Gesetz als Risikosportart verankert. Ein Unsinn sondergleichen, der einerseits nicht mehr und nicht weniger als Heimatschutz darstellt und andererseits einmal mehr einer Alibipolitik gleichkommt. Augenfällig auch, dass dieses Begehren einer ähnlichen Ecke entstammt wie damals die kantonale Verordnung zum Tierschutzgesetz bezüglich der Hundehaltung. Das Fazit ist bekannt: Über weite Strecken kaum kontrollierbar, damit ohne Umsetzung und überflüssig. Dem Paragraphen Wandern als Risikosportart dürfte es kaum anders ergehen.

Ohne den Berufsstand der Wanderleiter schmälern zu wollen, Wandern darf nicht zur Risikosportart werden. Fachkompetenz braucht keinen Heimatschutz. Im Gegenteil – sie ist und wird gefragt bleiben. Zugegebenermassen beinhaltet Wandern Risiken. Dies aber mit Statistiken zu untermauern, muss als schlechter Witz abgetan werden. Sie dienen lediglich dem Vergleich, der Dokumentation und dem Gebrauch, nicht aber dem Missbrauch. Wer Statistiken dazu benutzt, erweist sich selbst und auch anderen einen schlechten Dienst. Wandern ohne technische Hilfsmittel ist reine Vernunftsache. Verdreht sich auf der Tour jemand ein Bein oder schneidet er sich beim Sandwichbereiten in die Hand, so macht dies das Wandern bei Weitem noch zu keiner Risikosportart.

Der Entscheid des Grossen Rates gibt laut nachzudenken. Es darf nicht sein, auf Zwängeln Gesetze zu erlassen, die in keiner Weise umgesetzt werden können. Statt Zeit und Kräfte in Heimatschutz um die Gunst der Wählerschaft zu investieren, wären in letzter Zeit weit vernünftiger und wichtigere Geschäfte angestanden. Der Vollausbau des NEAT-Tunnels durch den Lötschberg und die Verkehrsprobleme im Oberwallis lassen grüssen.

Marcel Vogel

«Que le CO joue son rôle d'orienteur»

ENSEIGNEMENT ► Réunis à Monthey, les délégués du syndicat des enseignants du primaire (SPVal) défendent un tronc commun en première année du cycle.

GILLES BERREAU

Plusieurs résolutions ont été votées samedi à Monthey lors de l'assemblée annuelle des délégués de la Société pédagogique valaisanne (SPVal) qui regroupe les maîtres et maîtresses du primaire.

Ainsi, les 126 enseignants présents ont majoritairement décidé de soutenir l'instauration d'un véritable tronc commun en première année du CO. Et ce, «afin que le CO joue enfin son rôle d'orientation et que cette fonction soit évacuée de l'école primaire», a-t-on entendu samedi au Théâtre du Crochetan.

Cette requête intervient dans le cadre de la réforme en préparation. Jean-Paul Savoy, président de la SPVal, regrettait déjà vendredi dans nos colonnes que l'idée de tronc commun puisse être abandonnée au profit de deux niveaux pour le français et les mathématiques en première année.

A Monthey, il nous a notamment déclaré: «Nous sommes dans une première phase de réflexion sur la réforme du CO. Il est dommage d'occulter déjà certaines possibilités et de faire marche arrière, notamment en ce qui concerne une première année sans niveau.» Le conseiller d'Etat Claude Roch a pour sa part estimé que si l'école valaisanne se porte bien, il faut tout faire pour que chaque jeune sorte du CO avec un projet, sans perdre une année.

Français et anglais. Autre requête décidée ce week-end: des cours de soutien linguistique dès la première année enfantine pour tout écolier ne parlant pas le français, même s'il est né en Suisse. Actuellement, cet appui n'intervient pas avant le degré primaire et que pour les élèves installés chez nous depuis moins de deux ans.

Concernant l'introduction de l'anglais en primaire, les délégués veulent plusieurs choses. Primo, que la grille horaire ne soit pas augmentée. Secundo, qu'en cas d'engagement de maîtres spécialisés, les salaires des autres ne diminuent pas. Enfin, que les branches principales ne souffrent pas de cette innovation.

Lors de cette assemblée présidée par Francine Cutruzolà, une enquête sur la santé des enseignants a aussi été demandée. Le résultat servira à étayer l'action syndicale.



Jean-Claude Savoy et l'assemblée des délégués prônent une voie unique pour les élèves de première année du CO. MAMIN

Une autre résolution propose aux communes l'instauration d'un catalogue de mesures cantonales qui leur permettrait de mieux réagir face aux cas d'élèves difficilement gérables. En outre, les délégués veulent que l'Etat règle le problème du transfert des coûts dans le cadre de la plate-forme Educanet.

Caisse de pension. Au sujet de la caisse de pension des enseignants, son directeur Patrice Vernier a indiqué que pour la première fois, en 2006 cet organisme a versé plus de rentes (64 millions de francs) qu'il n'a perçu de cotisations (60 millions). Le bilan reste toutefois positif grâce à des placements favorables.

En outre, un tiers des 340 millions de la recapitalisation de la caisse a déjà été investi. Le solde devrait l'être d'ici à septembre.

QUEL BULLETIN SCOLAIRE ?

Comment les enseignants du primaire voient-ils le futur bulletin scolaire?

Leurs réponses à une large consultation sont claires et dans l'air du temps: c'est non aux bulletins intermédiaires qui deviennent de vrais bulletins. Non aussi aux moyennes de classe sur les évaluations en cours d'année. Par contre, un oui massif à la variante qui fixe les notes au dixième de point dans les évaluations. Oui aussi à une estimation chiffrée du comportement et de l'application de l'élève. Enfin, c'est aussi oui pour la réintroduction de la note d'écriture à tous les degrés.

Du RSV à Valais de Cœur

INSPECTION CANTONALE DES FINANCES ▶ Le rapport annuel 2006 permet de découvrir quelques dossiers problématiques en lien avec les deniers publics. Tour d'horizon.

VINCENT FRAGNIÈRE

En plus des affaires dénoncées aux juges et médiatisées durant l'année (A9, Randogne, Conthey, Valais de Cœur), l'Inspection cantonale des finances (ICF), dirigée par l'Annivard Christian Melly, a réalisé, en 2006, 172 rapports liés au fonctionnement financier de l'Etat.

Petit tour d'horizon de six dossiers «chauds» issus du rapport annuel de 2006 et soumis au Grand Conseil la semaine prochaine.

▶ RSV: 3,4 millions dilués dans 79 fonds

Dénoncé médiatiquement par le service de la santé, le fonds caché de 12 000 francs du Centre hospitalier du centre du Valais n'est pas unique. Dans le

dé au Parlement il y a quelques semaines après des années de palabres. «Je défends cette idée depuis 1983!» Les pratiques des offices de Martigny et de Saint-Maurice, relevées dans le rapport 2006 de l'ICF, ne peuvent que renforcer la décision du législatif.

«A Martigny, le préposé a retiré, au cours du mois de janvier des années 2005 et 2006, 55% de son salaire annuel net. Cette situation de préfinancement du salaire du préposé par l'office est inadmissible», relève le rapport.

Interpellé par l'ICF, ce dernier a procédé immédiatement à la restitution du montant prélevé.

Autre exemple du côté de Saint-Maurice où «les comptes



«Notre travail doit être connu si l'Etat veut se montrer performant»

CHRISTIAN MELLY

CHEF DE L'INSPECTION CANTONALE DES FINANCES

cadre de l'enquête entreprise par les directions des différents centres, 16 fonds ont été annoncés, ce qui porte leur total à 79, tous analysés par l'ICF. «Le montant total de ces fonds représente 3,4 millions de francs. Mais seuls une dizaine de ces fonds ont une réelle utilité», affirme Christian Melly. L'ICF a donc demandé à la direction du RSV de centraliser la gestion de ces fonds, de soumettre leur utilisation aux directions, de fixer les limites maximales annuelles par bénéficiaire, «mais aussi d'étudier l'opportunité de maintenir les 79 fonds inventoriés». Joint hier en fin d'après-midi, le directeur du RSV Dietmar Miehlig a confirmé que «le RSV va unifier la gestion de ces fonds et certainement en réduire le nombre d'ici à la fin 2007».

▶ Métallurgie: directeur pincé!

Grâce aux contrôles internes mis en place par l'Etat au niveau de la procédure de paiement, le directeur d'une entreprise de construction métallique, cliente de l'Etat, a été pincé! «Il a falsifié des documents dans le but de soustraire de l'argent à son employeur. De plus, il a éventuellement bénéficié de la complicité d'un tiers pour impliquer, à son insu, un chef de chantier de l'Etat.» Le directeur en question a reconnu les faits et l'ICF les a dénoncés au juge. «Notre système de contrôle dit des «quatre yeux» a prouvé, dans ce cas, son efficacité», relève Christian Melly.

▶ Poursuites et faillites: des pratiques bizarres

Le chef de l'Inspection des finances est un grand défenseur de l'étatisation des offices de poursuites et faillites déci-

2005 étaient une nouvelle fois incomplets, car ils n'enregistraient pas les cotisations AVS/AC du préposé, tandis que les écritures de bouclage 2005 n'ont été que partiellement comptabilisées».

L'ICF a rappelé qu'il n'a pas pour mission de boucler les comptes de l'office. «Ça fait un peu tache de ne pas boucler correctement ses comptes pour un organe qui doit gérer les poursuites et faillites d'une région», estime Christian Melly.

▶ Projet «Léonardo»: une gestion... revue et corrigée

Le «Swiss Occidental Leonardo», une association qui coordonne des projets de dimension européenne, a une couleur très valaisanne grâce à son antenne basée à Sion. Elle est critiquée par l'Inspection cantonale des finances. «La gestion financière des projets n'a pas été maîtrisée par les responsables de l'association. (...) Les comptes 2005 présentent un déficit de 203 000 francs, ce qui conduit à un découvert de 59 000 francs qui met en péril l'avenir de l'association», note le rapport de l'ICF.

Présidente et ancienne directrice du projet «Léonardo», Marie-Françoise Perruchoud explique cette situation: «Nous avons effectivement eu un mauvais enregistrement des transitoires en 2005. En 2006, une analyse pointue de chaque projet a été faite et, désormais, l'argent en compte correspond à l'avancement des projets. Au 30 juin 2007, on sera à zéro et nous avons prévu un bénéfice d'ici à la fin de l'année.»

L'ICF relève d'ailleurs que la situation financière de l'association pourrait être assainie à la fin de l'exercice 2007.



Après enquête interne et suite à l'analyse de l'ICF, les hôpitaux valaisans possèdent 79 fonds différents pour un montant de 3,4 millions de francs «alors que seuls une dizaine ont une réelle utilité», explique Christian Melly, chef de l'Inspection des finances. MAMIN/A

▶ Loèche-les-Bains: une bourgeoisie sélective

La bourgeoisie de Loèche-les-Bains a encore 20 millions de dettes à assainir dans le cadre de l'«affaire Loèche-les-Bains»: 11 millions concernent des prêts sans caution, tandis que pour 9 millions, elle bénéficie des cautions de 31 communes dont 5 valaisannes. «Pour l'instant, les quatre premiers millions remboursés par la bourgeoisie ont été versés sur les comptes non cautionnés», explique Christian Melly dont le service a exigé que les remboursements effectués par cette bourgeoisie soient affectés de manière proportionnelle «afin de ne pas léser les communes cautions». Affaire à suivre... de près.

▶ Valais de Cœur: un oubli de 12 000 francs

En plus du directeur administratif qui a piqué dans la caisse pour environ 150 000 francs, l'association Valais de Cœur a dû faire face à une autre situation douloureuse en 2006. En effet, une éducatrice du foyer de Sion a mis deux ans pour rendre la somme de 12 200 francs concernant un projet de foyers financés par des dons privés et la Loterie romande. «Alors que le compte bancaire présente un solde de zéro franc le 22 mars 2005, ce n'est que deux ans et demi après la clôture du projet, en septembre 2006, que l'éducatrice a remboursé, à la demande du directeur, 7 500 francs sur la base d'un décompte établi par la fiduciaire. Constatant que ce dernier était erroné, les corrections apportées nous ont amenés à exiger la restitution du solde manquant de 4 700 francs», indique le rapport de l'ICF qui a dénoncé le cas au juge.

ET ENCORE...

PROMOTION TOURISTIQUE 800 000 francs pour un seul restoroute

L'Inspection cantonale des finances (ICF) demande au Conseil d'Etat de se prononcer sur l'adéquation des moyens étatiques – 800 000 francs – mis à disposition de la société des restoroutes valaisannes et l'implication du canton dans sa promotion.

800 000 francs pour la promotion du Valais dans un seul restoroute, ça fait beaucoup, surtout si l'on sait que la loi prévoit un montant minimal annuel de 1,2 million à Valais Tourisme.

TOURISME 12 300 nuitées non déclarées

L'ICF estime, suite aux contrôles réalisés auprès des hébergeurs, à 12 300 le nombre de nuitées non annoncées lors du paiement des taxes.

De plus, elle a demandé des efforts dans le suivi de l'encaissement des taxes pour les SD de Val-d'Illiez et de Torgon.

Enfin, elle a exigé la régularisation de certaines pratiques tarifaires et forfaitaires aux SD d'Arbaz, Collombey-Muraz, Collonges, Dorénav, Evionnaz, Fully, Mase, Mex, Bovernier, Brigerbad, Tourtemagne, Simplon, Guttet-Feschel, Viège, Grengiols et Oberems.

POURSUITES ET FAILLITES Corrections à Hérens

L'ICF informe que le préposé de l'office de poursuites et faillites d'Hérens a tenu compte des remarques liées aux comptes de 2004 pour apporter les corrections adéquates.

OCVS Quid des taxes?

Dans son rapport sur l'Organisation cantonale des secours, l'ICF lui a demandé de mettre en place les dispositifs garantissant l'intégralité de la perception des taxes d'interventions (entre 90 et 180 francs).

Sous-entendu, la totalité des taxes ne serait pas systématiquement perçue. Affaire à suivre. vf

PUBLICITÉ

LIQUIDATION TOTALE DE NOTRE COLLECTION
PRINTEMPS - ETE
Offre valable jusqu'à liquidation du stock **70%***

MOIX pour moi
LA MODE AVEC UN TEMPS D'AVANCE

* vestes daim ou cuir 50%

La Croisée 1950 Sion 027 322 14 35

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Deux UDC pour les Etats

PASCAL CLAIVAZ

L'assemblée de l'UDC du Haut-Valais (SVPO) s'est tenue à Viège, mercredi soir, en présence notamment du conseiller national argovien Luzi Stamm. Elle a choisi de présenter trois candidats au Conseil national et un aux Etats.

Figureront sur la liste du National Lukas Jäger, président de la bourgeoisie de Tourtemagne, ancien député noir, ancien président de cette commune et actuel président haut-valaisan de l'UDC, Franz Ruppen, conseiller communal de Naters, député et associé de l'étude d'avocats Borter, Arnold et Ruppen à Brigue, ainsi que Fabian Holzer, conseiller communal de la commune de Fieschertal. Cette liste reste à compléter. Normalement un quatrième candidat devrait venir s'y adjoindre. Mais le SVPO a également décidé de présenter un candidat pour le Conseil des Etats. Il s'agit de Lukas Jäger, qui prendra place sur la liste UDC Valais au côté de Jean-Luc Addor. Franz Ruppen n'a pas voulu assumer de double candidature.

Cela porte donc à trois le nombre de Haut-Valaisans candidats aux Etats, si l'on compte le chrétien-social René Imoberdorf et le socialiste Peter Jossen.

Enfin, l'UDC haut-valaisanne présentera aussi une liste «jeunes» au Conseil national, avec cinq candidats: Stefan Willa, député suppléant de Naters, Michael Kreuzer de Naters, président des Jeunes SVPO, Alois Gruber de Saint-Nicolas, Martin Gattlen de Bürchen et Sandro Fux de Brigue. Une sixième personne pourrait y figurer, également.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Une liste pour Ecologie libérale

C'est désormais certain. Le mouvement Ecologie libérale aura une liste en Valais pour le Conseil national. *«Elle comptera même entre cinq et sept candidats»*, affirme le député radical Narcisse Crettenand, vice-président du mouvement sur le plan romand et initiateur de la liste valaisanne. Celle-ci sera apparentée avec celles du Parti radical et des libéraux. *«Pour l'instant, je ne peux pas vous dévoiler les noms des candidats, mais je peux déjà dire qu'il ne s'agira pas que de radicaux ou de libéraux. Certains n'ont rien à voir avec ces deux partis.»* Narcisse Crettenand espère donner leur identité avant la fin du mois de juin. Réunis mercredi soir, les responsables d'Ecologie libérale ont également décidé de maintenir leur liste dans le canton de Neuchâtel, mais aussi en pays vaudois où celle-ci a déjà provoqué quelques remous. *«Nous y avons prévu trois variantes: un apparentement avec tous les partis politiques de centre droit, un apparentement uniquement avec le PDC, l'UDF et le Parti évangéliste ou une liste seule. Tout cela doit maintenant être négocié»*, explique Narcisse Crettenand. A suivre donc de près durant ces prochains jours. VF/C

SVPO will zwölf Prozent!

Die Oberwalliser Sektion der SVP steigt mit zwei Listen in die Nationalratswahlen

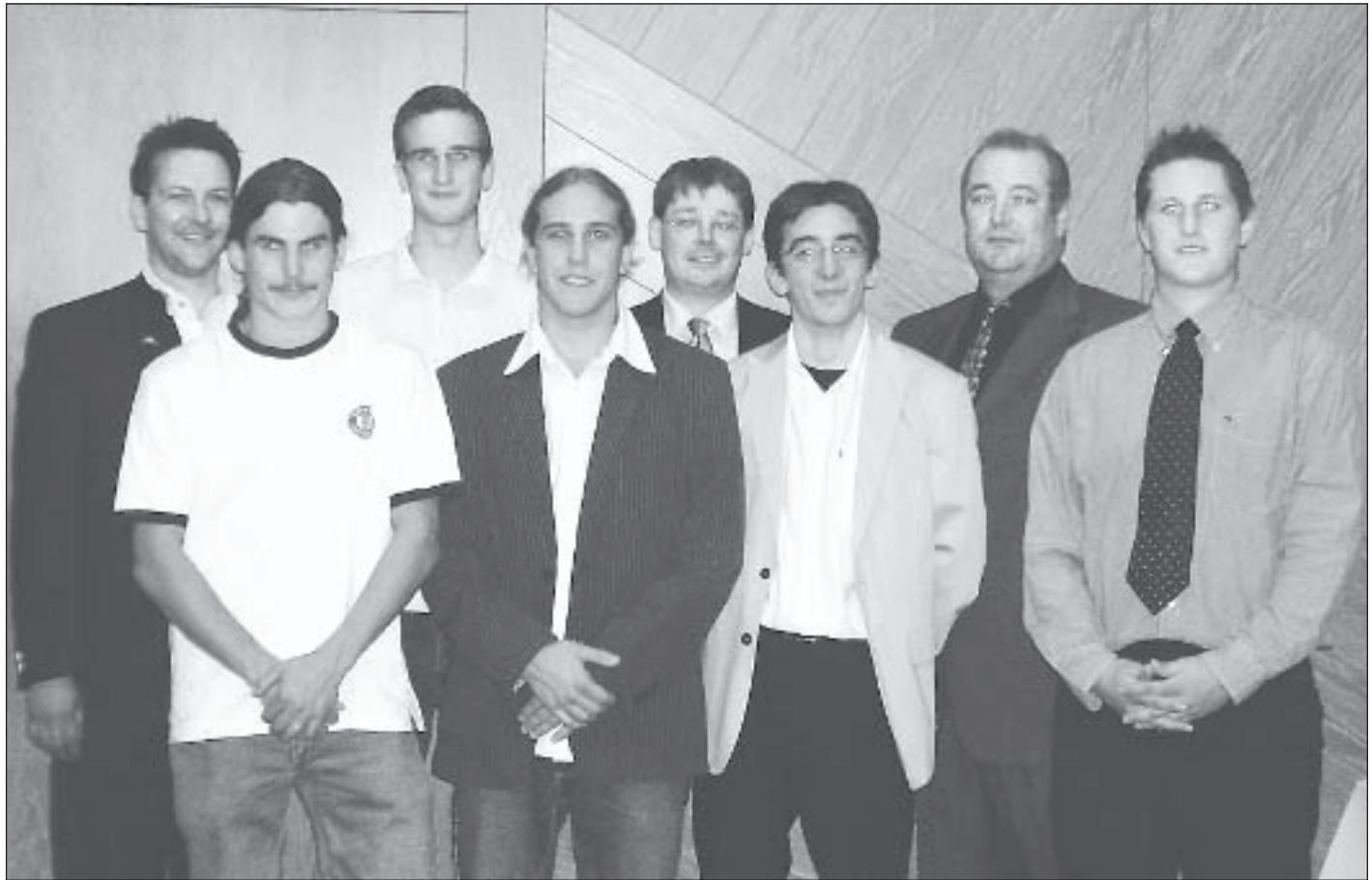
Visp. – Die SVPO hat am Mittwoch ihre Kandidaten für die Nationalratswahlen nominiert. Die Partei steigt mit zwei Listen in den Wahlkampf. Zügler sind Parteipräsident Franz Ruppen und Lukas Jäger, der auch für den Ständerat kandidiert.

Mit der SVPO hat nach den beiden C-Parteien und der SPO nun auch die vierte Kraft im Oberwallis im Hinblick auf die eidgenössischen Wahlen ihre Karten auf den Tisch gelegt. Überraschende Nominierungen gab es am Parteikongress am Mittwochabend in Visp keine. Die SVPO wird mit zwei Listen in die Wahlen steigen. Auf der «grossen» Liste kandidieren Franz Ruppen, Lukas Jäger und Fabian Holzer. Ruppen ist 36-jährig, Advokat und Notar. Er ist seit 2005 Gemeinderat in Naters und amtiert auch als Grossrat. Er ist Präsident der SVPO und präsidiert auch die kürzlich gegründete SVP Naters.

Lukas Jäger ist 52 Jahre alt. Der Jurist aus Turttmann leitet das Betreibungs- und Konkursamt Leuk und Westlich Raron. Er ist Bürgerpräsident von Turttmann und war auch Gemeindepräsident in Turttmann. Jäger amtiert als Generalsekretär der SVPO und ist Präsident der SVP Bezirk Leuk.

Der 37-jährige Hotelier Fabian Holzer ist der dritte Kandidat. Holzer ist Gemeinderat in Fieschertal und SVP-Präsident der Bezirke Goms und Östlich Raron.

Laut Ruppen ist die Liste damit noch nicht komplett. Der Vorstand der SVPO hat die Kompetenz, die Liste noch zu kompletieren und weitere Kandidaten nachzunominieren. Insbesondere im Bezirk Visp möchte man



Die SVPO-Kandidaten im Oberwallis (von links): Fabian Holzer, Alois Gruber, Stefan Willa, Sandro Fux, Franz Ruppen, Michael Kreuzer, Lukas Jäger, Martin Gattlen.

Foto zvg

die Liste noch mit einem Kandidaten erweitern. Hier verfügt man bisher allerdings noch über keine Orts- oder Bezirkssektion.

Zweierliste für den Ständerat

Die SVPO hat am Mittwoch auch entschieden, dass man ebenfalls für den Ständerat kandidiert. «Mit Lukas Jäger wollen wir dem Stimmvolk eine bürgerliche Alternative bieten», begründet Ruppen. Die SVPO unterstützt auch die Ständerats-Kandidatur des Un-

terwalliser Grossrats Jean-Luc Addor.

Die SVPO tritt auch mit einer Nachwuchsliste an. Hier konnte man am Mittwoch bereits fünf Kandidaten nominieren. Es sind dies: Michael Kreuzer, 19-jährig, Naters, Student Fachmittelschule (FMS) an der Oberwalliser Mittelschule St. Ursula in Brig, Präsident Junge SVPO.

Stefan Willa, 20-jährig, Naters, Student am Kollegium Spiritus Sanctus in Brig, Grossrats-Suppleant, Sekretär Junge SVPO. Sandro Fux, 19-jährig, Brig-

Glis, Student am Kollegium Spiritus Sanctus in Brig. Alois Gruber, 21-jährig, St. Niklaus, Maler, Kassier Junge SVPO und Martin Gattlen, 22-jährig, Bürchen, Student der Betriebswirtschaftslehre an der Universität Freiburg, Vizepräsident Junge SVPO.

Den Sitz verteidigen!

Insgesamt wird die SVP Wallis mit sechs Listen antreten. Jede Region wird nebst einer Liste auch eine «Jungrunde» anbieten. Die Zielsetzung auf kantonaler Ebene ist klar: «Wir wollen den

vor vier Jahren erreichten Sitz verteidigen.» Damals kam die SVP Wallis auf gut 13 Prozent Stimmenanteil. Im kommenden Herbst will man sich auf mindestens 16 Prozent steigern. Im Oberwallis erreichte man vor vier Jahren rund sechs Prozent. Diesen Anteil will man verdoppeln, also mindestens auf zwölf Prozent steigern. Thematisieren will man in den kommenden Monaten vor allem die Europafrage, die Asyl- und Ausländerpolitik, das Sozialwesen und die Finanzen.

hbi



La société Oasis de l'Eternité organisait depuis des mois des cérémonies de dispersion des cendres de défunts allemands sur ses terrains acquis à Hérémece. Photos Georges-André Cretton

Cendres des morts bannies

VAL D'HÉRENS (VS)

Alors que les cendres de 500 personnes décédées en Allemagne «attendent» pour reposer sur une parcelle d'Hérémece, le Valais en interdit la dispersion

■ Textes: Christine Savioz
Photos: Georges-André Cretton
christine.savioz@edipresse.ch

La dispersion dans la nature des cendres de personnes décédées déplaît toujours à certains valaisans. L'été dernier, la société Oasis de l'Eternité avait été montrée du doigt dans le val d'Hérens. Elle organisait depuis des mois des cérémonies de dispersion des cendres de défunts allemands sur ses terrains acquis à Hérémece, où 500 personnes y reposeraient déjà. Des résidents de la commune n'appréciaient pas les allées et venues de la foule assistant aux cérémonies.

Interpellée, la commission cantonale des constructions (CCC) a finalement décrété que ces pratiques étaient prohibées sur les terres en question. «L'utilisation faite des sols n'est pas conforme à une zone agricole», explique Hans Meier, président de la CCC. Priée de remettre en état les lieux, l'Oasis de

l'Eternité a déposé un recours auprès du Conseil d'Etat; recours toujours pendan-
dant. De plus, une motion du député PDC André Quinodoz demande au gouvernement de modifier la loi sur la santé afin de réglementer ces pratiques de dispersion des cendres.

■ Inégalité de traitement

Dans le vide juridique actuel, l'inégalité de traitement règne donc dans le canton. Si à Hérémece, les cendres sont bannies, elles sont les bienvenues ailleurs. A Binn dans le val d'Aulais ou à Martigny par exemple, d'autres sociétés continuent sans souci de disperser les cendres des défunts. Du coup, l'Oasis de l'Eternité a acquis de nouvelles parcelles en Valais, nous a affirmé Dietmar Kapelle, le directeur, sans vouloir donner

Les médailles des défunts ont été posées sur les arbres de la prairie d'Hérémece en souvenir. Les cendres de 350 personnes auraient été dispersées à cet endroit.



plus de précisions. Seule certitude: la société allemande n'est pas prête à renoncer à son «commerce de la mort». Il faut dire que 500 personnes décédées attendraient de reposer sur terre valaisanne... ■

«Cela favorise le tourisme de la mort»



L'abbé valaisan François-Xavier Amherdt considère que ces pratiques, motivées surtout par des raisons économiques, favorisent un «tourisme de la mort». «Placer l'urne à des centaines de kilomè-

tres du lieu d'origine du défunt, c'est priver ses proches de la possibilité de venir souvent se recueillir auprès de lui, c'est briser le lien d'appartenance à une communauté humaine que le cimetière entretient, c'est supprimer peu à peu ces lieux de mémoire collective importants pour conserver des racines.»

Charly Rappo



Aujourd'hui Le Valais

Inconnus



Pauvre **Georges Mariétan**! Il semble que le Valais entier se soit ligué pour oublier qu'il est le nouveau président du Grand Conseil. Après le carnet de fête de la finale

cantonale à Aproz, qui mentionnait encore Albert Bétrisey au rang de Grand Baillif, c'était autour de celui des 50 ans du FC Saillon et de la venue de Zidane de commettre la même erreur. Pas rancunier, le PDC s'est tout de même rendu sur la vigne à Farinet pour célébrer le 30e anniversaire de l'inconnue du Rhône. Pas rancunier ou solidaire. Ben oui, après l'inconnue du Rhône, l'inconnu du Parlement! Photo: Chantal Dervey

Mal pris



F/A-18: Samuel Schmid n'a pas tenu ses promesses faites aux Valaisans il y a plus d'un mois. Le conseiller fédéral avait quasi juré que le cadastre du bruit

serait établi AVANT le plan sectoriel militaire. L'inverse s'est produit. Les Valaisans sont donc fâchés. Même **Jean-René Fournier** est mécontent. Il l'a dit timidement: «J'ose penser que Samuel Schmid a été dépassé par son administration», a-t-il déclaré. Telle est la technique du candidat au Conseil aux Etats: à l'approche des élections, mieux vaut s'insurger un (tout petit) peu que pas du tout. Photo: Georges-André Cretton

Pan dans les dents!



Habitué à donner son avis sur tout et n'importe quoi, le socialiste **Peter Bodenmann** a déclaré récemment que le PDC ne dépasserait pas 45% lors des

élections d'octobre. Raphy Coutaz, président du PDC du Valais romand, a répliqué: «Peter Bodenmann n'est plus crédible depuis son passage éclair au Conseil d'Etat!» Eh oui, le Haut-Valaisan avait fait des pieds et des mains pour être élu au Gouvernement en 1997, avant d'en démissionner seulement deux ans plus tard. Tiens, et si Peter Bodenmann donnait désormais son avis sur les vieilles casseroles...

Photo: Georges-André Cretton

POLLUTION. L'Aéropôle de Payerne sous-estimerait les gaz rejetés



Un F/A-18 décolle de l'aérodrome de Payerne sous les fenêtres d'habitants de la commune de Morens (FR). Selon une étude, un décollage et un atterrissage d'un F/A-18 représentent 2350 voitures roulant chacune durant huit heures en zone urbaine!

«Peur du brouillard qui s'enflamme»

PAYERNE

Un expert en météorologie s'inquiète du kérosène brûlé par les avions. Et affirme que l'étude consacrée à l'impact du futur Aéropôle a été bâclée

■ Grégoire Duruz
gregoire.duruz@edipresse.ch

Nouveau coup dur pour le futur Aéropôle de Payerne dont le règlement d'exploitation civile est actuellement mis à l'enquête: après la colère des habitants dirigée contre le bruit des avions militaires, c'est la pollution que ces derniers occasionnent qui fait craindre le pire. «Il est dangereux de craquer une allumette dehors de peur que le brouillard s'enflamme!» s'inquiète, en exagérant à peine, Armand Arnez. Cet ancien responsable des systèmes de mesures météorologiques pour la Suisse a travaillé durant 40 ans comme technicien à la station météo de Payerne. Habitant de la commune de Grandcour (VD), il décrit aujourd'hui une région «saturée de kérosène». Pire: il affirme que l'impact du futur Aéropôle de 40 hectares sur l'environnement aurait été complètement sous-estimé.

Des relevés de pollution ont bien été effectués, mais sur le site de la station météo de Payerne, située à... km au sud de l'aérodrome. «De la sorte, on ne sait rien des retombées que subissent déjà et subiront les communes riveraines qui se trouvent au nord de la place d'aviation. Et celles-ci sont beaucoup plus touchées que Payerne, car les vents soufflent normalement du sud vers le nord», tonne Armand Arnez.

L'actuel retraité affiche son inquiétude et sa colère envers les militaires. «Ils sont intouchables! Or, quand les avions de combat décollent sous le brouillard, toute la pollution reste emprisonnée dessous...» Et de rappeler l'analyse édifiante réalisée sur l'aérodrome de Sion: «Un décollage et atterrissage d'un F/A-18 représentent 200 voitures roulant chacune durant 8 heures en zone urbaine!»

■ «Peu de chose»

«Les quantités brûlées représentent peu de chose», assure Benoît Studemann, commandant de la base aérienne de Payerne. Mais que dire des relevés de pollution effectués loin des pistes? «Nous ne nous sommes pas demandés où les pratiquer parce que le niveau de pollution est tellement en dessous des limites d'émission que la question ne se pose pas», tranche sèchement Markus Bapst de Triform SA,

entreprise mandatée pour les études d'impact sur l'environnement. Pour lui, les 8400 mouvements aériens civils annuels prévus par l'Aéropôle auront une «influence négligeable par rapport à la pollution existante due aux avions militaires».

En attendant, l'Office fédéral de l'aviation civile réceptionne jusqu'à la mi-juin les oppositions formulées par les habitants riverains du futur Aéropôle. Même... l'armée s'y met! «Plusieurs détails techniques ne sont pas réglés de façon satisfaisante», confie le commandant Studemann. ■

PUB

Blaise Matthey, Président de la Fondation «Intégration»
Secrétaire général adjoint de la FER



"Aider les personnes et plus efficacement les entreprises qui les emploient à leur réintégration. C'est notre mission."

OUI le 17 juin 2007
à la 5^{ème} révision de l'Etat
nécessaire et équilibré



Les investissements de la CRPE ont fait la une des médias spécialisés du Québec. Un pont de la finance y a laissé son poste... PHOTOMONTAGE REINETTE

CAISSE DE PENSION DES ENSEIGNANTS ▶ Elle a perdu sac et quilles au Canada. Mais les intermédiaires – valaisans et canadiens – se sont remplis les poches! En avant pour la valse des commissions.

Mon arnaque au Canada

JEAN BONNARD

La chute de Gaétan Plante, président d'Industrielle Alliance, importante société d'assurance et services financiers, a fait, en mai 2007, la une des médias

2004), son directeur, aujourd'hui décédé, M. Georges Bonvin, et le spécialiste en placement de la BCVs, M. Philippe Herzog, touchaient souvent des commissions confortables

ment était en récompense du placement effectué l'année précédente (par la CRPE), j'augmentais de beaucoup mes chances de conclure d'autres transactions avec eux... Je leur laissais croire qu'ils seraient rétribués pour toutes les affaires que je conclurais avec eux.»

faits par la CRPE», martèle Ignace Rey. «Je ne vous dirai rien sur M. Bonvin, il est décédé, mais pour Herzog, je vous promets quelques surprises...»

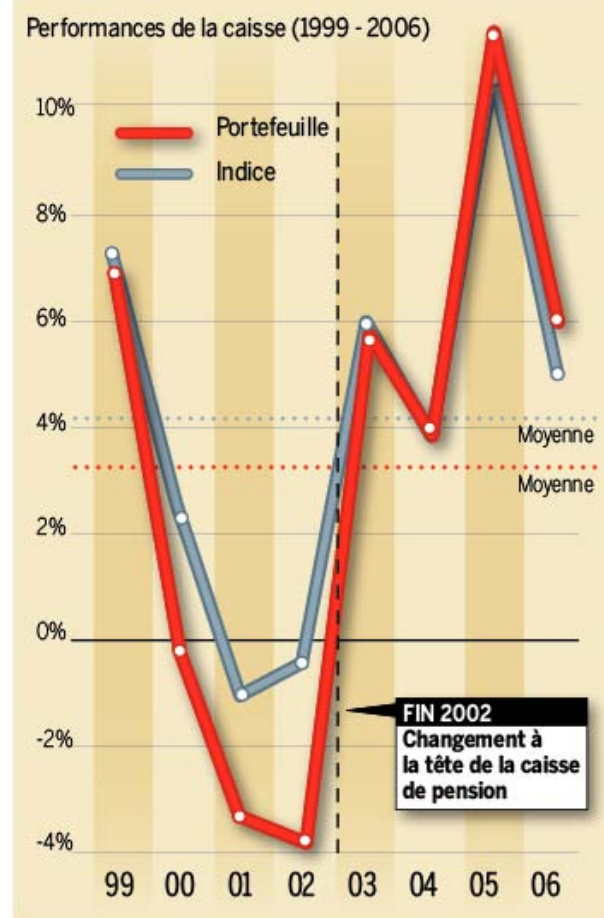
Et la lecture de quelques PV d'interrogatoires de cet ex-employé de la BCVs, que sa collaboratrice de l'époque considère comme le gérant du portefeuille «BCV anticyclique» de la CRPE, décoiffe.

La mémoire qui flanche...

L'homme a aujourd'hui une mémoire, disons... défaillante: il ne se souvient plus du nombre de commissions touchées, il a même oublié jusqu'à ses relations bancaires! Confronté à un versement de 40 000 dollars, il déclare avec une belle franchise: «Ainsi, c'est donc bien un montant de CAD 40 000 que j'ai reçu de Vigil (société dans laquelle la CRPE a aussi investi) dans cette affaire et non de CAD 20 000 comme indiqué précédemment. J'ai vraisemblablement fait une confusion avec un autre montant!»

Philippe Herzog encaisse commission sur commission, sur ses comptes bancaires et son CCP. Quand la police lui demande la provenance des sommes créditées sur ses comptes, il lâche: «Je n'en ai pas le souvenir. Il doit s'agir de commissions ou de rétrocessions...» Quand elle lui fait remarquer que les investissements massifs de la CRPE sur un titre Stratos ont fait grimper ses titres à lui et lui ont procuré un gain net de CAD 16 000, il assure que cette heureuse surprise (une de plus) est le fait du hasard...

LA SITUATION S'AMÉLIORE DÈS 2003



Un tableau édifiant

Jusqu'à la fin 2002, ces artificiers de la finance – qui ne maîtrisaient pas le feu – ont bien défendu leurs intérêts personnels. Depuis 2003, les intérêts de la CRPE semblent être l'objet de toute l'attention des nouveaux responsables.

Ce tableau reflétant les performances de la CRPE entre 1999 et 2006 (tiré du site de la caisse) le démontre.

«Ces personnes ont compris ce geste comme un avantage»

GAÉTAN PLANTE

PRÉSIDENT D'INDUSTRIELLE ALLIANCE



spécialisés du Québec. Et, ô surprise, on découvre que ce M. Plante avait des relations d'affaires en Valais. Qu'il avait notamment «travaillé» avec les responsables des placements de la Caisse de retraite des enseignants (CRPE)!

sur les placements de la CRPE au Canada!

Les amis valaisans

Gaétan Plante a été entendu par la brigade financière valaisanne en mai 2004. Il a révélé comment il avait connu et était devenu ami avec l'ancien directeur de la CRPE en 1999 et comment ce dernier l'avait mis en contact avec Philippe Herzog une année plus tard. MM. Plante et Bonvin siègeront d'ailleurs ensemble au conseil d'administration de la société Limtech dans laquelle la CRPE perdra finalement 8,3 millions (98% de sa mise!).

Il a raconté à la police comment il avait proposé aux responsables de la CRPE d'investir dans une société d'exploration pétrolière de Québec, la Junex. Dans sa déposition du 10 mai 2004, il expose comment, en échange des placements de la CRPE, il a distribué des titres Junex et du liquide à ses «amis» suisses. Et d'ajouter: «En leur laissant entendre que ce verse-

ment était en récompense du placement effectué l'année précédente (par la CRPE), j'augmentais de beaucoup mes chances de conclure d'autres transactions avec eux... Je leur laissais croire qu'ils seraient rétribués pour toutes les affaires que je conclurais avec eux.»

Sa déposition révèle que le versement de commissions est pratique courante sur ces marchés et que d'autres surprises seront sans doute au rendez-vous. Ainsi, pour un placement de CAD (dollar canadien) 600 000, Philippe Herzog touchera une commission de 40 000. Commission que M. Plante qualifie «d'élevée, mais plausible».

C'est suite aux articles révélant les relations tarifées que M. Plante entretenait avec ses amis suisses, qu'il a dû démissionner d'Industrielle Alliance en mai 2007.

«Ignace Rey? Connais pas!» Paradoxalement, alors qu'en Valais c'est le président de la CRPE, Ignace Rey, qui occupe le devant de la scène médiatique, la presse canadienne ne parle que de MM. Herzog et Bonvin. «Je n'ai pas rencontré M. Rey et n'ai eu aucun contact téléphonique avec lui», a déclaré M. Plante à la police.

«Je n'ai jamais touché une commission sur les placements

«actions en centimes»: «Généralement, des actions échangées à moins de 5 dollars US ne peuvent être cotées sur des marchés réglementés car il y a des exigences. Pour les «penny stocks» en revanche, les échanges s'effectuent par un broker qui fixe son prix, qu'il soit juste ou non. Sa commission dépend de la différence entre les prix d'achat et de vente. La plupart de ces sociétés ne font souvent aucun bénéfice, elles ne font que brûler du capital... Et quand seuls quelques acteurs interviennent sur le marché, les prix sont manipulables et les informations fournies douteuses. Il faut être naïf ou avoir d'autres intérêts pour continuer à croire en ces titres...» Et, à l'évidence, dans ce dossier des investissements nord-américains de la CRPE, il n'y avait pas que des naïfs...

Piège à gogos

A la lecture d'une petite partie des interrogatoires de police, on doit se demander ce qu'allait faire la CRPE sur des marchés où les vrais gagnants sont rarement les investisseurs mais les intermédiaires? Un spécialiste nous explique: «La bourse de Toronto est connue pour être une des plus laxistes au monde. Avec quelques données financières historiques et une activité à la mode, vous êtes capables de faire coter en bourse une société en quarante-huit heures.» David Chambovey, expert actuel en finances de la CRPE, a rencontré l'autorité de surveillance des marchés financiers québécois en novembre 2006. Il confirme la dangerosité des investissements en «penny stocks», littéralement

PUBLICITÉ

... la convivialité par excellence!

SieMatic Exclusif pour le Valais. Nous vous offrons ce qu'il y a de mieux.

EBKEKüchen

FERNAND CRETTON & CIE SA

ARTS & CUISINES

MENUISERIE 1937 ORSIÈRES

VOTRE ESPACE CREATION Cuisines

Rte du Levant 102
1920 MARTIGNY
Tél. 027 722 55 30
Fax 027 722 62 76

Tél. 027 783 14 45
Fax 027 783 16 60
www.arts-cuisines.ch

600 m² d'exposition permanente

Wallis macht antizyklische Politik

Fraktionsbericht der SPO zur Juni-Session

Die Staatsrechnung 2006 steht im Zentrum der Grossratsdebatten in der Juni-Session. Die SPO verlangt seit Jahr und Tag, dass der Staat eine antizyklische Wirtschaftspolitik betreibt. Heute stellt die SPO-Fraktion fest, dass sich der Staat antizyklisch verhält. Vielleicht auch ungewollt.

PARTEIENFORUM

Eine entscheidende Kennziffer für den staatlichen Haushalt ist der Selbstfinanzierungsgrad. Ein Selbstfinanzierungsgrad von 100 Prozent heisst: Die Einnahmen sind mit den Ausgaben im Lot. Die Staatsrechnung 2006 des Kantons Wallis schliesst mit einem Selbstfinanzierungsgrad von 225 Prozent, budgetiert waren 102 Prozent. Das heisst: Die Rechnung ist gegenüber dem Budget völlig nebst den Schuhen.

Die Investitionen wurden um einen Drittel heruntergefahren. Der Staat Wallis verhält sich – eventuell auch ungewollt – antizyklisch. Das ist nicht unvernünftig. Für die SPO-Fraktion bleibt dabei zentral: Sobald die nächste Rezession kommt, muss der Staat die Investitionen wieder hochfahren, damit der Wirtschaftsmotor nicht ins Stottern gerät.

Tafelsilber nicht verscherbeln
Die Walliser Kantonalbank (WKB) fuhr im letzten Jahr wie alle Banken einen Riesengewinn ein. Eine satte Mehrheit der GPK schlägt vor, die Staatsbeteiligung am Kapital der WKB zu reduzieren. Für die SPO-Fraktion gehört die WKB zum Service public. Vorab hat die WKB den Zweck, mit Krediten der Wirtschaft in schwierigen Zeiten

unter die Arme zu greifen. Für die SPO-Fraktion kommt es nicht infrage, in fetten Jahren die Staatsbeteiligung zu reduzieren.

Keine Bauchentscheide

Der Staatsrat hat richtigerweise vorgeschlagen, dass der Gemeinderat das Gemeindebürgerrecht erteilt. Die Kommission will jetzt, dass diese Kompetenz auch an die Urversammlung delegiert werden kann. Die SPO-Fraktion ist in dieser Frage gegen den Kommissionsvorschlag und für den Staatsrat. Ein Einbürgerungsgesuch muss sachlich und objektiv beurteilt werden und darf nicht aus dem Bauch heraus entschieden werden.

Proporz statt Majorz

Der Proporz schützt die Minderheiten und funktioniert in

den grösseren Gemeinden. Kleinstgemeinden werden in Zukunft noch mehr Probleme bekommen, die notwendigen guten Leute für den Gemeinderat zu finden. Ein Wechsel vom Proporz zum Majorz löst dieses Problem nicht. Stattdessen sollen sich diese Kleinstgemeinden zu Gemeinden mit einer vernünftigen Grösse zusammenschliessen. Dann finden sich auch leichter gute Leute, die bereit sind, im Gemeinderat mitzuarbeiten. Und die Gemeinderatskandidaten müssen zum Schutz der Minderheiten nach dem Proporz gewählt werden.

Im Übrigen ist die SPO-Fraktion für den Rahmenkredit für die Eisenbahn und die Beteiligung am Gebäude der Technopole in Siders.

German Eyer
Fraktionschef SPO

Missbrauch bekämpfen

Ja zur 5. IV-Revision

Eine Studie der Hochschule für Wirtschaft Luzern schätzt den jährlichen IV-Missbrauch und die ungerechtfertigten Leistungsbezüge auf 400 Millionen Franken. Das darf nicht sein. Wenn eine Sozialversicherung Jahr für Jahr Milliardendefizite ausweist, ist Missbrauch besonders stossend. Vor allem dann, wenn dadurch Personen mit echtem Anspruch Kürzungen in Kauf nehmen müssten.

PARTEIENFORUM

Der Missbrauch wird mit folgenden Änderungen der 5. IV-Revision bekämpft:
– Bei Invalidität muss zwingend ein Gesundheitsschaden vorliegen: Soziale Probleme oder feh-

lende Sprachkenntnisse rechtfertigen keine IV-Renten.

– Die Zumutbarkeit von Arbeit wird neu geregelt: In Zukunft entscheiden IV-Stellen aufgrund von Angaben unabhängiger IV-Ärzte.

– Arbeiten wird nicht mehr bestraft: Heute kann der Bezug einer IV-Rente rentabler sein als Erwerbsarbeit. Dies soll sich in Zukunft ändern.

– Die Mindestbeitragszeit wird auf drei Jahre erhöht: Dadurch wird verhindert, dass Einreisende sich sofort um IV-Leistungen bemühen können.

Die FDP Oberwallis unterstützt die 5. IV-Revision, weil dadurch unter anderem der Missbrauch aktiv bekämpft wird.

FDP Oberwallis

Die 5. IV-Revision bringt nichts Gutes

Bereits die Massnahmen der 4. IV-Revision haben fatale Auswirkungen auf die Betroffenen. Unter dem Grundsatz «Einglie-

Briefe an den WB

derung vor Rente» wurden bereits im letzten Jahr laufende Leistungen, laufende Renten gekürzt oder gar gestrichen. Darum kann die IV sich heute damit brüsten, dass die Zahl der Rentenbezüger im letzten Jahr gesunken sei.

Dabei wird verschwiegen, dass harte Massnahmen eingeleitet wurden und sich die Zahl der Rentenbezüger reduziert hat. Konkret wurden laufende Leistungen gekürzt, oder wie in meinem Fall, laufende Renten komplett gestrichen. Um Renten zu streichen, wurden fadenscheinige Gründe aufgelistet. Willkürlich wurde gestrichen und zusammengestaucht.

Die 5. IV-Revision sieht noch

drastischere Massnahmen vor. Es bluten die Betroffenen. Denn die Finanzen der IV will man vorläufig mit Einsparungen der laufenden Leistungen und zukünftigen Leistungen in den Griff bekommen. Was das für die einzelnen Betroffenen für Auswirkungen hat, ist schlichtweg schlimm. Denn durch Streichung von Renten laufen die Betroffenen Gefahr, ihren Lebensunterhalt nicht mehr bestreiten zu können. Der Gang aufs Sozialamt ist die Folge davon. Die Betroffenen werden somit von Leistungsbezügern zu Bittstellern degradiert, und das kann es nicht sein.

Weil die 5. IV-Revision noch strengere Massnahmen auf dem Rücken der Betroffenen vorsieht, kann ich zu so was nicht Ja sagen.

Darum sage ich Nein zur 5. IV-Revision. Nein zu einem Leistungsabbau auf Kosten der Betroffenen.

Beny Furrer, Stalden

Chance nutzen

5. IV-Revision

Am 17. Juni 2007 stimmen wir über die 5. IV-Revision ab. Die geplante Revision des Bundesgesetzes über die Invalidenver-

Briefe an den WB

sicherung erhöht die Möglichkeiten, Menschen mit gesundheitlichen Problemen vermehrt im Erwerbsleben zu halten bzw. sie dort zu integrieren. Der Erhalt von Arbeitsplätzen ist ein Hauptziel der 5. IV-Revision. Hierfür muss die IV präventiv tätig sein können.

In den meisten Fällen werden die Fachpersonen der IV-Stellen heute erst nach ein bis zwei Jahren nach Eintritt einer Arbeitsunfähigkeit beigezogen. Dies ist den Eingliederungsbemühungen nicht dienlich und erschwert diese zusehends. Ohne 5. IV-Revision fehlen der IV die gesetzliche Grundlage und die

spezifischen Instrumente, um den Versicherten und den Arbeitgeber schon sehr früh beratend und mit konkreten Massnahmen zur Seite stehen zu können.

Die Invalidenversicherung muss dringend saniert werden. Auch aus diesem Grund haben sich Behindertenorganisationen wie Procap und Pro Infirmis nicht gegen die 5. IV-Revision gestellt.

Die IV-Revision ist ein erster Schritt hin zu einer nachhaltigen Sanierung. Eine Ablehnung der IV-Revision würde dies verhindern. Mit jedem Tag, der zugewartet wird, steigen die Sanierungskosten. Die 5. IV-Revision stellt also eine Chance dar, die es zu nutzen gilt. Eine Chance, die vielleicht nicht so schnell wiederkommt. Deshalb stimme ich Ja zur 5. IV-Revision.

Matthias Eggel
Gemeinde- und Grossrat

Staatsrechnung 2006 besser als budgetiert

Die CVPO-Fraktion vor der Juni-Session

Die CVPO-Fraktion bereitet die Juni-Session des Walliser Grossen Rates am 6. Juni 2007

PARTEIENFORUM

in Simplon-Dorf vor. Die Fraktionssitzung bietet den lokalen Gästen jeweils auch Gelegenheit, ihre politischen Anliegen darzulegen, so dass der Kontakt mit der kantonalen Politik gewährleistet ist.

Staatsrechnung 2006

Die Staatsrechnung 2006 des Kantons Wallis schliesst insgesamt gut ab. Die doppelte Ausgaben- und Schuldenbremse wird eingehalten. Der Grund liegt weniger auf der Kostenseite, sondern bei den Erträgen. Die Ausgaben (ohne Abschreibungen) stiegen nämlich stärker als die Einnahmen. Hingegen sprudeln die Steuererträge aufgrund der guten Wirtschaftslage reichlich. Die CVPO ist mit der Finanzkommission ebenfalls der Auffassung, dass sich deshalb die Frage von Steuererleichterungen immer drängender stellt. Über die letzten 23 Jahre betrachtet resultiert gesamthaft aber immer noch ein

Ausgabenüberschuss von 120 Millionen Franken, wenn man die ausserordentlichen Effekte wie Nationalbankgold oder Pensionskassen ausklammert. Die Investitionen 2006 liegen deutlich unter dem Budget. Dies ist vorab darauf zurückzuführen, dass insbesondere beim Nationalstrassenbau und der Rhonekorrektur ungenau budgetiert wurde. Die neue Rechnungsdarstellung stellt eine besondere Herausforderung hinsichtlich der Transparenz dar. Auch die Verwaltung selbst scheint noch Mühe damit zu bekunden, was die Arbeit der thematischen Kommissionen des Grossen Rates nicht erleichtert.

Geschäftsberichte Walliser Kantonalbank/Gesundheitsnetz Wallis

Der Grosse Rat befasst sich in seinen Berichten jeweils mit Berichten des Staatsrates zu den Jahresberichten der WKB und des GNW. Hier ist die grundsätzliche Frage nach der Zweckmässigkeit solcher Berichte hoch Drei und der Rolle des Grossen Rates gestellt.

Jahresbericht des kantonalen Finanzinspektorates

Der Jahresbericht des KFI legt wie immer den Finger auf die Unzulänglichkeiten der öffentlichen Verwaltung in ihren mannigfachen Facetten. Die CVPO ist mit der Geschäftsprüfungskommission einverstanden, wenn sie eine verstärkte Aktivität des KFI fordert, um namentlich die rechtmässige Haushaltsführung der Gemeinden sicherzustellen.

Walliser Bürgerrecht

Das neue Einbürgerungsgesetz will den herrschenden Einbürgerungstourismus verhindern, den die CVPO stets bekämpft hat. Das nun vorgelegte Einbürgerungsgesetz kommt diesem Anliegen zu wenig entgegen. Die CVPO fordert deshalb, dass die Hürde für die Erlangung des Gemeindebürgerrechts durch Ausländer erhöht wird. Die Wohnsitzdauer in einer Gemeinde als Voraussetzung soll von einem auf drei Jahre verlängert werden. Dies liegt letztendlich auch im Interesse der Gesuchsteller selbst. Bei einer Wohnsitzdauer von

einem Jahr besteht die Gefahr, dass die Gesuchsteller zu wenig integriert sind und so negative Entscheide durch die Entscheidbehörden in den Gemeinden geradezu provoziert werden.

Artikel 87 der Kantonsverfassung/Wahlverfahren

Die CVPO kann sich mit dem durch die 1. Kommission verabschiedeten Text als Kompromiss einverstanden erklären. Dabei wird das Proporzsystem in grösseren Gemeinden favorisiert. Die kleineren Gemeinden können mit einfachem Mehr entscheiden, ob sie nach Proporz oder Majorz wählen. Damit wird der heutigen Wirklichkeit besser Rechnung getragen. Wermutstropfen ist, dass zwei Kategorien von Gemeinden geschaffen werden. Die CVPO hätte sich gewünscht, dass jede Gemeinde selbst entscheiden kann, welches System sie will, dies unabhängig von der Einwohnerzahl, die kein taugliches Abgrenzungskriterium darstellt.

Beat Abgottspon
Fraktionspräsident CVPO

Sieg der Gerechtigkeit...

... so und anders kommentierten die Medien den jüngsten Bundesgerichtsentscheid in Sachen Obwaldner Steuergesetz.

Briefe an den WB

Die Bundesrichter haben eine Regelung, welche vorsieht, dass reiche Steuerpflichtige prozentual weniger Steuern bezahlen müssen als weniger betuchte, als verfassungswidrig erklärt. Auch aus christlichsozialer Sicht geht dieser Entscheid in Ordnung.

Eine weitere Steuerdebatte steht aber noch bevor. Die Unternehmenssteuerreform. Diese sieht vor, dass Grossaktionäre ihre bezogenen Dividenden nur noch minimal versteuern müssten. Auch dies ist ungerecht. Wer arbeitet, muss sein Einkommen gemäss Lohnausweis versteuern. Wer sich sein Einkommen in Form von Dividenden auszahlen lässt, soll darauf ebenfalls korrekt Einkommenssteuern bezahlen. Bei Annahme der Vorlage würden Unternehmen immer mehr steuergünstige Dividenden ausschütten, was

wiederum zur Folge hätte, dass nebst Mindereinnahmen bei den Steuern der AHV Millionen von Beiträgen verlustig gingen. Ein Kleinaktionär oder -sparer würde jedoch nicht profitieren können, da die Steuersenkung nur für jene gelten soll, welche mindestens 10 Prozent der Aktien einer Gesellschaft besitzen. Bereits vor zwei Jahren hat der Bund versucht, auf dem Buckel der Kantone reiche Steuerpflichtige mit dem sogenannten Steuerpaket zu entlasten. Das Volk hat seinerzeit dank des Referendums der Kantone dieses Ansinnen verworfen. Nun macht das Departement Merz einen neuen Anlauf, welchen es abzuwehren gilt, und die FDP-Basis denkt sogar laut über die Abschaffung der direkten Bundessteuer nach.

Wir Christlichsozialen sind für steuerliche Entlastungen von Familien mit Kinderlasten sowie kleinen und mittleren Betrieben. Für Steuergeschenke an reiche Aktionäre und Unternehmer sind wir jedoch nicht zu haben.

Philipp Schnyder, Steg
CSPO-Suppleant

So nicht, liebe Fahrplaner!

Der Fahrplanentwurf für das kommende Jahr drängt in den späten Abendstunden das

Briefe an den WB

Oberwallis aus dem Fahrplan. So verlässt der letzte Zug Richtung Oberwallis Bern bereits um 22.39 Uhr und zwischen Brig und Leuk verkehrt nach 22.50 Uhr kein Zug mehr. So nicht, liebe Fahrplaner! Die Mobilität der Oberwalliserinnen und Oberwalliser inner-

halb des Oberwallis und in Verbindung zur restlichen Schweiz wird dadurch massiv eingeschränkt und damit sind ein Teil der Hoffnungen, die im Sog mit der NEAT-Eröffnung einhergehen sollten, bereits verfliegen. Noch ist aber nicht aller Tage Abend. Bis zum 11. Juni 2007 kann jedermann auf der Website www.fahrplanentwurf.ch zum vorliegenden Entwurf Stellung beziehen. Ergreifen wir also diese elektronische Matza und verhindern so, dass der Zug abends ohne uns abfährt!

Felix Ruppen, Grossrat und Nationalratskandidat CVPO

Der Staat und seine Hausaufgaben

Der Swissair-Prozess ist ein Beispiel, dass der Staat seine Hausaufgaben nicht erledigt hat. Wenn alle Angeklagten

Briefe an den WB

freigesprochen werden, dann ist wohl der Fehler nicht bei den Angeklagten und deren Handlungen zu suchen, sondern bei

der Staatsanwaltschaft, welche ihre Hausaufgabe für den Prozess nur mangelhaft erfüllt und somit unschuldige Personen angeklagt hat.

Der Staat hätte wissen müssen, was die Kosten für Entschädigungen sind, wenn man die angeklagten Personen für mehrere Monate mit einem Showprozess zur Geschichtsbewältigung blockiert und dann freigesprochen

werden. Schlussendlich würden wir ja auch eine Entschädigung wollen, wenn wir monatelang nicht einer geregelten Arbeit nachgehen und somit einen Lohnausfall hinnehmen müssten.

Zusammengefasst kann man sagen: Das Gesetz und somit die Gerechtigkeit hat gesiegt und dies auf Kosten des Bezirks Bülach, welcher die Kosten für diesen Nonsens tragen darf. Aber eben, Geschichtsforschung war schon immer sehr aufwendig und kostenintensiv.
Michael Ostertag, Brig-Glis

REDAKTION:
Postfach 720, 3900 Brig
Telefon 027 922 99 88

ABONNENTENDIENST:
Postfach 204, 3930 Visp
Telefon 027 948 30 50

LOUP. Le biologiste Jean-Marc Landry préconise une présence humaine permanente pour garder les troupeaux

«Le berger doit remonter sur l'alpage»



Jeanine Jousson

Jean-Marc Landry sait que la cohabitation des moutonniers et du loup s'annonce difficile en Valais. Pour lui, «il faut que la Confédération continue à participer».

VALAIS

Jean-Marc Landry, ancien Monsieur Loup, consultant notamment à la Confédération, estime que les troupeaux ne doivent plus être laissés seuls face au loup

■ Melina Sargenti
melina.sargenti@edipresse.ch

Durant des années, il a été le Monsieur Loup du grand public. Jean-Marc Landry, biologiste spécialisé dans le grand prédateur, voyage maintenant dans toute l'Europe pour travailler sur la protection des troupeaux. Au moment où le «concept loup» va être remanié, il donne son éclairage sur la situation actuelle et tord le cou à quelques idées reçues.

■ M. Landry, vous êtes expert en loup et vous avez également travaillé aux

côtés des moutonniers. Pensez-vous que leur cohabitation est possible?

Dans le type d'élevage actuel en Valais, ça va être difficile. Ce sont le plus souvent des petits éleveurs avec de petits troupeaux qui ont souvent un autre emploi à côté. De plus, les prix de la viande s'alignent sur ceux de l'Europe, mais les coûts de production ne cessent d'augmenter. Toute l'agriculture va devoir se transformer. Dans ce contexte de changements, l'arrivée du loup tombe mal.

■ Comment voyez-vous ces changements?

L'homme doit remonter sur l'alpage. Il faut absolument réinstaurer les bergers toute la saison avec les troupeaux. Et par là même revaloriser cette profession. En France, il y a même des écoles d'un an où on apprend ce métier. Mais pour cela, il faut que la Confédération continue à participer. Les éleveurs sont pour la plupart d'accord avec l'idée d'un berger mais n'ont pas forcément les moyens. Même si la plupart restent opposés au loup.



D'après Jean-Marc Landry, «le loup a la sale habitude de tuer plus qu'il ne peut manger. En ce phénomène.» AFP/Christophe Forest

■ Et les chiens de protection?

C'est un des outils à disposition. Mais ils posent parfois des problèmes. Il faut faire attention qu'ils ne mordent pas des promeneurs et qu'ils n'importunent pas les brebis. Mais un berger à temps plein avec plusieurs bons chiens et un parc pour la nuit empêcheraient les massacres.

■ Ce qui choque souvent les moutonniers, c'est en effet le nombre de bêtes tuées par un seul loup...

Il a en effet la sale habitude de tuer plus qu'il ne peut manger. C'est ce qu'on appelle le *surplus killing*. En protégeant bien un troupeau, on peut enrayer ce phénomène.

■ Pensez-vous comme certains que le

loup a pu être réintroduit clandestinement?

C'est une vieille idée, pas seulement en Suisse. Avec les connaissances scientifiques que nous avons, nous pouvons dire que le loup est revenu naturellement. Mais ça arrange ses détracteurs de penser qu'il a été réintroduit. S'il n'est pas là naturellement, ça justifie son tir. ■

Ours: même combat

«L'ours aussi, comme le loup, est un prédateur qui peut être attiré par les troupeaux. L'absence de berger est là aussi à déplorer», estime Joanna Schönenberger, responsable du projet Ours du WWF.

Pour l'ex-garde forestière tessinoise, qui a travaillé dans des parcs nationaux américains où l'homme et les plantigrades font bon ménage, les moutons ont trop tendance à se disperser. «Surtout au printemps, des individus isolés aiment chercher des herbes en forêt et deviennent ainsi des proies faciles pour les prédateurs.»

La solution des chiens de garde, dans ce contexte ne représente pas toujours la panacée. «Quand le chien reste au milieu du troupeau, il ne peut rien entreprendre pour protéger des bêtes isolées. Seules des races comme le border collie ont vocation à rassembler les herbivores sous leur protection et empêchent ainsi les brebis ou les moutons à pâturer en dehors de la zone qu'elles peuvent protéger.» ■ Victor Fingal



L'ours non plus ne dédaigne pas la viande de mouton.

AFP/Georges Gobet

Un grand coup de pouce aux «petits» trains



PARLEMENT ► Les députés valaisans sont invités ce matin à entrer en matière sur un crédit-cadre de 31,7 millions de francs, destiné à soutenir trois compagnies ferroviaires régionales.



Si le vote est favorable, le Martigny-Châteldard pourrait toucher quelque 6,5 millions. LE NOUVELLISTE

PASCAL GUEX

Nos députés sont conviés ce matin à donner un sacré coup de pouce à trois «petits» trains valaisans. Le Parlement doit en effet entrer en matière tout à l'heure sur «l'octroi de prêts conditionnellement remboursables aux entreprises ferroviaires concessionnaires relatif à des contributions d'investissements destinées à l'infrastructure». Sous ce libellé aussi redondant que nébuleux se cache en fait un crédit cadre de près de 32 millions de francs qui doit permettre à trois compagnies ferroviaires valaisannes de financer des travaux de modernisation à mener à bien sur la période 2007-2010.

La part du lion à Zermatt

Dans son message, le Conseil d'État rappelle que d'autres investissements devront être inscrits dans cette planification financière pluriannuelle du canton. Notamment pour rénover le téléphérique Riddes-Isérables dont la concession arrive à échéance en 2011.

Mais l'enveloppe de 31,7 millions de francs sur laquelle les députés au-

ront à se prononcer dès ce matin ne concerne en fait que les trois compagnies ferroviaires suivantes:

► **Le Matterhorn Gotthard Bahn (MGI):** si le Parlement dit oui à ce crédit cadre, le Valais prêterait à MGI 21,5 millions de francs, soit un peu plus de 23% des investissements nécessaires à l'amélioration de cette liaison, des travaux dont le coût total devrait dépasser les 91 millions de francs.

► **Transports Martigny-Région:** en cas de vote favorable, la compagnie octodurienne se verrait attribuer du canton 9,2 millions de francs. Montant qui serait redistribué au Martigny-Châteldard à hauteur de 6,5 millions et au Martigny-Orsières pour 2,7 millions.

Sur ce dernier secteur, TMR prévoit, entre autres, d'assainir des tunnels, de prolonger la voie industrielle à Martigny ou encore de rénover ses bâtiments du Bourg et de La Croix.

► **Transports publics du Chablais, Aigle - Ollon - Monthey - Champéry:** là, le canton se propose de prêter 903 000

francs pour aider au financement d'une opération de réhabilitation budgétisée à 4,2 millions de francs. Une opération qui prévoit notamment la rénovation de 4,5 kilomètres de voie, ou l'équipement du block de ligne pour la 3e et dernière étape entre Chemex et Champéry.

Les 800 millions de la Confédération

Ces 31,7 millions de francs représentent en fait la participation valaisanne à un crédit cadre fédéral bien plus conséquent. En septembre dernier, les Chambres fédérales avaient en effet octroyé une enveloppe de 800 millions de francs destinée «à l'amélioration technique des entreprises de transport concessionnaires».

Or selon l'article 60 de la loi sur les chemins de fer, «l'engagement de la Confédération présuppose la participation des cantons». Et la marge de manœuvre du Parlement valaisan devient forcément réduite.

Autant écrire que ce crédit cadre devrait passer le cap de l'entrée en matière sans coup férir...

Priorité à la sécurité



Transports Martigny-Régions S.A. étant l'un des principaux bénéficiaires de ce crédit cadre, son directeur général, **Raymond Carrupt**, va bien sûr suivre avec une attention particulière cette session du Grand Conseil. «Nous avons besoin de ce coup de pouce qui n'a rien d'un cadeau gratuit. Je rappelle que notre gestion financière courante doit tenir compte du remboursement de ce prêt.»

Et dans quel secteur TMR prévoit-il d'investir ces crédits qui sont attribués pour la première fois sous la forme d'une enveloppe globale et non plus objet par objet? La réponse du directeur général: «Priorité sera donnée à l'amélioration de la sécurité. Nous avons prévu le remplacement de la crémaillère dont on a fêté l'an dernier le... centième anniversaire. Mais nous allons aussi et surtout pouvoir sécuriser le secteur entre Vernayaz et Châteldard, en supprimant le 3^e rail de contact.» Ce sont ainsi 6 millions et demi de francs qui devraient pouvoir être investis sur cette seule ligne du Mont-Blanc Express. PG

Une grosse première

La prochaine session du Grand Conseil sera aussi la première que Georges Mariétan passera au sommet du perchoir. Et pour son baptême du feu, le nouveau grand baillif aura à gérer un programme chargé.

► **Aujourd'hui lundi:** les députés sont invités à entrer en matière sur les comptes de l'État 2006. Après avoir pris connaissance du rapport sur la Banque Cantonale Valaisanne, ils statueront aussi sur le droit de cité; sur la protection des données à caractère personnel; sur une modification de l'article constitutionnel régissant les élections municipales et bourgeoises ainsi que sur le fameux crédit cadre destiné à soutenir les efforts de trois compagnies ferroviaires régionales (voir ci-contre).

► **Demain mardi:** au menu de cette 2e journée de session de juin figure le très attendu rapport annuel d'activité de l'Inspection cantonale des finances qui ne manque jamais de déchaîner les passions sous la coupole. Les députés se pencheront également sur la gestion financière du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (de Jean-

Jacques Rey-Bellet), de celui de l'éducation, de la culture et du sport (Claude Roch) ainsi que de celui de l'économie et du territoire (Jean-Michel Cina).

► **Mercredi:** durant cette troisième demi-journée, c'est la gestion financière et administrative du Département des finances, des institutions et de la sécurité (de Jean-René Fournier) et celle du Département de la santé, des affaires sociales et de l'énergie (Thomas Burgenner) qui passeront au crible du Parlement.

► **Jeudi:** cette dernière ligne droite promet d'être particulièrement «encombrée»! En plus de la traditionnelle heure des questions, les députés auront en effet à traiter des constructions et du rapport de la Commission de gestion concernant l'A9, tout en reprenant – en première, voire en deuxième lecture – les sujets sur lesquels ils auront accepté d'entrer en matière, lundi en ouverture de session. Non sans avoir également décidé de l'octroi d'une participation financière cantonale pour l'agrandissement du Techno-pôle de Sierre et mené à terme le débat sur les comptes de l'État 2006... PG

BERNARD REY PEUT, SELON LUI, TOUJOURS SIÉGER

Lors de la dernière session, la socialiste Marcelle Monnet a affirmé qu'un député radical siégeait au Grand Conseil dans l'illégalité en raison de sa fonction à la HEV. Absent hier matin, mais joint par téléphone, Bernard Rey estime que ce n'est pas le cas.

PLUS DE SOUS AUJOURD'HUI, MOINS D'IMPÔTS DEMAIN?

Le Parlement a accepté hier comme un seul homme d'entrer en matière sur les comptes 2006 de l'Etat du Valais. Qui sont largement bénéficiaires. Du coup, plusieurs députés réclament un allègement fiscal pour la classe moyenne.

Bernard Rey, lors de la dernière session, la socialiste Marcelle Monnet a laissé entendre que vous n'aviez plus le droit de siéger. Lundi, vous n'étiez pas au Grand Conseil. Etes-vous toujours député?



Philippe de Preux lors de sa première intervention en tant que nouveau président de la commission des finances: «Chaque Suisse travaillera cent six jours en 2007 pour régler ses impôts. Il siérait à la COFI que cette moyenne passe sous la barre des cent jours pour que le contribuable valaisan ne se retrouve pas avec plus que «l'impôt» sur les os...» MAMIN

Le comptes sont bons, et les impôts?

UNANIMITÉ ► Le Parlement a accepté d'entrer en matière sur des résultats financiers 2006 positifs. Suffisant pour relancer le débat sur un allègement fiscal?

PASCAL GUEX

La classe moyenne valaisanne va-t-elle voir ses impôts baisser? Dans le sillage de la Commission des finances (COFI), plusieurs députés ont profité hier du débat d'entrée en matière sur les comptes 2006 de l'Etat du Valais pour plaider en faveur d'un tel allègement fiscal. Estimant que les résultats financiers du canton sont suffisamment bons pour justifier une telle offensive.

Le double frein aux dépenses et à l'endettement largement respecté; un excédent de financement qui passe la barre des 150 millions de francs pour la 2e année de suite; une marge d'autofinancement qui s'envole au-delà des 250 millions; un degré d'autofinancement supérieur à 225% et une dette nette qui a fondu comme neige au soleil pour tomber au-dessous du million de francs: tous les voyants financiers sont donc au vert dans notre canton. Résultat: les comptes 2006 ont passé le cap de l'entrée en matière sans coup férir.

Investissements trop timides

Tous les groupes du Grand Conseil se sont ainsi entendus pour saluer l'excellente tenue de ce ménage financier, également mise en exergue par la COFI. Ainsi, son nouveau président Philippe de Preux n'a pas manqué de souligner que la dette nette actuelle – 631 000 francs ou 2 francs... par contribuable – correspond plus à l'ardoise d'un privé qu'à celle d'un canton. Seule ombre à ce tableau presque sans nuage: des investissements jugés trop faibles par la plupart des groupes. Nicolas Voide (PDC du Bas) a estimé qu'il y avait ainsi trop d'écart entre les investissements budgétisés (160 millions) et ceux finalement concrétisés (123 mil-

lions). Même constat pour Beat Abgottspon (PDC du Haut), Thomas Brunner (chrétiens-sociaux du Haut) ou encore René Constantin (groupe radical-libéral) qui ont tous estimé que le canton pouvait et devait mieux faire en la matière.

Malgré ces petites réserves, le Valais boucle donc ses comptes sur un excédent de financement, pour la 5e année d'affilée. Est-ce dire que ce qui

Les inconnues de la RPT

Un discours tout de prudence qui ne pouvait que plaire à Jean-René Fournier. Le grand argentier a certes entendu l'appel d'une majorité de députés favorables à un allègement fiscal concernant les personnes physiques et en priorité la classe moyenne. Mais s'il admet qu'il est temps d'entamer une réflexion de fond sur le sujet, il estime que le canton doit justement attendre

LE DÉPIT DE LA COFI

Que demander de plus à un gouvernement qui réussit à boucler un exercice aussi convaincant? Philippe de Preux, le nouveau président de la Commission des finances (COFI), a fourni hier quelques pistes. «Peut-être pour commencer: connaître la raison pour laquelle le Conseil d'Etat a si vivement combattu la proposition de la COFI de réduire de 4 millions le subventionnement du Réseau Santé Valais.» Or à la lecture des comptes, ce même service de la santé publique affiche – «de manière quasi ironique» – une sous-utilisation financière de 4,09 millions de francs, provenant justement du poste «subventions accordées»!

Même constat dépité ou presque en ce qui concerne les rubriques «biens, services et marchandises». La encore, la COFI avait proposé de réduire ce poste de 4,4 millions. En vain. «Or le compte 2006 de ces rubriques se solde – excusez du peu – avec 12,4 millions d'utilisation inférieure au budget.» Et si le nouveau président de la COFI a cité hier ces dossiers sur lesquels la commission a été non seulement «combattue, mais battue», c'est pour bien démontrer «avec quel sérieux, rigueur et analyse approfondie», elle travaille. Sera-ce suffisant pour assurer le succès aux requêtes formulées par la COFI? Celle-ci réclame une meilleure objectivité en matière de planification des investissements ou une réflexion de fond «sur un allègement fiscal des personnes physiques, ciblant en particulier la classe moyenne». PG

«Les investissements propres accusent un recul de 33% par rapport au budget»

RENÉ CONSTANTIN

CHEF DU GROUPE RADICAL-LIBÉRAL

«Avec 123 millions d'investissements nets, le Valais reste au-dessus de la moyenne nationale qui se situe à 106 millions»

JEAN-RENÉ FOURNIER

CHEF DU DÉPARTEMENT DES FINANCES



était extraordinaire hier est désormais devenu la norme? Jacques Melly (PDC du Centre) a appelé ses collègues à la vigilance. «Attendons d'en savoir plus sur la nouvelle répartition des tâches avec la Confédération avant de céder à l'euphorie.»

de connaître les effets de la nouvelle péréquation financière fédérale avant de s'engager dans cette voie. «La réforme fédérale peut nous priver de 80 millions de francs de recettes. Il faudra être prêt pour digérer cette nouvelle donne...»



LA QUESTION VACHE A...



BERNARD REY

DÉPUTÉ RADICAL

«Même si je ne peux pas siéger durant cette session, je suis toujours député. Par contre, je dois reconnaître que mon passage de la «feu» école d'informatique sieroise à la HEV a posé un problème au niveau de la loi sur les incompatibilités. De professeur, je suis devenu, selon l'organigramme de la Haute Ecole, adjoint scientifique. Cette fonction n'est pas compatible selon la loi avec mon mandat de député au Grand Conseil. Je l'ai appris pour la première fois en fin 2005 par mon directeur Dominik Albrecht. Mais nous n'avons pas attendu l'allusion de la députée Marcelle Monnet-Terrettaz lors de la session de mai pour agir. Une demande a été faite au Conseil d'Etat pour que je retrouve mon statut de professeur et l'exécutif cantonal l'a accepté. Ce changement me permet donc toujours de siéger au Grand Conseil et ne modifie pas fondamentalement mon travail quotidien. Quant à l'échelle salariale, j'ai pu conserver la même. Il n'y a donc pas ou plus d'affaire «Bernard Rey» dans le dossier des incompatibilités de fonctions.» VF

Grâce au vote par correspondance

COMMUNALES 2008 ► L'adaptation de la Constitution au vote par correspondance pour les futures élections suscite un débat nourri sur le système politique des communes.

VINCENT FRAGNIÈRE

En 2008, si la Constitution n'est pas modifiée, le vote par correspondance pourrait obliger les communes au système majoritaire à deux tours à passer à la proportionnelle «avec comme conséquence des critiques de partout, même des communes radicales», selon le conseiller d'Etat Jean-René Fournier.

Hier, le Parlement devait donc se pencher sur une modification qui précise le mode d'élection communal: le système proportionnel pour toutes les communes sauf celles de taille de plus petite – le Conseil d'Etat a proposé moins de 700 habitants – qui pourraient à la majorité de ses membres passer au système majoritaire. «De plus, le système majoritaire est maintenu dans les communes qui connaissent déjà ce système», précise le texte du gouvernement.

Refus de l'AdG et des radicaux-libéraux

Cette seule modification a donné lieu à des positions opposées au Parlement avec deux groupes, les radicaux-libéraux et l'Alliance de gauche qui ont même refusé l'entrée en matière. «A force de voir petit, on ne voit plus rien. Notre groupe veut une refonte du processus électoral qui traite de la durée des mandats, du système politique, de la date des élections et qui prend en compte, par exemple, l'arrivée probable du vote électronique. Voilà pourquoi nous refusons cette entrée en matière», a argumenté le radical Philippe Ritter. Du côté de la gauche, Mar-



Pour permettre aux communes qui ont un système d'élection majoritaire de profiter du vote par correspondance sans devoir vivre une «révolution», la Constitution valaisanne doit être modifiée. BITTEL

celle Monnet s'en prend au choix du système pour les petites communes. «Le système majoritaire favorise trop le pouvoir en place. Au lieu de faire une exception pour les petites entités, mettons en avant leur fusion si elles n'arrivent pas à trouver un nombre suffisant de candidats au Conseil communal. Cette modification constitutionnelle ne permet pas cette vision globale du dossier.»

Tous les autres groupes acceptent l'entrée en matière, même si les «noirs» veulent une autonomie complète en matière de système d'élection communale. Jean-René Fournier a qualifié les pro-

pos radicaux et socialistes d'électorales. «Ce Parlement a décidé à l'unanimité de faire modifier cet article constitutionnel pour permettre aux communes de 2008 de se dérouler dans de bonnes conditions. Et aujourd'hui, en année électorale, certains affirment que le Conseil d'Etat manque de vision globale pour le canton. Je rappelle pourtant qu'avec ce texte, le Valais sera le seul canton suisse à faire de la proportionnelle son système de base pour les élections communales tout en proposant une solution pragmatique et surtout pas politicienne pour les petites entités.» La suite jeudi.



«Le système proportionnel doit s'appliquer aux communes, même les plus petites»

MARCELLE MONNET

CHEFFE DU GROUPE PS/ALLIANCE DE GAUCHE



«Le choix du système électoral dépend de la taille d'une commune»

MARCEL MANGISCH

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

DROIT DE CITÉ

2000 dossiers en suspens à régler

S'il veut diminuer la pile des dossiers de naturalisation en suspens – 2000, selon la radicale Marie Sauthier Luyet –, le Grand Conseil doit pouvoir modifier la loi sur le droit de cité valaisan avant le 1er janvier 2008. Celle-ci doit concrétiser, dans la pratique, le remplacement de la bourgeoisie comme autorité de décision au niveau du droit de cité. Hier, en première lecture, aucun groupe n'a donc combattu le projet défendu par le gouvernement. La très grande majorité suit l'avis du Conseil d'Etat et de la commission présidée par Félix Zurbriggen sur le sujet: le droit de cité communal doit être accordé par le Conseil municipal et non par l'assemblée primaire ou le Conseil général. De plus, cet octroi ou non du droit de cité peut déboucher sur un recours au Conseil d'Etat.

jet, par trente-quatre communes ou bourgeoisies sur un total de quarante-six consultées, quatre étant pour une autonomie en la matière et neuf pour la solution du législatif», explique le Conseil d'Etat dans son message.

Seule l'UDC affirme que la possibilité de recours doit être supprimée, car «il s'agit d'une décision politique et non administrative qui doit être prise par l'autorité communale voulue par les citoyens. Et il n'y a pas à imposer automatiquement le Conseil municipal», estime Jean-Luc Addor.

Un avis que ne partage pas les chrétiens-sociaux haut-valaisans qui exigent même «la diffusion des considérants lorsqu'une personne est déboutée» selon le député Philipp Schnyder. Rendez-vous jeudi matin pour le débat de fond et le vote final en première lecture. VE

PROTECTION DES DONNÉES

En attendant une «vraie» loi...

En 1984, huit ans avant la loi fédérale, le Valais a été l'un des premiers cantons suisses à se doter d'un texte législatif concernant la protection des données à caractère personnel. Aujourd'hui pourtant, le Parlement se retrouve à devoir effectuer, dans l'urgence, un toilettage de celle-ci pour s'adapter aux accords bilatéraux en la matière. Pas combattue, l'entrée en matière a tout de même permis de déceler la volonté de la majorité du Parlement «d'exiger du Conseil d'Etat, au lieu de révisions, une nouvelle loi en la matière mêlant le domaine de l'information et celui de la protection des données», comme l'a souligné le député d.c. d'Hérens Christian Favre qui rappelle que «la volonté de la commission de justice d'avoir une loi sur l'information sans cesse repoussée depuis six ans. Nous sommes à un tournant».

En plus de cette nouvelle loi, les socialistes et les radicaux veulent aussi un meilleur fonctionnement de la commission chargée de l'application de cette protection des données. «Dans son rapport, celle-ci avoue déjà qu'elle est débordée et le Conseil d'Etat veut encore étendre son champ d'action. Elle doit aussi en avoir les moyens», estime le radical Alexis Turin, tandis que Suzanne Hugo Lötscher, du PS haut-valaisan, demande carrément de «professionnaliser cette tâche le plus rapidement possible». Le conseiller d'Etat Jean-René Fournier leur a répondu que la nouvelle loi mêlant données personnelles à protéger et information était déjà en cours de réalisation au sein de la commission de protection des données. «J'espère bien que celle-ci va chiffrer concrètement les besoins nécessaires pour que le Parlement lui accorde les moyens adéquats.» VE

«AFFAIRE» DU PALLADIUM

Quand le «gouverneur» contre-attaque...

Le Parlement n'a donc pas attendu l'heure des questions programmée ce jeudi pour mettre «l'affaire» du Palladium sur le tapis. Hier, quelques députés ont profité du débat d'entrer en matière sur les comptes 2006 de l'Etat du Valais pour reprocher au gouvernement d'avoir sorti 250 000 francs «d'un fonds humanitaire», pour voler au secours du centre de glace de Champéry, mais aussi du président de la commune et nouveau... grand baillif, Georges Mariétan! Et à l'heure de tirer sur le gouvernement, Jean-Luc Addor ne s'est pas montré le moins offensif. «*Le Conseil d'Etat a démontré jusqu'à la caricature qu'il fait ce qu'il veut, quand il veut.*» Pire aux yeux de l' élu de l'UDC: en affirmant «*qu'il ne changerait rien, si c'était à refaire*», Jean-René Fournier aurait lancé un défi au Parlement. «*Nous ne sommes pas des guignols!*» Une attaque qui a amené le «gouverneur» à mener une virulente contre-offensive. «*Les 250 000 francs en question ont été puisés dans le fonds du Conseil d'Etat, et non dans une quelconque caisse humanitaire. Et ce fonds du Conseil d'Etat est alimenté par le produit des jeux de loterie, non par les contribuables valaisans.*» Notre ministre des Finances a aussi rappelé que cet argent n'avait pas été versé dans les caisses communales champérolaines, mais qu'il avait servi à assurer la survie d'un centre national de glace. «*Tout le monde voulait des Jeux olympiques de la jeunesse. Il faut aujourd'hui assumer. Le Conseil d'Etat ne pouvait pas fermer les yeux sur les difficultés du Palladium. C'est d'ailleurs à l'unanimité que nous avons voté cette aide dont la Commission des finances n'a d'ailleurs jamais contesté l'opportunité. Nous avons agi dans l'urgence certes, mais en toute transparence.*»

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

Besoin de comparer

Augmentation significative des fonds propres (+75 millions); taux de couverture de 182,4%; provision et amortissements en suffisance: la Banque Cantonale du Valais se porte très bien. Merci pour elle. Autre signe révélateur de cette belle santé: le rapport sur l'exercice 2006 de la BCVs n'a pas déchaîné les passions sous la coupole. Tout au plus quelques députés ont-ils emboîté le pas de la Commission de gestion (COGEST) pour demander au Conseil d'Etat «*une étude comparative avec les autres cantons, concernant le taux de rémunération des actions propriétés de l'Etat*». Dans la foulée, l'ensemble des groupes s'est réjoui – avec la COGEST – de voir le gouvernement entreprendre les démarches nécessaires à un remboursement de la deuxième tranche de 50 millions de francs prêtés à l'époque à la BCVs. Le nouveau président de la COGEST, André Quinodoz, a enfin profité du débat sur ce rapport pour demander un vote du Grand Conseil visant à donner toute liberté à la commission «*de rédiger ou non*» un rapport sur la BCVs. Selon les circonstances.

AIDE AUX «PETITS» TRAINS

C'est très bien parti...

Jean-Jacques Rey-Bellet peut être rassuré: le crédit cadre de 31,7 millions qu'il a commencé à défendre hier devant le Parlement devrait passer sans problème le cap de la décision finale jeudi. Hier, il ne s'est trouvé aucun député pour contester l'entrée en matière sur cet objet vital pour l'avenir de trois compagnies ferroviaires régionales: le Matterhorn Gotthard Infrastructures (qui devrait toucher 21,5 millions), Transports Martigny-Région S.A. (à qui est promis un peu plus de 9,2 millions) et les Transports publics du Chablais (intéressés à hauteur de 903 000 francs). PASCAL GUËX

Solide Walliser Finanzpolitik

Der Grosse Rat behandelte die Staatsrechnung 2006 und zeigte sich erfreut über die gute Finanzlage

Aus dem
Walliser
Grossen Rat

Sitten. – Viele Blumen in Form von Lob und ein paar Dornen in Form von kritischen Anmerkungen – das ist das Fazit nach der Eintretensdebatte zur Staatsrechnung 2006 im Walliser Grossen Rat. Das Wallis setzte auch im Jahre 2006 die Reihe der ausgesprochen positiven Rechnungsabschlüsse der letzten fünf Jahre fort.

In der Eintretensdebatte zur Staatsrechnung 2006 bewertet **Beat Abgottspon** (CVP Oberwallis) die Staatsrechnung als «erfreulich». Es besteht kein Grund zum Nörgeln. Die doppelte Ausgaben- und Schuldenbremse wird respektiert. Das Gesamtbild präsentiert sich aufgehellt. Doch das erfreuliche Ergebnis ist weniger «hausgemacht», als vielmehr externen Faktoren zuzuschreiben. Dazu gehören die 1,1 Mrd. Franken aus dem Nationalbankgold. Die CVPO stellt die Frage nach künftigen Steuererleichterungen. Die strukturellen Reformen sind fortzusetzen, der Personalaufwand wächst zu stark. Die Bruttoverschuldung ist immer noch hoch. Die eher niedrigen Investitionen sind nicht voll ausgeschöpft worden.

Unwägbarkeiten vom Bund her

Jacques Melly (CVP Mittelwallis) stellt fest, dass die Nettoverschuldung trotz Steuererleichterungen unter 1 Mio. Franken gefallen ist. Die Walliser Finanzlage hat sich stabilisiert. Gleichwohl ist Vorsicht am Platz; denn vom Bund her kommt der Neue Finanzausgleich und auch die neue Steuerpolitik. Der Handlungsspielraum des Kantons bleibt eng. Doch insgesamt ist die Finanzlage erfreulich. Es gibt aber auch «schwarze Flecken»: Die Investitionen gehen zurück, die Betriebskosten steigen. **Nicolas Voide** (CVP Unterwallis) bezeichnet die Rechnung 2006 als «aussergewöhnlich». Dies trotz der verschiedenen Steuererleichterungen. Diese verringerten Einnahmen sind durch die gute Wirtschaftslage ausgeglichen worden. Auch die CVP Unterwallis kritisiert, dass die realisierten Investitionen tiefer sind als im Budget vorgesehen. Die CVP Unterwallis spricht sich für



Die Staatsrechnung 2006 ist im Parlament als sehr erfreulich gewertet worden.

Foto wb

vorsichtige und gezielte Steuererleichterungen aus. **Thomas Brunner** (CSP Oberwallis) bezeichnet den Einnahmenüberschuss von 20 Mio. Franken bei Abschreibungen von 177 Mio. Franken als sehr gut; es ist ein weiterer Schuldenabbau möglich. Jetzt braucht es Massnahmen zur Eindämmung des Aufwandes, vor allem auch im Personalsektor. Weniger erfreulich ist, dass die Investitionen unter dem Budget bleiben. Diese Investitionen sind dringend nötig, gerade im Blick auf die unhaltbare Verkehrssituation im Oberwallis. Steuerpolitisch sollten Reduktionen ins Auge gefasst werden. Der interkommunale Finanzausgleich ist zu stärken. Er müsste 80 Mio. betragen und nicht die heute eingefrorenen 18 Mio.

Linke warnt vor Steuererleichterungen
Doris Schmidhalter Näfen (SP Oberwallis) ist die hohe Eigenfinanzierungsmarge aufge-

fallen; sie liegt bei 225 Prozent. Die Investitionen liegen ein Drittel unter dem Budget. Damit wird eine antizyklische Politik verfolgt, welche die SP begrüsst. Rechnung und Budget klaffen auseinander. Dank der guten Wirtschaft fließen die Steuern reichlich. Angesichts der schwarzen Zahlen sollen die Abschreibungen reduziert und dafür 20 Mio. in einen Fonds für wirtschaftlich schlechtere Zeiten auf die Seite gelegt werden. Die Lösung liegt auf jeden Fall nicht bei unsozialen Steuererleichterungen für Gutverdienende. **Marcelle Monnet-Terretaz** (SP Wallis) bezeichnet die Rechnung als «sehr erfreulich», doch werden verschiedene Faktoren die Steuereinnahmen und die Bundeseinnahmen negativ beeinflussen. Die Zahl der Forfait-Besteuerungen hat sich verdoppelt; diese Form der Besteuerung kommt einzig reichen Ausländern zugute.

Nicht die Frucht eigener Anstrengungen

Jean-Luc Addor (SVP Wallis) führt die gute Rechnung auf externe Faktoren zurück. Die Betriebskosten des Kantons wachsen, namentlich im Personalbereich. Das Bild der tiefen Nettoverschuldung wird relativiert durch die hohe Bruttoverschuldung. Die Zahl der Asylgesuche ist stark zurückgegangen; hier braucht es strukturelle Massnahmen. Die Regierung hat aus einem humanitären Fonds Mittel für die Wirtschaftsförderung ausgegeben. Nicht die Nutzniesser wie die Gemeinde Champéry sind zu kritisieren, sondern die Haltung des Staatsrates. Die Regierung soll Erklärungen abgeben über die Art, wie über diese Mittel unsachgemäss verfügt wird.

Die Steuerbürde insgesamt erleichtern
Matthias Eggel (FDP Oberwallis) stellt im Vergleich zur Vorjahresrechnung grosse Ähnlichei-

ten fest. Schulden wurden abgebaut, das ist erfreulich. Weniger ergötlich ist der höhere Aufwand. Ausgabenseitig müssen vermehrte Anstrengungen unternommen werden. 123 statt 162 Mio. wurden investiert. Die Investitionen liegen auf dem tiefsten Punkt seit 15 Jahren. **René Constantin** (freisinnig-liberal) verweist auf die hohen Verpflichtungen, die sich in Form einer Bruttoverschuldung von 1,1 Milliarden äussern. Der Kanton schreibt seit fünf Jahren schwarze Zahlen. Die Freisinnig-Liberalen beklagen die Tatsache, dass der Kanton die budgetierten Investitionen nicht tätigt. Man soll die

Infrastrukturen fördern und gleichzeitig für Haushalte und Unternehmen Steuererleichterungen gewähren. **Finanzkommissionspräsident Philippe De Preux** (freisinnig-liberal) erneuert die Forderung nach einer Fortsetzung der strukturellen Reformen in der Verwaltung. Er fordert eine Verringerung des Ausgabenwachstums, die Investitionen sollen besser geplant werden; nur zwei Drittel der Investitionen wurden auch getätigt. Bei der Einschätzung der Selbständigerwerbenden bestehen Rückstände. Die Regierung soll sich ernsthaft mit Steuererleichterungen für die Mittelklasse befassen. **lth**

Staatsrätliche Einschätzung

Die Bewertung der Finanzlage durch Staatsrat Jean-René Fournier

Sitten. – Staatsrat **Jean-René Fournier** führt das günstige Rechnungsergebnis 2006 nicht nur auf die gute Wirtschaftslage zurück, sondern auch auf die Disziplin der Steuerzahler. Er stellt Steuererleichterungen für die Mittelklasse in Aussicht.

Neben den externen Faktoren gibt es laut Staatsrat Fournier auch interne Gründe für das Walliser Finanzwunder: Die Beherrschung der Ausgaben bezeichnet er als eine Tatsache. Regierung und Verwaltung sind bestrebt, im Alltag diese Ausgabendisziplin zu leben.

Was soll denn verglichen werden?

Was soll verglichen werden? Die Rechnung mit dem Budget oder die Rechnung mit der Rechnung? Politisch korrekt ist der Vergleich von Budget zu Rechnung. Denn das Budget entspricht ja auch dem politischen Willen des Parlamentes. Warum sind die Investitionen nicht ausgeschöpft worden? Auf der einen Seite handelt es sich um Investitio-

nen im Nationalstrassenbau. Hier muss grosszügig budgetiert werden. Andere nicht realisierte Investitionen sind auf Verzögerungen zurückzuführen, wie sie sich zum Beispiel bei der Rhonekorrektur ergeben haben. Immerhin liegen die Investitionen nicht sehr viel tiefer als die anvisierten 150 Mio. Franken im Durchschnitt. Die Walliser Investitionen liegen über dem schweizerischen Durchschnitt.

Noch 2 Franken pro Kopf der Bevölkerung

Staatsrat Fournier will keine besonderen Fonds für alle möglichen Zwecke schaffen, sondern über eine gute Finanzlage und eine verringerte Verschuldung generell neuen Finanzspielraum freispielen. 2008 müssen Neuerungen vom Bund her verdaut werden. Erst wenn dies geschehen ist, kann über Steuererleichterungen geredet werden für die Mittelklasse. Bezüglich der Besteuerung der Wirtschaft steht das Wallis im schweizerischen Vergleich sehr gut da. **lth**

Parlaments-Splitter

Morgens um 8.30 Uhr ist die parlamentarische Welt noch in Ordnung. Auf jedem Pult liegt die Tagesordnung fein säuberlich aufgereiht. Der Saal füllt sich erst rund zehn Minuten vor Sitzungsbeginn. Nur die guten Geister des Parlamentsbetriebes sind schon eifrig am Werk, verteilen Unterlagen und bereiten sich auf ihren Einsatz vor.

Es gibt eigentlich nichts Älteres unter der Sonne als eine kantonale Rechnung. Die Fakten liegen längst schon auf dem Tisch, die Bewertungen sind vorgenommen, das Geld ist ausgegeben. Also alles Schnee von gestern? Nicht ganz. Rechnungsdebatten geben dem Parlament Gelegenheit, sich zu den einzelnen Departementen und Dienststellen zu äussern. Und das wird denn auch mit einigem Eifer getan.

Die Mehrheit der Ratsmitglieder ist (noch) nicht locker-sommerlich gewandt, sondern hält es mit dem immer noch einzigen korrekten Bekleidungsmodus: Anzug und Krawatte für die Herren und doch eher Schickes und Halbfestliches für die Damen. Schliesslich ist ein Parlament auch so etwas wie eine Bühne.

Wenn wir schon beim Auftritt und beim Outfit sind: Die SP-Abgeordnete **Anne-Christine Bagnoud** erinnert mich ein wenig an **Victoria Beckham** – in 25 Jahren.

Ratspräsident **Georges Mariétan** hat gestern nur gerade ein Ereignis herausgegriffen und sich und den Abgeordneten die sonst übliche lange Auf-

zählung von allen wichtigen Ereignissen der letzten Wochen erspart: Die Eröffnung der NEAT am kommenden Freitag. Da hat er wirklich Prioritäten gesetzt.

Aber selbst während dieser kurzen – übrigens auch in deutscher Sprache – vorgetragenen Bemerkung, hören nicht alle Abgeordneten zu. In einer einzigen Reihe (dort wo die CSPO- und die CVPO-Leute sitzen) haben zwei telefoniert und drei weitere ihre Natels (wohl wegen der Kurzmitteilungen) konsultiert.

Der mindeste Anstand wäre: Zuhören, wenn der Präsident schon zu einer Oberwalliser Angelegenheit spricht und sich erst noch bemüht, sich in beiden Landessprachen zu äussern.

Der Verwaltungsbericht 2006 und der Bericht der Kantonalbank warfen keine hohen Wellen. Die WKB konnte immerhin Glückwünsche für ihre guten Ergebnisse entgegennehmen. Während die Linke forderte, der Kanton solle sein ganzes Aktienpaket behalten oder gar aufstocken, verlangen bürgerliche Sprecher die Verringerung der Staatsbeteiligung.

Die 50 Millionen Franken, die der Kanton der WKB zur Stärkung der Eigenmittelbasis zur Verfügung gestellt hatte, fliessen nun zurück. Sie sind der Staatskasse entnommen worden und sie sollen laut Staatsrat Fournier auch dahin zurückfliessen. Am Grossen Rat liegt es dann, in der Budgetdebatte über die Verwendung der Mittel zu stimmen. **lth**

Le Haut-Valais ne pourra pas faire bande à part



Viola Amherd a reçu une réponse claire du Conseil fédéral. MAMIN

Le Haut-Valais voulait sa propre télévision régionale financée par une part de la redevance radio-TV: il devra vraisemblablement se résoudre à collaborer avec la partie francophone du canton. La décision définitive tombera cet été mais la réponse que vient de donner le Conseil fédéral à une question de la conseillère nationale Viola Amherd (PDC) ne laisse guère planer de doute. «*La télévision est un média onéreux et les programmes conçus de manière professionnelle ne sont viables que là où il existe un potentiel financier relativement important*», écrit le gouvernement. «*Il s'agit de concentrer les ressources disponibles sur quelques zones de desserte d'une certaine taille.*»

Rappelons que la nouvelle loi sur la radio-TV prévoit d'attribuer une partie de la redevance aux diffuseurs privés. Le projet envoyé en consultation l'automne dernier divise la Suisse en 13 zones de desserte de télévision régionale. En Suisse romande, les cantons de Vaud et de Fribourg sont regroupés, tout comme les can-

tons de Neuchâtel, du Jura et le Jura bernois. Le canton du Valais et le district d'Aigle se partageront une télévision régionale bilingue.

S'agissant du Valais, le Conseil fédéral note que de très nombreux participants à la consultation ont approuvé la solution présentée. «*Le Gouvernement valaisan a par exemple souligné le fait que la diffusion d'un programme bilingue contribuerait à rapprocher les deux populations linguistiques du canton.*»

Argument convaincant. L'argument économique est cependant celui auquel le Conseil fédéral attribue le plus de poids. Selon lui, un diffuseur limité à la région du Haut-Valais ne disposerait sans doute pas des ressources financières suffisantes pour fournir un service public de qualité, même en bénéficiant d'une quote-part de la redevance. La somme attribuée à chaque zone de desserte sera communiquée lors de la mise au concours des concessions, en principe cet été.

CHRISTIANE IMSAND

GEORGES DARBELLAY QUITTE MOMENTANÉMENT
LA POLITIQUE

Le député Vert Georges Darbellay vit sa dernière session. Son futur employeur **Energie Sion Région** ne veut pas que son nouveau directeur adjoint ait un mandat politique. Explications.

LE TECHNO-PÔLE DE SIERRE FAIT L'UNANIMITÉ

Les députés ont accepté avec enthousiasme d'entrer en matière sur l'octroi d'une **participation financière cantonale de 3,75 millions de francs**. L'Etat du Valais devrait ainsi apporter sa pierre à la construction d'un nouvel immeuble, indispensable au développement du site technologique sierrois.

Georges Darbellay, votre nouvel employeur – ESR – ne vous permet pas de poursuivre votre mandat politique. Est-ce dû au fait que vous appartenez au parti des Verts?



LA QUESTION VACHE À...



GEORGES DARBELLAY

Député Vert

«Pas du tout. Energie Sion Région m'a engagé comme directeur adjoint responsable du secteur «développement et énergie». Dans son cahier des charges, il est précisé que ce type de fonction exige un investissement total pour l'entreprise qui n'est pas compatible, selon elle, avec un mandat politique. J'ai donc décidé de privilégier ma carrière professionnelle en abandonnant ma fonction de député au sein du Grand Conseil. Il y a bien sûr un peu de regrets dans ce choix, mais cette volonté de mon nouvel employeur n'a strictement rien à voir avec ma couleur politique. D'autres personnes, avant moi, ont dû choisir dans l'entreprise entre un mandat politique et une fonction dirigeante. Même si plusieurs m'ont prédit que je n'obtiendrais jamais ce poste en raison de mon appartenance politique, le choix d'ESR prouve le contraire. J'en suis très heureux. Directeur adjoint de cette société, je pourrai faire valoir mon point de vue sur l'avenir énergétique du canton et d'une société de ce type. Mais en aucun cas, je ne l'imposerai. Evidemment, je reste membre du parti des Verts et pour me remplacer au Grand Conseil, dans l'ordre des «viennent-ensuite», la priorité va au socialiste Camille Crettol de Fully et à Emmanuel Revaz du PCS.» VF



Le Techno-Pôle de Sierre devrait bientôt pouvoir poursuivre sa croissance. Le Grand Conseil a accepté hier d'entrer en matière sur une participation financière cantonale de 3,75 millions de francs. Mais en tout, ce sont plus de 21 millions qui seront investis sur ce site. BITTEL

Techno-Pôle Sierre fait un tabac

ENTHOUSIASME ► Le Parlement soutient sans réserve le projet d'extension du parc technologique sierrois. Le canton va pouvoir y investir 3,75 millions de francs.

PASCAL GUEX

Victime de son succès, la Société Techno-Pôle Sierre S.A. se trouve désormais trop à l'étroit. Qu'à cela ne tienne, l'Etat du Valais est sur le point de contribuer à son extension. Hier, le Grand Conseil a en tout cas accepté avec un enthousiasme rare d'entrer en matière sur «l'octroi d'une participation financière cantonale pour la construction d'un nouvel immeuble». Etape indispensable au développement futur de ce pôle technologique qui a la cote.

Un projet à 21,4 millions

Si le Parlement confirme demain jeudi son soutien inconditionnel à ce projet – peut-il en aller autrement? – alors notre canton pourra investir 3,75 millions de francs dans cette extension. Un écot qui représente en fait un quart du plan de financement «public», mais un peu moins de 18% de la facture totale. Ce sont en effet plus de 21 millions de francs qui vont être investis sur le site sierrois. Outre le canton, l'entreprise Novelis participera au financement de cette opération à hauteur de 7 millions de francs, de même que la Bourgeoisie de Sierre pour 1,4 million. Le solde étant couvert par des prêts bancaires (5,57 millions) ainsi que par un crédit LIM fédéral de 3,75 millions. Le coût de la construction et de l'aménagement des surfaces d'utilité publique approchant donc les 15 millions de francs.

Actuellement, le pôle technologique s'étend un terrain de 13 225 mètres carrés à la sortie de Sierre (direction Chippis). Mais il occupe réellement 9000 m² de locaux, répartis en 4 modules immobiliers. Un es-

pace aujourd'hui trop restreint pour permettre le développement promis à cette entité. D'où l'importance de réaliser le projet d'extension présenté hier. Cette nouvelle étape de croissance prévoit la construction de 6600 mètres carrés supplémentaires de surface locaux, dont 2700 seront repris par Novelis. Le géant mondial des produits laminés veut y installer des locaux administratifs



«En économie, ce ne sont pas les gros qui bouffent les petits, mais les rapides qui mangent les lents...»

JACQUES-ROLAND COUDRAY

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'ÉNERGIE



«Nous avons des déclarations fermes. Mais rien ne sera libéré avant la signature»

JEAN-MICHEL CINA

CHEF DU DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DU TERRITOIRE

ainsi que son centre Recherche & Développement.

Fructueuse cohabitation

A droite comme à gauche, l'ensemble des groupes du Grand Conseil s'est réjoui de cette fructueuse cohabitation. A l'image de Freddy Philip-

pez (PDC du Centre), les députés valaisans ne semblent avoir aucun doute. «C'est un excellent projet qui doit être soutenu.» Même enthousiasme du côté des «jaunes» du Haut et de Christoph Michlig qui a salué «un investissement judicieux». Du côté du PS-Alliance de gauche, il a appartenu à Anne-Christine Bagnoud de clamer sa foi en ce projet. «On se réjouit d'un tel dynamisme.

LE POIDS DE NOVELIS

Le Parlement a tout de même mis une petite réserve à son soutien à Techno-Pôle Sierre. Via une proposition d'amendement formulée par la Commission de l'économie et de l'énergie. L'alinéa 2 de l'article premier stipule ainsi que cette subvention ne sera libérable que «lorsque les actes juridiques correspondants au minimum du plan de financement prévu soient conclus». En clair, le canton ne déliera les cordons de sa bourse qu'au moment où Novelis aura concrétisé sur papier officiel ses intentions d'achat. Ce qui devrait être chose faite d'ici à la fin de ce mois. Techno-Pôle Sierre pourra alors poursuivre sa croissance. Lancé en 1988, le projet de construction de pôle technologique dans le domaine de l'informatique a gagné en maturité pour devenir – sous l'appellation de TechnoARK – une partenaire de «The Ark», la fondation pour le développement économique et innovant du Valais.

Le site réunit aujourd'hui 35 entreprises, 3 instituts de recherche, l'incubateur The Ark (8 start-ups) et 5 entreprises écoles du programme Business EXPérience. Novelis S.A. – une entreprise spécialisée dans les produits laminés qui emploie 13 000 collaborateurs dans le monde – est l'un des éléments centraux du site. Le projet d'extension discuté cette semaine au Parlement devrait créer 35 emplois directs ainsi que 15 postes dans le centre de recherche et de développement et plusieurs dizaines de places supplémentaires dans l'usine existante. PG

Pour attirer de nouvelles entreprises, il faut construire.» Comme l'a souligné Jacques-Roland Coudray, le président de la commission de l'économie et de l'énergie: plus rien ne s'oppose à cet investissement.

«Le budget courant de l'Etat permet sans problème d'absorber cette dépense.»

Un rapport politisé

INSPECTION DES FINANCES ► En plus de relever l'excellent travail de cet organe, plusieurs députés ont puisé dans son rapport 2006 de quoi armer quelques «piques» politiques. Florilège.

VINCENT FRAGNIÈRE

Le rapport 2006 de l'Inspection des finances a rassuré le Parlement cantonal. «Les affaires qui s'y trouvent peuvent être qualifiées de moyennement graves», estime le député d.c. Daniel Emonet, tandis que le radical René Constantin constate «que le fonctionnement étatique dans son ensemble est correct, ce qui est rassurant pour un Parlement».

Constantin attaque Aymon et Imboden

Plusieurs députés ont toutefois profité de l'analyse parlementaire de ce rapport pour mettre en lumière les constats de l'Inspection des finances qui leur plaisent le moins. Le chef du groupe radical s'est montré le plus direct dans ses attaques vis-à-vis de l'ancien chef du Service de la formation professionnelle, Serge Imboden, et du directeur actuel de Valais Excellence Yvan Aymon. Il a demandé que le premier, aujourd'hui en poste à la Confédération, «soit mis au courant des manquements de gestion sous son règne constaté par l'Inspection des finances avant qu'ils puissent en tenir compte dans son nouveau travail». René Constantin a ensuite embayé sur la classe salariale – celle d'un chef de service – d'Yvan Aymon, directeur de Valais Excellence, qu'il juge trop élevé. «Nous demandons, comme l'Inspection, qu'il soit avalisé officiellement par le gouvernement.»

Melly «pique» Perruchoud-Massy

Sans surprise, les offices de poursuites et faillites ont en pris pour leur grade suite aux différents procédés relevés par le rap-



«L'inspection des finances doit se rendre aussi souvent que nécessaire dans les communes pour les contrôler.»

André Quinodoz

Président de la commission de gestion

«L'ancien chef de la formation professionnelle doit être informé des problèmes de gestion de son service dénoncé par l'Inspection des finances.»

René Constantin

Chef du groupe radical

«L'énorme travail de l'Inspection des finances est trop souvent sous-estimé. C'est à nous d'interpréter les manquements constatés pour les faire cesser.»

Daniel Troger

Député chrétien-social

port de l'Inspection à Martigny ou Monthey. «Nous sommes soulagés d'avoir enfin étatisé ces offices. Mais combien a-t-il fallu de rapports pour en arriver là?», regrette la socialiste Marcelle Monnet. Si le «jaune» Daniel Troger prétend que ce rapport est systématiquement sous-estimé, le président de la commission de gestion André Quinodoz, en plus de relever la qualité de celui-ci, demande à ce service «de se rendre aussi souvent que nécessaire dans les commu-

nes pour se rendre compte notamment si elles sont gérées régulièrement et conformément au droit», faisant certainement référence aux «affaires» de Conthey et de Randogne. En effet, la commission de gestion note que les communes pourraient être davantage suivies par l'Etat «notamment par l'examen de leur système de contrôle interne ainsi que l'examen de l'application uniforme de la fiscalité communale». Enfin, ce petit clin d'œil politique pour terminer ce

tour d'horizon parlementaire grâce au chef du groupe d.c. du Centre Jacques Melly, candidat probable à un siège au Conseil d'Etat en 2009.

Celui-ci a relevé, parmi différents dossiers problématiques, les erreurs de gestion du projet «SOL» «qui a mis en péril l'association», une association présidée par... Marie-Françoise Perruchoud-Massy, sa future concurrente pour le poste de gouverneur. Ça promet...

ASSISTANTES MÉDICALES

La formation en question

Les assistantes médicales valaisannes continueront de se former en suivant les cours de l'Ecole-Club Migros. Telle est en tout cas la proposition du Conseil d'Etat en réponse à un postulat du député Marc-Henri Gauchat (groupe radical-libéral). Ce dernier s'était inquiété du taux d'échec élevé aux examens finaux 2006. «Pour des raisons de qualité pédagogique de l'enseignement et d'égalité de traitement des enseignants, notamment en ce qui concerne les conditions salariales», il avait ainsi déposé un postulat demandant au Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS) d'étudier une solution alternative, afin de ne plus «déléguer cette formation à une institution privée».

Aux yeux du gouvernement, la situation n'est pas si alarmante que le laisse supposer le texte du postulat. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat reconnaît certes une différence de traitement des enseignants mais en atténue les effets. «S'ils est vrai que les enseignants ne sont pas rémunérés aux mêmes conditions que ceux des écoles professionnelles cantonales, l'Ecole-Club utilise un barème de rémunération spécifique pour les enseignants des cours professionnels et assure ainsi l'équité salariale.» De même, le Département de l'éducation souligne que l'exercice 2006 – avec des échecs massifs aux examens de fin d'apprentissage – était exceptionnel, dû en partie «au fort taux d'absentéisme de certaines candidates en échec... L'Ecole-Club a toujours obtenu de très bons résultats, tant au niveau du taux de réussite que sur le plan de la qualité de l'enseignement reconnue par les cabinets de la Riviera et du Chablais vaudois qui s'empressent d'engager les assistantes médicales.» Pas question donc de siffler hors jeu cette institution privée. En acceptant tout de même le postulat Gauchat, le DECS propose «de fixer des conditions cadres plus strictes à l'Ecole-Club et de s'assurer de leur respect pour en garantir une fonctionnement irréprochable». PG

ÉQUIPEMENT ET TRANSPORTS

«Mon département a réalisé 91,5% des investissements nets prévus au budget en 2006»



Le conseiller d'Etat Jean-Jacques Rey-Bellet n'a pas spécialement apprécié les remarques de lundi de la COFI et des certains groupes concernant l'écart des investissements de l'Etat en 2006 par rapport au budget. «Se baser uniquement sur les investissements bruts permet effectivement de mettre en évidence un écart de 95 millions dû en très grande partie aux projets de l'A9 et de Rhône mis en retard pour des raisons naturelles ou de procédures sur lesquels nous n'avons quasiment pas d'emprise.» Le chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement s'est donc basé sur les investissements nets pour prouver au législatif que le gouvernement avait fait un exercice quasi exemplaire en la matière. «Au niveau des investissements propres qui sont maîtrisés à 100% par l'Etat, l'écart avec le budget de 7%, soit 5 millions sur un total de 162 millions. Si l'on prend mon département, 91,5% des investissements nets

prévus ont été réalisés durant l'année 2006. Ce pourcentage s'élève même à 97% pour mes deux principaux services, à savoir les routes et les cours d'eau.»

Jean-Jacques Rey-Bellet rappelle également au Parlement que sur les 39 millions d'écart par rapport au budget des investissements nets, 22 concernent le remboursement de crédit LIM qui se comptabilise donc en diminution de ces investissements. «Vous conviendrez donc que l'on peut difficilement faire mieux.» Après cette «leçon» financière, Jean-Jacques Rey-Bellet a critiqué les indicateurs de performance mis en place au sein de l'Etat pour analyser les différents services. «Ceux concernant mes services phare des routes et cours d'eau sont trop compliqués et les députés n'y comprennent rien, tandis que d'autres sont bien trop généraux pour permettre d'y déceler des failles. Il faudra bien un jour changer cela.» VF

ÉDUCATION ET CULTURE

«Nous ne faisons pas du rafistolage. Je préfère aller rapidement avec le CO, avant de revoir la loi de 1962»



«Depuis l'échec d'Éducation 2000 il y a dix ans, on a l'impression que l'école valaisanne ne fait que du rafistolage.» Maria Oester-Amann (chrétienne-sociale du Haut) a profité du débat sur la gestion financière du Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS) pour réclamer la complète et rapide révision de la loi de 1962. L'élu du CSPO n'a pas été la seule à inviter Claude Roch à agir. Harmonisation des horaires scolaires; stress et burn-out des enseignants; utilisation insuffisante des bourses et prêts d'honneur; mauvaise visibilité de la répartition des tâches entre canton et communes: nombre de députés ont dressé un tableau plutôt inquiétant de l'école valaisanne. A l'image de Franziska Lutz-Marti (PDC du Haut) qui a, elle, insisté sur une autre danger qui plane sous nos préaux: l'augmentation du nombre d'élèves perturbateurs. L'élu «noire» a ainsi regretté l'absence de consignes pour juguler ce problème de la montée de la violence. Avec d'au-

tres députés, elle a appelé de ses vœux la mise en place de moyens supplémentaires. «Il faut augmenter le personnel qualifié, former des psychologues scolaires pour que l'instituteur et le professeur puissent à nouveau se concentrer pleinement sur leur rôle d'enseignant.»

Sur la sellette, Claude Roch a tenté de répondre à toutes ces attaques. «La violence à l'école? Mais des normes sont mises en place progressivement. Nous allons organiser des séances d'information à la fin août pour expliquer une ligne de conduite claire.»

La révision de la loi scolaire? «Il est important d'aller vite avec le cycle d'orientation dont la réforme est devenue une priorité, définie comme telle par tous les professionnels. L'accent va aussi être mis sur l'harmonisation intercantonale.» Une plus large réforme est en cours de concrétisation qui traitera notamment de l'âge d'entrée à l'école ou de la journée continue. PG

ÉCONOMIE ET TERRITOIRE

«L'important n'est pas d'avoir raison, mais de faire les bonnes choses pour notre canton...»



Le PDC du Centre qui invite Jean-Michel Cina «à poursuivre dans la voie d'une gestion dynamique et responsable»; le groupe radical-libéral tout réjoui de voir un conseiller d'Etat «agir»: la discussion sur le comptes du 2006 du Département de l'économie et du territoire a pris des allures de plébiscite pour son chef. Ce qui ne lui a pourtant pas évité d'essuyer quelques petites critiques. Venues aussi bien des travées du groupe radical-libéral que de celles du PS-Alliance de gauche. André Vernay et Grégoire Raboud se sont ainsi tour à tour inquiétés du faible rendement du DEWS (développement économique de la Suisse occidentale). L'élu radical a ainsi estimé qu'avec 12 entreprises pour 12... postes de travail créés, cette entité était bien loin du compte et des objectifs fixés par Jean-Michel Cina lui-même. A savoir 20 entreprises et 50 postes de travail. «Et que rapportent les 800 000 francs investis dans le Restoroute du Saint-Bernard?», s'est interrogé Grégoire Raboud. Eh bien, sur ce plan-là tout au

moins, Jean-Michel Cina est resté coi. Il a certes pu révéler que l'argent investi par l'Etat à Martigny servait à payer le personnel chargé de la réception. Mais quant à savoir si le jeu en vaut la chandelle... «Mon département n'est pas représenté au conseil d'administration de ce resto-route. Je ne pourrais vous en dire plus.» Si le chef du Département de l'économie et du territoire a été plus prolixe sur le DEWS, c'est pour rappeler qu'il avait mené des réformes afin de le rendre plus compétitif. «Nous avons obtenu que son responsable ne porte plus deux casquettes. Nous nous sommes aussi battus afin d'introduire des contrats à la performance pour les représentants à l'étranger.» Force est de constater pourtant que les résultats se font attendre. Jean-Michel Cina en est conscient. «Cette absence de retour sur investissement est une histoire récurrente. Il va falloir que le Grand Conseil statue une bonne fois sur toutes sur ce DEWS.» La participation du Valais à cette entité est à renégocier. PG

Das Spiel von Frage und Antwort

Detailberatung zur Staatsrechnung 2006 in Bau, Verkehr, Umwelt, Erziehung, Kultur und Volkswirtschaft

Aus dem Walliser Grossen Rat

S i t t e n. – Das Walliser Kantonsparlament hat gestern die Detailberatung zur Staatsrechnung 2006 in den Departementen Bau, Verkehr und Umwelt, Erziehung, Kultur und Sport sowie in der Volkswirtschaft und Raumplanung begonnen. Es wurden zahlreiche Fragen aufgeworfen und gleichzeitig auch persönliche Vorstösse behandelt.

Der Bericht des Finanzinspektors für das Jahr 2006 wird im Parlament praktisch von allen Seiten angelobt. Allerdings wird auch bemängelt, dass den Berichten und Analysen des unabhängigen Kontrollorgans in der Verwaltung und in der Regierung zu wenig nachgelebt wird.

Seltsame Zurückhaltung der Regierung

Ignaz Imboden (CSP Oberwallis) stellt fest, dass der Kanton Wallis die Forderung nach einem Vollausbau des Lötschbergs nur zurückhaltend thematisiert. Auch der Preis für den Autoverlad ist zu hoch. Die BLS verdient sich eine goldige Nase. Welche Schritte hat der Kanton unternommen, damit der Lötschberg den ihm zukommenden Stellenwert erhält? **German Eyer** (SP Oberwallis) stellt fest, dass die Investitionen im Baudepartement heruntergefahren worden sind. Der Staat hält sich jetzt, da die Konjunktur läuft, richtigerweise zurück. Es werden magere Jahre kommen. Ist man dann bereit, bei den Investitionen antizyklisch zu reagieren?

Investitionsstau im Baudepartement

Staatsrat Jean-Jacques Rey-Bellet merkt mit ironischem Unterton an, dass sein Departement «nur» für 70 Prozent der Investitionen des Kantons zuständig ist. 2006 sind rund 100 Mio. Franken weniger an Bruttoinvestitionen getätigt worden, vor allem im Nationalstrassenbau und dann noch bei der dritten Rhonekorrektur. 2007 wird man sich in einer ähnlichen Lage befinden. 39 Mio. an Nettoinvestitionen sind nicht getätigt worden, aber hier hängt vieles von Entscheidungen und der Arbeit von Dritten ab. Im Baudepartement sind nur rund 8 Mio. an Nettoinvestitionen nicht getätigt worden; der Strassen- und Brückenbau hat sein Budget zu 97 Prozent ausgeschöpft.



Wildwechsel sollen dort mit elektronischen Anlagen gesichert werden, wo sie viel befahrene Strassen überqueren. Foto wb

Zusammen mit der Westschweiz aktiv

Die Regierung hat sich für den Vollausbau des Lötschbergs im Sinne einer Gesamtforderung der Westschweiz nach Kräften eingesetzt. Bei den Verladepreisen ist der Preisüberwacher bei der BLS vorstellig geworden und hat diese beim Ohr genommen. Bei der Preisgestaltung ist immerhin ein Schritt erfolgt. Mit der Westschweiz zusammen versucht das Wallis, im Zuge der Gesamtkredite vermehrte Bundesmittel für den öffentlichen Verkehr zu bekommen, auch für den Lötschberg. Das Wallis ist an der Front und auch hinter den Kulissen aktiv. Der Kanton ist bereit, eine antizyklische Politik zu betreiben. 750 Mio. Franken insgesamt sind über Verpflichtungskredite bereit.

Elektronische Wildwarnanlagen

Markus Truffer (CVP Oberwallis) und **Fabrice Ançay** (freisinnig-liberal) setzen sich für die Einrichtung von elektronischen Wildwarnanlagen auf besonders häufig benutzten Wildwechseln ein. Das Postulat wird vom Staatsrat angenommen. Wie aus der Antwort des Staatsrates hervorgeht, setzt der Kanton zwar nach wie vor auf konventionelle Warnmittel (Leuchtfolien, Duftzäune). Die Prävention soll jedoch dort darüber hinaus verstärkt werden, wo Hirsche über eine viel befahrene Verbindungsstrasse

nächtens auf Äsungsflächen einwechseln. Die genaue Zahl solcher Wechsel ist noch nicht bekannt. Wenn die Finanzierung gewährleistet ist, zeigt sich der Kanton bereit, elektronische Wildwarnanlagen einzurichten. Ein Auftrag zur Ermittlung des Bedarfs ist inzwischen an die Jagdabteilung gegangen.

Erziehung, Kultur und Sport

Franziska Lutz-Marti (CVP Oberwallis) befasst sich mit schwerwiegenden Fällen von Störungen im Unterricht durch schwierige Schüler. Die Eltern müssen ihre Verantwortung vermehrt über die Erziehung wahrnehmen. Auch die Eltern brauchen Unterstützung. **Maria Oester-Ammann** (CSP Oberwallis) sagt, dass man im Departement seit der Ablehnung von Erziehung 2000 nur noch Flickwerk betreibt. Es braucht jetzt eine umfassende Schulreform und dazu eine umfassendere Koordination der Schulzeiten auf schweizerischer Ebene. Auch sie fordert gezielte Massnahmen gegen Störenfriede im Unterricht. **Rolf Eggel** (SP Oberwallis) verlangt eine zügige Revision des Gesetzes über das öffentliche Unterrichtswesen. Auch verschiedene Reglemente müssen endlich angepasst werden. Die Schulreform ist dringlich.

Lehrstellen und Schulreformen
Staatsrat Claude Roch er-

wähnt, dass Massnahmen für schwierige Schüler auf das nächste Schuljahr eingeführt werden. Die Rolle der Eltern bleibt zentral. Wer keine Lehrstelle hat, kann sich beim Kanton melden. Nächstens ist eine Medienkonferenz zu diesem Thema vorgesehen. Bei der Schulgesetzgebung hat die Orientierungsschule (OS) Priorität. Intern ist man auch mit der Reform des Schulgesetzes aus dem Jahr 1962 befasst. Aber in den nächsten Jahren liegen die Prioritäten einmal bei der OS und dann bei der Schulharmonisierung auf schweizerischer Ebene. 2008 sollen die schweizerischen Harmonisierungsbemühungen greifen. Der Kanton hat in den letzten Jahren eher mit Ausbildungsdarlehen gearbeitet und weniger mit Stipendien. Nun soll eine Korrektur erfolgen.

Volkswirtschaft und Raumentwicklung

Doris Schmidhalter Näfen (SP Oberwallis) bemängelt, dass in diesem Departement 40 Prozent weniger investiert wurde. Wie will man die kalten Betten im Tourismus bekämpfen? **André Vernay** (freisinnig-liberal) sieht die Ziele der Wirtschaftsförderung bei Weitem nicht erfüllt. **Daniel Troger** (CSP Oberwallis) kritisiert Entschiede in der Raumplanung, die oft schwer nachvollziehbar sind. Er vermisst eine aktive Rolle des Kantons und seiner Raumplanungsinstanzen

bei Raum- und Landschaftsentwicklungs-Konzepten im Oberwallis.

Regionalpolitik und Wirtschaftsförderung
Staatsrat Jean-Michel Cina verweist auf die vielen «Baustellen» in seinem Departement. Es gibt auch Widerstände gegen Reformen. Die Neue Regionalpolitik wird in einem eigenen Ausführungsgesetz umrissen. Die Vernehmlassung dazu ist abgeschlossen. Kernpunkt des neuen Gesetzes ist die Reduktion von acht auf drei IHG-Regionen. Der Grosse Rat wird darüber zu befinden haben. Der Staatsrat hat inzwischen ein Pilotprojekt im Oberwallis gestartet. Der Wille, eine einzige Region zu bilden, ist im Oberwallis vorhanden. Doppelspurigkeiten sind auch in der Regionalpolitik zu vermeiden. Die Wirtschaftsförderung kennt ihre Schwierigkeiten. Die Instrumente sind reorganisiert und einer Leistungskontrolle unterworfen worden. Die Leistungen werden reduziert.

Gemeinden werden einbezogen
Die Raumentwicklung muss auf die Wirtschaftsentwicklung abgestimmt sein, betont **Staatsrat Cina**. In den nächsten Wochen wird man von einer Phase der Grundlagenerarbeitung übergehen zur Entwicklung von Strategien. Es geht darum, eine Raumentwicklungs-Strategie unter Einbezug der Gemeinden zu umreissen. Agglomerationsprojekte sollen dabei mit ländlichen Projekten vernetzt werden. Es geht auch darum, die Instrumente zu bündeln im Sinne der Effizienz. Was die kalten Betten im Tourismus angeht, ist einem Laisser-faire ein Riegel zu schieben. Es braucht raumplanerische Massnahmen. Man steht mit den Gemeinden in Kontakt. Es ist an den Gemeinden, Masterpläne zu erstellen. Der Kanton unterstützt sie dabei.

Schaffung eines Investitionsfonds abgelehnt

Der Grosse Rat lehnt die Schaffung eines Investitionsfonds von 20 Mio. Franken, wie von **German Eyer** (SP Oberwallis) gefordert, mit 93 zu 11 Stimmen (6 Enthaltungen) ab. Er spricht ohne Gegenstimmen einen kantonalen Beitrag von 3,7 Mio. Franken für den Bau und Ausbau eines Gebäudes der Gesellschaft «Technopole» in Siders. Diese Einrichtung leidet unter Platzmangel und ist sozusagen «Opfer» ihres Erfolges. Unter anderem wird die Forschungs- und Entwicklungsabteilung von Novelis in diesem Umfeld angesiedelt. **lth**

Parlaments-Splitter

Also was nun mit den Blumen sei, in dieser Sommersession. Das fragen vereinzelte treue Leserinnen und Leser dieser Rubrik. Antwort: Es gibt da wie immer einen prächtigen Strauss davon im Ratssaal. Doch ganz so leicht zu identifizieren sind sie nicht von der Medientribüne herunter. Das Ganze kommt aber ziemlich pompös und bombastisch daher. Denn der Sockel sieht aus wie Marmor und die Vase wie eine grosse, römische Amphore.

*
Ratspräsident Georges Mariétan ermahnte den Rat zu Sitzungsbeginn, nicht allzu geschwätzig zu

sein. Das bleibt wohl ein frommer Wunsch, denn ein Parlament muss nun einmal seiner ersten und wichtigsten Zweckbestimmung nachleben, nämlich dem Reden. Dies ist immer wieder in Erinnerung zu rufen.

*
Die Arbeit des kantonalen Finanzinspektorats findet sehr breite Zustimmung. Praktisch alle Fraktions-sprecherinnen und Fraktions-sprecher loben die quantitative und qualitative Aktivität des unabhängigen Kontrollorgans. Tatsächlich kehrt das Finanz-

inspektorat immer wieder kleinere und grössere Ungereimtheiten aus Verwaltung und in Institutionen unter dem Teppich des Alltags und seiner lieben Gewohnheiten hervor. Gut so!

*
Mit zugegebenermassen spitzer Feder hat der Chronist sich gestern über die Bekleidungs-gewohnheiten von einzelnen Damen des Parlaments ausgelassen. Aber den Herren der Schöpfung, die bei der Lektüre nicht zu knapp grinsten, sei dies in den Kleider-

schränk geschrieben: Lachsfarbene, veilchenblaue, altrosa getönte oder auch unmöglich gestreifte Hemden und dazu völlig unpassende Kra-watten sind ein nachgerade entsetzlicher Anblick. Sie beleidigen das Auge des etwas stilbewusstere Beobachters und beleidigen den einiger-massen intakten Geschmack in Bekleidungsfragen.

*
Staatsrat Jean-Jacques Rey-Bellet hat gestern betont, dass er als Chef des kantonalen Baudepartementsam kommenden

Freitag zum Anlass der NEAT-Eröffnung nur gerade drei Minuten Zeit zur Verfügung hat, um seine Rede zu halten. Und das in drei Sprachen. Das reicht ja knapp, um guten Tag zu sagen. Der Bauchef hat die Angewohnheit, im Rat sehr viel länger zu parlieren.

*
«Jetzt ist Mittag.» Mit dieser Bemerkung schloss Staatsrat Cina gestern die Beratungen zu seinem Departement ab. Tatsächlich hört der Rat nur selten zur mittäglichen Stunde mit seiner Arbeit auf. Meist dauern die Vormittagssitzungen bis gegen 12.30 Uhr oder sogar bis gegen 13.00 Uhr.

lth

Bundesrat zweifelt an Oberwalliser Fernsehen

Kein eigenes Versorgungsgebiet für das Oberwallis in Aussicht

WALLIS

Bern / Wallis. – Die Region Oberwallis kann nicht damit rechnen, die Konzession für ein eigenes Regionalfernsehen (Tele Oberwallis) zu erhalten.

Der Bundesrat beantwortete eine entsprechende Anfrage von Nationalrätin Viola Amherd dieser Tage negativ. Ohne eine definitive Absage zu erteilen, zweifelt der Bundesrat an den Möglichkeiten der Region, die für das teure Medium Fernsehen bei einer ansprechenden Qualität benötigten finanziellen Mittel bereitstellen zu können. Genau diese Finanzierungsmöglichkeiten müssten aber gegeben sein, damit der Veranstalter zusammen mit dem Gebührenanteil seinen Leistungsauftrag gemäss dem neuen Radio- und Fernsehgesetz (RTVG) vom 24. März 2006 erfüllen könne, hält der Bundesrat fest. Er möchte die verfügbaren Gebührengelder auf wenige Versorgungsgebiete konzentrieren, die über das ökonomische Potenzial verfügen, ein notwendiges Mindestmass an Einnahmen aus Werbung und Sponsoring garantieren zu können.

Nur eine Konzession für den Kanton?

Der Bundesrat tendiert deshalb auf die gesamtkantonale Lösung eines Versorgungsgebietes Wallis (inklusive Bezirk Aigle), wie sie das UVEK vorgeschlagen hat. Man sei sich zwar der kontroversen Meinungen im Wallis gegenüber einer zweisprachigen Fernsehstation

bewusst. Andersrum wolle man aber auch die Klammerfunktion unterstreichen, die ein zweisprachiges Programm erfüllen könne, und wie sie beispielsweise auch die Walliser Regierung sehe.

Das würde dann in der Praxis wohl auf zwei eigenständige Redaktionen (französisch- und deutschsprachig) unter einem gemeinsamen Dach hinauslaufen.

Oberwallis zu klein?

Der Bundesrat verweist ferner darauf, dass das Oberwallis im Vergleich mit anderen regionalen Versorgungsgebieten das mit Abstand kleinste mit einer eigenen Konzession wäre. Das bestärke die Zweifel an den wirtschaftlichen Möglichkeiten, die in dieser Region generiert werden könnten, um einen regionalen Service public von hoher Qualität zu erbringen. Definitiv wird der Bundesrat über die Vergabe der TV-Konzessionen für Regionalfernsehen im Sommer entscheiden.

Alternativen suchen

Der Tele Oberwallis AG, in der die Oberwalliser Medienpartner vereint sind und der auch der «Walliser Bote» angehört, stellen sich nach diesem klaren Positionsbezug des Bundesrates neue Aufgaben. Es gilt ab sofort andere mögliche Varianten als jene eines eigenständigen Versorgungsgebietes zu prüfen. Als Ziel bleibt, dem Oberwalliser Publikum weiterhin eigene bewegte Bilder präsentieren zu können, wie dies derzeit auf VS2 der Fall ist. **tr**

La gauche joue avec le feu...

ÉTINCELLES ▶ Les socialistes allument Jean-René Fournier parce que des communes valaisannes ont hérité de camions de pompiers trop lourds. La suite au tribunal?

PASCAL GUEX

«Le canton devrait assumer ses erreurs...» Marcelle Monnet-Terrettaz a fait feu de tout bois hier contre le Département de la sécurité et son chef Jean-René Fournier. La raison de cette offensive de la gauche parlementaire? La livraison à des communes valaisannes de véhicules de pompiers non conformes. Dans un postulat incendiaire, la cheffe du groupe PS - Alliance de gauche a défendu la cause de ces communes et de leurs soldats du feu placés, selon elle, devant un choix cornélien. «Intervenir en cas de sinistre en sachant que le poids de leur véhicule ne correspond pas au poids inscrit sur le permis de circulation – et courir le risque que le chauffeur soit tenu responsable en cas d'accident – ou alors laisser leur véhicule au garage et ne pas remplir le mandat pour lequel ils se sont engagés.»

L'exemple riddan

La postulante a ainsi demandé au Conseil d'Etat de définir les responsabilités de l'Office cantonal du feu dans le choix de ces camions, dénonçant au passage «les pressions» exercées par ce service sur les Municipalités. Cela aurait notamment été le cas dans sa commune de Riddes. «Lors de l'entrevue organisée pour choisir un nouveau véhicule de première intervention, notre commandant du feu a refusé le 3,5-tonnes proposé.» Chauffeur poids lourd professionnel, Michel Reuse fait tout de suite le constat qu'une fois le matériel et la réserve d'eau chargés, le camion en question se retrouvera en surcharge. «Le Service du feu ne l'a pas écouté et a insisté pour que la commune achète tout de même le



Homologué pour contenir une charge maximale de 3,5 tonnes, le nouveau véhicule des pompiers de Fully doit rouler pratiquement à vide... LE NOUVELLISTE

véhicule présenté.» Nouveau refus alors de la Municipalité de Riddes qui, selon Marcelle Monnet-Terrettaz, doit aujourd'hui payer au prix fort cet acte de désobéissance. «Le canton l'a obligé à financer entièrement le coût supplémentaire pour le choix d'un camion plus puissant.»

Le postulat cosigné par Narcisse Crettenand – député du Groupe radical-libéral et président de la commune d'Isérables qui a acquis un véhicule... non conforme – demande donc que le canton «assume ses erreurs... Les communes ont écouté de bonne foi le Service cantonal du feu et la commission. Elles ont déjà payé leur part et ce ne serait pas correct

de les ponctionner une deuxième fois...»

Vers une plainte pénale?

Mis en cause par la cheffe du groupe PS - Alliance de gauche, Jean-René Fournier n'a pas tenu hier à mettre de l'huile sur le feu. «Ce postulat n'ayant pas été combattu, j'y répondrai donc en temps voulu, l'automne prochain.» Peut-être le chef du Département de la sécurité reprendra-t-il alors les mêmes arguments qu'il avait développés pour répondre à une interpellation similaire du député Narcisse Crettenand (GRL) ce printemps. Le «gouverneur» avait alors révélé que 29 communes avaient touché ce genre de véhi-

cules trop lourds. «Mais la responsabilité de cette affaire incombe exclusivement aux fournisseurs. Ce n'est pas de la faute du Service auto si ces entreprises ont délesté ces camions et camouflé une partie du chargement réglementaire avant la séance de pesage.»

Une pratique délictueuse qui pourrait d'ailleurs valoir à leurs auteurs de se retrouver devant les tribunaux. «Nous nous réservons en effet le droit de déposer plainte pénale.» Reste que Jean-René Fournier a toujours promis qu'il veillerait à ce que cette affaire n'ait aucune incidence – ni financière, ni sécuritaire – pour les communes concernées.

FINANCES ET INSTITUTIONS



«La décision d'aider le Palladium n'est pas attaquant sur le fond. C'est au niveau de l'esprit qu'il y a peut-être quelque chose à dire...»

La mise au point de lundi n'a donc pas suffi! Avant de tenir à nouveau la vedette ce jeudi matin à l'heure des questions, «l'affaire du Palladium» – celle des 250 000 francs prélevés sur le fonds du Conseil d'Etat pour voler au secours du centre de glace de Champéry – est revenu sur le bureau des députés hier. Via une attaque en règle du Groupe radical-libéral (GRL) contre le grand argentier. A l'heure d'analyser la gestion financière 2006 du Département des finances, des institutions et de la sécurité (DFIS), Jacques-Roland Coudray a ainsi reproché à Jean-René Fournier de s'être fourvoyé. «Vous vous êtes notamment trompé de rubrique. Ce d'autant plus que vous avez utilisé un compte qui avait déjà été débité de 4 fois plus que lui permettait le budget.» Avec Jacques-Roland Coudray, d'autres députés ont également à nouveau demandé au grand argentier de profiter du bon état de santé

des finances cantonales pour faire baisser la pression fiscale. «Dois-je vous rappeler que le Valais se trouve en 24e position de l'indice global comparatif de la charge fiscale des cantons suisses? Qu'il se trouve en 24e position sur l'indice total de la charge grevant le revenu et la fortune des personnes physiques?» Jacques-Roland Coudray a ainsi dénoncé «un conservatisme primaire». Critiques qui n'ont pas eu l'heur de démonter «le gouverneur». Fort des louanges parties notamment de travées du PDC du Centre, notre ministre des Finances a répété qu'il était volontiers disposé à mener une réflexion sur la diminution de la charge fiscale. «En 2006, le Valais était pratiquement le seul canton à décider une baisse des impôts.» Quant à l'affaire Palladium, Jean-René Fournier a estimé qu'il n'y avait pas d'autres solutions pour sauver ce centre de glace national... PG

SANTÉ ET ÉNERGIE



«Pourquoi pas d'hébergement collectif pour les requérants d'asile? Mais parce que cela coûte plus cher que de les loger individuellement...»

Signe de temps plus cléments pour nos hôpitaux, l'analyse de la gestion financière du Département de la santé, des affaires sociales et de l'énergie (DSSE) n'a pas franchement déchainé les passions hier sous la coupole. Et hormis une pique du Groupe radical-libéral qui s'est demandé s'il n'y avait pas un deal en cours avec les assureurs pour écourter les séjours hospitaliers au risque de renvoyer trop tôt des patients chez eux, il n'a guère été question de santé. Le débat s'est donc plutôt focalisé autour du social et des... requérants d'asile. Au nom de l'Union démocratique du centre (UDC), Jean-Luc Addor s'est ainsi inquiété de la... santé financière de ce domaine. «Le financement de ce secteur des demandeurs d'asile a accusé une perte de 2 millions de francs l'an passé. Or ce financement a pu être assuré en puisant dans un fonds spécial dans lequel il ne reste plus que 1,5 million de francs...» Si le Valais devait continuer dans

cette voie, notre canton devrait donc aller chercher ailleurs les ressources nécessaires au bon fonctionnement de ces structures. D'où la question de l'UDC: «Que comptez-vous faire monsieur Burgener pour régler ce problème?» Le chef du DSSE a rappelé que des mesures structurelles avaient déjà été prises. Favorisées il est vrai par la chute impressionnante du nombre de requérants d'asile, passés de 3500 en 1998 à 1718 en décembre 2006. «Nous avons supprimé 20 postes d'encadrement en 2005 et 2006 et réduit le nombre de bureaux.» Mais cela ne suffira pas. Ceci d'autant plus que depuis décembre dernier, le Valais a dû accueillir 40 requérants supplémentaires. «Nous devons trouver d'autres solutions.» Le recours à un hébergement collectif ne sera pas l'une de celle-là. «Il coûte en effet plus cher que les logements individuels actuellement pratiqués en Valais...» PG



En refusant l'initiative «Soins pour tous», le Parlement a implicitement décidé de ne pas réaffecter l'hôpital de Sierre. BITTEL

Presque personne pour «Soins pour tous»

HÔPITAUX VALAISANS ► Seuls treize députés ont soutenu l'initiative qui demande une nouvelle organisation du système hospitalier. Prévisible.

VINCENT FRAGNIÈRE

Les initiateurs ne s'attendaient pas à un autre résultat. Par 103 voix contre 13 non et 10 absentions, le Parlement a suivi l'option du Conseil d'Etat et refusé l'initiative «Soins pour tous» qui avait obtenu 6498 signatures auprès de la population valaisanne. Il reste maintenant trente jours aux initiateurs pour décider de soumettre tout de même le texte au peuple ou alors, comme l'ont proposé les députés Nicolas Voide et Marc-Henri Gauchat, de le retirer.

Pascal Bridy, le plus virulent

Parmi les députés qui se sont exprimés sur le sujet, le d.c. Pascal Bridy s'est certainement montré le plus critique envers les initiateurs parmi lesquels figurent trois députés: Sonia Métrailler (PRD), Jean-Marie Schmid (Noirs) et Gabriel Luisier (d.c.). «Il suffit de chiffrer les investissements et les besoins nécessaires pour la réaffectation de Sierre et de Viège prévue par l'initiative «Soins pour tous» pour comprendre que ce n'est pas possible. De plus, leur proposition signifie aussi un non catégorique à Rennaz et donc un oubli volontaire du Chablais.» En effet, rappelons que l'initiative veut un hôpital cantonal à Sion, trois établissements de soins aigus et la réaffectation de Sierre – par exemple dans le domaine de l'alzheimer – et de Viège, dans la réadaptation. «Ne croyez-vous pas qu'avec la SUVA et les cliniques privées il y ait déjà assez de potentiel pour ces domaines?», a lancé aux initiateurs le socialiste Jean-Marc Zufferey.

Les reproches fusent

Mis à part l'UDC qui a estimé que «le peuple valaisan avait été bafoué

par le Conseil d'Etat qui a fait passer devant le Grand Conseil la loi sur les établissements sanitaires avant de se pencher sur l'initiative», tous les autres groupes ont trouvé des défauts à l'initiative. Les «Jaunes», à travers Zita Burgener, ont jugé «inacceptable de remettre en question les sites». Pour les «Noirs», Markus Truffer n'est en aucun cas favorable à un «virage à 180 degrés qui prêterait la qualité des soins». Du côté radical, Brigitte Diserens a critiqué le fait que les initiateurs

ce qui a eu une influence sur la sérénité du débat.»

Pour se défendre, les initiateurs ont choisi trois voix. Celle de Sonia Métrailler évoque le constat du comité: «Un hôpital de soins aigus doit fonctionner comme un tout pour les disciplines et ce sur un site unique.» Celle de Jean-Marie Schmid dénonce «la procédure dilatoire voulue par le gouvernement dans le traitement de cette initiative», tandis que Gabriel Luisier annonce déjà que «selon toute vrai-

BURGENER TEND UNE PERCHE

Dans son argumentation, Thomas Burgener s'est tout d'abord félicité de la qualité du débat lié à cette initiative. Il a tenu ensuite à répondre aux critiques concernant la procédure. «Nous avons un décret sur le RSV qui se terminait en 2007. Une loi était donc nécessaire. Dans le cadre de son élaboration, les initiateurs ont eu tout loisir de faire passer leurs idées auprès du Parlement. Démocratiquement, ils n'ont pas eu gain de cause, mais je rappelle que certains éléments de l'initiative ont été introduits dans la loi.» Le conseiller d'Etat s'est ensuite attaché au fond. «Si votre initiative passe, on devra avoir quatre établissements complètement équipés et non pas trois comme aujourd'hui. Vous n'avez pas chiffré ce coût, mais il est d'environ 40 millions de francs selon une étude qui vient de nous parvenir.» Thomas Burgener rappelle aussi aux initiateurs que le Valais sanitaire doit tenir compte de son passé. «Sans hôpitaux existants, on pourrait avoir un grand établissement cantonal plus facile à gérer que des multisites. Mais nous devons vivre avec notre histoire qui est récente en la matière puisque l'hôpital de Sierre date du début des années 90.» Enfin, il a combattu l'idée de demi-hôpitaux avancée par Sonia Métrailler. «Depuis la fermeture de Gravelone, il y a plus de places de travail à Sierre et Martigny qu'auparavant!» Contrairement à certains députés, Thomas Burgener n'a pas demandé le retrait du texte, mais est prêt à «un dernier dialogue avant votre choix final». VF



«Nous nous sommes fait rouler au sujet de la procédure liée à cette initiative»

JEAN-MARIE SCHMID

DÉPUTÉ «NOIR» ET COPRÉSIDENT DU COMITÉ D'INITIATIVE



«Si vous voulez faire un vrai acte citoyen, retirez cette initiative qui ne peut que provoquer une guerre des régions»

MARC-HENRI GAUCHAT

PRÉSIDENT RADICAL DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ

n'ont pas chiffré l'impact de la nouvelle planification proposée – Thomas Burgener a avancé, lui, le chiffre de 40 millions. Enfin, le nouveau président de la commission de santé, le médecin radical Marc-Henri Gauchat, a dénoncé «l'arrogance de certains membres du comité d'initiative

semblance, l'initiative serait soumise au peuple». Si c'était le cas, Raymond Pernet, président du RSV, a déjà annoncé qu'il quitterait son poste pour prendre la présidence du comité anti-initiative.

Dénouement dans moins de trente jours.

Initiative «Soins pour tous» balayée

VALAIS

L'initiative visant à modifier la restructuration hospitalière a été refusée hier au Parlement

Cent trois voix contre 1 : l'initiative «Soins pour tous» a été littéralement balayée hier matin au Parlement valaisan. L'ensemble des partis politiques ont pris la parole pour refuser une initiative jugée «d'arrière-garde», «trop

coûteuse», «floue» voire même «arrogante» et «régionaliste».

Le texte, qui avait collecté près de 6 00 signatures, demande que les hôpitaux de Sierre et de Siège ne soient plus des centres hospitaliers de soins aigus mais qu'ils se transforment en centres de santé, pour la réadaptation ou les patients souffrant d'Alzheimer par exemple. Seuls Gabriel Luisier, Sonia Métrailler et Jean-Marie Schmid, tous trois initiants, ont défendu leur texte, dénonçant notamment un débat volontairement empêché par le gouvernement. «Aujourd'hui nous faisons semblant de débattre de notre initiative, a notamment affirmé la radicale.

Pour un vrai débat, il aurait fallu l'organiser en même temps que celui de la loi sur la santé. Aujourd'hui que celle-ci vient d'être votée il est évident que le

Parlement ne la changera pas.» Les initiants annoncent que l'initiative ne sera pas retirée et donc soumise au peuple. ■ M. S.

PUB



laissez-vous tenter par le

BOIS

www.lignum.ch 

TABAGISME PASSIF**Vers une loi propre...**

Le Conseil d'Etat valaisan a choisi de sortir la problématique de la fumée passive de la future loi sur la santé pour en faire un sujet distinct. La raison? Thomas Burgener l'a révélée hier à l'heure de la discussion sur la gestion financière 2006 de son département. *«L'adoption d'une loi sur la santé englobant des mesures anti-tabac strictes pourrait déboucher sur le dépôt d'un référendum. Ce qui aurait alors immanquablement pour effet de bloquer les autres volets d'une nouvelle législation dont le canton a un urgent besoin.»* Le Parlement devrait donc traiter le gros de cette nouvelle loi durant la session d'octobre, avant de se pencher sur le texte propre à la fumée passive un mois plus tard.

INTERPELLATIONS URGENTES**Du Lötschberg à l'aéroport de Sion**

Ce matin, à l'heure des urgences, le gouvernement sera sollicité sur des sujets très divers. L'UDC Jean-Luc Addor et le radical Olivier Delaloye reviennent sur les promesses non tenues du conseiller fédéral UDC Samuel Schmid concernant l'aéroport de Sion. Son collègue de parti Jean-Luc Addor a même intitulé son argumentation *«De qui se moque-t-on?»* Le Lötschberg ne pouvait pas ne pas être à l'ordre du jour avec la socialiste Marcelle Monnet qui demande au gouvernement *«de s'engager fermement pour équiper la deuxième partie du Y du tunnel. Il doit proposer un paiement anticipé à la Confédération pour les investissements nécessaires à ces travaux. Et les négociations doivent bien sûr être entreprises en vue d'une restitution des montants engagés au prorata des accords normaux entre Confédération et canton dans le domaine des routes nationales.»* Deux députés haut-valaisans – le «jaune» Diego Clausen et le «noir» Beat Abgottspon – évoqueront les pertes pour le Haut-Valais liées au nouvel horaire des CFF, tandis que les députés radicaux chablaisiens demandent au Conseil d'Etat d'inscrire au fonds d'infrastructure le projet ferroviaire concernant la ligne directe de l'AOMC. Enfin, les d.c. Gabriel Luisier et Jean-Yves Gabbud ne lâchent plus le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina. En cause, cette fois-ci, la fiche du plan directeur concernant l'aménagement du territoire.

MORCEAUX CHOISIS**Perles de Parlement**

– *«Permettez-moi, monsieur Fournier, de vous faire part de notre appréhension à l'idée que vous souhaitez cumuler votre fonction de conseiller d'Etat avec celle de conseiller aux Etats lorsque l'on connaît les dysfonctionnements qui existent dans plusieurs de vos services.»* De **Marcelle Monnet-Terrettaz** (PS - Alliance de gauche), au moment de défendre son postulat sur les véhicules de pompiers trop lourds.

– *«Ne vous inquiétez pas. Ce n'est pas Pascal Couchepin...»* Du conseiller d'Etat **Thomas Burgener** obligé d'éteindre son natel au milieu de son argumentation concernant l'initiative «Soins pour tous». Le Parlement est hilare...

– *«La rumeur dira que nous sommes à la botte du Conseil d'Etat. Thomas Burgener sait pertinemment que ce n'est pas le cas.»* **Pascal Bridy**, pour le groupe d.c. du Centre dans son argumentation contre l'initiative «Soins pour tous».

Initiative «Pflege für alle» abgelehnt

Der Walliser Grosse Rat hat gestern der Initiative «Pflege für alle» mit 103 zu 13 Stimmen eine Abfuhr erteilt

Sitten. – Der Walliser Grosse Rat hat sich gestern mit der Initiative «Pflege für alle» befasst. Diese fordert eine vollständige Umkehrung der kantonalen Spitalpolitik. Der Grosse Rat lehnte das Volksbegehren klar mit 103 zu 13 Stimmen bei 10 Enthaltungen ab.

Pascal Bridy (CVP Mittelwallis) stellt fest, dass ein beträchtlicher Teil der Anliegen des Volksbegehrens bereits auf Gesetzesebene umgesetzt worden ist. Die Initiative löst aber viele zentrale Punkte nicht. Die CVP Mittelwallis lehnt die «trügerische, untaugliche Initiative» ab. **Nicolas Voide** (CVP Unterwallis) erteilt dem Volksbegehren ebenfalls eine Absage. Sie hatte vor Jahren einige gute Ansätze, ist aber jetzt von den Fakten in der Spitalplanung überholt worden. Eine Unterstützung der Initiative würde heute einen Schritt rückwärts darstellen. **Brigitte Diserens** (freisinnig-liberal) betrachtet die Initiative als einen Rückschritt. Die Kostenfolge wird nicht beziffert. Die liberal-freisinnige Fraktion verweigert der Initiative die Gefolgschaft. **Jean-Marc Zufferey** (SP-Linksallianz) lehnt das Volksbegehren ebenfalls ab. Die Initiative schweigt sich über die Kosten aus. Sie will die Spitäler von Siders und Visp faktisch schliessen.

Nicht wieder alles auf den Kopf stellen

Zita Imoberdorf-Burgener

(CSP Oberwallis) stört sich schon am Titel der Initiative. Sie suggeriert, dass nicht die ganze Bevölkerung im Kanton eine gute Pflege in Anspruch nehmen kann. Faktisch wird von der Initiative vorgeschlagen, die Spitäler wieder in den Zustand vor dem Jahr 2000 zurückzusetzen. Das ist unhaltbar. Das ganze System darf nicht wieder auf den Kopf gestellt werden. Verbesserungen im Spitalwesen sind hingegen nötig. Die CSP Oberwallis hält nichts von der Initiative, sie will das GNW optimieren. **German Eyer** (SP Oberwallis) bezeichnet das Volksbegehren als ein Überbleibsel aus vergangenen Zeiten und Zwistigkeiten. Das Problem der Menschen im Kanton sind heute die steigenden Krankenkassenprämien für Familien. Die Initiative fordert eine Verdoppelung der Spitalkapazitäten. Das bedeutet noch mehr Kosten und höhere Prämien.

Initiative bedroht Siders und Visp

Markus Truffer (CVP Oberwallis) sieht keine Notwendigkeit für eine Kehrtwende. Die Kosten im Wallis liegen günstiger als in den meisten Regionen der übrigen Schweiz. Die schwierigen Zeiten der Reorganisation sind nun im Spitalwesen abgeschlossen. Die Reformen sind ohne Entlassungen durchgeführt worden. Bei einer Annahme der Initiative würden die Akutbereiche in den Spitälern von Siders und Visp geschlossen; in

anderen Spitäler wären grosse Investitionen nötig. Die Initiative ist heute überflüssig. Die CVP Oberwallis empfiehlt grossmehrheitlich die Ablehnung der Initiative. **Alexandre Cailler** (SVP) stört sich am Umgang mit der Initiative; hier ist eine demokratische Diskussion nicht geführt worden.

Die Initiative bringt gute Lösungen

Sonja Métrailler (freisinnig-liberal) betrachtet die Initiative nach wie vor als Motor für bessere Lösungen, gerade für das Personal. Die Initiative bringt klare Verhältnisse. Es sind jetzt verschiedene Spitäler von einem langsamen Tod bedroht. Die Initiative bringt auch Transparenz. **Jean-Marie Schmid** (CVP Oberwallis) als Co-Präsident lehnt das heutige staatliche Spitalwesen ab. Die Initiative stellt hier nach wie vor eine taugliche Alternative dar.

Drei regionale Spitalzentren genügen

Die Initianten wollen drei gut ausgebaute regionale Spitalzentren und ein kantonales Spital, betont **Jean-Marie Schmid**. Die heutige Spitalpolitik wird vor allem von politischen Interessen und nicht von gesundheitspolitischen Überlegungen bestimmt. Der Staatsrat hat die Behandlung der Initiative bewusst verzögert. Das läuft auf eine Entmündigung, ja auf eine Verarschung des Bürgers hinaus. «Wir sind auch Volk», betont **Jean-Marie**

Schmid. Das Walliser Spitalwesen ist heute geprägt von staatlicher Planwirtschaft. 6598 Unterschriften fordern entsprechende Korrekturen. **Gabriel Luisier** (CVP Unterwallis) kritisiert die höheren Kosten, die Überkapazitäten und die Mängel in der Pflege im heutigen Spitalwesen.

Antwort von Regierung und Kommission

Kommissionspräsident Marc-Henri Gauchat (liberal-freisinnig) unterstreicht, dass das Walliser Spitalwesen heute gut da steht. Noch gibt es Schwachpunkte; aber die Kostenentwicklung wurde gebremst. Auch kostenmässig bringt die Initiative einen Rückschritt. **Staatsrat Thomas Burgener** betont, dass die Initiantinnen und Initianten immer Gelegenheit hatten, in der politischen Diskussion im Parlament ihre Vorschläge einzubringen. Die Initiative brächte grössere Kapazitäten und damit zusätzliche Kosten. Sowohl im Spital von Martinach als auch in Siders ist heute mehr Personal beschäftigt, als vor den Reformen. Der Reformprozess war schwierig; wenn nun alles wieder auf den Kopf gestellt würde, dann brächte das erneut Unsicherheit und Unruhe, gerade für das Personal. Erkannte Schwächen im Spitalzentrum Oberwallis werden konsequent behoben. Die Spitalkosten im Wallis liegen 17 Prozent unter dem schweizerischen Mittel. Das ist kein schlechter Wert, denn die Qualität der Pflege ist gut. **lth**

Die Steuerbürde erleichtern

Detailberatung zu Finanzen, Institutionen und Sicherheit sowie Gesundheit, Sozialwesen und Energie

Aus dem Walliser Grossen Rat

Sitten. – Der Grosse Rat hat gestern die Detailberatung zur Staatsrechnung 2006 in den Departementen Finanzen, Institutionen und Sicherheit sowie in der Gesundheit, im Sozialwesen und in der Energie fortgesetzt. Dabei ertönte aus den Fraktionen der Freisinnigen und der CVP Mittelwallis der Ruf nach Steuererleichterungen.

Finanzen, Institutionen und Sicherheit

Jacques-Roland Coudray (freisinnig-liberal) bemängelt, dass die Regierung den richtigen Zeitpunkt für Steuererleichterungen nie als gegeben betrachtet. Er fordert eine lineare Steuererleichterung für die Einkommenssteuer von zehn Prozent und gezielte Steuernachlässe für die Wirtschaft. **Robert Sarbach** (SP Oberwallis) begrüsst das gute Rechnungsergebnis, bemängelt aber verschiedene Punkte in der Steuerverwaltung. **Graziella Walker Salzmann** (CSP Oberwallis) sieht beim Neuen Finanzausgleich noch vieles in der Schwebe. Damit verzögert sich auch die Revision des interkommunalen Finanzausgleichs im Kanton. Die kantonale Steuerverwaltung ist personell unterdotiert. **Laurent Tschopp** (CVP Mittelwallis) begrüsst die Massnahmen, die ergriffen wurden, um die Zustände in der kantonalen Steuerverwaltung



Das Gesundheitswesen und damit auch die Spitalpolitik stand gestern im Mittelpunkt der Beratungen des Grossen Rates.

Foto wb

zu verbessern. Es braucht jetzt eine vertiefte Diskussion um die Walliser Steuerpolitik und um weitere Steuererleichterungen.

Weitere Steuererleichterungen möglich

Staatsrat Jean-René Fournier räumt ein, dass die Steuereinnahmen gewachsen sind. Es braucht jetzt eine vertiefte Reflexion zur Steuerpolitik. Aber in den letzten Jahren sind im Wallis bereits verschiedene Schritte zur Erleichterung der

Steuerbürde unternommen worden. Die höheren Steuereinnahmen sind auf den besseren Gang der Wirtschaft zurückzuführen. Nun ist die Zeit für weitere Steuererleichterungen gekommen. Aber der finanzpolitische Spielraum soll klug und vorsichtig genutzt werden. Die Personalfuktuation ist in der Steuerverwaltung nicht höher als in anderen Dienststellen. Externe und interne Expertisen, aber auch ein Steuerungsausschuss haben sich mit der Steuerver-

waltung befasst. Die nötigen Reformen und Massnahmen werden jetzt schrittweise eingeleitet. Die Gemeinden dürften nach der Umsetzung des Neuen Finanzausgleichs eher besser dastehen als heute. Eine Abwälzung von Lasten findet nicht statt.

Gesundheit, Energie und Soziales

Zita Imoberdorf-Burgener (CSP Oberwallis) wirft verschiedene Fragen zur Kosten-

steigerung im Sozialwesen auf. Es ist nötig, die Zunahme der Sozialhilfeempfänger in den Griff zu bekommen. Es reicht

nicht, kurzfristig die Finanzen in den Griff zu bekommen, nötig sind klare Strategien. Dies ebenso in der Energie und in der Wasserkraft. Im Tessin und im Graubünden baut man Handelsgesellschaften auf. Im Wallis erschöpft sich die Strategie aber einzig in der Forderung nach höheren Wasserzinsen und Steuern. Kann es sich das Wallis leisten, im Bereich des Stromhandels abseitszustehen? Sollen die grossen Gewinne weiterhin in Firmen fließen, die ihren Sitz ausserhalb des Kantons haben?

Einzelschicksale hinter den Zahlen

Susanne Hugo-Lötscher (SP Oberwallis) verweist auf die Einzelschicksale hinter den nackten Zahlen. Es gibt harte Einzelfälle durch die Sparpolitik. Das Spitalpersonal steht unter grossem Zeitdruck; es fehlt oft an der Zeit für menschliche Zuwendung gegenüber dem Patienten. Wie steht es mit der Kostendeckung bei Spixet und Heimkrankenpflege? **Felix Ruppen** (CVP Oberwallis) begrüsst Projekte für die Förderung der geistigen Gesundheit. Die Einrichtung von palliativen Institutionen wäre auch im Oberwallis wünschenswert. US-Studien rechnen mit einer grossen Zunahme der Alzheimerkrankheit.

Fortsetzung auf Seite 5

Parlaments-Splitter

Das Parlament behandelte gestern die Volksinitiative «Pflege für alle»: Nach einer erstaunlich sachlichen und ruhigen Diskussion hat der Grosse Rat dem Volksbegehren eine klare Abfuhr er-

noch nie danach gegriffen. Aber der Rat verhält sich dieser Tage auch ziemlich diszipliniert. Das ist erfreulich.

Die politischen Fronten verlaufen nicht mehr wie

Die Steuerbürde erleichtern

Fortsetzung von Seite 4

Gibt es auf diesem Gebiet Strategien im Kanton? **Jean-Luc Addor** (SVP) verweist auf die Auslagen im Asylbereich. Man deckt die Kosten heute aus einem Reservefonds, der nun aber dahinschmilzt. Welche Massnahmen trifft man zur Verringerung der Kosten angesichts sinkender Asylbewerberzahlen?

Zahl der Asylbewerber hat sich halbiert

Staatsrat Thomas Burgener betont, dass im Asylwesen bereits 20 Posten gestrichen wurden. Der Kanton nimmt heute noch rund 1700 Asylbewerber auf, während es vor acht bis neun Jahren noch gegen 3500

waren. An diese Entwicklung müssen die Strukturen im Asylwesen angepasst werden. Die Sozialhilfe im Kanton beträgt 1,4 Prozent der Ausgaben; sie liegen damit wesentlich tiefer als im schweizerischen Durchschnitt. Das ist die Folge der gezielten Sozialpolitik. Die Sozialhilfeentscheide werden von den Gemeinden getroffen; oft sind die Gemeinden zu restriktiv und die Entscheide müssen korrigiert werden.

Mehrkosten wegen neuem Gesetz

Im Asylwesen kommen laut **Thomas Burgener** wegen des neuen Gesetzes zusätzliche

Kosten von sieben Millionen auf den Kanton zu. Was den Stromhandel angeht, will sich der Kanton mit der Westschweiz zusammenschliessen. HYDRO Exploitation, die Betriebsgesellschaft für Kraftwerkanlagen mit 250 Beschäftigten, ist immerhin im Wallis angesiedelt. Die Finanzierung der Langzeitpflege ist so geregelt, dass niemand wegen der Pflegekosten zum Sozialhilfeempfänger wird. Im Oberwallis gibt es Projekte für Palliativmedizin. Doch es gibt Rückstände. Hier muss eine Anstrengung unternommen werden. Alzheimer stellt ein Problem dar; die Zahl der Erkrankungen nimmt stark zu. Darum

werden auch Demenzstationen eingerichtet.

Fehlleistungen im Oberwalliser Spitalzentrum

Der Rat diskutiert den Geschäftsbericht vom Gesundheitsnetz Wallis. **Rolf Eggel** (SP Oberwallis) begrüsst die gebremste Kostensteigerung im Gesundheitswesen. Es sind verschiedene Fälle von Fehlleistungen in den Spitälern vorgekommen. Hier muss der Departementsvorsteher zum Rechten sehen. **Irmina Imesch-Studer** (CSP Oberwallis) verlangt ihrerseits, dass Schwachstellen in

der Spitalpflege ausgemerzt werden; sonst besteht wegen der NEAT vermehrt die Gefahr der Abwanderung von Patienten. **Staatsrat Thomas Burgener** betont, dass Schwächen im Spitalpflegebereich zu beheben sind.

Diese Fehlleistungen im Bereich der Chirurgie im Spitalzentrum Oberwallis müssen verringert werden. Konkrete Massnahmen sind bereits eingeleitet. Dies gilt ebenso für die Nachbehandlung von Patienten und Angehörigen, wenn Fehlleistungen vorgekommen sind. Schwierig wird es dann, wenn noch rechtliche Verfahren hängig sind. **Ith**

Parlaments-Splitter

Das Parlament behandelte gestern die Volksinitiative «Pflege für alle»: Nach einer erstaunlich sachlichen und ruhigen Diskussion hat der Grosse Rat dem Volksbegehren eine klare Abfuhr erteilt: Mit 103 zu 13 Stimmen bei 10 Enthaltungen wurde das Volksbegehren abgelehnt. Neben Jean-Marie Schmid, dem Co-Präsidenten des Initiativkomitees, stimmten nur sehr wenige Oberwalliser Abgeordnete dem Volksbegehren zu.

*

Elektronische Warnblinkanlagen sollen künftig die wichtigsten Wildwechsel auch im Wallis sichern. In anderen Kantonen sind solche Installationen bereits eingerichtet worden – mit gutem Erfolg. Ein grosser Teil der Kosten wird von den Versicherungen berappt. Denn jeder Unfall mit Wild hat auch Kostenfolgen, weil dabei Menschen verletzt werden können, oder Sachschäden entstehen. Und es geht ja auch darum, der wild lebenden Kreatur Leiden zu ersparen.

*

Nun gibt es auch auf schweizerischer Ebene wieder Bestrebungen, die Risikosportarten in einem Gesetz zu regeln. Dabei handelt es sich laut Kennern der Materie um ein «schlankes» Gesetz, also um einen Rahmen für die Regelung dieser Aktivitäten. Dem Walliser Gesetz widersprechen die angestrebten Regelungen auf Bundesebene offenbar nicht.

*

Der neue Präsident des Grossen Rates, Georges Mariétan, will von seinem Disziplinierungsinstrument, einer Glocke, einen sparsamen Gebrauch machen. Er hat bisher

noch nie danach gegriffen. Aber der Rat verhält sich dieser Tage auch ziemlich diszipliniert. Das ist erfreulich.

*

Die politischen Fronten verlaufen nicht mehr wie einst im Mai: Grossrat Jean-Marie Schmid, der im Spitalwesen mehr Privatwirtschaft verlangt und mehr Wettbewerb, beruft sich gleichzeitig auf die «Rote Anneliese» im Spitaldossier. Und auf der anderen Seite loben selbst eingeschworene politische Gegner von Staatsrat Thomas Burgener mit einem Male die Spitalpolitik des Kantons. Die politische Welt ist halt doch ein wenig aus den Fugen – und dem ist auch ganz gut so.

*

Die Behandlung oder besser die Verzögerung der Behandlung der Initiative «Pflege für alle» laufe auf eine Entmündigung, ja auf eine Verarschung des Bürgers hinaus, beklagte sich Jean-Marie Schmid. Dies trug ihm im Parlament den Vorwurf ein, er drücke sich vulgär aus. Aber trotz der Hitze des Gefechtes wurde die gestrige Diskussion, wie erwähnt, ausgesprochen fair geführt.

*

«Es ist nicht Couchepin», sagte Staatsrat Thomas Burgener spontan, als sein Natel deutlich hörbare Zeichen eines Kontaktversuches von sich gab, während er die Initiative «Pflege für alle» im Parlament bekämpfte. Die beiden Walliser Politiker verbindet so etwas wie eine «Intimfeindschaft». Sie schlagen sich regelmässig die unterschiedlich interpretierten Zahlen zu den Gesundheitskosten im Wallis um die Ohren. Eigentlich ganz erfrischend, das Ganze. **lth**



Photos Georges-Anicré Cretton

Samuel Schmid soutient qu'il n'avait «pas promis aux Valaisans de mettre à l'enquête publique en même temps le plan sectoriel (déterminant le nombre de mouvements d'avions militaires) et le cadastre du bruit», lors de sa rencontre avec les autorités.



Schmid acculé!

VALAIS

Le conseiller fédéral provoque à nouveau l'ire des Valaisans. Il vient d'affirmer ne pas avoir promis de mettre à l'enquête publique en même temps le plan sectoriel et le cadastre du bruit

■ Christine Savioz

christine.savioz@edipresse.ch

Enième épisode dans l'affaire des F/A-18: dans sa réponse à une question du conseiller national Jean-Noël Ley concernant les promesses non tenues faites aux Valaisans en avril, Samuel Schmid a commis une nouvelle maladroite. Le chef du Département de la défense a en effet soutenu qu'il n'avait «pas promis aux Valaisans de mettre à l'enquête publique en même temps le plan sectoriel (déterminant le nombre de mouve-

ments d'avions militaires) et le cadastre du bruit», lors de sa rencontre avec les autorités. Cette affirmation fait monter aux barricades l'Association des riverains de l'aéroport de Sion (AAS) et François Mudry, le président de Sion, qui ont

«C'est de la mauvaise foi!»

François Mudry, président de Sion

participé aux discussions d'avril. «Nous sommes une quinzaine à avoir retenu que le plan sectoriel serait mis à l'enquête en même temps que le cadastre du bruit. Ça voudrait dire que nous sommes 15 à avoir mal compris?» s'exclame Yves Balet, le président de l'AAS. «C'est de la mauvaise foi!» renchérit François Mudry. «Que Samuel Schmid ait au moins la pudeur de ne pas venir discuter avec nous, de dire qu'il nous a entendus et ensuite de faire ce qu'il veut!»

Cependant, ces maladroites de Samuel Schmid – comme la publication de la mise à l'enquête du plan sectoriel dans

le *Bulletin officiel* du 1er juin qui a mis le feu aux poudres (voir «Le Matin» du 2 juin) – pourraient servir les Valaisans, selon Yves Balet. «Plus Samuel Schmid fait des erreurs, plus il se mettra des Valaisans à dos. Nous sommes désormais nombreux à rejeter les F/A-18», souligne-t-il. «Acculé, M. Schmid devra, une fois pour toutes, jouer cartes sur table! Il ne pourra plus mentir.»

«Mais il n'a jamais menti!» répète Dominique Bugnon, le porte-parole de Samuel Schmid. «On joue sur les mots, ajoute-t-il. A Sion, M. Schmid a voulu dire que les Valaisans auraient les courbes de bruit pour faire le plan sectoriel. Et c'est ce qui va se passer: les Valaisans ont un délai supplémentaire pour la publication du plan sectoriel.» Samuel Schmid l'a confirmé dans une lettre adressée à Jean-Luc Fournier, chef du Département valaisan de la sécurité. Le conseiller d'Etat se dit d'ailleurs rassuré. «La période de consultation a été prolongée pour faire les calculs des courbes du bruit. Ça me suffit», conclut Jean-Luc Fournier. ■



Il est têtue



Alors qu'il devait effectuer un reportage sur l'omnipotence des Fournier en Valais, un journaliste de la TSR s'est

embourbé. Pour trouver **Jean-René Fournier**, il a dû se rendre dans l'arène boueuse de la dernière finale cantonale des reines à Aproz. Certes, Jean-René Fournier était là, mais la rencontre s'est révélée stérile pour le reporter: ne voulant rien entendre, le conseiller d'Etat a demandé à Jean-Michel Cina de s'exprimer à sa place. Moralité: rien ne sert d'avoir tout l'attirail contre les intempéries si on a un Fournier en face... Photo Georges-André Cretton

Il a perdu



Difficile d'être convaincant quand on ne s'appelle pas Léonard Gianadda.

Olivier Dumas, le président de Martigny, l'a

appris à l'issue de sa négociation avec la Fondation König. Lui qui voulait tellement que les sculptures de Silvio Mattioli soient exposées à Martigny a dû se rendre à l'évidence: si Léonard Gianadda – ou plutôt le conseil de la Fondation Gianadda – dit non, ce sera non pour Martigny. A se demander qui règne vraiment sur la ville du coude du Rhône... Photo Isabelle Favre

Il a disparu



Que la célébrité est éphémère! C'est ce que doit se dire **Albert Bétrisey**, l'ex-président du Grand Conseil valaisan, remplacé par

Georges Mariétan il y a quelques semaines. Depuis la nomination du nouveau chef du Parlement, on n'entend plus du tout parler d'Albert Bétrisey. Lui qui multipliait les poignées de mains et sourires aux mille et une dents a disparu des médias. Ne lui reste plus qu'à donner son avis sur tout, comme Peter Bodenmann. Ah, quand les socialistes servent d'exemples aux radicaux... Photo Isabelle Favre

Tous contents des comptes

UNANIMITÉ ► Avec des chiffres résolument noirs, le bilan financier 2006 du Conseil d'Etat a rallié tous les suffrages hier. Même ceux des socialistes du Haut et de l'UDC...

PASCAL GUEX

Même German Eyer et les socialistes du Haut ont donné leur aval – et en français s'il vous plaît – à la gestion financière défendue par Jean-René Fournier! En présentant des comptes 2006 largement positifs, le grand argentier a donc rallié tous les suffrages hier. Même ceux de l'Union démocratique du centre et de son porte-parole Edmond Perruchoud qui avait pourtant prolongé d'un bon quart d'heure les débats pour dire tout le mal qu'il pensait de cette même gestion. Allez comprendre...

Baissez les impôts, svp!

Cette belle et très rare unanimité autour de comptes de l'Etat dit bien l'excellente santé actuelle du canton du Valais. Une forme étincelante qui a incité plusieurs députés à revenir à la charge pour demander une baisse des impôts en faveur des personnes physiques et de la classe moyenne en particulier. Ce fut le cas notamment des radicaux qui ont non seulement plaidé pour cet allègement fiscal mais ont également confirmé dans les faits ce souhait. Hier, Jacques-Roland Coudray a ainsi déposé une motion visant à diminuer la moyenne fiscale sur la classe moyenne notamment. Dans ce texte qui devrait probablement être discuté lors de la prochaine session de septembre, le Groupe radical-libéral demande au Conseil d'Etat «de mettre en place dans les meilleurs délais la procédure visant à diminuer globalement et de manière appropriée les impôts perçus sur le revenu».

Et il ne fait aucun doute que cette motion va recevoir un large soutien. Même dans les rangs ma-



Thomas Burgener, Jean-Jacques Rey-Bellet, Jean-René Fournier et Jean-Michel Cina à l'écoute d'un parlement qui, quelques minutes plus tard, va voter comme un seul homme les comptes 2006. MAMIN

oritaires. Jacques Melly (PDC du centre) a ainsi estimé que la bonne santé financière actuelle devrait «inciter le canton à une certaine audace». Hier à l'heure du débat final sur les comptes 2006, d'autres députés ont appelé de leurs vœux une audace certaine. A l'image du président de la Commission des finances (COFI), Philippe de Preux. «Il est primordial de ne pas remettre à plus tard les réformes fiscales entamées avec le décret de juin 2005, car celles-ci apportent une réponse au besoin d'améliorer en permanence les

performances de l'économie.» Pour le nouveau président de la COFI, une diminution des recettes fiscales peut être assimilée «à un instrument bénéfique, voire nécessaire au maintien de la pression pour perpétuellement améliorer le fonctionnement de notre administration qui, en comparaison intercantonale, fait figure de bon élève».

La mise au point du grand argentier

«De très bon élève», s'est empressé de rajouter Jean-René Fournier qui a profité de ce débat

pour remettre l'église aux milieu du village et renvoyer le radical Jacques-Roland Coudray à ses statistiques. «Non, le Valais ne traîne pas en queue de peloton des cantons suisses au niveau fiscal. Au contraire, il se situe entre le 9e et le 14e rang au général. Mieux, il pointe au 9e rang pour les revenus disponibles pour la famille et au 4e rang au classement des personnes morales.» Et cela sans gonfler la machine étatique. «Avec 1,6 fonctionnaire pour 1000 habitants, notre canton est le moins gourmand en emplois d'Etat de tout le pays.»

AFFAIRE DU PALLADIUM

Ce n'était pas une première



«L'affaire du Palladium» a connu une épilogue hier à l'heure des questions. Choqué par les 250 000 francs que le Gouvernement valaisan avait prélevés dans son fonds «humanitaire» pour les affecter à l'opération de sauvetage du centre de glace national de Champéry, le Groupe radical-libéral – par le député Jacques-Roland Coudray – a exigé des explications du Conseil d'Etat. «Le compte 36 «subventions accordées» du pouvoir exécutif concrétisant les actions du Conseil d'Etat à buts humanitaires notamment, semble être utilisé à d'autres régales.» Le GRL entendait donc en savoir plus sur les montants utilisés et leurs destinataires. Et c'est le président du gouvernement Jean-Jacques Rey-Bellet qui a été désigné pour apporter des éclaircissements sur cette affaire. Morceaux choisis:

– **NON**, le Palladium n'est pas un cas isolé. Avant d'offrir 250 000 francs au centre de glace de Champéry, le Conseil d'Etat avait ainsi déjà prélevé sur ce fonds quelques dizaines de milliers de

francs pour aider le Caprice Festival de Crans (en 2004) et 53 000 francs pour participer au financement du livre consacré aux 100 ans du tunnel du Simplon (en 2005).

– **NON**, le Conseil d'Etat n'a pas enfreint de règles en faisant une infidélité à l'humanitaire et en accordant ce cadeau au Palladium. «Le règlement de ce fonds stipule bien que les montants distribués sont destinés à des œuvres humanitaires NOTAMMENT.» Et Jean-Jacques Rey-Bellet de préciser que, depuis 2004, seuls 18,5% des sommes n'ont pas été attribués à des fins humanitaires.

– **OUI**, ces opérations se sont pratiquées en toute transparence. Jean-Jacques Rey-Bellet a rappelé hier que toutes les décisions prises ont fait l'objet de copies adressées aussi bien à l'Inspectorat des finances et aux Services comptables de l'Etat qu'à la délégation valaisanne de la Loterie romande. Loterie qui est la seule à alimenter ce fonds à hauteur de 500 000 francs par an. PG

AÉROPORT DE SION

Un nouveau délai pour le Valais



«Le Gouvernement valaisan veillera à ce que les engagements pris dans le cadre d'une rencontre officielle soient respectés!» Pas question donc pour le Conseil d'Etat valaisan de relâcher la pression sur Berne dans le dossier de l'aéroport de Sion. Jean-René Fournier l'a répété hier devant le Parlement: il faut que le ministre de la Défense, Samuel Schmid, tienne les promesses faites à Sion le 27 avril dernier. Le chef du Département des finances, des institutions et de la sécurité (DFIS) répondait là à deux interpellations urgentes déposées par Jean-Luc Addor (UDC) et Olivier Delaloye (Groupe radical-libéral). A l'image de nombreux Valaisans, les deux interpellants ont été choqués par la volte-face des services de la Confédération qui ont fait publier le plan sectoriel militaire le 1er juin, moins d'une semaine après les déclarations Schmid au pied de Valère et Tourbillon. Le député de l'UDC a ainsi dénoncé «une publication intempestive qui a surpris tout le monde et a choqué les riverains

de l'aéroport, touchés de plein fouet par les nuisances des vols militaires». Aux yeux d'Olivier Delaloye, Berne a carrément «bafoué le souverain valaisan». Après avoir constaté que «la grande muette est devenue la grande menteuse», l'élue radical s'est demandé comment l'Etat du Valais allait bien pouvoir se prononcer à l'échéance de la procédure de consultation du projet de plan sectoriel, fixée au... 3 juillet. Eh bien, le canton n'aura pas à répondre. Pas dans l'immédiat tout au moins. Jean-René Fournier l'a révélé hier: le Valais va bénéficier d'un sursis. «Nous avons obtenu la confirmation écrite mercredi: le délai initialement fixé au 3 juillet sera prolongé, probablement jusqu'à cet automne.» Délai qui permettra à notre canton d'avoir en mains les données nécessaires «pour répondre en toute connaissance de cause». Entre-temps, le chef de DFIS va à nouveau rencontrer Samuel Schmid. Pour lui rafraîchir la mémoire et lui rappeler les engagements pris à Sion? PG

Jean-René Fournier, plusieurs radicaux et une socialiste reprochent votre manque d'audace, la mauvaise gestion de certains de vos services ou encore vos arguments concernant le Palladium. Pour un «gouverneur» ça fait beaucoup, non?



Hier au Grand Conseil, la commission cantonale des constructions a été critiquée sur trois points très précis: le dépassement des délais légaux, la mauvaise circulation des dossiers entre les services et les émoluments trop élevés perçus pour les dossiers les plus simples. LE NOUVELLISTE

Les députés attaquent, le président défend

COMMISSION CANTONALE DES CONSTRUCTIONS ► Se basant sur le rapport de la commission de gestion, le Parlement veut des améliorations de la part de la CCC. Jean-Jacques Rey-Bellet les accepte, mais défend l'autorité de décision.

VINCENT FRAGNIÈRE

Des délais non respectés. Des émoluments trop élevés pour les dossiers les plus simples. Une circulation des dossiers entre les services qui laissent à désirer ou encore une inégalité de traitement. Hier matin, le Parlement n'a pas manqué de relever les manques de la Commission cantonale des constructions dans le cadre de l'analyse du rapport de la Commission de gestion (COGEST). Cette dernière s'est appuyée sur un enquête effectuée auprès de 45 communes dont les deux tiers ont affirmé que les délais n'étaient pas respectés. «Le citoyen est en droit d'attendre de la part de l'administration qu'elle respecte les délais légaux. Cela est d'autant plus incompréhensible que le cheminement des dossiers bénéficie d'une organisation claire entre les services», argumente André Quinodoz, le nouveau président d.c. de la COGEST.

Trois mesures proposées

Tous les groupes, sauf l'UDC qui ne s'est pas exprimé sur le sujet, ont soutenu les trois demandes de la COGEST au Conseil d'Etat, à savoir le respect des délais, la meilleure circulation des dossiers avec des mesures organisationnelles et l'examen du niveau des émoluments. «Cette CCC est un service à la disposition des communes. Il doit donc y avoir une sécurité en droit et non pas une inégalité de traitement favorisant celui ou celle qui fera le plus de pression, passera plus de coups de fil ou se rendra à l'administration avec tous ses dossiers en suspens», note le «noir» Beat Abgottsson, tandis que le d.c. Jacques Melly et le radical Jean-François Copt attendent beaucoup de la prise en compte par le gouvernement des mesures deman-

dées par la COGEST. «Nous attendons aussi beaucoup du nouveau chef du service administratif et juridique», poursuit Beat Abgottsson.

Trop de dossiers incomplets

Mais la Commission cantonale des constructions a aussi eu ses défenseurs. Du côté des députés, le d.c. Jean-Didier Roch, pour expliquer les dé-

seur de la CCC aura été le président du gouvernement Jean-Jacques Rey-Bellet. S'il a admis d'emblée que les mesures demandées par la COGEST allaient être prises en compte, le conseiller d'Etat a trouvé deux très grande qualités à la Commission cantonale des constructions. Tout d'abord, le professionnalisme – «en 2006, sur 45 recours au Conseil d'Etat, nous avons débouté une seule fois

A QUAND LE FUTUR CHEF DE L'A9 ?

En plus du rapport sur la Commission cantonale des constructions, la COGEST a aussi établi un rapport intermédiaire sur les mesures prises par le Conseil d'Etat suite à l'affaire dit des «préparations de l'A9». Les membres de la commission et les députés qui ont pris la parole hier se sont surtout attardés sur les deux mesures, parmi les six exigées, qui n'ont pas encore été prises, à savoir la nomination du nouveau chef des routes nationales et l'unification des compétences financières. «Comment explique-t-on que ce chef ne soit pas encore désigné alors qu'au 1er janvier 2008, il y aura une seule section des routes nationales en Valais sous la compétence de la Confédération?», s'interrogent le d.c. Jacques Melly, la «jaune» Liliane Brigger et le radical Jean-François Copt. Du côté du Conseil d'Etat, l'empressement n'est pas tout à fait le même. «Compte tenu de la procédure pénale en cours, nous n'avons pas jugé opportun de procéder à la nomination de cette personne. Mais rassurez-vous, toutes les décisions nécessaires seront prises pour que tout se passe parfaitement au début 2008», a expliqué Jean-Jacques Rey-Bellet en plénum. Il faut en effet savoir que parmi les candidats intéressés à ce poste, il y a l'actuel chef de la section haut-valaisanne des routes nationales sous le coup de la procédure pénale liée à l'affaire de l'A9. Quant à l'unification financière, Jean-Jacques Rey-Bellet a assuré que les dernières décisions concernant les limites financières seraient prises ce mois-ci encore. VF



«Nous attendons beaucoup du nouveau chef de service administratif et juridique pour améliorer la CCC»

BEAT ABGOTTSPON

DEPUTÉ DU PDC HAUT-VALAISAN



«En 2006, sur 45 recours, le Conseil d'Etat n'a débouté qu'une seule fois la commission. C'est dire son sérieux»

JEAN-JACQUES REY-BELLET

PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT

lais non respectés, a regretté «le nombre trop important de dossiers incomplets qui font perdre trop temps». La socialiste Suzanne Hugo Lötscher, elle, a demandé aux communes «de se montrer plus courageuses et ne pas trop souvent s'appuyer sur la CCC lorsqu'elles sont compétentes pour décider.» Mais le plus grand défen-

la CCC», puis le volume. «N'oubliez pas que cette commission s'occupe normalement de tout ce qui est hors zone à construire. Autrement dit, elle délivre des exceptions. En 2006, il y en a eu 537 accordées pour 65 refus et 30 non-entrées en matière. Beaucoup de politiciens aimeraient avoir un tel pourcentage de oui...»



LA QUESTION VACHE A...



JEAN-RENÉ FOURNIER

Conseiller d'Etat d.c.

«C'est tout simplement les élections fédérales d'octobre qui ont déjà débuté. D'ailleurs ça ne me pose pas de problèmes majeurs. Je ne veux pas revenir sur chaque dossier car j'ai, à chaque fois, donné ma version des faits, que ce soit pour le Palladium, la gestion de mes services ou le manque d'audace que me prête le radical René Constantin. Par contre, s'attaquer à mon éventuel double mandat, si je suis élu en octobre, en se référant à la gestion interne de certains de mes services n'est pas très crédible. Même avec une élection complémentaire, le temps que mon ou ma remplaçante entre en fonction, je devrais assumer mon rôle de conseiller d'Etat pendant près de dix mois. L'enjeu de mon double mandat n'est donc que de six à huit mois. Les minoritaires doivent le comprendre. Mais, pour la dernière fois, je répète que je me plierai à la décision de mon parti, même si je me sens capable, avec mon organisation de travail, de mener à bien ces deux fonctions pendant ce laps de temps.» VF

DES SOUS POUR LES TRAINS

Le Parlement unanime

C'est à l'unanimité des 116 députés présents hier matin sous la coupole que le Parlement a dit oui à une enveloppe de prêts de 31,7 millions destinée à 3 compagnies ferroviaires régionales. Le Matterhorn Gotthard Infrastructure (pour 21,5 millions), les Transports de Martigny-Région (pour 9,25 millions) et les Transports publics du Chablais (903 000 francs) vont ainsi moderniser et sécuriser leur réseau grâce à ce crédit cadre qui porte sur la période 2007-2010.

EXTENSION DE TECHNOARK

Oui aux 3,75 millions

Ce ne fut pas une unanimité, mais cela lui ressemble. Par 93 oui, 1 non et 1 abstention, le Grand Conseil a décidé hier de débloquer 3,75 millions de francs pour aider TechnoArk à continuer de grandir. Ce site du Technopôle de Sierre étant trop à l'étroit, cet espace dévolu à la technologie avait besoin de 21 millions de francs pour prendre du volume et poursuivre son développement. Le canton lui fournira donc 3,75 millions. Le solde sera couvert par des prêts bancaires (5,57 millions), un crédit LIM fédéral (3,75 millions), la Bourgeoisie de Sierre (1,4 million) ainsi que par l'entreprise Novelis. Le géant mondial des produits laminés – et l'un des éléments centraux du Technopôle – s'est en effet engagé à investir 7 millions de francs dans l'achat du futur module nord où il compte installer ses locaux administratifs et un centre de recherches.

ÉLECTIONS COMMUNALES

Le Haut-Valais perd

Si la décision est confirmée en deuxième lecture cet automne, le Valais deviendra, avec le Tessin et Zoug, l'un des trois cantons suisses à instaurer le système proportionnel pour les élections communales. Avec une exception de taille: la possibilité de maintenir ou de revenir au système majoritaire à deux tours pour les communes de petite taille. *«La loi devra en fixer le nombre, mais, compte tenu de la réalité actuelle, on peut estimer qu'il se situera entre 1200 et 1500 habitants»*, note Jean-René Fournier. Hier, en acceptant, par 69 voix contre 12 non et 42 abstentions, de modifier la Constitution pour permettre le vote par correspondance lors des communales de 2008, le Parlement a indirectement infligé une défaite au Haut-Valais. En effet, tant les «noirs» que les «jaunes» se sont opposés à ce système exigeant que toutes les communes valaisannes, petites ou grandes, soient libres de définir leur propre système électoral. *«Nous ne voulons pas d'un système à deux classes pour nos communes»*, a affirmé le «jaune» Marcel Locher. Jean-René Fournier a, par contre, argumenté que le compromis choisi était le plus judicieux face à une réalité politique évidente. *«Plus une commune est petite, plus elle a besoin de bons gestionnaires pour la gérer. Plus elle est grande et plus les partis traditionnels jouent un rôle important dans la gestion publique.»*

DROIT DE CITÉ

Trois ans dans la commune

Hier, le Parlement a révisé, en première lecture, l'obtention du droit de cité communal. Une révision urgente puisqu'aujourd'hui 2000 dossiers sont en suspens depuis que les bourgeoisies ne sont plus habilitées à le faire. Par 56 voix contre 13 non et 10 absentes, le Parlement a décidé de confier cette compétence au Conseil communal. Parmi les critères choisis, la présence sur sol communal passe d'un à trois ans, tandis que provisoirement le droit de recours n'a pas été permis *«en attendant le débat national sur la question en 2008»*.

Verschiedene Sachgeschäfte

Kantonale Baukommission, Nationalstrassenbau, Wahlen und NEAT als herausragende Themen

Aus dem Walliser Grossen Rat

Zu lange Prozeduren bei Baubewilligungen

Die Tätigkeit der kantonalen Baukommission und des BauSekretariates wird von der Geschäftsprüfungskommission und vom Grossen Rat grundsätzlich als gut qualifiziert. Dies geht auch aus einer Befragung von 45 Gemeinden hervor. Allerdings wird bemängelt, dass die Dossiers zu lange in den verschiedenen Dienststellen zirkulieren. Die Prozeduren und Bewilligungen sollten und könnten beschleunigt werden. Die Gemeinden bewerten die Zusammenarbeit mit der KBK als gut bis sehr gut. Zwei Drittel der Gemeinden sagen aber auch, dass die in der Verordnung vorgesehenen Fristen nicht eingehalten werden.

Massnahmen zur Beschleunigung

Es sind nun Massnahmen zur Beschleunigung der Prozeduren in Umsetzung begriffen. Die in der Bauverordnung festgeschriebenen Fristen sind einzuhalten. Es besteht grosser Koordinationsbedarf zwischen den Dienststellen, aber auch zwischen der kantonalen Verwaltung und den Gemeinden. **Staatsratspräsident Jean-Jacques Rey-Bellet** hebt die positiven Punkte der Umfrage hervor. In der laufenden Reorganisation wird den Bemerkungen der Geschäftsprüfungskommission Rechnung getragen. Der Personalbestand wird über Hilfskräfte aufgestockt, weil es sich bei der Vielzahl von Baugesuchen nicht zuletzt um eine konjunkturelle Erscheinung handelt.

Bericht zu den Nationalstrassen

Die GPK hat auch den Nationalstrassenbau unter die Lupe genommen. Im Parlament werden diese Schlussfolgerungen geteilt. Die Fraktionen werfen eine ganze Reihe von Fragen auf: Kompetenzregelungen, neue Aufgabenteilung Kanton/Bund, Schaffung einer einzigen kantonalen Nationalstrassenstelle. Warum ist der Chef der Abteilung noch nicht ernannt? Der Umfahrung von Visp ist erste Priorität einzuräumen. **Staatsrat Jean-Jacques Rey-Bellet** betont, dass die Ernennung des neuen Chefs für Nationalstrassen noch nicht er-

folgt ist. Dies hängt mit dem Stand des Strafverfahrens zusammen. Der Staatsrat wird vor der Neuordnung im Nationalstrassenwesen die Ernennung vornehmen. Die neuen Kompetenzregelungen will man demnächst in Kraft setzen. Künftig sollen Fehler wie die Vorauszahlungen vermieden werden. Die Arbeiten im Oberwallis gehen voran; die Abteilung für Nationalstrassen funktioniert. Die Umfahrung von Visp hat selbstverständlich erste Priorität, wie schon Dutzende von Malen gesagt, betont der Departementsvorsteher.

Gemeinde- und Bürgerwahlen

Das System für die Gemeinde- und Burgerratswahlen wird neu geregelt. Welche Gemeinden sollen nach Majorz wählen können? **Franz Ruppen** (SVP) verlangt, dass in den Gemeinden grundsätzlich nach Proporz gewählt wird. Es ist dies das demokratischste System. Kommissionspräsident **Marcel Mangisch** (CVP Oberwallis) präzisiert, dass die SVP für alle Gemeinden den Proporz festschreiben will. Über diesen Antrag ist abzustimmen. Das Parlament lehnt eine reine Proporzlösung für alle Gemeinden mit 67 zu 32 Stimmen (17 Enthaltungen) ab.

Zwei Klassen von Gemeinden

Marcel Locher (CSP Oberwallis) postuliert, dass die Gemeindeautonomie nicht eingeschränkt wird. Man führt ein Zweiklassen-System ein. Die einen können frei wählen, die anderen müssen den Proporz anwenden. Nur Zug und Tessin kennen den Proporzzwang. **Konrad Martig** (CVP Oberwallis) kritisiert den Entwurf ebenfalls. Die grossen Gemeinden werden anders behandelt als die kleinen Gemeinden. Das läuft auf eine Zweiklassen-Gesellschaft hinaus. Alle Gemeinden sollen die Freiheit haben, zwischen den beiden Wahlsystemen zu wählen. In den meisten Schweizer Gemeinden wird im Majorz-System gewählt. **Staatsrat Jean-René Fournier** unterstreicht die vorgeschlagene Bestimmung, nach der nur kleinere Gemeinden (neu nach einfachem Mehr) nach Majorz wählen können, wenn sie dies wünschen. Grosse Gemeinden müssen nach Proporz wählen. Es handelt sich hier um einen Kompromiss. Die Schwelle (Einwohnerzahl) wird auf dem



Die Baubewilligungsverfahren, die in der Kompetenz des Kantons liegen, sollen künftig beschleunigt werden. Foto: wb

Gesetzesweg geregelt. Der Rat folgt dieser Betrachtungsweise mit 63 zu 35 Stimmen (20 Enthaltungen) und lehnt den Antrag der CSP ab. In der Schlussabstimmung wird die Abänderung der Kantonsverfassung mit 69 zu 12 Stimmen bei (42 Enthaltungen) verabschiedet.

Sorgen wegen der neuen Fahrpläne

Beat Abgottspon (CVP Oberwallis) und **Graziella Walker Salzmann** (CSP Oberwallis) äussern sich kritisch zum neuen Fahrplanentwurf. Es gibt im Zuge der NEAT grosse Verbesserungen zwischen dem Wallis und der Deutschschweiz. Doch auf der anderen Seite ergeben sich Lücken in den Randstunden innerhalb des Kantons und in den Verbindungen zur Deutschschweiz. Wie will man diese Probleme beheben? **Staatsrat Jean-Jacques Rey-Bellet** unterstreicht, dass der neue Fahrplan 2008 völlig neu gestaltet wurde. Er ist insgesamt für den Kanton sehr attraktiv: Eine Stunde Zeitgewinn nach Bern, die Verdichtung der Verbindungen auf der Simplonlinie, die

Einführung eines Regio-Express auf der BLS-Bergstrecke, Ausbau der Verbindungen nach Italien, Ausbau des Regionalverkehrs in Richtung touristische Stationen. Der Zeitgewinn durch den Basistunnel wird durch diese Massnahmen noch weiter ausgedehnt. In den Randstunden am Morgen und am Abend mag ein gewisser Abbau durchaus gegeben sein, aber die Verbindungen über die Bergstrecke bleiben. Von einer Verschlechterung des Angebotes kann nicht die Rede sein. Der Kanton wird noch einmal intervenieren, was die Verbindungen in den Randstunden angeht.

SP-Linksallianz fordert den Westast

Die SP-Linksallianz (durch **Marcelle Monnet-Terretaz**) fordert die sofortige Realisierung des Westastes des Lötschberg-Basistunnels. Dabei soll der Kanton dem Bund eine Vorfinanzierung gewähren. Dieser Weg ist auch von den Westschweizer Kantonen geprüft worden für die Realisierung des dritten Geleises zwischen Lausanne und Genf. **Staatsrat Rey-**

Bellet präzisiert, dass der Westast nur ein kleiner Teil des Vollausbaus auf zwei Spuren des Lötschberg-Basistunnels darstellt. Der Westast kann nur bei einem zweispurigen Tunnel realisiert werden. Die Investitionen belaufen sich auf rund 1 Milliarde Franken. Das sind Beträge, die ausserhalb der Reichweite des Kantons Wallis liegen. Dieser Weg ist nicht gangbar. Der Kanton muss seine Interventionen in Bern fortsetzen, damit der Vollausbau (Ausrüstung der

zweiten Röhre, Ausbruch eines Teils der zweiten Röhre, Westanschluss) etappenweise an die Hand genommen wird. Das ist die einzig mögliche Lösung.

Gesetz über das Walliser Bürgerrecht

Bei den Beratungen zum Gesetz über das Walliser Bürgerrecht werden die meisten Abänderungsanträge abgelehnt. Mehrere Votanten sprechen sich für eine Kompetenzdelegation der Einbürgerung an den Gemeinderat aus. Der Rat spricht sich mit 69 zu 31 Stimmen (4 Enthaltungen) für diese Lösung aus. Welche Kriterien sollen für eine Einbürgerung erfüllt sein? Die Kommission schlägt vor, dass der ausländische Gesuchsteller drei Jahre in der Gemeinde (Schweizer ein Jahr) wohnen soll, Sprachkenntnisse haben muss, in die Walliser Gemeinschaft integriert sein soll. Gesuchsteller müssen weiter einen guten Ruf haben. Für das kantonale Bürgerrecht muss ein Ausländer fünf Jahre im Kanton Wohnsitz haben. Der Rat stimmt dieser Fassung mehrheitlich zu.

Rekursrecht nicht verankert

Das Rekursrecht gegen einen negativen Einbürgerungsentcheid wird in erster Lesung nicht in der Vorlage verankert. Dies unter Hinweis auf die Tatsache, dass einer Gemeinde niemand als Bürger aufgezwungen werden sollte, den sie nicht will. Der Rat lehnt ein Rekursrecht mit 51 zu 53 Stimmen ab. Laut **Kommissionspräsident Felix Zurbriggen** befindet sich das Bundesrecht im Fluss. Der Kanton wird seine Einbürgerungsvorschriften denen des Bundes dann zum anzupassen haben. In erster Lesung wird die Vorlage mit 56 gegen 13 Stimmen (10 Enthaltungen) verabschiedet. **Ith**

Die Fragestunde

National- und Ständeratswahlen

Thomas Lehner (CVP Oberwallis) will wissen, ob die Gemeinden bei der Software zur Erfassung und Auszählung der Stimmen auf Unterstützung des Kantons zählen können. **Staatsratspräsident Jean-Jacques Rey-Bellet** sichert dies zu. Gemeinden, die dies wünschen, können Software erhalten. Die Auszählung allerdings muss auf klassische Art und Weise erfolgen. Die Westschweizer Fachhochschule ist mit einer weiterführenden Software-Lösung beauftragt worden. Die Gemeinden geben die Ergebnisse direkt in dieses System ein. Für 2007 steht diese Lösung noch nicht zur Verfügung.

Agglomerationsprogramme

Susanne Hugo-Lötscher (SP Oberwallis) will wissen, ob die Agglomerationsprogramme zur Mobilität bereits an den Kanton weitergeleitet wurden. **Staatsrat Rey-Bellet** stellt fest, dass die Agglomerationsprogramme durch den Bund geleitet werden. Das Departement für Raumplanung im Kanton begleitet diese Programme. Der Sektor Transport/Mobilität wird in Brig/Visp aktiv bearbeitet.

Bekämpfung von Hornissen

Felix Ruppen (CVP Oberwallis) befasst sich mit der

Schädlingsbekämpfung, so unter anderem von Wespen durch die Feuerwehr. Muss auch die Feuerwehr die einschlägigen Kurse für die Schädlingsbekämpfung besuchen? **Staatsrat Jean-René Fournier** erläutert, dass der Kurs nicht obligatorisch ist. Der Kurs ist mit 1300 Franken pro Teilnehmer auch zu teuer.

Rebbau:

Stand der Dinge

Willy Giroud (freisinnig-liberal) will wissen, wann die Verordnungen zum Wein und zum Weinbau in Kraft gesetzt werden. **Staatsrat Jean-Michel Cina** erläutert, dass man zurzeit die Ergebnisse der Vernehmlassung auswertet. Die Berufsvorbände der Branche äussern sich nicht zum Entwurf. Sie möchten die Verordnung aus dem Jahr 2004 beibehalten.

Die Walliser Regionen

Daniel Troger (CSP Oberwallis) will wissen, wie die neue Regionalpolitik organisatorisch und finanziell umgesetzt wird. **Staatsrat Jean-Michel Cina** erwähnt, dass man eine Übergangsregelung für die Regionalsekretariate vorsieht; man hat im Budget 2008 die Hälfte des aktuellen, aber entfallenden Bundesbeitrages zu übernehmen. Dies nur als Provisorium. Der Staatsrat unterstützt die Zusammenlegung der Regionen also auch mit Beiträgen. **Ith**

Parlaments-Splitter

Das Parlament schickt sich gelegentlich nur widerwillig ins Geschirr der Pflicht. Die Damen und Herren lieben den Small Talk, das Scherzen, das Gespräch. Dabei kommt es sehr oft auch zu «fraktionsübergreifenden» Kontakten, die nötig sind, um die Gesetzes-Maschinerie in Bewegung zu halten. Die Fronten im Saal sind weniger starr, als dies manchmal auf den ersten Blick erscheint.

Bis unmittelbar vor Sitzungsbeginn hängen viele Abgeordnete an den Funktelefonen. Auch die Staatsräte machen von dieser modernen Form der Kommunikation regen Gebrauch. In einer Medienevidenz ist Kommunikation schliesslich alles. Nur wer erreichbar ist, findet auch statt.

Beat Abgottspon, Fraktionschef der CVPO, hat

eindringlich rechtsgleiche Behandlung bei allen Baugenehmigungsdossiers verlangt. Es gehe nicht an, dass Nörgler und Ungeduldige bevorzugt behandelt würden. Gleichbehandlung aller Gesuchsteller sei das erste Prinzip.

Früher seien einige Gemeindepräsidenten einfach mit allen schon länger hängigen Dossiers unter dem Arm nach Sitten gepilgert und hätten dort die Pendenzen persönlich in der Verwaltung erledigt, erklärte der schwarze Fraktionschef. Dabei erwähnte er allerdings nicht, dass bei diesem «inoffiziellen» Prozedere mindestens ein üppiges Mittagessen nebst der einen oder andern guten Flasche Wein als «Gleit- und Schmiermittel» fällig war.

Sicher ist: Wer damals der Verwaltung oder den kleinen Königen im Baubewilligungswesen missfiel, wartete oft Jahre vergeblich auf einen rechtsverbindlichen Entscheid.

Bauen ausserhalb der Bauzonen wird zur Regel: Im letzten Jahr sind allein im Wallis 537 Gesuche behandelt worden; 85 Prozent wurden bewilligt; 65 Gesuche abgelehnt und auf 30 Gesuche wurde nicht eingetreten. Dies betrifft nur die Bauten ausserhalb der dörflichen Bauzonen und der Maiensässzonen.

Am 5. Tag seiner Präsidentschaft hat Georges Mariétan doch ein erstes Mal zur Glocke gegriffen. Während der Fragestunde schwatzten die Grossräte

munter drauflos. Das Glockenzeichen zeitigte allerdings kaum Wirkung.

Nach der Schlussdiskussion wurde die Staatsrechnung 2006 ohne Gegenstimmen verabschiedet. Dies am späteren Nachmittag, weil die Sitzung für eine gute Stunde unterbrochen wurde für den traditionellen Aperitif der Gemeinde Varen für den 2. Vizepräsidenten Gilbert Loretan.

«Meine Damen und Herren, die SP Oberwallis nimmt die Staatsrechnung 2006 an.» Diesen einzigen Satz und zwar in Französisch sprach German Eyer aus. Und erntete damit tosendes Gelächter und Beifall. «Die CVP Unterwallis schliesst sich der Meinung der SP Oberwallis an», tönte es aus der anderen politischen Ecke. Nochmals Gelächter. **Ith**